UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

BINDING LIST AUG 1 1923

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lecanadafrana10univ

LE
CANADA FRANÇAIS

PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

VOL. X

LE

CANADA FRANÇAIS

DEUXIÈME SÉRIE

DU

PARLER FRANÇAIS

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Vol. X

Février 1923 — Juin 1923

183864
12/9/23

UNIVERSITE LAVAL, QUÉBEC

Imprimé par
L'ACTION SOCIALE, Ltée,
103, rue Sainte-Anne, 103
QUÉBEC

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON *et l'abbé* ROUSSELOT

AP
21
C3
v.10

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z,* ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*g*âteau); *s* = *s* dure (*s*a); *œ* = *eu* français (h*eu*reux); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (p*i*ed); *ẅ* = *u* semi-voyelle (h*u*ile); *ė* = *e* féminin (j*e*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *ɛ* = *ch* français (*ch*ez).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l̰* (son voisin de *l*+*y*, *l* mouillée italienne), *k̰* (son voisin de *k*+y), *g̰* (son voisin de *g*+*y*), *n̰* (*gn* français de a*gn*eau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents : *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t*+*s*, *d*+*z*; c est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti, du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes : *a* (*a* de p*a*tte), *e* (*e* de p*é*ril), *o* (*o* de b*o*tte), *œ* (*eu* de j*eu*ne).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées : *á* (*a* de p*â*te), *é* (*e* de chant*é*), *ó* (*o* de p*o*t), *œ́* (*eu* de *eu*x).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il p*a*rt), *è* (*e* de p*è*re), *ò* (*o* de enc*o*re), *œ̀* (*eu* de p*eu*r).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de s*an*s), *ẽ* (*in* de v*in*), *õ* (*on* de p*on*t), *œ̃* (*un* de l*un*di).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves; *a˙*, *i˙*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc; précédées d'un accent, elles sont toniques: *'a*, *'i*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

Vol. X, No 1. QUÉBEC, FÉVRIER 1923.

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LE CENTENAIRE DE PASTEUR

Il est dans l'histoire d'importants carrefours où, tout comme au forum, se réunissent au cours des siècles des hommes fort divers et dont les idées se contredisent, dont les avancés s'annulent. Il se trouve qu'en l'année 1922, on célébrait en même temps le troisième centenaire de Molière, l'illustre metteur en scène d'un monde médical, le troisième centenaire de Pecquet dont la renommée dans la Faculté dépasse de beaucoup celle que lui conféra l'amitié de madame de Sévigné, le troisième centenaire de la découverte importante des chilifères par Asselli et les centenaires de Broussais et de l'immortel Pasteur. Et de voir ces hommes se dressant du passé ou surgissant d'hier, groupés à trois siècles de distance autour d'un Molière triomphant et ruisselant de gloire, il semble que l'équilibre soit établi et que la science fasse désormais partie de ce que l'on est convenu d'appeler les humanités, par ce seul fait qu'elle soit devenue définitivement humaine et vraie. Dans le recul des ans qui permet de juger mieux des perspectives, il devient plus facile d'apprécier justement les critiques d'antan et de mesurer les distances parcourues.

Les savants n'ont peut-être jamais autant attiré l'attention qu'ils le font en ce moment. On se plait à reconnaître que la guerre d'hier fut une guerre scientifique, en ce sens que la science y fut constamment mise à profit et utilisée sous toutes ses formes. On se plait aussi malheureusement à croire en certains quartiers, que les Allemands avaient dès longtemps monopolisé la science et que le savant est avant tout un produit boche au même titre que la camelotte.

Or si nous voulions, seulement en médecine, remonter le cours des siècles, il serait facile de prouver sans encombre comment les grandes découvertes médicales nous viennent de partout sauf de chez eux et comment l'Allemagne n'a pas plus créé la médecine que les États-Unis n'ont gagné la guerre.

Il suffit cependant de nous arrêter à l'heure présente pour voir se dresser un homme qui incarne à lui seul de façon incontestée et incontestable la médecine moderne : Pasteur dont les fêtes du centenaire dépasseront, dit-on, en grandeur celles de Napoléon. Bien que la vie et l'œuvre de ce savant incomparable soient également connues et qu'il soit fastidieux de vouloir y apporter des faits nouveaux, il importe de ne pas laisser passer ce glorieux anniversaire sans faire revivre un instant cette imposante figure du génie français. Il est en effet des enseignements qui doivent se répéter sans cesse, comme il est des images qui ne doivent pas nous quitter.

* * *

Pasteur naquit à Dôle dans le Jura, le 27 décembre 1822. Son père, soldat de l'Empire, y exerçait modestement le métier de tanneur après avoir conquis la croix sur les champs de bataille et ignorant de la gloire qui s'attacherait demain à son nom inconnu. C'est dans cette petite ville de montagne, simple chef-lieu d'arrondissement, que l'on montre encore aujourd'hui la maison de la rue des Tanneurs portant l'inscription : " Ici est né Louis Pasteur,

le 27 décembre 1822." Et cette humble demeure se voit maintenant sauvée de la destruction, grâce à la munificence de monsieur Rockfeller qui donnait, il y a quelques années, l'argent nécessaire à l'entretien de cette maison historique. Les millionnaires américains ont quelquefois de ces gestes qui nous font oublier ce qu'ils sont.

C'est à Arbois cependant, où son père se rend dès 1825, que Pasteur passe son enfance. Il n'a rien heureusement de l'enfant prodige. Ses débuts à l'école sont modestes. Cet esprit demain rigoureusement scientifique s'attarde pour l'instant de préférence au pastel et y réussit de telle sorte qu'il peut attirer l'attention de Gérôme et plus tard l'expression désespérée d'une vieille arboisienne lorsqu'il aura *sombré* dans la chimie. Doué d'une sensibilité extrême, d'un caractère plutôt triste et cherchant volontiers la solitude, Pasteur manifeste déjà ce grand attachement à la famille et à la vieille maison d'Arbois qu'il reportera plus tard sur son nouveau foyer.

A cette sensibilité marquée, il faut se hâter d'adjoindre son énergie et son enthousiasme qui firent de l'étudiant et du maître un des plus grands travailleurs du XIXe siècle.

Jusqu'à 1842 Pasteur complète à Besançon ses études classiques. Nature originale, d'un esprit rigoureux déjà apte aux conceptions scientifiques, avide de remonter aux causes et d'établir la preuve, il manifeste tout à côté des enthousiasmes littéraires qui pour certains esprits ne cadrent pas avec la réalité absolue de la science. Considérant la littérature comme la directrice des idées générales, Pasteur ne craint pas de s'attarder même aux " Méditations " de Lamartine, sans avoir pour autant compromis son génie. Les baccalauréats ès-lettres et ès-sciences franchis sans éclat, surtout le dernier,— Pasteur entre à l'École Normale. C'est là que l'étudiant va commencer à manifester toute sa puissance de travail. La chimie l'attire tout spécialement, il s'y attarde à des recherches, à des expériences de contrôle qui occupent ses loisirs.

Après la préparation du doctorat, il débute par des recherches très spéciales sur les cristallisations, d'où il va tirer des conclusions qui renverseront toute la chimie du jour. Dès 1848, il fait sur le dimorphisme une communication sensationnelle à l'Académie des Sciences.

Malheureusement la routine administrative allait enlever Pasteur à ses études. A Dijon où il doit enseigner la Physique il se voit forcé de limiter son travail à son enseignement. De là il passe à Strasbourg où il reprend et complète ses travaux de cristallographie. A trente-deux ans il est doyen de la nouvelle faculté des sciences de Lille. De ce moment sa vie va complètement s'identifier avec ses découvertes. Son individualité va disparaître pour ne laisser place qu'au savant, dont il faudra surtout observer la méthode qui le conduit progressivement de sommet en sommet.

Deux choses caractérisent le travail du maître à part sa constance : c'est d'une part la suite dans les idées qui permet l'enchaînement successif de travaux qui au premier abord peuvent sembler au profane si disparates ; c'est joint à cette ligne directrice qui s'appelle les idées générales, la sûreté de main et la persistance à ne jamais livrer une découverte qui ne fut parfaitement contrôlée et à l'abri de toute critique. C'est ce qui fait que les travaux de Pasteur ont pu être complétés, mais qu'ils n'ont jamais été modifiés. Ce qu'il a établi comme base est resté là immuable, rien ne pourrait y être changé sans que tout l'édifice s'écroule. Des découvertes de cet ordre subissant dès le début une orientation exacte, voilà bien un fait unique dans l'histoire des sciences et qui amoindrit déjà l'universelle stupidité du *Stupide XIXe siècle* où le brillant raté médical qu'est Léon Daudet n'a pas manqué de rétrécir même la place de Pasteur, quitte à se contredire quelques mois plus tard sur son sujet, dans *L'Action Française*, comme il l'avait déjà fait quelques années plutôt dans un autre de ses intéressants ouvrages.

" Le laboratoire où la science pure est cultivée, dit Denys Cochin, est d'une part assiégé par les industriels, les philo-

sophes frappant à l'autre porte. Les premiers tireront de la dernière observation du savant, un moteur nouveau, une lampe, un compteur à gaz, un procédé pour fabriquer la soude. Les seconds attendent le résultat de l'expérience qui s'achève pour publier un nouveau système du monde. C'est que notre siècle demande aux sciences la satisfaction de deux goûts différents : il aime la vie confortable, il a aussi le goût de la philosophie appelée positive."

C'est cette entrée en scène de l'industriel, qui allait précisément à Lille, faire de Pasteur le plus grand bienfaiteur de l'humanité, en orientant de façon tout autre les recherches jusqu'alors poursuivies.

Nous avons vu comment Pasteur s'était entièrement livré à la chimie en poursuivant ses premiers travaux sur le dimorphisme, c'est-à-dire sur les phénomènes qui caractérisent la propriété qu'ont certains corps de cristalliser sous deux systèmes différents. Ces expériences qu'il poursuit sur les tartrates, en expliquant dès la première heure certaines particularités passées inaperçues à des savants cristallographes comme Mistcherlich, allaient se terminer par le dédoublement de l'acide racémique en acides déviant à droite et à gauche la lumière polarisée, et par l'extraction de l'acide racémique de l'acide tartrique.

Que tout cela semble loin de ce qui va s'opérer par la suite dans les recherches du maître. Mais il n'en est rien, et tout s'enchaînera dans l'œuvre commencée du savant. En effet, en terminant ces travaux, il put constater le rapport existant entre les faits observés jusque là et les phénomènes de fermentation. Le champ était ouvert. Dès sa première leçon à Lille, il semblait vouloir justifier les recherches en somme purement théoriques qu'il avait faites :

" La théorie, disait-il, seule peut faire agir et développer l'esprit d'invention, c'est à vous qu'il appartiendra de ne point partager l'opinion de ces esprits étroits qui dédaignent tout ce qui dans les sciences n'a pas une application immédiate." Combien il importe de citer souvent ce mot de

Pasteur à nos jeunes générations déjà si facilement imprégnées de ce faux esprit pratique qui les précipite vers les spécialisations rapides, dédaigneuses de la recherche pure seule utile à la formation absolue de la mentalité scientifique. Pasteur reprend le mot de Franklin, répondant à une interrogation sceptique en face d'une découverte scientifique, —alors que l'on chuchote le classique : " A quoi cela sert-il " de l'ignorance,—" A quoi sert l'enfant qui vient de naître ?"—" Oui Messieurs, dit Pasteur, à quoi sert l'enfant qui vient de naître ? Et pourtant à cet âge de la plus tendre enfance, il y avait en vous les germes inconnus des talents qui vous distinguent, dans vos fils à la mamelle, il y a des magistrats, des savants, des héros, de même, Messieurs, la découverte théorique n'a que le mérite de l'existence, laissez-la grandir et vous verrez ce qu'elle deviendra."

Voilà bien en raccourci toute l'œuvre de Pasteur. Il prévoyait à peine dans cette première leçon de l'Université de Lille comment ses dernières constations sur l'acide racémique, qui l'avaient rapproché de l'étude des fermentations, allaient successivement le conduire à la découverte des agents de la fermentation alcoolique, acétique et lactique, de là aux études sur les générations spontanées, à la découverte des microbes et comme conséquence à la protection et à l'amélioration des industries et de l'élevage, au soulagement de toutes les misères humaines par la transformation qui allait s'en suivre en médecine et en chirurgie. C'était le chemin de la gloire tout ouvert, et de la gloire scientifique la plus pure, dépourvue de tout intérêt, de toute réclame, totalement différente de ce commerce scientifique qui caractérise certains peuples et leurs savants.

La question des générations spontanées, définitivement réglée après des discussions de siècle en siècle, l'œuvre humanitaire allait commencer.

Les premières études sur les vins avaient fait prévoir des recherches dans ce sens. Il les aborde et met à point

une industrie exclusivement française contre laquelle l'Amérique prise d'hystérie semble vouloir se liguer. Les études sur la fermentation acétique et le vinaigre transforment à leur tour cette industrie. Les travaux entrepris sur les maladies des vers à soie, à la demande de J.-B. Dumas, sauvent de la ruine ce commerce important.

Puis c'est l'entrée en scène de la pathologie animale et les travaux plus remarquables encore qui s'attaquent successivement au charbon, au rouget du porc, au choléra des poules et sauvant en un court espace de temps les troupeaux et les basses-cours non pas des environs de Paris, de la France ou de l'Europe, mais du monde entier. Dès 1881, le vaccin anticharbonneux était trouvé, essayé et contrôlé à l'étonnement de l'univers. La question de l'atténuation des virus était mise à jour et il allait s'en suivre une série de découvertes qui suffisent à prouver le génie et vont servir de base à toutes les vaccinations.

De 1880 à 1885 se poursuivent les remarquables recherches sur la rage, les inoculations successives au lapin, du microbe inconnu et que Pasteur ne pouvait découvrir, l'atténuation du virus et la reprise des inoculations en sens inverse du plus faible au plus fort, produisant la vaccination de l'individu.

Voilà pour l'analyse de cette œuvre incomparable. Comment maintenant se synthétise toute la doctrine pastorienne dans ses principes.

Non seulement l'industrie, l'agriculture et la médecine avaient bénéficié sur quelques points spéciaux de ses découvertes, mais l'industrie, l'agriculture et la médecine étaient complètement transformées.

Elles se transformaient les méthodes de fabrication des vins, des bières, des alcools et des vinaigres. Elle se transformait la question de l'élevage et de la protection du bétail contre les épidémies animales ; elle se transformait même la culture des champs par la découverte des engrais chimiques qui suivit toutes ces recherches sur la nitrifica-

tion et les transformations de la matière au cours des putréfactions. Et la médecine, elle, en fut tellement bouleversée, qu'on ne trouva mieux pour classer son histoire, que de dater maintenant la médecine avant Pasteur et la médecine depuis Pasteur. La médecine que Dalembert appelait avec juste raison la sœur de la métaphysique à cause de leur commune incertitude, devenait dès lors une science.

Toute la chirurgie du jour basée sur l'antiseptie et l'aseptie, créée en un jour et émanant de cette œuvre. L'hygiène complètement modifiée par la connaissance de la prophylaxie des maladies contagieuses qui en arrête la propagation. La thérapeutique impuissante devenue souveraine par les découvertes des élèves, les sérums préventifs ou curatifs qui suivirent. Toute l'étiologie médicale mise à point par la connaissance constante des agents microbiens qui deviennent tous les jours mieux spécifiés et plus nombreux, grâce aux travaux qui se succèdent.

Et cette œuvre bien vivante devenue religion d'une école et se poursuivant depuis 1888 dans cet Institut Pasteur qui n'est que le prolongement à travers les siècles du petit laboratoire de la rue d'Ulm où Pasteur avait débuté. Cette œuvre qui se caractérise encore par la découverte de parasites comme ceux du paludisme et de la maladie du sommeil, par la mise en application d'un sérum antiméningococcique qui a déjà sauvé des milliers d'existences, par le vaccin antityphique qui a désormais fait ses preuves, par toute la vaccinothérapie moderne, par toutes les recherches sur la tuberculose et la syphilis qui se résolveront un jour par un nouveau triomphe, cette œuvre justifie à elle seule le mot de Bismarck le brutal qui répondait un jour à un interlocuteur : " Oui, mais la France a Pasteur !"

En effet, la France a Pasteur et cela suffirait à sa gloire ! " Le siècle qui a produit en France un tel homme et une telle lignée de découvertes issues de lui, disait Nordmann dans un article paru en 1913 dans la *Revue des Deux-Mondes*, ne fut pas pour ce pays quoi qu'en disent d'aucuns un siècle

de décadence. Et le siècle de Pasteur dans l'avenir pourra faire figure fièrement à côté du siècle de Louis XIV."

Ce bienfaiteur de l'humanité que nous venons de voir brièvement dans son œuvre, dont nous avons signalé l'amour du travail et de la famille, il lui reste d'autres titres à servir de modèle aux générations du jour : son patriotisme et sa foi.

Que de tels hommes se laissent entraîner à un égoïsme mesquin faisant suite à la gloire et au succès, que cet égoïsme se manifeste par l'appât du gain et du triomphe et par l'indifférence pour ce qui ne les touche pas directement, c'est chose banale. Mais que ce génie se montre à ce point désintéressé, que pour fonder l'Institut Pasteur, œuvre nationale et internationale, il abandonne à cette institution, tout ce que peut lui rapporter par exemple, la vente des sérums ; que ce savant, membre de l'Académie des Sciences, de l'Académie de Médecine, de l'Académie Française renvoie, après les jours terribles de 1870, à l'Université de Bonn les titres qu'on lui avait décernés, en disant que " si la science n'a pas de patrie, les savants en ont une "; ce sont là des faits qui s'éloignent de la manière courante de procéder.

Son patriotisme vrai, éclairé, le poussant toujours à compléter le travail scientifique de la France, pour contribuer au triomphe de son cher pays, se manifeste sous toutes ses formes en 1870 comme dans toute sa vie. Il faut sur ce point lire un article qu'il écrivit alors et où après avoir stigmatisé ce qu'il appelle " le chancre prussien ", il dit la nécessité de développer la supériorité scientifique de la France pour pouvoir lutter convenablement. Les temps ont marché et au lendemain d'une dernière guerre d'où la France sort triomphante et grandie encore, Barrès et tout le pays, reprenant le cri de Pasteur cinquante ans plus tard, ont enfin emmené " l'aide aux laboratoires " d'où sortira pour la science française des développements incalculables dont on peut dire qu'ils ne seront pas égalés.

Quant à sa foi, sans ostentation et sans grands gestes, il la définit un jour lui-même en disant à quelqu'un qui lui demandait : " Comment conciliez-vous vos expériences avec les enseignements de la Bible ? — Quand vous aurez lu la Bible et tous les commentaires des exégètes, je vous répondrai. Toutes mes études m'ont emmené à avoir la foi du paysan breton ; si je les avais poussées plus loin, j'aurais probablement la foi de la paysanne bretonne."

Cette foi ferme qui plonge ses racines jusque dans l'humus des ascendances, elle se manifeste partout dans l'intimité de sa correspondance comme dans les cénacles et les académies. Dans son discours de réception à l'Académie Française, où il remplaçait Littré et était reçu par Renan, il affirmait d'abord que le positivisme ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini, et il énonçait en outre des aphorismes comme ceux-ci qui devraient servir de directrice aux générations menacées par la pénétration rapide du plus pur matérialisme américain : " Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de beauté et qui lui obéit ; idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Évangile ! Ce sont les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini."

Voilà la grande figure que la France victorieuse d'après guerre peut offrir à l'admiration de l'univers entier qu'elle a servi. Aussi les peuples ont compris et le concert est unanime qui chante la gloire de Pasteur. Aux monuments qui redisent déjà sa vie s'en ajoutent chaque jour de nouveaux ; jamais centenaire ne fut aussi fêté de par le monde. La publication complète de ses œuvres, qu'entreprend actuellement son petit fils Pasteur Vallery-Radot, viendra s'ajouter encore à tous ces témoignages et montrer la puissance d'un génie qui ajoute un siècle aux fastes de l'histoire.

A. VALLÉE

LE TROISIÈME CENTENAIRE
DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Une encyclique pontificale vient d'inviter le monde catholique à célébrer le troisième centenaire de la mort de saint François de Sales. La France a répondu avec empressement au désir du Pape. Déjà, la ville de Lyon, où le saint est mort, le 28 décembre 1622, a fêté cette date, le mois dernier, par un solennel mémorial. Les autres diocèses, Paris en tête, lui ont rendu, le 29 janvier, un magnifique tribut d'honneur. Aidées par la *Société des Prêtres de Saint-François de Sales*, les Sœurs de la Visitation organisent une souscription pour élever à leurs fondateurs, saint François et Sainte Jeanne de Chantal, un sanctuaire digne de leurs reliques. D'autres pays ont aussi célébré avec éclat la fête du 29 janvier.

Nous ne saurions rester indifférents à ce centenaire religieux. L'influence salutaire du grand évêque, ses œuvres nombreuses en Suisse et en France, ses aimables et solides vertus méritent notre attention. Tout, en lui, charme et édifie : l'homme, l'apôtre, le docteur, le saint ; aussi rien d'intéressant et d'instructif comme l'étude de sa vie.

* * *

La famille, le collège et l'université firent de François de Sales un gentilhomme et un chrétien modèle. En parlant de son fils, Monsieur de Boisy dira un jour : " Cet enfant était moins un fils de la nature qu'un fils de la grâce." A l'âge de cinq ans, il se faisait déjà remarquer par ses vertus naissantes. Il ne faut pas trop s'en étonner quand l'on sait

de quels soins l'entouraient ses parents. Il était né le 21 août 1567, au château de Sales, en Savoie, du mariage de François de Sales et de madame de Boisy. Celle-ci, en épousant Monsieur de Sales, lui avait donné la Seigneurie qui porte son nom. Nobles par leur origine et par leurs vertus, tous deux voulurent faire de leur fils aîné, un gentilhomme et un chrétien.

Son éducation fut solide et sévère. Sa mère, convaincue que l'enfant garde toute sa vie ses premières impressions, bonnes ou mauvaises, cherche à l'éloigner de toute compagnie dangereuse ; elle lui interdit l'accès de la cuisine, le commerce des personnes à la conduite douteuse. Puis, sachant qu'une éducation molle énerve l'homme et tue l'énergie, elle lui donne une formation virile et lui apprend de bonne heure à se sacrifier et à souffrir. Attentive à corriger ses enfants, elle a recours à M. de Boisy, qui sait user, en temps opportun, de la rigueur et du fouet. L'horreur du mal ne suffit pas, il faut y ajouter l'amour du bien. C'est ce que madame de Boisy avec l'abbé Déage cherche à inculquer à François. Elle profite de toutes les occasions pour lui faire aimer la vertu, lui en explique les motifs et, par sa propre vie, lui en donne des exemples. L'enfant devient admirable d'obéissance et de charité : au moindre signal de commandement, il sacrifie ses plaisirs et ses goûts ; sa grande jouissance est de soulager les pauvres ; en voit-il un, qu'il veut lui faire l'aumône ; s'en présente-t-il pendant le repas, qu'il partage avec eux ses mets.

Les mêmes vertus seront remarquées au collège de la Roche où il passe deux ans et à celui d'Annecy où il consacrera cinq ans à l'étude des humanités. On admire ses talents, son travail assidu, son désir d'apprendre et de retenir, et surtout ses vertus, si bien que maîtres et disciples le proclament un modèle. Il exerce sur ses confrères une heureuse influence. Souvent il leur disait : " Apprenons de bonne heure, mes amis, à servir Dieu et à le bénir pendant qu'Il nous en donne le temps." Sa charité envers eux était admi-

rable : il partageait leurs joies et leurs peines. Un jour que son cousin, Gaspard de Sales, devait subir la peine du fouet et cherchait par ses cris et ses larmes à l'éviter, François obtient, à force d'instances, d'être châtié à la place du coupable. Dévouement plutôt rare chez la gent écolière.

La culture d'un gentilhomme était incomplète, s'il n'avait pas étudié la Rhétorique et la Philosophie. M. de Boisy voulut envoyer son fils au collège de Navarre, à Paris. Mais comme ce collège formait plutôt des gentilshommes capables de briller dans le monde que des chrétiens aux vertus solides, François obtint de fréquenter le collège de Clermont, tenu par les Pères Jésuites : " Je me vois, disait-il, en péril de perdre mon âme, si je vais au collège de Navarre ; de quoi me servira de posséder la science du siècle si je me damne ? " Chez les Jésuites, où il entre à l'âge de 13 ans, il étudie avec ardeur les orateurs sacrés et profanes, puis se livre à la philosophie, à la théologie, à l'Ecriture sainte et à l'hébreu. Quand il revient en Savoie, à l'âge de 19 ans, ses études classiques sont terminées, et son père, heureux de le revoir, plein d'admiration pour ses belles manières et la culture de son esprit, songe à lui faire étudier le droit.

L'Université de Padoue jouissait alors d'une renommée universelle pour ses études de jurisprudence. Là comme à Paris et à Annecy, le jeune savoyard brille par sa piété, sa science et sa sagesse : il se prescrit huit heures d'étude par jour ; il en consacre quatre à la jurisprudence et quatre à la théologie. Les livres de son choix sont la Somme de saint Thomas, les écrits de saint Bonaventure et les Controverses de Bellarmin : c'est dans ces ouvrages qu'il puise cette sûreté de doctrine, cette onction, cette dialectique qui ramèneront au catholicisme tant d'hérétiques. A l'étude il joint les exercices de piété, le jeûne et le cilice, qui protègent sa pureté contre les pièges des libertins. Par sa science du droit, il devient l'élève le plus brillant de l'Université, qui lui décerne les titres de docteur en droit civil et en droit canon.

Pendant ses études, un jour qu'il était gravement malade il répondit à M. Déage qui voulait connaitre ses intentions sur ses funérailles : " Mon cher maître, je n'ai qu'une grâce à vous demander, c'est que mon corps soit donné à disséquer aux étudiants en médecine... Ce me sera une grande consolation, en mourant, de penser que, si j'ai été pendant ma vie un serviteur inutile, je serai au moins de quelque utilité après ma mort, en fournissant aux élèves de médecine un sujet, sur lequel ils travailleront sans l'avoir acheté au prix des querelles et des meurtres." A-t-on déjà vu un étudiant en droit pousser plus loin la générosité envers les disciples d'Esculape? Par bonheur, sa santé rétablie lui permit, après une visite à Rome et à Lorette, de revenir en Savoie.

Son père qui l'attendait pour lui donner la Seigneurie de Villagoret, le fit recevoir avocat et voulut lui obtenir la charge de sénateur. François, déjà détaché du monde, songeait à autre chose. Il se rendit chez l'évêque de Génève, Claude Granier, qui résidait à Annecy, et lui fit si bonne impression par sa science théologique et la distinction de ses manières, que le prélat dit à son entourage : " Ce jeune seigneur deviendra un grand personnage, une colonne de l'Église ; il sera mon successeur dans cet évêché." La prédiction se réalisa. Nommé peu de temps après prévôt du Chapitre, ordonné prêtre et fait curé, il succède en 1602 à Claude Granier. Sur le trône épiscopal de Génève, comme ailleurs, François de Sales est l'ami des pauvres et des humbles, l'admiration des grands, si bien que Henri IV, qui eut la faveur de s'entretenir avec lui, déclara : " M. de Genève est le phœnix des prélats ; il réunit tout au plus haut degré, la naissance illustre, la science rare, la piété éminente. Si je n'avais pas été converti, il m'aurait ramené aujourd'hui dans le sein de l'Église." Henri IV, qui s'y connaissait en hommes, avait raison, car l'évêque de Génève n'était pas seulement un homme distingué et savant, mais il avait encore le zèle, le courage, le dévouement, la piété qui font les convertisseurs.

* * *

C'est à juste titre que saint François de Sales est appelé l'apôtre de Chablais. Cette province, que borne au nord le lac Léman, avait été dévastée par les guerres de religion, et venait, grâce à une trève conclue en 1593 entre le duc de Savoie et les hérétiques de Berne et de Génève, d'être ouverte au zèle des missionnaires, lorsque François entreprit avec son cousin Louis de Sales de la convertir au catholicisme. Elle présentait un spectacle lamentable : églises détruites, presbytères abandonnés, croix remplacées par des gibets. Son état moral était pire encore, car sur 70 paroisses, formant un total de 30,000 âmes, à peine 100 catholiques osaient professer leur foi. Les ministres de Calvin, par le meurtre et le pillage, étaient devenus et prétendaient rester les maîtres de la place.

A la requête de son évêque, l'apôtre répondit : " Si vous me jugez capable de cette mission et que vous m'ordonnez de l'entreprendre, je suis prêt à obéir." Les obstacles s'offrirent nombreux. Le premier vint de M. de Boisy, qui, en apprenant la nouvelle, courut chez l'évêque : " J'ai permis, dit-il, à mon fils aîné de se vouer à l'Eglise pour être confesseur, mais je ne puis consentir à ce qu'il soit martyr et que vous l'envoyiez à la boucherie, comme une victime pour être déchirée par les loups." L'évêque, ému, se serait laissé fléchir sans l'énergie de François qui lui dit de tenir ferme. Vainqueur de la résistance de son père, l'apôtre eut à surmonter des obstacles encore plus redoutables. C'est d'abord la crainte et l'apathie de la population, puis la haine des ministres. Furieux de voir ces missionnaires qui cherchent à rétablir le catholicisme, ils les décrient, les traitent de pertubateurs, de séducteurs, de sorciers et de magiciens, défendent tout contact avec eux, ordonnent de les chasser à coups de fouet et permettent de leur ôter la vie. Plusieurs fois on tente de les assassiner. Enfin les notables s'engagent, dans une assemblée, à ne jamais assister à leurs prédications.

Malgré ces obstacles, les deux missionnaires se rendent tous les jours à Thonon pour y prêcher la saine doctrine. Par

prudence, ils doivent passer les nuits dans la forteresse d'Allinges, située à une lieue et demie de la ville. Pendant que Louis parcourt les campagnes, le prévôt concentre ses forces sur la place forte de l'hérésie. Rien ne l'arrête, ni la pluie, ni la neige, ni les gros vents. Le verglas rend-il les chemins impraticables, il met des crampons à ses souliers. Parfois le sang coule de ses talons meurtris et de ses doigts crevassés. Rebuté partout, il doit pour ne pas périr passer une nuit sur un arbre, une autre sous des ruines et une autre dans un four. Ce n'est pas qu'il espère pour le présent un grand succès, car la haine des calvinistes lui est trop connue, mais c'est qu'il croit devoir leur montrer dans le prêtre catholique un homme de courage, de patience, de dévouement. Il veut, à force de bonté et de douceur, faire estimer la religion et ses ministres.

Sept mois de travail n'avaient pas opéré une seule conversion. L'insuccès ne le decourage pas. Confiant en ses prières il se disait : " Les fruits un peu tardifs se conservent mieux que les printaniers ; le meunier ne perd pas son temps quand il martèle sa meule." Comme les protestants ne voulaient pas l'entendre, il résolut de les atteindre en écrivant la défense de la religion sur des feuilles éparses qu'il répandait dans les familles et affichait sur les places publiques. Ces feuilles et son zèle eurent un heureux effet. Un jour qu'il prêchait à Thonon, il eut la consolation de voir quelques hérétiques venus pour l'écouter, malgré les menaces des ministres: ce fut le commencement de la conversion du Chablais. Peu à peu, les auditeurs se font plus nombreux à ses sermons ; on y vient d'abord en cachette, puis ouvertement. Malgré les périls et les tentatives d'assassinat, l'apôtre établit sa demeure à Thonon. Le duc de Savoie permet d'ouvrir au culte catholique l'église de Saint-Hyppolite. Le saint sacrifice, grâce au calme et à la fermeté du missionnaire, est offert, le jour de Noël 1596, pour la première fois depuis soixante ans.

Depuis ce jour, les conversions se multiplient : Thonon, le Chablais, les cantons de Gex et de Gaillard reviennent au catholicisme. Les ministres Viret et la Faye, qui seuls osent se mesurer avec l'Apôtre, sont confondus. Cinq ans de travaux avaient ramené dans l'Église vingt-cinq mille hérétiques.

Pour soutenir cette œuvre immense, et pour maintenir dans la foi les convertis, le missionnaire fonde l'Œuvre de la Sainte-Maison, la Confrérie de Notre Dame de la Passion, installe des curés aux principaux villages, leur assure des revenus et multiplie les Quarante-Heures et les Jubilés. Tel est, en abrégé, le travail accompli dans le Chablais par saint François de Sales.

Son zèle ne se limite point à la conversion des pécheurs et des hérétiques, il s'étend à la réforme des abbayes et à la sanctification des âmes éprises de perfection. C'est à cette charité envers les âmes pieuses, que nous devons la fondation de l'Ordre de la Visitation. Au début du XVIIe siècle, il y avait bien des refuges pour les pécheurs, des cloîtres pour les âmes fortes, mais il n'y avait pas d'asile pour les personnes âgées ou faibles qui désiraient se vouer à Dieu et vivre sous l'obéissance. Pour combler ce vide, l'Évêque de Genève voulut créer une communauté de femmes pieuses, où, à la place des sens, le cœur et l'esprit fissent pénitence. " Puisque le Seigneur, disait-il, est mort pour tous, l'âme de celles qui sont affligées de quelque infirmité ne lui est pas moins chère que l'âme des personnes robustes ou jeunes encore : pourquoi donc leur fermer les portes de la religion et les empêcher de suivre l'attrait de Dieu ?"

Les premières sœurs de cet ordre furent une veuve, madame de Chantal, mademoiselle Bréchard et mademoiselle Faure, fille du Président du Sénat à Chambéry. Elles firent leur noviciat dans une pauvre maison d'Annecy. Pendant ce temps d'épreuve, le pieux Évêque leur inspira l'amour de Dieu, la douceur, le culte de la vie intérieure et de la perfection chrétienne. Le jour de leur profession, le 16 juin 1611, il

leur adressa ces consolantes paroles : " Nous verrons, je l'espère, ces trois petites âmes que la providence de Dieu a semées ici comme en un petit coin de terre, multiplier sans nombre ; la divine Miséricorde les bénira d'une grande postérité et sera glorifiée en elles ". Ses espérances devaient se réaliser, car en moins de soixante ans l'ordre compta cent vingt monastères. Les épreuves toutefois ne manquèrent pas. L'on commence par critiquer la communauté : sous prétexte qu'elle ne pratiquait pas les macérations corporelles, des malins vinrent jusqu'à l'appeler l'Ordre de la Descente de la Croix, comme si les souffrances devaient en être absentes. L'Évêque crut bon, sur les conseils de l'Archevêque de Lyon, de changer la forme de l'Institut. Il avait songé à fonder une congrégation — ce que fera plus tard saint Vincent de Paul — qui permit à ses filles de sortir pour visiter les malades et assister les pauvres, alliant ainsi la vie de Marthe et de Marie ; mais il décréta que la communauté serait érigée en ordre religieux, garderait la clôture et ferait des vœux solennels. D'après la constitution qu'il leur donne, les sœurs feront des exercices de piété nombreux, mais de courte durée, elles se laisseront guider par l'esprit de charité, de douceur, d'humilité et d'obéissance. L'on fera tout par amour, rien par contrainte ; la piété sera aussi aimable que solide ; pas de haires ni de disciplines, mais une soumission constante à la règle.

L'esprit de cette constitution nous révèle l'esprit de saint François de Sales, comme la sollicitude dont il entoura l'ordre naissant nous montre son amour des âmes. A la Visitation comme au Chablais nous avons vu à l'œuvre un apôtre.

* * *

Si saint François de Sales eut un apostolat d'une si rare fécondité auprès des hérétiques, des pécheurs et des âmes pieuses, ce fut, pour une large part, grâce à sa prédication et à ses écrits. Il exposait la vérité avec clarté, la défendait

avec vigueur et savait la faire aimer. A la science de la théologie, de l'Écriture sainte et des Pères, qu'il ne cessa jamais d'étudier, il joignait une profonde connaissance du cœur humain.

A peine est-il reçu prêtre, qu'il se livre à la prédication. Jamais il ne refuse une occasion de répandre la saine doctrine. Sa parole est simple, intelligible à tous, sans vains ornements de style ou de pensée. Il ne songe qu'à la gloire de Dieu et, au salut des âmes. Admirant ces heureuses dispositions: l'Évêque de Génève ne put s'empêcher de dire avec humilité: " Dieu m'a refusé le don de la parole ; mais il m'a donné un fils qui sera ma parole et ma voix." M. de Boisy, heureux des succès de son fils, trouvait cependant qu'il prêchait trop souvent et que son langage était trop simple, pas assez conforme aux goûts de l'époque. Laissons François raconter à son ami, monseigneur de Belley, les impressions de M. de Boisy. " J'avais, dit-il, le meilleur père du monde, mais qui avait passé une grande partie de sa vie à la cour et à la guerre, dont il savait mieux les maximes que celles de la théologie. Pendant que j'étais prévôt, je prêchais en toute occasion, tant à la cathédrale que dans les paroisses, et jusque dans les moindres confréries. Je ne savais ce que c'était que de refuser, tant m'était chère la parole de Notre-Seigneur : donnez à ceux qui vous demandent. Mon bon père, entendant sonner le sermon, demandait qui prêchait ; on lui disait : Qui serait-ce, sinon votre fils ? Un jour, il me prit à part et me dit : Prévôt, tu prêches trop souvent ; j'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit : C'est le Prévôt, le Prévôt. De mon temps, il n'en était pas ainsi, les prédications étaient bien plus rares ; mais aussi quelles prédications ! Dieu le sait : elles étaient doctes, bien étudiées ; on disait des merveilles ; on alléguait plus de latin et de grec en une fois que toi, en dix ; tout le monde en était ravi. Maintenant tu rends cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus de cas, et on n'a plus autant d'estime pour toi."

Par ses exemples et par ses conseils, François de Sales lutta contre le mauvais goût du temps et commença cette réforme de la prédication que reprit plus tard saint Vincent de Paul. Il avait pour principe de donner à toute âme la nourriture spirituelle dont elle avait besoin, soit par des sermons, soit par des entretiens particuliers. On le vit une fois prêcher devant sept personnes : " Je suis redevable, disait-il, à un petit troupeau comme à un grand." Lorsqu'il adressait la parole devant les hérétiques, il cherchait moins à les confondre qu'à les persuader ; il établissait la vraie doctrine sans paraître attaquer de front l'hérésie. Il s'opposait aux longs sermons, et recommandait aux prédicateurs d'être courts : " Croyez-moi, leur disait-il, plus vous direz, moins l'on retiendra. A force de charger la mémoire des auditeurs on la démolit ; on éteint la lampe quand on y met trop d'huile. Quand un discours est trop long, la fin fait oublier le milieu, et le milieu le commencement."

Quoiqu'il ait prêché toute sa vie et ait prononcé plus de 4,000 sermons, il nous en reste seulement un petit nombre. Le texte en est chargé de citations d'Écriture sainte et des Pères de l'Église. La langue est imagée, le tour est insinuant, souvent plein d'onction et de chaleur.

Sentant que sa parole n'était pas entendue des hérétiques, le Missionnaire du Chablais, nous l'avons vu, avait écrit sur des feuilles éparses, la défense de l'Église catholique. Ces feuilles, réunies, formèrent le livre des *Controverses*, le premier ouvrage écrit par saint François de Sales. Il se divise en quatre parties : la première démontre que seule l'Église catholique a reçu pour mission d'instruire les peuples ; la seconde traite des règles de notre foi; la troisième des sacrements ; la quatrième, du purgatoire et des prières pour les morts. Ce livre de combat, qui facilita la conversion du Chablais, est une défense habile de l'Église, mais, composé au milieu des courses apostoliques, il n'a pas la force ni la valeur littéraire de l'ouvrage célèbre qu'écrira plus tard Bossuet sur les Variations protestantes.

Comme le livre des *Controverse* avait été formé de feuilles éparses, ainsi *l'Introduction à la Vie dévote* fut composée de lettres, écrites à une grande dame, sans plan général, pour la diriger dans la voie de la perfection. Madame de Chamoisy, après avoir entendu un sermon de l'homme de Dieu, résolut de mener une vie meilleure, et le conjura de l'aider. Le Saint la dirigea par correspondance durant deux ans. Un jour, elle réunit ces écrits et les montra au Père Forrier, un jésuite, qui, plein d'admiration, pria l'Évêque de les faire imprimer. Henri IV lui-même l'invita à composer un ouvrage qui mit la religion en honneur, sans la présenter ni comme vaine, ni comme farouche. C'est qu'alors deux erreurs funestes partageaient la cour : les uns présentaient la piété sous des aspects si sévères, si effrayants qu'elle ne paraissait possible que dans les cloîtres ; les autres l'accommodaient à leurs passions, la rendaient mondaine au point de la défigurer. François de Sales sut éviter les deux écueils ; il présenta la dévotion sous son vrai jour, sans rigorisme comme sans faiblesse, " telle, dit Bossuet, que le religieux le plus austère ou le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut au moins lui refuser son estime." La première édition parut en 1608, et produisit un effet merveilleux : tous voulaient ce " livret " et y trouvaient le remède qu'ils cherchaient. "Le livre, dit Sainte-Beuve, fit une révolution heureuse : il réconcilia la dévotion avec le monde, la piété avec la politesse."

Inutile d'exposer ici la doctrine de l'auteur, le livre, réédité cent fois, est à la portée de tous ; qu'il suffise d'en citer deux extraits. Le premier distingue la fausse de la vraie dévotion.

" Un peintre nommé Aurélius peignait dans ses tableaux les personnes pour lesquelles il avait de l'estime : c'est ainsi que chacun se peint la dévotion selon sa passion ou sa fantaisie. Celui qui s'est attaché à la pratique du jeûne se croit dévot, parce qu'il jeûne souvent, bien qu'il nourrisse dans son cœur une rancune secrète ; celui-là tient toujours

sa bourse ouverte aux pauvres, mais il a le cœur toujours fermé à l'amour de son prochain. Toutes ces personnes passent pour fort dévotes et ne le sont nullement... Comme il appartient à la charité de faire observer tous les commandements de Dieu, il appartient à la dévotion de nous les faire observer avec toute la diligence et toute la ferveur possible."

Dans la quatrième partie, chapitre XXV, il est question de la bienséance des habits. "Soyez propre, Philothée, et qu'il n'y ait rien sur vous de déchiré et de mal arrangé. C'est mépriser ceux avec qui on est, que de porter des habits qui peuvent leur donner du dégoût. Je voudrais qu'un homme dévot et une femme dévote fussent toujours les mieux habillés de la compagnie, mais les moins pompeux et les moins affectés. Saint Louis décide tout d'un seul mot, quand il dit que l'on doit s'habiller selon son état, de sorte que les personnes sages et les gens de bien ne puissent pas dire qu'on en fait trop, et ces jeunes gens que l'on n'en fait pas assez."

De toutes les pages de *l'Introduction à la Vie dévote*, il se dégage une impression de force et de douceur; il s'exhale un parfum exquis, qui remplit l'âme de joie et de sérénité. Qui pourra jamais dire tout le bien accompli par ce petit livre qu'on ne lira jamais assez ?

L'on peut faire le même éloge d'un autre livre qui parut huit ans après, sous le titre de *Traité de l'amour de Dieu*. Ce chef-d'œuvre de la vie ascétique était le fruit de vingt ans de méditations et d'études. Saint François y mit le meilleur de son esprit et de son cœur. Jamais les règles de la vie spirituelle n'avaient été exposées avec autant de science, de profondeur et de clarté. L'ouvrage se divise en 12 livres : le premier démontre que l'amour de Dieu ne peut exister dans une âme qu'à la condition d'y dominer tout autre amour ; trois autres racontent l'histoire de l'amour divin ; les cinq suivants expliquent la pratique de cet amour et les trois derniers en étudient le commandement. Il n'est pas pour les directeurs d'âmes de guide plus sûr ni plus attachant. A la science s'allie le style le plus gracieux et le plus pittoresque.

Par sa plume comme par sa parole, saint François a " enseigné les nations ". Aussi Pie IX l'a-t-il proclamé Docteur de l'Église. Auprès des hérétiques — qu'il a convertis avec ses aides, au nombre de 72,000 — auprès des pécheurs, auprès des enfants, auprès des âmes pieuses, il avait une puissance extraordinaire ; et si nous en cherchons la cause, le pape Alexandre VIII nous l'indique : " C'était un don du ciel mérité par la parfaite pureté et sainteté de son cœur ".

*
* *

La nature et la grâce firent de François de Sales la merveille de son siècle et un des saints les plus aimables de l'Église. Par ses qualités naturelles et surnaturelles, il a été une image vivante de Notre-Seigneur. C'est le témoignage de sainte Jeanne de Chantal, qui le connut plus que tout autre ; c'était aussi le sentiment de François Favre, son valet de chambre, qui tenait à conserver ses vieux habits, ses chapeaux et ses chaussures, et qui répondait aux curieux : " Je prévois qu'un jour tout cela sera des reliques et quoiqu'on les ménage, il n'y en aura pas assez pour tous ceux qui seront empressés d'en avoir ".

Il avait reçu de la nature un extérieur agréable, un ensemble de qualités de l'esprit et du cœur qui le faisaient aimer. " Toute sa composition extérieure, dit un témoin, était si belle et si charmante, sa contenance si grave et si douce, que mes yeux ne pouvaient se rassasier de le voir ". Ajoutez à ces charmes du dehors, un jugement admirable, un rare bon sens, une imagination vive, le sens de l'ordre, qui ne néglige rien, un caractère bon et ferme, un cœur tendre et affectueux, et vous aurez une idée des vertus naturelles du saint Évêque de Genève. Affable, complaisant, gai, il avait le génie de la conversation et savait la rendre aimable et instructive. Enfin sa science était profonde et étendue ; il connaissait les auteurs grecs et latins et écrivait la langue française mieux que personne de son temps.

Toutes ces qualités, quelque brillantes qu'elles soient, ne produiraient pas la sainteté, mais unies à elle par la grâce divine, elles en deviennent les puissants auxiliaires. François de Sales comprit de bonne heure que pour faire du bien il fallait être un saint ; il résolut de l'être. A la légèreté de l'esprit et aux tendances du cœur, qui sont les deux grands obstacles de la perfection, il oppose la réflexion et le recueillement qui fixent l'esprit et unissent l'âme à Dieu. Avec quelle constance il se livre à l'oraison ! Une heure le matin et le soir ne lui suffit pas, il lui consacre tous les moments du jour qu'il peut dérober aux affaires et même une partie de ses nuits. L'exercice de la présence de Dieu le dérobe à la dissipation : " Dieu n'est-il pas partout, disait-il en souriant, et n'y faut-il pas penser sans cesse ? " A sainte Chantal, qui lui demande un jour s'il est longtemps sans penser à Dieu il répond : " Quelquefois presque un quart d'heure." La prière et la retraite sont un autre moyen, " de rasseoir son âme tempêtée par les affaires " ; avec quelle ferveur il s'y livre !

Telle fut pour ainsi dire la source de sa sainteté et de ses hautes vertus. Sa foi était vive : " Je sens en moi, disait-il un jour, de si vifs transports d'amour pour la foi, que toute ma vie, j'ai désiré mourir pour elle ". Il exerçait à ramener à la foi les âmes égarées, à raffermir et à consoler celles qui étaient chancelantes ou abattues. Si ferme était sa confiance en Dieu qu'il se reposait en elle au milieu de tous ses périls, et ne craignait aucune tempête. " Ayez confiance, répétait-il, tant que saint Pierre a confiance, la tempête ne peut le faire enfoncer ; dès qu'il craint, il enfonce." Que dire de son amour de Dieu ! Toutes ses actions étaient inspirées par l'amour le plus pur. Pour exciter les cœurs à aimer, il ne cessait de dire que " c'est l'amour qui donne le prix à toutes nos œuvres ". Sa volonté était intimement unie à la volonté de Dieu. " Qu'aimez-vous mieux, lui demandait-on un jour, une bonne santé ou une vie de paralytique ? — Je ne veux ni l'une ni l'autre, répondait-il, que le bon plaisir du Créateur. Si Dieu ne veut pas que je le serve en prêchant, mais en souffrant, que sa

volonté soit faite." Quelle dévotion il avait envers l'Eucharistie, la sainte Vierge, saint Joseph, les saints Anges et la Croix, " le vrai livre du chrétien " !

L'amour de Dieu engendre l'amour du prochain : aussi quelle charité, quelle douceur, quel zèle et quelle prudence en saint François de Sales ! " Il faut tout faire pour le prochain, hormis se damner " était pour lui un principe. Non seulement il partageait avec les pauvres ses propres habits, mais il supportait avec patience les défauts du prochain : " la pierre de touche de la charité ". On lui reprochait un jour d'écouter, sans parler, les récits interminables de certaines femmes. " Elles ont plus besoin d'oreilles pour les entendre que d'une langue pour leur parler. Elles en disent assez pour elles et pour moi ", répondit-il. Il se plaisait à recevoir les pauvres pour les instruire, à visiter les prisons et les hopîtaux pour y consoler les malheureux. Tous admiraient sa douceur. Cette vertu, qui fait le caractère distinctif de saint François de Sales, était chez lui d'autant plus méritoire qu'il avait un tempérament sanguin, vif et colère. C'est à force d'examens, de vigilance et de victoires sur lui-même, " à force, disait-il, de prendre sa colère au collet pour la fouler aux pieds ", qu'il maîtrisa son humeur au point de passer pour le plus doux des hommes. Son zèle pour le salut des âmes n'eut d'égal qus sa prudence. Rien ne l'arrêtait dans ses courses, à la recherche des brebis égarées. Et pourtant il ne faisait rien à la légère. Il ne craignait pas de réfléchir et de consulter avant d'agir. De là ce tact si parfait dans l'administration de son diocèse, dans la conduite des affaires et la direction des âmes. Il voulait une piété aimable, charitable, en rapport avec les devoirs d'état et il en était le modèle achevé.

Ces vertus sociales étaient accompagnées d'autres vertus cachées qui sont à la base de la perfection chrétienne : la modestie, l'humilité, la pénitence. Au témoignage de sainte Chantal, son maintien, ses paroles, ses actes, tout en lui respirait la pureté. Il avoua d'ailleurs, un jour, avoir conservé dans toute sa fraîcheur la fleur de sa virginité. Telle était son

humilité, que loin de rechercher les louanges, il désirait paraître vil et abject tel qu'il se croyait être, et ne cherchait que l'oubli de lui-même. Aussi mortifié dans son corps que dans son esprit, il répétait souvent : " Souffrir est presque le seul bien que nous puissions faire en ce monde. Une once de souffrance vaut mieux qu'une livre d'action. La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté ". Sa vie était un jeûne continuel. Un jour on lui apporte par mégarde un œuf tout pourri ; il le mange sans rien dire, et à ceux qui s'affligent de la chose, il répond: "Nous en avons si souvent mangé de bons, pourquoi n'en mangerions-nous pas de mauvais, si Dieu permet qu'ils nous soient présentés ? " Il savait encore faire souffrir son esprit en lui interdisant les pensées inutiles, en lui apprenant à ne pas faire sa volonté, mais à obéir.

Une vie si bien remplie et des vertus si éminentes lui attirèrent la vénération des fidèles et l'estime des hérétiques eux-mêmes. Les nombreux miracles qui suivirent sa mort, les prières des évêques, des prêtres et des fidèles, obtinrent du pape Alexandre VII, qu'il fût beatifié, peu d'années après son décès, en 1662, et proclamé saint, le 19 avril 1665. Le souvenir d'un si grand saint, à l'occasion de son troisième centenaire, vaut la peine d'être rappelé.

Maurice LALIBERTÉ, *ptre.*

POÈMES ÉPARS

VILLAGE NATAL

Quand tu retournes au village,
Où tous tes ancêtres sont nés,
Ne revois pas d'un œil volage
Ces endroits presqu'abandonnés.

La vieille maison, décrépite,
Pour toi prend un air de printemps,
Et ton pauvre vieux cœur palpite
Des vrais bonheurs de l'ancien temps.

Chacun des pas que vers la porte
Tu fais pour atteindre le seuil,
A la vieille demeure apporte
Un peu de gaieté dans son deuil...

Dans la maison de ton enfance
Tu ne pourrais pas sans remords,
Tu ne pourrais pas sans offense
Ne pas te souvenir des morts.

Que de silence et de mystère !
Voici la porte aux gonds noircis,
Voici la table héréditaire
Où tous les tiens se sont assis.

Dans la chambre modeste et sombre,
Voici la couchette de bois,
Où la nuit étendit son ombre
Sur eux, pour la dernière fois.

Des cheveux blancs ornant sa tempe
Ta mère dans ce coin, sans bruit,
Reprisait le soir, sous la lampe,
Et cousait bien tard dans la nuit.

A l'heure où tout bruit, toute flamme
Venaient s'éteindre à l'horizon,
Ta mère, ange aux traits d'une femme,
Veillait sur toute la maison...

Quand tu retournes au village,
Où tous tes ancêtres sont nés,
Ne revois pas d'un œil volage
Ces endroits presqu'abandonnés :

Évoque dans ton allégresse
La figure des disparus,
Et reconnais avec tendresse
L'ombre de ceux qui ne sont plus !...

UNE HUMBLE MAISONNETTE.

Le bonheur ne veut pas d'un brillant étalage,
D'un luxe épanoui sous des charmes divers.
Il ne veut que la paix à l'ombre d'un village,
Une humble maisonnette au sein des arbres verts.

Il ne lui faut qu'un peu de mousse, d'herbe tendre,
Qu'un vol d'oiseau rayant le nuage argenté.
Il ne lui faut qu'un soir bien pur laissant entendre
Le pas des bœufs qui vont avec sérénité...

Le bonheur n'est pas fait de bruits et de paroles,
Mais du silence qui vit dans un cœur craintif.
Il est dans le parfum des sauvages corolles
Qui s'ouvrent dans le soir odorant et plaintif.

Aussi quand nous serons un peu vaincus par l'âge,
Tremblants comme une feuille en proie aux durs hivers
Nous aurons, si tu veux, à l'ombre d'un village,
Une humble maisonnette au sein des arbres verts.

Nous vivrons loin de tous, loin du monde si fourbe,
Loin du monde méchant qui ne nous comprend pas.
Notre chemin sera frais et vert. Une courbe
Du passant indiscret détournera les pas.

La route ira fuyant sous d'épaisses ramures
Teintes de sang et d'or par le couchant vermeil,
Et le jour, ruisselant de feux et de murmures,
Mettra sur notre toit des bouquets de soleil...

Ah ! que cette existence à deux nous sera douce !
Que vite s'enfuiront nos veilles et nos jours,
Semblables au ruisseau qui coule sous la mousse,
Qui ne change jamais et gazouille toujours !..

Et ceux qui veulent voir où le bonheur se gîte,
Où sont les nids humains à l'abri des revers,
Chercheront, loin des lieux où le monde s'agite,
Une humble maisonnette au sein des arbres verts!...

Blanche LAMONTAGNE-BEAUREGARD

TROIS POÈMES

I

PRIÈRE

Seigneur, je te bénis pour la lumière ardente
Que chaque aube apporte aux cieux émerveillés ;

Pour le bienfait de l'ombre épaisse et reposante
Qui verse sa fraîcheur à nos fronts ennuyés.

Je te bénis, Seigneur, pour la voûte étoilée
Dont chaque astre est un monde affirmant ta grandeur ;

Pour le sable des mers, richesse inviolée
Que l'ombre du flot bleu cache en sa profondeur.

Seigneur, je te bénis pour la terre féconde
Qui nourrit le grand chêne et la fleur des buissons ;

Pour l'océan superbe et pour la mer profonde
Dont l'écho porte aux cieux les sublimes chansons.

Je te bénis, Seigneur, pour l'aquilon sauvage
Qui chasse le brouillard et rend le ciel plus pur ;

Pour le souffle léger qui berce le feuillage,
Où se blottit l'oiseau, ivre d'air et d'azur.

Seigneur, je te bénis pour la force et l'audace
De l'aigle qui fend l'air et voile le soleil ;

Pour l'humble papillon qui voltige avec grâce
Et vient calmer sa soif au calice vermeil.

Je te bénis, Seigneur, pour toute la nature
Qui célèbre ton nom, ta gloire et ta beauté ;

Je te bénis encor pour chaque créature
Dont l'âme est un rayon de ta divinité.

Seigneur, je te bénis pour le don de la vie,
Mais je veux te bénir surtout pour ce bienfait

Qui se nomme la mort, la grande et douce amie,
Qui termine l'épreuve et nous donne la Paix...

II

L'HEURE PRÉCIEUSE

L'heure que je préfère est cette heure indécise
Qui succède au couchant alors que l'ombre grise
Lutte avec la lumière et que l'on ne sait pas
Si c'est encor le jour ou si la nuit est là...

La fièvre du travail baisse avec la lumière
Et pendant que le jour referme sa paupière
La nature alanguie apaise sa clameur
Et, dans l'ombre, la paix descend avec lenteur.

La terre songe et l'eau, entre ses rives vagues,
Rêve aux ors du soleil engouffrés dans ses vagues.
La cîme des forêts oscille lentement
Et s'offre au long baiser de l'ombre qui descend.

C'est le moment béni où l'âme libérée
Des soucis trop nombreux qu'apporte la journée,
Se livre tout entière au charme bienfaisant
D'un rêve prolongé berceur et caressant.

Dans le calme serein l'esprit ouvre ses ailes,
S'élance, monte et plane aux sphères immortelles
Oubliant de la vie, un instant la laideur,
Appelant l'infini dans le jour qui se meurt.

III

LA NUIT

La-bas, le jour décline à l'horizon vermeil,
Le silence grandit et l'ombre tend ses voiles.
C'est la nuit qui s'annonce et, narguant le soleil,
Le front du firmament est parsemé d'étoiles.

Tout est calme dans l'air et le grand bois muet
Offre ses bras chargés de feuilles odorantes.
A la lune d'argent qu'il adore en secret
Et qu'il voudrait saisir de ses branches puissantes.

La tête sous son aile et rêvant à l'azur
L'oiselet fatigué dans l'ombre se repose.
La fleur courbe sa tige et son calice pur
Sur l'herbe en se fermant tout doucement se pose.

Dans les champs généreux le travail a cessé,
Les outils noirs et lourds s'endorment sur la terre.
L'homme dans le repos détend son corps lassé
Et sa maison s'emplit d'une paix salutaire.

Et la nuit satisfaite en ce calme béni,
S'écoule lentement imposante et sereine,
Pendant que les yeux d'or du firmament ravi
La regarde passer comme une souveraine.

Heure exquise, sublime et vraiment précieuse
Où l'on devient meilleur, où l'âme généreuse
Efface en un instant, par un heureux retour,
Tous les égarements et les oublis du jour,

Je voudrais m'envoler aux sphères éternelles
Quand tu descends vers nous sur tes étranges ailes
Faites d'ombre qui vient et de jour qui s'enfuit,
Crépuscule divin, précurseur de la nuit !...

MILLICENT

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

LES PREMIERS PRINCIPES DE LA T. S. F.

L'histoire des sciences offre peu d'exemples de progrès aussi rapides et aussi merveilleux que ceux de la télégraphie et de la téléphonie sans fil, de la T. S. F., comme on les appelle communément. Il semblait que rien ne pouvait être comparé au développement de l'automobilisme, de l'aviation et du cinéma ; il n'en est plus de même aujourd'hui, et la T. S. F., au train où vont les choses, se placera bientôt au premier rang parmi les applications de la science.

Sans parler des très nombreuses stations réceptrices des simples amateurs, les postes transmetteurs de télégraphie sans fil de grande puissance se multiplient partout dans tous les pays ; leurs ondes invisibles et mystérieuses encerclent notre planète, et, pénétrant aux endroits de la terre privés jusqu'alors de toute relation avec le reste du monde, assurent des communications constantes entre les continents, entre les métropoles et leurs colonies, entre les transatlantiques et les postes côtiers, bref rendent à la diplomatie, à la finance, au commerce, aux armées, des services dont l'importance n'échappe à personne.

Si l'on s'étonne à bon droit de la transmission à longue distance des signaux télégraphiques compris des seuls initiés, que dire de la téléphonie sans fil ? Les progrès accomplis depuis quelques années, surtout chez nos voisins des États-Unis, tiennent du prodige. Une nouvelle technique a surgi comme par enchantement, de nombreuses manufactures et usines, et qui ne peuvent suffire aux demandes, ont placé sur le marché des appareils nouveaux, de toutes formes et de toutes marques ; plusieurs centaines de stations transmettrices, entendues par plus d'un million d'auditeurs, lancent

dans l'espace, j'allais dire *broadcastent*, suivant le mot créé pour la circonstance, les programmes les plus variés, véritables concerts où les conférences et les discours alternent avec le chant et la musique... Il y en a vraiment pour tous les goûts, même les plus modestes et les moins raffinés ; les contes pour enfants succèdent aux dissertations sur les opérations financières, les sujets scientifiques coudoient les quotations de la Bourse et les fluctuations du marché monétaire, le banjo est sur le même pied que le violon ou la harpe, le jazz et l'ignoble *Fox trot* se faufilent entre une symphonie de Haydn et un concerto de Mendelssohn...

Les grandes compagnies électriques, les grands journaux, les grands hôtels ont leurs stations de *radio* dûment enregistrées et en font des agents de publicité intense, à un degré que seule l'imagination américaine a pu rendre possible.

Les ondes de ces stations se croisent, se mêlent, se gênent à dessein, en attendant qu'une loi nouvelle, actuellement à l'étude au Sénat américain, vienne mettre un peu d'ordre dans ce chaos.

Les beaux jours du gramophone sont peut-être sur leur déclin... l'astre du *radio* s'est levé à l'horizon et monte rapidement vers le zénith !

Mais, disons-le tout de suite, ce qui provoque surtout l'admiration et l'étonnement du public, ce qui éveille en lui un sentiment de la plus intense curiosité, ce n'est pas le développement extraordinairement rapide de la téléphonie sans fil, avec toutes ses conséquenses logiques, création d'une industrie nouvelle et très prospère, nouveau mode de réclame pour les compagnies et les journaux, l'engouement d'une multitude d'amateurs jusqu'alors indifférents aux phénomènes électriques, ni même le fait de constater qu'un nouvel élément de jouissance et de distraction s'est implanté dans la vie domestique et sociale ; de nos jours, le public s'habitue vite aux nouveautés, et, depuis vingt-cinq à trente ans, il en a vu bien d'autres. Il comprend, du reste, que le monde scientifique et industriel est merveilleusement préparé pour

répondre efficacement aux exigences des chercheurs. Une idée nouvelle est-elle lancée, une découverte est-elle annoncée, qu'une nuée de travailleurs, avec l'outillage perfectionné des laboratoires et des usines modernes, se met aussitôt à l'œuvre; le nouveau phénomène est étudié, analysé à fond, examiné sur toutes ses faces, et il en résulte toujours des développements inattendus, des découvertes importantes et fécondes en applications pratiques.

Ce qui étonne le public, c'est le voile mystérieux qui cache à son esprit le mécanisme de la communication à distance par téléphone sans fil et il se demande : Comment cela peut-il se faire ? Comment les vibrations des instruments de musique, avec leurs timbres variés et compliqués, comment la voix humaine avec toutes ses nuances délicates, peuvent-elles être transportées à des milliers de milles de distance, sans aucun intermédiaire visible, " sur les ailes du rêve ", pourrait-on dire ?

Ce n'est pas notre intention, dans cet humble travail, d'analyser par le menu tous les phénomènes électriques et acoustiques que la T. S. F. met en jeu. L'étude détaillée de cette passionnante question, qui nous ferait pénétrer dans tous les secrets de ce nouveau mode de transmission de la pensée et de la parole humaines, supposerait chez le lecteur une connaissance approfondie de l'électricité, des notions plus qu'élémentaires de self-induction, de capacité, de potentiel, de transformation de l'énergie électrique, c'est-à-dire que l'explication complète de la T. S. F. ne serait donnée que dans le dernier chapitre d'un cours complet d'électrotechnique.

Ce n'est pas ce que les lecteurs du *Canada français* attendent de nous. D'ailleurs, ceux qui sont suffisamment préparés aux études de ce genre peuvent facilement avoir recours aux traités spéciaux et aux nombreux articles de revues publiés ici et là; ils y trouveront tout ce dont ils ont besoin.

Nous voulons tout simplement satisfaire la légitime curiosité du public amateur, de la façon la plus élémentaire

possible, en insistant seulement sur le mode de transmission à distance des ondes électriques, et expliquer, du mieux que nous pourrons, " comment cela peut se faire ". Notre but sera d'exposer, ce qui justifie le titre de notre causerie, " les premiers principes de la T. S. F."

*
* *

Nous surprendrons peut-être quelques-uns de nos lecteurs en leur rappelant que la *télégraphie* sans fil, entendue dans le sens large de communication à distance sans intermédiaire visible, a été le premier mode de communication en usage parmi les hommes: elle est vieille comme le monde, puisqu'on s'est toujours servi du son et de la lumière comme seuls moyens de relations entre individus. Le sacristain qui met en branle la cloche d'une église et qui lance dans l'espace des ondes sonores pour appeler les fidèles au service divin, fait sans le savoir de la télégraphie sans fil; il en est de même de l'opérateur qui, sur un navire de guerre, envoie, sous forme de signaux lumineux variables, les ordres de l'amiral aux autres unités de l'escadre. Sans vouloir enlever à la T. S. F. cette auréole mystérieuse qui lui donne un charme particulier, l'on peut dire que tout mystère disparaît lorsqu'on a bien compris le mécanisme des ondes électriques, lorsqu'on s'est bien rendu compte qu'elles ne diffèrent des ondes lumineuses que par des particularités accidentelles. C'est ce que nous allons nous efforcer de mettre en lumière.

Nous parlons d'ondes électriques, d'ondes lumineuses : ce terme est emprunté aux *vagues* de la mer, aux *ondes* liquides, avec lesquelles les premières ont une grande analogie.

Laissons tomber une pierre sur la surface horizontale d'une eau tranquille : une dépression se forme au point frappé, et l'ébranlement de l'eau causé par le choc de la pierre se propage dans toutes les directions sous forme d'un sillon circulaire dont le diamètre augmente de plus en plus, Comme l'eau

reprend son équilibre après le choc, l'on voit apparaître une crête, une ride également circulaire, une véritable vague ou *onde* qui suit le sillon et se déplace à la surface de l'eau. Si, au lieu d'un seul choc, on en suppose toute une série se succédant après les mêmes intervalles de temps, la surface de l'eau sera bientôt couverte de sillons et de crêtes qui transportent au loin le mouvement initial, et dont les distances, d'onde à onde, dépendent de la rapidité des chocs : c'est cette distance qu'on appelle la *longueur d'onde*, élément essentiel de tout mouvement vibratoire.

Il est important de remarquer que ce sont les ondes seules qui se propagent que les molécules liquides n'ont aucun mouvement latéral de translation ; elles s'élèvent et s'abaissent alternativement, et des corps flottants, rencontrés par les vagues, n'exécutent que de légers mouvements verticaux. Tel est le cas du navire à voile, surpris par le calme plat, qui se balance sur place pendant des jours entiers sans se déplacer sensiblement dans le sens horizontal, lorsque les vagues formées au loin viennent le rencontrer ; tel est aussi le cas du baigneur que les ondulations successives de la mer soulèvent avec une régularité rythmique, mais laissent toujours au même point de la plage ; au moyen âge, on résumait ce curieux phénomène par cette formule qui ne manque pas d'originalité : *non materia ipsa, sed forma materiæ progreditur*.

Faisons un pas de plus et étudions sommairement la propagation du son dans l'air ; ici, comme dans le cas des ondes liquides, le mouvement vibratoire se transmet de proche en proche, non pas seulement dans un seul plan horizontal, mais dans toutes les directions. Les ondes liquides étaient circulaires, les ondes sonores sont *sphériques*.

Pour qu'un mouvement vibratoire se propage dans l'espace, il faut un *milieu* élastique susceptible de vibrer lui-même et de transmettre un ébranlement produit en un point quelconque de sa masse.

Le milieu ordinaire de la transmission du son est l'air atmosphérique ; comme on le prouve dans les cours de Physique, le son ne se propage pas dans le vide, et c'est par une suite de compressions et de dilatations des tranches d'air, causées par les vibrations très rapides des corps sonores, que le son est perçu par l'organe de l'ouïe, *sans aucun intermédiaire visible.* Comme dans le cas des ondes liquides, il n'y a pas entraînement de matière, l'air ne se déplace pas, n'est pas projeté par le corps vibrant ; ce dernier comprime et dilate une certaine masse limitée d'air, laquelle réagit sur les tranches voisines, de telle sorte que les *modifications* de pression engendrées par les oscillations du corps sonore se propagent au loin sous forme d'ondes sphériques alternativement comprimées et dilatées.

Si l'air était un gaz coloré visible, la transmission du son ne serait un mystère pour personne. Si l'on suppose une cloche qui émet un son intense pouvant être entendu à une grande distance, on verrait tout autour du centre d'ébranlement sonore se former des ondes sphériques de diamètres de plus en plus grands et se déplaçant dans l'espace avec une vitesse de 1,118 pieds par seconde ; sur la ligne droite qui joint la cloche à l'oreille d'un observateur, on verrait les particules se rapprocher vivement quand il passe une *onde condensée*, puis s'éloigner aussi rapidement quand il passe une *onde dilatée*, et cela avec la même vitesse que les oscillations de la cloche. Tout le monde alors comprendrait comment les vibrations des corps sonores, bruits les plus variés, sons des instruments de musique, chant et parole articulée, peuvent agir à distance sur l'oreille, et provoquer, apparemment sans intermédiaire, j'allais dire sans fil, le phénomène de l'audition.

Tout comme le son, la lumière est également un phénomène vibratoire et se propage dans l'espace d'une manière tout à fait analogue, c'est-à-dire sous forme d'ondulations, avec cette différence que la vitesse de transmission est incomparablement plus grande et que le milieu qui transporte

les ondes n'est plus l'air, puisque la lumière du soleil et des étoiles nous arrivent après avoir traversé le *vide* des espaces célestes.

Quel est donc ce milieu et quelles en sont les propriétés ?

Sans entrer dans certains détails qui ne peuvent trouver place ici, disons seulement que la lumière, dans l'opinion des physiciens d'aujourd'hui, sauf peut-être Einstein et ses disciples, est le résultat de vibrations extrêmement rapides des corps lumineux, ce qui exige un milieu susceptible de transmettre au loin, au moyen d'ondes analogues aux ondes liquides et sonores, le mouvement vibratoire du corps lumineux lui-même. C'est ce milieu hypothétique, impondérable en même temps que très élastique, qui remplit tout l'univers, les espaces planétaires comme les interstices des molécules et des atomes des corps, que l'on appelle l'*éther*, dont l'existence et le mode d'action ont été démontrés par *Augustin Fresnel*, le fondateur de l'optique moderne.

Si donc la lumière du soleil ou des étoiles parvient jusqu'à notre œil, c'est que les vibrations de ces astres ont ébranlé l'éther et que ce dernier, au moyen d'ondes analogues à celles des liquides et du son, a communiqué de proche en proche dans sa propre masse la perturbation vibratoire initiale.

L'analogie avec le son est saisissante, sans conclure toutefois à l'identité du mode de transmission; il y a, en effet, des différences importantes qu'il faut signaler.

Le son se propage par une suite de compressions et de dilatations de l'air, les vibrations de celui-ci sont *longitudinales*, c'est-à-dire se font dans la direction même des rayons, la vitesse de propagation ne dépasse pas 1,118 pieds par seconde, et le nombre maximum de vibrations, pour l'extrême limite des sons perceptibles à l'oreille, est évalué à 38,000 par seconde.

Les vibrations lumineuses de l'éther, par contre, sont *transversales*, la vitesse de propagation, de beaucoup plus grande que celle du son, est de 300,000 kilomètres par seconde (environ 62,000 lieues) et le nombre de vibrations

se compte par *trillions ;* la longueur d'onde, par suite, ce qui correspond à la distance de deux ondes sonores condensées consécutives ou de deux vagues qui se suivent pour les liquides, est extrêmement petite : elle n'est que d'un *demi-micron* (millième de millimètre) pour la lumière jaune.

*
* *

Des ondes lumineuses aux ondes électriques il n'y a qu'un pas. Y a-t-il relation, analogie, similitude entre la lumière et l'électricité et peut-on faire entrer ce dernier mode de manifestation de l'énergie dans la catégorie des phénomènes vibratoires ? Ce pas, le génie de Maxwell l'a franchi, vingt-cinq ans avant toute confirmation expérimentale et d'après des considérations purement théoriques.

Pour Maxwell, une onde lumineuse serait le résultat de courants alternatifs de très haute fréquence, changeant de sens un quatrillion de fois par seconde, et qui se propagent dans les diélectriques (isolants), l'air ou le vide interplanétaire. La propagation dans l'espace s'expliquerait par l'énorme induction dont les courants à alternances très élevées sont le siège. Cette manière d'envisager la nature de la lumière est connue dans la science sous le nom de *théorie électro-magnétique de la lumière ;* elle suppose une étroite relation entre cette dernière et l'électricité, elle suppose également l'identité du milieu de transmission, l'éther de Fresnel, dont les vibrations, comme pour la lumière, seraient transversales.

Les courants de déplacement de Maxwell ne pouvaient être mis en évidence par les courants alternatifs ordinaires, parce que leur fréquence est beaucoup trop basse. Il fallut attendre qu'un chercheur put trouver le moyen d'obtenir des vibrations électriques extrêmement rapides, comparables à celles de la lumière. C'est ce que Hertz a réalisé avec l'excitateur qui porte son nom, et l'on sait maintenant que " tout circuit présentant de la self-induction et de la capa-

cité, et excité par un moyen approprié, est le siège d'oscillations électriques " ; c'est donc un centre de vibrations, analogue à un corps lumineux, et qui produit dans l'éther des *ondes hertziennes* propageant dans l'espace, avec la même vitesse que la lumière, l'ébranlement initial.

Hertz, au moyen d'expériences restées célèbres, a démontré l'identité presque absolue entre les ondes lumineuses et les ondes électriques, et il a réussi à imiter tous les phénomènes de l'optique. Comme les ondes lumineuses, les ondes électriques se réfléchissent, se réfractent, se polarisent, subissent l'interférence et reproduisent le phénomène des battements. Plus que cela, les vibrations électriques se propagent, dans l'espace et le long des fils, avec la même vitesse, 300,000 kilomètres par seconde, que la lumière.

Nous venons de dire qu'il y a identité *presque absolue* entre les deux espèces d'ondes : il faut, en effet, signaler une différence accidentelle, et celle-ci réside dans la longueur d'onde. Les ondes lumineuses rouges, les plus longues que l'œil puisse percevoir, n'ont que six dix-millièmes de millimètre de longueur, ce qui correspond à 450 trillions de vibrations par seconde; les plus courtes longueurs d'ondes électriques, obtenues par le professeur Bose, sont de 6 millimètres, et le nombre de vibrations atteint 50 billions par seconde. Pour impressionner la rétine et les rendre visible à l'œil, il suffirait de vibrations 10,000 fois plus rapides. Dans la pratique de la radiotéléphonie et de la radiotélégraphie, les longueurs d'ondes employées varient de 300 à 400 mètres environ, dans le premier cas, et de 600 à 25,000 mètres, pour le second.

Entre la lumière et l'électricité, il n'y a plus donc qu'une différence de longueur d'onde ! Une simple variation de cette dernière nous ferait passer de l'une à l'autre, comme l'on passe de la même manière du *rouge* au *vert*, dans le spectre solaire, ou du *sol* à l'*ut*, dans la gamme sonore ; les propriétés essentielles restent les mêmes !

Une conclusion importante s'impose, qui contient en germe *les premiers principes de la T. S. F.* : c'est que les communications par ondes électriques doivent être *possibles* au même degré et presque de la même manière que les communications par ondes lumineuses. La Providence a prodigué dans l'Univers les sources de vibrations lumineuses, soleil, étoiles, planètes, sans parler des nombreuses sources artificielles que nous fournissent les corps incandescents ; elle nous a également gratifiés d'un *récepteur* merveilleux, l'œil humain, qui est le siège chez l'homme et les animaux de la sensation de la vision. Pour produire des effets analogues avec les ondes électriques et par les mêmes moyens de transmission — et alors tout le mystère de la télégraphie sans fil est en quelque sorte expliqué —, que faudra-t-il donc ? Il faudra d'abord créer des centres d'émission, des sources de vibrations électriques jouant le rôle des corps lumineux. L'excitateur de Hertz est le premier en date, et, de nos jours, par une suite d'inventions et de perfectionnements de toute sorte, on lance dans l'espace des ondes d'une puissance incomparable avec des bobines d'induction et des condensateurs, avec des lampes à arc, avec des lampes à trois électrodes pour la téléphonie, avec des alternateurs spéciaux dont les oscillations traversent les océans, contournent les montagnes et encerclent le monde.

Que faut-il encore ? Les ondes électriques, à cause de leur trop grande longueur, n'affectent pas la rétine de l'œil et ne sont pas visibles. Il fallait donc trouver un *récepteur* approprié, capable de rendre sensible l'action des ondes d'une manière déterminée, il fallait trouver l'*œil électrique*, si l'on peut parler ainsi, analogue à l'œil humain, le récepteur des ondes lumineuses.

En 1890, le Dr Édouard Branly, membre de l'Institut de France et professeur à l'Institut catholique de Paris, annonçait au monde savant l'invention du *radioconducteur*, l'organe, l'*œil électrique* cherché, permettant d'enregistrer,

au moyen d'un galvanomètre ou d'une cloche électrique, l'action des ondes hertziennes.

La télégraphie sans fil était trouvée !

Sans doute, le tube de Branly est remplacé de nos jours par des récepteurs plus sensibles, mieux appropriés. Mais il sera toujours vrai de dire que Branly, le premier, a ouvert cette voie nouvelle extrêmement féconde, suivie dans tous les pays par des milliers de chercheurs, et qui a abouti aux merveilleux résultats que tout le monde admire de nos jours. Il est le pionnier, l'initiateur dont le nom doit être cité en premier lieu, puisque, tout le monde le sait, c'est en utilisant le radioconducteur Branly et les antennes de Popoff que Marconi a réalisé les premières communications entre la France et l'Angleterre. Sans sa découverte, il n'aurait peut-être jamais été question de télégraphie sans fil ; c'est pourquoi il convient, dans l'historique de la question, de ne pas *oublier* ce nom désormais fameux et si glorieux pour la science française, comme plusieurs ont pu le constater avec surprise dans un article que publiait dernièrement un journal anglais de Québec.

(*à suivre*)

Henri Simard, ptre.

CHRONIQUE PHILOSOPHIQUE

1. R. P. Édouard Hugon, O.P., *Les vingt-quatre thèses thomistes*, in-12, 308 p., Paris, Téqui, 1922.— 2. Jacques Maritain, *Eléments de Philosophie*,(I), Introduction générale à la philosophie, in-12, 214 p., Paris, Téqui, 1920.— 3. Jacques Maritain, *De la Métaphysique des physiciens* (à propos d'Einstein). La Revue universelle, 15 août 1922.— 4. P. M. Périer, *Les théories d'Einstein et leur répercussion philosophique*. Revue apologétique, 15 octobre 1922.— 5. Léon Daudet, *Le Stupide XIXe siècle*, in-12, 312 p., Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1922.

1.—Il y a eu quarante-trois ans le 4 août 1922 que Léon XIII a publié son immortelle Encyclique *Æterni Patris*. Les anciens nous disent encore toute la surprise du monde catholique à l'apparition de cet important document par lequel le grand pontife voulait remettre en honneur la méthode et les enseignements du Docteur angélique. Ce rève, le successeur de Pie IX, l'avait partiellement accompli dans son grand Séminaire, étant archevêque de Pérouse. Mais une fois monté sur le trône de Pierre, un de ses premiers actes fut d'imposer à toute l'Église le retour aux doctrines thomistes. Nous disons *imposer*, car il est évident que Léon XIII avait trop à cœur ce projet et il savait trop par expérience à quelles tristes conséquences avait conduit l'abandon presque complet de l'Ange de l'École dans les Séminaires et les Universités, pour se contenter d'un *simple désir*, sans doute énergiquement exprimé, mais qui n'allait pas plus loin. C'était donc un ordre formel de la part du pape.

Malheureusement, tous ne le comprirent pas ainsi. Et la parole de l'auguste pontife n'eut pas dans tous les milieux catholiques l'accueil sympathique et surtout *pratique* qu'elle

était en plein droit d'attendre. Des positions acquises, des préjugés d'écoles, tout un ensemble de circonstances dont le changement ou la suppression paraissait désastreux à plus d'un, voilà qui, ce semble, explique cette abstention respectueuse, tant que l'on voudra, tout de même, étrange !

Avec les années, cependant, l'œuvre de la restauration thomiste fit son chemin. Et espérons que lors du cinquantenaire de la publication de la célèbre encyclique,— le 4 août 1929, — saint Thomas d'Aquin aura réintégré sa place dans toutes les Écoles. Ce jour-là Léon XIII, dans le séjour des bienheureux, pourra se gaudir à nouveau. Et sans doute le Père céleste de lui rappeler aussi, pour lui dire son contentement, cette réforme, peut-être la plus grande de son très glorieux pontificat.

Pie X saisit parfaitement la haute pensée de son prédécesseur. Et à peine à la tête de la chrétienté qu'un de ses tout premiers actes fut de confirmer les prescriptions de Léon XIII au sujet de l'enseignement de la philosophie et de la théologie. Peu de temps avant sa mort, il revenait à la charge. En effet, par un *Motu Proprio* en date du 29 juin 1914, il exigeait encore une fois que, dans les écoles de philosophie, l'on enseignât avec soin les principes et les grands points de la doctrine de saint Thomas, *Principia pronuntiata majora* et que la *Somme Théologique* fût le livre de texte. C'est alors que des maîtres de divers Instituts proposèrent à la *Sacrée Congrégation des Etudes* vingt-quatre thèses comme exprimant avec exactitude, surtout en ce qui regarde la métaphysique, les *principia* et les *pronuntiata majora* recommandés par le *Motu Proprio*. La Sacrée Congrégation, après les avoir soumises au Saint Père, répondit, par ordre de Sa Sainteté, qu'en réalité ces thèses étaient bien conformes aux points les plus importants de la doctrine du saint Docteur. Au mois de février 1916, après deux réunions plénières, la même Congrégation décida que la *Somme Théologique* doit être le livre du texte pour la partie scolastique et que les vingt-quatre thèses doivent être proposées comme des règles de direction entière-

ment sûres, *proponantur veluti tutæ normae directivae.* Benoît XV confirma cette décision de sa suprême autorité le 25 février 1916, laquelle fut rendue publique, le jour de la fête de saint Thomas, le 7 mars de la même année. Or, en 1917, Benoît XV approuve et promulgue le *Code* de droit canonique. Et au numéro 1366, paragraphe 2, il est dit en toutes lettres que les études de la philosophie rationelle et de la théologie ainsi que la formation des élèves dans ces sciences doivent se faire en tous points selon la *méthode*, la *doctrine* et les *principes* du Docteur Angélique. Et puisque le Code contient, non de simples conseils, mais des lois, il s'ensuit donc que les Séminaires et les Universités sont *tenus par une loi* de suivre les directions du Saint-Siège.

Le pape savait parfaitement que les vingt-quatre thèses admises comme réflétant bien les principaux points de la doctrine thomiste pouvaient prêter encore à dispute. Aussi, pour mettre fin à toutes discussions toujours possibles, il demanda, au cours d'une audience particulière, à l'un des maîtres les plus incontestés de l'enseignement philosophique, le T. R. Père Hugon, des Frères Prêcheurs, de commenter ces thèses pour en faire ressortir et resplendir toute la *vérité objective.* Et le Saint Père, à la même audience, d'ajouter que tout en n'entendant pas les imposer à l'*assentiment intérieur*, il voulait qu'elles fussent *proposées comme la doctrine préférée de l'Eglise.* Pie XI l'a fortement encouragé à entreprendre ce travail.

C'est pour répondre aux désirs de ces deux papes que le distingué professeur de l'Angélique publie ce commentaire. Disons tout de suite que le célèbre dominicain a été fidèle à la consigne de Benoît XV. Car son livre est marqué au coin de la plus *stricte objectivité.* D'ailleurs, il le déclare dans sa préface, son but a été " de donner à chacune de ces thèses un commentaire bref et substantiel, qui évite toute polémique et tend uniquement à exposer la doctrine avec sérénité, clarté et précision.

" L'ensemble de ces propositions, continue-t-il, constitue un véritable abrégé de toute la philosophie : on part des sommets de l'ontologie pour descendre ensuite aux problèmes de la philosophie naturelle, et, après avoir condensé la doctrine psychologique, on remonte à Dieu, premier Être et premier Moteur."

L'ontologie comprend sept thèses, la cosmologie, cinq. Quant aux deux autres parties, elles en contiennent douze, c'est-à-dire, neuf pour la biologie et la psychologie, et trois pour la théodicie.

Il va sans dire qu'en ontologie tiennent la toute première place l'*acte et la puissance*. Et c'est juste, car aux notions les plus universelles et les plus fondamentales de la philosophie revient de droit la priorité. On l'a dit avec raison, l'acte et la puissance sont la *clef de voûte* de la philosophie scolastique. Cette théorie n'est pas de la pure invention, elle se fonde sur l'expérience et le sens commun.

Peut-il y avoir base plus solide ? Et c'est pour l'avoir ignoré que la philosophie contemporaine est une philosophie *ex parte*, non seulement incomplète, mais *fausse et dangereuse*, en flagrante contradiction avec l'être, lequel *existe* ou *peut exister*. Aussi bien, dans notre enseignement, et secondaire et universitaire, on ne saurait trop insister sur l'importance de cette thèse qui, peu ou pas comprise, est la cause pour laquelle toute l'ontologie pourra paraître à plusieurs *un pur jeu d'esprit*, ou une invention d'esprits subtils en mal de célébrité. Et sans *l'acte et la puissance* comment se rendre compte de la distinction réelle entre l'*essence et l'existence*, entre la *substance et les accidents*. Ces deux dernières thèses sont la conséquence ou l'application logique de la première.

On peut ramener à trois grands chefs les enseignements de saint Thomas sur les accidents : ils sont réellement distincts de la substance ; ils peuvent par miracle exister séparés de tout support ; ils ne sont pas produits par voie de création, mais dépendamment de leur sujet.

Et cette doctrine thomiste des accidents fait ressortir à sa manière la beauté et les merveilles de la création. Si l'on observe bien le monde créé qui s'étale à nos regards, on constate facilement un ensemble d'êtres actifs et passifs, une série d'actions, d'attractions et de réactions, desquelles résulte l'harmonie toujours vivante de notre globe : c'est l'ordre *dynamique*. Vient ensuite l'ordre *téléologique* ou l'ordre de la finalité. Il est constitué par cette tendance interne et admirable de chaque être individuel vers sa fin propre et par le concert universel de tous les êtres vers une fin commune à tous, qui est un hymne de louange au Créateur.

Or, l'un et l'autre, écrit le Rév. Père Hugon, ont besoin des accidents pour se déployer. C'est grâce aux accidents que l'ordre dynamique s'exerce et se maintient. Si la substance est le principe de l'énergie et de l'activité, elle n'agit point par elle-même, car il faut que la puissance et l'acte soient dans le même ordre, pour s'unir, s'ajuster, s'adapter, se compléter, former un seul tout, et pareillement il faut que la faculté qui opère soit dans le genre d'accident, comme l'opération. Voilà pourquoi toute substance créée comporte des puissances ou des facultés distinctes d'elle-même, qui lui permettent de s'épanouir, d'atteindre la dignité de cause seconde et de devenir ainsi la coopératrice du Créateur. L'ordre téléologique dépend aussi des accidents. La créature n'est pas sa fin dernière, mais doit y tendre par des actes, l'acquérir et la posséder par des actes, lesquels, nous venons de le dire, restent toujours dans l'ordre accidentel. C'est pourquoi l'école de saint Thomas enseigne qu'il ne saurait exister une susbtance denuée de tout accident ; parce que, alors, elle n'aurait plus de destinée, n'ayant plus d'opération, arbre stérile qui ne pourrait donner de fruit, être mutilé qui ne pourrait aboutir à aucune fin, (pp. 44-45).

Mais c'est surtout aux dogmes de notre foi que cette doctrine rend des services précieux, puisque l'ordre surnaturel créé n'est qu'accidentel, c'est-à-dire, repose tout entier sur des accidents gratuits et transcendants. Il serait trop long de citer ici toutes les opinions qui ont eu cours au sujet de cette grave question, et de donner en détail l'enseignement de saint Thomas. Contentons-nous du résumé substantiel qu'en fait l'auteur.

Voilà maintenant tout l'organisme du surnaturel :

Par manière d'*essence*, l'accident infus qui est la grâce sanctifiante.

Par manière de *puissances* surajoutées, les accidents infus qui sont les trois vertus théologales; les quatre vertus cardinales, chargées de régir et de féconder nos quatre facultés maîtresses ; les sept dons du Saint-Esprit, qui nous disposent à recevoir avec docilité la touche spéciale du divin Paraclet ;

Par manière d'*opération*, les accidents surnaturels qui sont les fruits savoureux de l'Esprit-Saint, et les béatitudes évangéliques, terme suprême de la perfection spirituelle. (pp. 55-56).

Parmi les thèses de la Cosmologie de saint Thomas figure tout d'abord celle de la *matière et de la forme*. Question fondamentale au premier chef, et necessairement dépendante de l'*acte* et de la *puissance* dont elle n'est que l'application, Non moins importante aussi est celle du *principe d'individuation* ou de la distinction numérique des individus dans la même espèce, parce que, avec l'hylémorphisme, elle est la réfutation péremptoire du panthéisme sous toutes ces formes, voire du théosophisme que l'Église vient de condamner, (pp. 86-92).

Enfin la psychologie et la théodicie de saint Thomas sont encore la mise en valeur des théories fondamentales de l'ontologie et de la cosmologie. La première thèse en psychologie a trait au problème de la vie. Et qui ne sait pas que les êtres vivants ont un principe, source de leurs opérations vitales, essentiellement distinct du corps, et qu'on appelle forme substantielle. Celle-ci et la matière qu'elle anime, se ramène à la *matière et à la forme*, et d'une manière éloignée, à *l'acte et à la puissance*. Aussi bien Dieu, l'acte pur, dont l'existence se démontre, cause efficiente de monde, et donc extérieure à lui, est un être réel, personnel, infini, à nous connu par les choses visibles, imparfaites, parce que composés d'*acte et de puissance*. C'est dire que toute la théodicie thomiste se rattache par un lien inévitable à la métaphysique générale.

Tout se tient admirablement dans la synthèse thomiste. Et les vingt-quatre thèses, dont le R. Père Hugon vient de nous donner un si vivant commentaire, sont comme le résumé

substantiel de la philosophie de saint Thomas. Quiconque veut avoir la pensée véritable du grand Docteur doit faire son livre de chevet de ce nouvel ouvrage de l'éminent professeur de l'Angélique. Il est sûr d'y trouver, suivant l'expression de Benoît XV, la *doctrine préférée de l'Eglise.*

2.— Nos lecteurs connaissent déjà M. Jacques Maritain. Ici même à deux reprises on a rendu compte de quelques-uns de ses ouvrages. Nous sommes un peu en retard pour parler de ses *Eléments de Philosophie* dont le premier fascicule est paru en 1920 sous le titre d'*Introduction générale.* Complété, ce manuel comportera deux forts volumes in-8°. L'auteur le publie en tranches dont chacune sera consacrée à une des grandes divisions de la philosophie d'après l'ordre suivant : I. *Introduction Générale à la philosophie ;* II. *Logique* (l'ordre des concepts) ; III. *Philosophie de la nature* (le monde corporel) ; IV. *Psychologie* (l'homme) ; V. *Métaphysique* (l'être en tant qu'être) ; VI. *Morale* (les actes humains). *L'Art.* VII. *Histoire abrégée de la Philosophie.*

M. Maritain est un converti du bergsonisme. L'intuition pure du brillant professeur du collège de France l'avait fasciné, comme bien d'autres du reste. Mais son esprit, essentiellement avide d'absolu, de réel, finit par s'apercevoir que tout l'échafaudage de M. Bergson, finement ciselé, richement décoré, il est vrai, présentait tout de même plus d'une fissure, et s'appuyait sur un fondement peu ou prou solide. Il trouva son salut dans la philosophie scolastique, dont, depuis lors, il s'est fait le défenseur aussi intelligent qu'écouté. Aussi, de sa seule autorité, a-t-il contribué, en France spécialement, à faire mieux agréer par le monde universitaire Aristote et saint Thomas. Et qui dira le nombre des esprits, revenus au thomisme, grâce à l'apostolat vraiment philosophique du distingué professeur de l'Institut Catholique de Paris !

Cette *Introduction générale à la philosophie*, son nom l'indique, nous fait entrer de plein pied dans le champ si

vaste de cette science. M. Maritain commence par en tracer les origines, puis nous fait assister aux différentes modifications qu'elle subit pour arriver à cette perfection qu'elle connut avec Aristote. Saint Thomas continue, commente et corrige le Stagyrite. C'est donc à la philosophie telle que sortie de ces deux grands génies que l'auteur veut nous initier, avec une méthode conforme aux exigences de notre époque.

En composant ces *Eléments de Philosophie*, dit-il dans son *Avant-Propos*, nous nous sommes donné pour fin d'exposer fidèlement la doctrine d'Aristote et de saint Thomas, et de juger à sa lumière les grandes théories qui se sont succédé depuis trois siècles et les principaux problèmes agités par la philosophie moderne. Nous avons cherché d'autre part à adapter le mode de présentation des idées aux convenances de notre temps, surtout nous avons voulu suivre un ordre véritablement progressif,— autant que possible l'ordre de découverte,— ne nous appuyant jamais sur une vérité qui ne soit déjà connue et comprise, et n'introduisant une notion ou une proposition nouvelle que lorsqu'elle est amenée et préparée par les précédentes. Nous avons dû ainsi nous écarter sur plusieurs points de la manière de procéder des *manuels* traditionnels,— et en particulier accroître beaucoup l'importance et l'étendue de l'Introduction générale de la philosophie.

Un travail de cette nature, pour être conduit honnêtement, exige certains développements, faute desquels l'enseignement auquel il prétend servir serait privé de toute valeur formatrice. Ce serait trahir la philosophie traditionnelle que de la réduire à quelques grandes thèses spiritualistes devenues banales, et à quelques lieux communs spiritualistes, en négligeant de montrer ses fines arêtes intellectuelles et de mettre en valeur sa puissance de pénétration analytique.

Voilà certes qui est tout nouveau. Un volume entier de près de 350 pages pour nous introduire à l'étude de la philosophie proprement dite ! Ce faisant M. Maritain avoue marcher sur les traces du Stagyrite, puisque les trois premiers livres de la métaphysique d'Aristote ne sont pas, à vrai dire, autre chose qu'une longue introduction. Du reste, il justifie amplement sa méthode.

Mais il convient de noter, ajoute-t-il, que les erreurs de principe. les difficultés et les confusions préjudicielles qui de nos jours préoccupent les esprits au seuil même de toute discipline, exigent que l'*introduction* aux diverses sciences, et tout spécialement l'introduction à la philosophie, reçoive un développement particulier. Les introductions et les prolégomènes, dont l'époque moderne a tant usé et abusé, sont d'autant plus nécessaires que les principes fondamentaux et les premiers éléments des sciences sont l'objet de plus de doutes et de méprises.

En outre, dans la philosophie plus que dans toute autre science il importe que l'introduction soit une vue d'ensemble, parce que cette science est une sagesse et que la sagesse elle-même est une vue d'ensemble ; on ne peut donc en donner une idée sans mentionner les diverses parties qu'elle enveloppe dans son unité.

Au point de vue pédagogique, remarquer qu'en faisant voir à deux reprises, d'abord dans l'introduction, ensuite dans le cours proprement dit,le même ensemble aperçu d'abord superficiellement, ensuite approfondi, on suit le mouvement même selon lequel l'intelligence travaille et se développe naturellement (111-112).

Ce travail d'introduction, professeurs de philosophie, jamais nous ne l'omettons. Il remplit les premières heures du début de l'année scolaire. La plus élémentaire pédagogie exige que les élèves aient cette vue d'ensemble qui est comme la clef de toutes les autres parties qui suivent. Admettons cependant que le temps nous manque pour le faire aussi long que le voudrait M. Maritain. Mais hâtons-nous de dire qu'avant chaque traité nous résumons les questions qu'il embrasse en les ramenant à une synthèse aussi complète que possible et en insistant sur ce que nous appelons les grandes lignes, ou mieux, sur les principes fondamentaux, lesquels, dit avec raison M. Maritain, " sont l'objet de plus de doutes et de méprises."

Au surplus, nous ne suivons pas exactement la même marche. Les auteurs adoptés dans nos classes font passer la métaphysique générale ou ontologie avant la cosmologie et la psychologie. La raison est que celles-ci sont la mise en pratique de celle-là. M. Maritain place l'ontologie après la

cosmologie et la psychologie. Il suit l'exemple des RR. Pères Gredt et Hugon. Il cite ce dernier pour appuyer cette méthode.

La métaphysique, écrit le P. Hugon, traite des objets les plus difficiles, et qui n'ont plus rien de matériel. Or l'ordre naturel demande que nous partions du concret et du sensible, pour nous élever ensuite à l'abstrait et à l'invisible. La philosophie naturelle doit donc précéder la métaphysique. Il est vrai que bien des notions d'ontologie sont nécessaires dans les autres parties de la philosophie, et, à cause de cela, nombre d'auteurs placent l'ontologie après la logique ; mais ces notions peuvent être indiquées brièvement au cours des divers traités, sans qu'il soit nécessaire d'avoir vu toute la métaphysique.

Cette remarque du Rév. Père Hugon que M. Maritain fait sienne ne nous convainc pas tout à fait. Les partisans de la méthode qui veut que la psychologie ait la priorité sur la logique invoquent des raisons à peu près semblables. Et pourtant,— à bon droit,— ni le Rév. Père Hugon, ni M. Maritain ne les admettent. Cependant on conseille, — parce que des notions d'ontologie sont nécessaires à l'intelligence des autres parties,— d'indiquer les définitions opportunes au cours des autres traités. Ce sera une surcharge qui créera des difficultés. Si à tout instant il faille recourir à l'ontologie pour avoir les notions dont la nécessité s'impose, n'est-il pas plus pédagogique et logique d'étudier tout ce traité auparavant ? Disons-le encore une fois, toutes les questions de la philosophie naturelle et de la psychologie supposent vus et compris les grands principes de la métaphysique générale.

On invoque l'ordre naturel de l'esprit humain. A la bonne heure, on ne saurait le contester, par une pente irrésistible, nous allons du moins abstrait au plus abstrait, des choses plus connues *quoad nos* à celles qui sont plus intelligibles et plus claires de leur nature. Tout cela est vrai *en soi*. Mais dans un cours de philosophie, et surtout un cours élémentaire, il semble plus profitable de se servir de la méthode synthétique, déductive. Elle se perd moins dans les détails que réclame

l'analyse, et partant, offre moins d'embarras pour l'esprit des élèves. Et l'ontologie avant la cosmologie et la psychologie jouit de ces avantages. Sans doute, ces notions métaphysiques données avant la philosophie naturelle pourraient faire croire de prime abord que l'ontologie se construit *a priori*, mais il est facile aux professeurs de démontrer qu'il n'en est pas ainsi, et que du reste, en cosmologie et en psychologie, qui supposent ces notions abstraites, on voit clairement que celles-ci sont le fruit de l'expérience, qu'elles s'appuient sur la réalité objective.

C'est une question de méthode qui n'infirme en rien la haute valeur de ce premier fascicule. L'auteur s'y montre comme toujours thomiste renseigné, au courant des moindres particularités des œuvres d'Aristote et de saint Thomas. A travers toutes les pages passe un souffle de sincérité. On sent cette volonté de vouloir montrer comment l'aristotelisme et le thomisme, confrontés aux grands problèmes du jour, peuvent fournir les principes fondamentaux qui conduiront à leur solution.

Ce volume se termine par un appendice qui contient des indications pratiques concernant l'usage de ce manuel, la dissertation et les lectures appropriées.

Ouvrage de tous points remarquable, il nous fait ardemment désirer la publication de ceux qui doivent suivre.

3.— Je vais en Bourdaloue, avait coutume de dire Madame de Sévigné lorsqu'elle allait entendre les sermons du célèbre Jésuite. Plusieurs aujourd'hui vont en... Einstein ! Car il est de mode de parler à bouche que veux-tu du célèbre physicien. Si La Fontaine revenait au monde, il lirait certainement ses ouvrages. Et, comme autrefois, sans doute, à tout venant il demanderait : avez-vous lu... non pas Habacuc, mais Einstein ?

Que nos lecteurs soient tranquilles, nous sommes trop *profane* pour oser les entretenir des théories physiques ou mathématiques du savant allemand. De plus qualifiés l'ont

déjà fait et le feront encore dans cette revue. Notre humble rôle de chroniqueur de philosophie se résume à rapporter ce que d'autres, très autorisés, pensent de la répercussion que peut avoir le *relativisme* d'Einstein en métaphysique

On s'est inquiété en certains milieux des avancés étranges, de prime abord, de l'auteur de *la Théorie de la relativité restreinte et généralisée*. Et du coup on a trop hâtivement conclu que les notions d'espace et de temps, telles que formulées par la philosophie d'Aristote et de saint Thomas, n'avaient plus de sens. L'espace et le temps, s'est-on écrié, sont des notions toutes relatives, ils sont ce que *nous les faisons*. Plus d'objectivité, c'est le subjectivisme qui triomphe. Certes, au train où allaient les choses, la manière dont ici et là on traduisait et commentait les ouvrages d'Einstein, et disons-le en toute franchise, le préjugé contre la scolastique entrant en scène, il y avait fondement à quelque crainte. Les théories d'Einstein ont-elles une portée philosophique ? Se confinent-elles à la physique pure sans autre préoccupation ?

Nous avons sous les yeux un article signé par M. Jacques Maritain, intitulé: *De la métaphysique des physiciens* et paru dans *la Revue universelle* du 15 août dernier. Cette lecture est consolante et nous démontre à nouveau ce que son auteur ne cesse de dire et d'écrire, à savoir que la philosophie aristotélicienne et thomiste, dans ses principes fondamentaux, ne craint pas d'être comparée aux théories scientifiques les plus modernes. Celles-ci, et c'est le cas pour Einstein, font plutôt montre d'une grande pauvreté métaphysique. Elles n'abritent la plupart du temps "beaucoup plus de postulats et de préjugés métaphysiques" que de vérités. Du reste, il en a donné une preuve évidente au collège de France, le célèbre physicien allemand, lequel a une manière de penser qui, au dire de M. Maritain, " est entièrement dominée, sinon par le système kantien, du mois par les principes spirituels et les grandes préoccupations de l'idéalisme transcendental ". Et, naturellement pour Einstein, " les événements ne sont que des cons-

tructions mentales", le réel n'est pas une *objectivité* qui s'impose à notre perception, mais plutôt un *phénomène*, une *apparence*, créée de toutes pièces par nos facultés pensantes.

Ecoutons plutôt M. Maritain :

Selon un procédé qui a fait la gloire de Socrate,— et que les sophistes n'ont pas laissé non plus d'employer,— Einstein, devant tout signe proposé dans le discours et devant toute notion, même et surtout la plus claire en apparence, demande : *Qu'est-ce que ça veut dire ?* Qu'est-ce que ça veut dire pour moi physicien ? Excellent moyen de purification logique, mais qui veut être mis en œuvre par le sage le plus averti et le plus fidèle aux intuitions naturelles de l'intelligence, sous peine de ne procurer à l'entendement qu'un simple jeu d'illusions.

— *Ça ne veut dire quelque chose pour moi physicien, que si ça signifie une* MESURE PHYSIQUE *qu'un homme pourrait prendre avec ses sens et des instruments dans telles ou telles conditions, d'ailleurs aussi fantastique qu'on le voudra, du moment qu'elles sont imaginables*, voilà le principe fondamental, le roc philosophique, le saint des saints de la méthode einsteinienne.

. . . . . .

Si le physicien est parfaitement fondé à dire : aucun concept n'est *utilisable pour moi* que si j'ai le moyen de le vérifier par une mesure expérimentale, la raison lui interdit absolument de dire : aucun concept *n'a de signification* en lui-même que si j'ai le moyen de le vérifier par une mesure expérimentale, l'idée d'égalité quantitative, par exemple, ne signifie rien tant que je ne sais pas vérifier par des mesures expérimentales si deux grandeurs sont égales. Comme si, lorsque nous nous mettons en quête de vérifier expérimentalement si deux grandeurs sont ou ne sont pas égales, nous ne savions pas d'abord, et par une autre voie, ce que c'est qu'égalité.

C'est une faute si patente, aux yeux d'un philosophe,de confondre la *signification* d'un concept, ou la nature présentée à l'esprit par lui, avec l'*usage* qui peut être fait de ce concept en telle ou telle discipline spéciale, et plus particulièrement de confondre une chose (objet de concept) avec la mesure que nous en prenons par nos sens et nos instruments, qu'on hésite à imputer à qui que ce soit pareille méprise. Tout concourt à montrer cependant qu'Einstein commet cette faute. Et, certes, il n'est pas seul à la commettre. C'est le péché commun de ses frères les physiciens, comme des mathématiciens philosophant sur la nature.

Et Einstein suit cette méthode dans la définition qu'il donne de la simultanéité dont il prétend établir la *relativité*. Comme pour l'*espace* et le *temps*, la simultanéité n'est que par la mesure qu'il en prend.

Il serait trop long de suivre l'auteur dans toutes ses explications. Ajoutons seulement avec M. Maritain :

> Il serait ridicule de refuser son admiration à l'œuvre d'Einstein. Qu'elle doive durer plus ou moins que l'œuvre de Newton, qu'elle doive céder la place dans deux siècles ou dans vingt ans, en tout cas elle apparaît vraiment, par l'ampleur et la fermeté de la synthèse comme par la puissance logique de la cohérence interne, comme une œuvre de génie...
>
> Mais si l'on y voit une philosophie de la nature, si on demande au système des signes qu'elle compose de nous donner, tels quels, la réalité physique, — et c'est bien ce que font les relativistes eux-mêmes, qui, infestés de nominalisme, ne concoivent pas d'autre " réalité " que les apparences sensibles coordonnées par la science, — alors cette philosophie de la nature n'est plus qu'une grande misère métaphysique.

Restons sur ces derniers mots. Les manières de dire d'Einstein, si paradoxales soient-elles, sont parfaitement légitimes comme symboles scientifiques. Ayons soin de ne pas les transporter dans un autre domaine, car là elles font pauvre mine, elles sont " purement absurdes " si on veut les ériger en " expressions philosophiques du réel ".

Soyons donc sans crainte. La vieille métaphysique, la véritable, en a subi bien d'autres. Mais il ne faut pas l'oublier, elle seule peut nous donner cette "vertu immunisable" dont la nécessité s'impose plus que jamais. Elle seule nous permettra " de distinguer convenablement la réalité physique elle-même des êtres de raison que la physique se construit pour ses besoins, et de nous rendre ainsi capables de regarder avec une pleine admiration Einstein pur physicien, et avec une entière aversion Einstein pseudo-métaphysicien."

4.--A ce compte les théories d'Einstein, si surprenantes soient-elles, ne peuvent inspirer aucune crainte sérieuse aux philosophes. C'est cette conclusion rassurante que met en lumière P.-M. Périer dans la *Revue Apologétique* du 15 octobre dernier. Faisant allusion à un mot de M. Maritain pour qui Descartes n'a été funeste à la métaphysique que parce qu'il était profondément métaphysicien, l'auteur commence par affirmer que " tel n'est pas Einstein. N'ayant jamais courtisé la métaphysique, il ne saurait lui être infidèle et lui causer dommage." Et il ajoute immédiatement.

S'il se rattache à Descartes et s'il est de sa lignée, bien qu'il le dépasse et même le contredise, c'est du Décarte *mécaniste*, rêvant de tout ramener au mouvement et à l'étendue, faisant de la science une *métrique*, qu'il possède l'esprit. Qu'Einstein soit un mathématicien de génie, aussi pénétrant et plus hardi qu'un Poincaré, je n'ai pas qualité pour en décider, mais qu'il regarde le monde du seul point de vue mathématique, rien ne nous parait plus incontestable.

Or savants et philosophes n'envisagent pas les choses de la même nanière. Ceux-ci considèrent *principalement* les objets sous l'aspect de la *qualité*, tandis que ceux-là s'en tiennent à la *quantité*. Et le danger, on le pressent, c'est que les uns et les autres se servant des mêmes mots, leur donnent des sens tout dissemblables. Ainsi en *mathématique* comme en *métaphysique* il y a un temps, un espace et un continu, mais pour avoir le même nom, ces notions n'en sont pas moins dissemblables. Aussi bien vouloir les identifier, " c'est brouiiller les idées et tenter une tâche aussi dangereuse qu'irréalisable "

Du reste les caractères de la science de nos jours lui ouvrent une voie tout opposée à celle que suit la philosophie.

La science, telle qu'elle est actuellement comprise, écrit M. Périer, revêt deux caractères essentiels : 1° elle est résolument *phénoméniste ;* 2° elle étudie la nature, presque exclusivement, sous l'aspect *quantitatif*, en vue principalement de la mesure des grandeurs.

Phénoméniste, le physicien qui sacrifie au mathématisme, dédaigne toute recherche des substances et des causes. Ses ambitions sont moins hautes. Il vise à fixer quelques-unes des *liaisons* qui, unissant les phénomènes, en règlent la *succession*. La connaissance de ces rapports qu'il nomme des lois, est indispensable, en effet, pour que la science atteigne sa fin qui est la *prévision* sûre et facile, des phénomènes futurs. L'idéal est évidemment de trouver à ces lois l'expression *mathématique* qui les rend plus maniables et leur confère une apparente rigueur. Comment y parvenir ? La réalité, d'une richesse exubérante, ne se laisse pas emprisonner tout entière dans une formule. Le savant est contraint de faire un choix. S'appuyant sur des *postulats*, plus ou moins heureusement imaginés, partant d'hypothèses dont les résultats confirmeront ou condamneront la conception, il essaie d'établir entre plusieurs *variables* (mouvement, temps, espace, gravitation, etc.), représentés *symboliquement*, des fonctions algébriques ou transcendantes qu'il traite ensuite selon les règles de l'analyse mathématique. Il obtient ainsi ce que M. Bouasse appelle des "*formes*", plus ou moins aptes à recevoir la réalité qu'on essaiera d'y faire tenir.

Les effets d'une telle méthode sont manifestes. Le premier est d'*éloigner* le savant de la réalité concrète : " A la réalité extérieure, dit M Tannery (Science et Philosophie, p. 174) nous substituons dans nos théories un monde abstrait où les symboles qui le peuplent sont définis par des propriétés qui se prêtent aux raisonnements de la logique déductive, au raisonnement mathématique, en particulier quand la théorie est assez avancée."

Un second résultat, inévitable, c'est de *déformer* la réalité qui ne saurait entrer, telle qu'elle est et sans dommage, dans le monde mathématique. Qu'une telle déformation soit justifié, qu'elle réponde aux besoins de la science et qu'elle suffise à en assumer le progrès, je l'accepte volontiers. Comment cela se peut-il faire ? Il faudrait pour en rendre compte une longue digression qui m'entraînerait trop loin. Je note seulement, et c'est ce qui importe à mon sujet, que la manière dont l'homme de science observe le monde physique n'est nullement celle des philosophes. . .

Phénoméniste, le savant se distingue encore du philosophe en ce qu'il ramène la connaissance du monde physique à une *métrique*, à des mesures quantitatives.

Et le système d'Einstein accentue encore ces caractères. Il va même plus loin. La remarque est de M. Périer qui la souligne et attire tout spécialement sur elle l'attention du lecteur. *Einstein et ses disciples*, dit-il, *ont la déplorable habitude*

d'attribuer aux choses elles-mêmes ce qui est peut-être vrai, ce qu'ils estiment vrai de la connaissance que nous en avons.

C'est transporter dans les choses, *dans l'objet, dans l'être* ce qui existe dans la connaissance seulement. Et donc, lorsqu'il s'agit du temps, la manière de le concevoir peut varier et varie en effet, mais il n'existe pas indépendamment des choses puisqu'il est la mesure de leur mouvement, et partant, il a une valeur objective. En d'autres termes, il y a un temps *absolu* et les mesures que peut en faire un physicien sont *relatives*. La même observation doit s'appliquer à tout ce que le physicien allemand avance au sujet de l'espace.

Nous avons affaire à un pur mathématicien qui " nous met sous les yeux une nouvelle figure du monde : entendons, une nouvelle manière de représenter mathématiquement les phénomènes et leurs liaisons, une nouvelle méthode pour les mesurer."

Mais le domaine réservé à la philosophie, c'est autre chose, Celle-ci étudie l'*être*, l'*essence* des phénomènes. Et cela échappe à la science ou science moderne du monde. Et donc les *répercussions philosophiques* des théories d'Einstein doivent nous laisser en paix. Le métaphysicien n'a rien à redouter. Les concepts fondamentaux, comme ceux d'espace et de temps, restent ce qu'ils sont. Immuables dans leur *realité, objectifs, absolus*, ils sont non pas des " *idoles*, mais des *divinités* toujours dignes d'un culte fervent."

5.— Rarement livre a fait plus de bruit que *le Stupide XIXe Siècle* de Léon Daudet. A vrai dire, il y avait de quoi. Le qualificatif affligé au siècle qui vient de finir n'est pas de nature à satisfaire ses nombreux adorateurs. Et Dieu sait comme on s'est récrié de toutes parts. L'auteur s'y attendait, du reste, il commence à s'habituer à recevoir des coups . . . et à en donner aussi.

Nous ne voulons pas rentrer dans le débat. Si nous faisons mention du *Stupide* dans cette chronique, c'est parce qu'il est

suivant l'expression d'un maître de la pensée contemporain, le Rév. Père Léonce de Grandmaison, s. j. (*Etudes*, 5 août 1922) une " esquisse d'un examen de conscience philosophique ". Et donc il a tout naturellement sa place ici. Au dire de Daudet,— et il a raison,— la " décadence de la philosophie " est une " des insanités meurtrières qui se sont abattues sur la France depuis 130 ans ". Voici comment l'auteur caractérise bien cette philosophie décadente:

Ce qui caractérise les travaux philosophiques au XIXe, c'est leur oscillation continuelle entre un spiritualisme purement verbal comme celui de Cousin et de Jouffroy, et un naturalisme déductif, expérimental ou de laboratoire, qui fait de la philosophie une science comme une autre, si ce n'est un peu conjecturale. Vraiment oratoire et grandiloquente, ou ridiculement réduite à l'interprétation des faits de l'observation, telle nous apparaît l'inspiration mentale de la sagesse (une " sagesse boursoufflée et étriquée ") de 1810 à 1880. A partir de là, commence l'influence prépondérante du criticisme allemand, d'une part, du biologisme anglais de l'autre, dans l'enseignement philosophique. Cependant que sévit, sur le plan de l'enseignement supérieur et scientifique, le déterminisme de Claude Bernard, caricature étriquée du positivisme. Un nom symbolise cette période, celui du déplorable Renouvier, le " Kant français ", le plus copieux assembleur d'âneries solennelles d'une époque si féconde en ce genre d'exercices. L'histoire conte que la philosophie donne deux maîtres livres : le rapport fameux de Ravaisson et *les Sceptiques grecs* de Brochard. Puis, par les consciencieuses études sans génie de Lachelier et de Boutroux, et les vues initiales sur la contingence possible des Lois de la Nature (jusqu'alors déclarées immuables et nécessaires), on verse dans l'évolution créatrice et l'intuitivisme du petit juif tarabiscoté Bergson (c'est-à-dire dans cette aberration que d'autres ont baptisée aussi la métaphysique du sensible), puis dans les platitudes sans nom du fragmatisme américain, (pp. 151-152).

Et il reprend une à une " les pièces de ce fagotage " qui ont eu une répercussion si funeste sur la " pensée française et sa traditionnelle clarté ". Il montre comment cette fausse philosophie eut du retentissement dans les autres domaines, puisque les manifestations intellectuelles d'un siècle sont solidai-

res entre elles. Ainsi " la phraséologie pseudo-philosophique d'un Cousin et d'un Janet s'apparente à la phraséologie pseudo-romanesque d'une Sand et d'un Feuillet. Le plat déterminisme d'un Claude Bernard (dont la misère fait constraste avec les hardies expériences du même) encourage la trivialité d'un Zola."

Particulariste, exclusive, est cette philosophie du XIXe siècle. Allant toujours aux extrêmes, elle a des allures ultra-spiritualistes ou trop expérimentales. Elle manque de ce caractère de généralité qu'a la philosophie vraie, disons la métaphysique. C'est pour avoir été privés de son aide puissante que tant de beaux esprits ont fait fausse route. Oui, la faiblesse congénitale du XIXe siècle gît dans cette absence d'une métaphysique une et vraie. Sans doute, le plus grand esprit d'alors, Auguste Comte, a obtenu un succès assez étendu. Mais empressons-nous de dire que Comte admettait " la nécessité d'un ciment qui maintint l'unité des esprits ", en d'autres termes, de la métaphysique, et que son système est le décalque adroit et assez exact de la véritable, c'est-à-dire de celle d'Aristote continuée et perfectionnée par saint Thomas.

C'est ce qu'a vu Léon Daudet et c'est ce qu'il a eu le courage de proclamer. Ce manque de vraie philosophie, cette lacune essentielle, Léon Daudet l'exprime par un terme quelque peu energique, il l'appelle le " trou par en haut ". Si le mot est fort, exagéré peut-être dans d'autres domaines, il est vrai pour celui de la philosophie. Et l'on ne saurait y répondre " par un simple haussement d'épaules ". La thèse fondamentale de l'auteur, — nous entendons au point de vue métaphysique, — est vraie. Certes le XIXe siècle a produit de grands hommes, mais chez la plupart d'entre eux, il y a des lacunes, et de sérieuses. Aussi conclurons-nous avec le Rév. Père Léonce de Grandmaison :

> Nous pensons que le déficit fondamental qui a livré tant de grands esprits, partiellement du moins, aux puissances d'anarchie ou d'inquiétude, et qui n'a presque jamais permis aux plus clairvoyants

de faire la loi, est une lacune d'ordre philosophique, et, plus précisement métaphysique. Il a manqué au dix-neuvième siècle une atmosphère de sérénité, d'unité, d'optimisme. Il lui a manqué la connaissance et l'accès facile de ces doctrines de haute raison qu'Ollé Laprune, reprenant une expression de son maître Gratry, appelait magnifiquement *les Sources de la paix intellectuelle*. C'est pourquoi nous voyons le salut dans le retour progressif des hommes les plus capables,— en commençant par les catholiques,—aux conceptions éprouvées où les trésors de la pensée antique se sont rangés, non sans éliminations ni sans enrichissement, mais sans violence, dans les cadres de la sagesse chrétienne.

C'est la conclusion du livre de Daudet. Il y a des exagérations dans ces pages, il y a de la virulence même, soit, mais le fond est vrai. Le *Stupide* comporte de précieuses leçons pour nous Canadiens français. Au moment où les autorités gouvernementales font de sérieux et très louables efforts pour créer une élite, il est bon de rappeler que la *formation philosophique* est celle qui s'impose d'abord. Sans cette formation que seule peut donner la vraie métaphysique, disons celle d'Aristote et de saint Thomas, nous pourrons avoir des esprits cultivés, mais incomplets. Et la conséquenc, on l'entrevoit, notre pays verra s'abattre sur lui ces *insanités meurtrières* dont la France a été la malheureuse victime au siècle dernier.

Arthur ROBERT, *ptre*

MIETTES D'HISTOIRE

Lettres inédites de Monseigneur de Cheverus (1)

Monseigneur Lefebvre de Cheverus, premier évêque de Boston, ne s'occupait pas seulement de son troupeau de fidèles, mais il entretenait les meilleures relations avec nos frères séparés, qu'il attirait par ses manières de gentilhomme, et en qui il s'efforçait de détruire les absurdes préjugés religieux dont le puritanisme les avait saturés. La lettre inédite suivante se rapporte manifestement à cet aspect de sa carrière apostolique :

The Rev. Thomas Carlisle,

Salem.

Boston, May 13th. 1822.

Rev. Sir :

I have the honour to send you Milner's letters to which he refers in the preface of his *End of Controversy*. Please to accept of them with my earnest prayers for the restoration of your health and the assurances of the sincere respect with which I remain,

Rev. Sir,

Your obedient and humble servt.

† John Cheverus,

R. C. Bishop.

Permit me to present my best respects to Mrs. Carlisle.

[*Traduction*]

Révérend Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir les lettres de Milner auxquelles celui-ci réfère dans la préface de sa *Fin de Controverse*. Veuillez, s'il vous plaît, les accepter, avec mes

(1) Ces deux lettres sont la propriété de Monseigneur l'Évêque de Manchester.

ferventes prières pour votre retour à la santé, et l'assurance du sincère respect avec lequel je demeure, révérend Monsieur, votre humble et obéissant serviteur.

† Jean Cheverus,
Evêque catholique romain.

Pemettez-moi de présenter mes meilleurs respects à Mme Carlisle.

Et voici une autre lettre de ce grand Évêque, dans une note bien différente. Ce n'est plus le controversiste qui parle, mais le père et l'ami. L'adresse porte :

Mr. John C. Walley,
Boston, U. S.

Archevêché
de
Bordeaux

Bordeaux, le 24 avril 1830.

My dear godson :

You were so young when I left that you can but have a faint remembrance of me, but still you know me, for I am often the subject of conversation in your dear family. I hope, my dear, that you grow every day in wisdom as well as in age. I shall be happy to receive a letter from you. to know what you are doing. You will, I am confident, be the comfort of your dear and respected parents.

I remain with paternal affection,
Your friend and godfather,
† JOHN, Archbishop of Bordeaux.

[*Traduction*]

A. M. John-C. Walley, Boston.

Mon cher Filleul,

Vous étiez si jeune quand je vous ai quitté que vous ne pouvez avoir de moi qu'un vague souvenir ; vous me connaissez cependant, car je suis souvent le sujet de la conversation au sein de votre chère famille. J'espère, mon cher, que vous croissez chaque jour en sagesse aussi bien qu'en âge. J'aurai plaisir à recevoir une lettre de vous, à apprendre

ce que vous faites. Vous serez, j'en suis sûr, la consolation de vos chers et respectés parents.

Je demeure avec paternelle affection,

Votre ami et parrain,

† JEAN, archevêque de Bordeaux.

* * *

Touchante missive. Quel jour elle jette sur la tendre nature de celui que dans un poême lu dans le *King's Chapel* — forteresse du protestantisme d'alors — en 1815, le jour anniversaire de la naissance de Washington, James Freeman Clarke appelait " un saint ".— Qui était ce jeune Walley auquel l'ancien Évêque de Boston portait tant de sollicitude ? Appartenait-il à une famille d'origine catholique ? Ses parents n'étaient-ils pas plutôt des convertis ? Ce qui est certain, c'est qu'il était le filleul de l'évêque. Il n'est pas moins sûr, d'après le ton de cette lettre, que Monseigneur de Cheverus, grand par l'esprit, savait aussi, selon une jolie expression, " se gouverner selon les lumières du cœur ".— Et cela nous rend sa mémoire plus sympathique et deux fois bénie.

Henri D'ARLES

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Il nous fait plaisir, au début de cette chronique, de signaler à nos lecteurs que l'Académie française vient de décerner un prix à M. Gaillard de Champris, pour son livre *Anniversaires et Pèlerinages*. C'est la troisième fois que le professeur de Littérature française à notre École Normale supérieure jouit de cette distinction. Deux volumes de critique — *Sur quelques idéalistes* et *E. Augier et la Comédie sociale* — avaient déjà été couronnés par l'Académie. Que M. de Champris nous permette de lui présenter, à cette occasion, avec nos hommages respectueux, nos plus sincères félicitations. L'œuvre de M. de Champris est déjà considérable. Dans *Anniversaires et Pèlerinages* l'auteur a groupé des conférences qu'il a faites soit à l'Institut Canadien, soit à l'Université Laval. Il nous avertit, dans une courte préface, qu'il a laissé à plusieurs de ses conférences " leur premier caractère, leur allure de libres causeries, tandis que d'autres, plus remaniées, se présentent plutôt comme de petits essais ". Deux de ces conférences, à notre avis, révèlent davantage le beau talent de M. de Champris. L'une sur M. René Des Granges dont l'œuvre lui est "particulièrement chère ", et l'autre sur M. Paul Claudel. Ces deux études soignées, méthodiques, aideront beaucoup le lecteurs à pénétrer plus littérairement dans une poésie qui ne laisse pas de dérouter parfois. Les idées de l'auteur bien que fermes, sont tout de même acceuillants. Son style est vif, rapide et alerte. Bref, la lecture des *Anniversaires et Pèlerinages* procurera aux fervents de belles-lettres de délicieuses jouissances.

* * *

A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE la note optimiste domine. On envisage l'avenir avec confiance. Le nombre des

élèves qui fréquentent les cours fermés et qui préparent soit la licence, soit l'un ou l'autre des certificats, a augmenté d'une façon satisfaisante. M. Joseph Belleau et M. Alphonse Huot ont été chargés, à la section des lettres, de l'enseignement des langues vivantes. A la section des sciences, les cours de préparation à la licence sont commencés cette année.

M. l'abbé Rosaire Benoît, du Séminaire de Québec, suit ces cours. L'évolution sera ici nécessairement plus lente, vu le nombre plus restreint des professeurs de sciences.

La préparation des professeurs a toujours vivement préoccupé Messieurs les Supérieurs de nos différentes institutions d'enseignement secondaire, mais faute de ressources suffisantes, à quelques exceptions près, ils devaient s'en remettre au zèle et à la diligence de chacun pour tout ce qui a trait à la formation professorale. Mais depuis l'an dernier, grâce à la libéralité du gouvernement provincial, les supérieurs peuvent plus à leur aise envisager les dépenses considérables qu'entraîne un stage plus ou moins long à l'Université. Déjà plusieurs collèges ou séminaires ont envoyé leurs professeurs suivre les cours de la section des Lettres, et il est permis d'espérer que dans un avenir prochain tous y seront représentés.

Les cours du soir sont en grande faveur auprès du public québecois et ils sont suivis avec assiduité par un auditoire de plus en plus nombreux.

Les Cours de Commerce, institués il y a déjà quelques années, groupent un nombre considérable d'étudiants. On en compte plus de 60. La première année, ils étaient six ou sept, et l'an dernier dix. C'est un progrès sensible et qui est tout à l'honneur des professeurs qui ont la direction de cette École.

Les Messieurs du commerce et de l'industrie font preuve d'une intelligence avertie, en permettant à leurs employés de fréquenter ces cours, et il nous fait plaisir de constater que les principales maisons de commerce de Québec y sont représentées. Nous les félicitons de cette initiative pratique.

M. Bernard Devlin, avocat, a été nommé professeur d'anglais. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

* * *

L'ÉCOLE DE MUSIQUE, fondée par le conseil de l'Université, le 9 juin 1922, n'a pas connu, pour ainsi dire, la période longue et souvent difficile de l'enfance. Les Messieurs qui l'organisèrent ont voulu pour " leurs coups d'essai des coups de maître". Cette école, dont la création répondait à un besoin pressant, ne rencontrant aucun obstacle, prit rapidement les allures et la démarche de ses aînées. Et ses premières voix furent si vite et si habilement harmonisées que l'illusion fut complète.

M. Gustave Gagnon fut nommé directeur de l'École, et M. Robert Talbot, secrétaire. Quatre professeurs titulaires, qui reçurent le titre de docteur ès musique, furent immédiatement choisis. Voici leurs noms :

M. Gustave Gagnon, professeur d'Orgue ;
M. Arthur Lavigne, professeur de Solfège ;
M. Joseph Vézina, professeur d'Harmonie ;
M. Alexandre Gilbert, professeur d'Instrument à cordes.

Sept professeurs agrégés furent aussi nommés.

Ce sont MM. les abbés Desrochers, Tardif et Destroismaisons et MM. Arthur Bernier, Henri Gagnon, Omer Létourneau, Robert Talbot. Le programme et les règlements de l'École parurent à la fin du mois d'août. Ce programme comprend l'enseignement théorique et pratique de la musique : solfège, chant, harmonie, composition, orgue, piano, violon et autres instruments. Les cours, organisés au mois de septembre, commencèrent le 12 du mois d'octobre. Ils se divisent en trois cours principaux : 1° Théorie ; 2° Solfège ; 3° Harmonie. Trente élèves sont inscrits et suivent régulièrement ces cours. Tous ne cessent de témoigner leur satisfaction de l'enseignement donné, et ils ne craignent pas d'ajouter que l'urgence de telles études musicales se faisait depuis longtemps sentir.

Trois grades seront décernés aux méritants: le grade de bachelier, de licencié et de docteur. Les examens se passeront au mois de mai. Cette École dépend de la Faculté des Arts et est soumise aux mêmes règlements universitaires que les autres Facultés.

* * *

Les exercices religieux des Étudiants de l'Université ont eu lieu cette année comme d'habitude à la chapelle du Séminaire M. l'abbé A. Vachon continue sa fonction d'aumônier. A peine de retour d'un voyage à New-York, où il a suivi des leçons d'Histoire naturelle au National History Museum, M. l'abbé Vachon s'est remis à sa tâche délicate et absorbante, dont il s'acquitte d'ailleurs avec diligence et succès. Au début du mois d'octobre, un triduum a été prêché par le R. P. Martin, O. P.

La prédication toute apostolique du R. P. Martin a attiré, tous les soirs, une foule nombreuse d'étudiants que captivait la parole chaude et persuasive de cet orateur distingué. Il y a eu renouvellement des promesses de la Société de Tempérance. Mgr le Recteur présidait. C'est lui qui reçut la promesse de nos étudiants de rester fidèle à cet engagement d'honneur. Le triduum s'est terminé dimanche matin, par une messe solennelle, célébrée à huit heures, par Mgr C.-N. Gariépy.

* * *

Dans une des salles de la maison neuve du Séminaire, il y a eu, durant le mois de novembre, une exposition des peintures du regretté Edmond Lemoine. Le public de Québec a défilé, nombreux, devant les toiles de ce peintre distingué, et n'a pas ménagé son admiration.

Il y avait là surtout des portraits et des paysages. Quelques peintures nous ont plu davantage par la vérité des attitudes, le dessin et le coloris. Il en est d'autres, où le talent si délicat et si sobre du peintre, semble trahi par un métier insuffisant. Mais les toiles exposées témoignent des qualités assez rares

pour qu'on se rende compte de la grandeur de la perte qu'a faite l'art canadien-français. Madame Lemoine, pour s'acquitter, a-t-elle dit, d'une dette de reconnaissance, a eu la gracieuseté de donner au Séminaire, le portrait de son mari, peint par lui-même. Mgr le Supérieur, très touché de cette marque d'attention, lui réitère, au nom des prêtres du Séminaire, ses plus sincères remerciements.

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le Gouvernement français a très généreusement accordé à l'Université Laval une bourse de 7,000 francs, destinée à aider un de nos étudiants à compléter ses études dans une des Universités de France. M. le docteur Fabien Gagnon, parti pour l'Europe au mois d'octobre, en est le premier bénéficiaire. M. Naggiar, Consul de France au Canada, dont l'amitié nous est bien précieuse et nous honore, s'est activement employé à l'obtention de cette bourse. Qu'il nous permette de le féliciter de cette initiative féconde, et, en lui exprimant toute notre profonde reconnaissance, nous le prions de croire que l'Université Laval est très touchée de l'intérêt qu'il veut vien lui montrer.

L'Université de Toulouse, dont tous connaissent le distingué Recteur, qui nous a visité l'an dernier, a décidé de faire remise des honoraires des cours, dans toutes ses Facultés, à un élève désigné par Mgr le Recteur de notre Université. Ces attentions délicates de la part des Universités françaises nous touchent, et nous leur en exprimons notre sincère et profonde gratitude.

* * *

Le Conseil supérieur de l'Université, composé des archevêques et évêques de notre région académique, voit, cette année, deux nouveaux évêques entrer dans ses rangs et lui apporter leur précieux concours : Sa Grandeur Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, et Sa Grandeur Mgr Ross, évêque élu du nouveau diocèse de Gaspé.

Mgr C.-N. Gariépy est allé lui-même présenter les hommages de l'Université à Mgr de Mont-Laurier en assistant à la cérémonie de son sacre.

La nomination de Mgr Ross n'a surpris personne ; elle comble les vœux de tous les prêtres de son futur diocèse.

Mgr Ross est né aux Grosses-Roches, comté de Matane, et a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec.

Vicaire général du diocèse de Rimouski, protonotaire apostolique, principal de l'École Normale, Mgr Ross joint aux qualités d'une belle intelligence, un patriotisme ardent et un esprit très pratique.

L'Université Laval souhaite à ces deux nouveaux évêques, un épiscopat heureux et fécond,

* * *

L'Université s'efforce de remplir aussi bien que possible, avec les moyens mis à sa disposition, son rôle d'éducation et de formation. Quelques-uns ont pu s'étonner du portrait bizarre qu'a fait de l'étudiant de Québec un collaborateur irréfléchi de l'*Almanach de l'Action Sociale Catholique*, et du jugement sommaire qu'il a porté sur les programmes et les professeurs de l'Université. Nous n'avons pas cru devoir nous y attarder. Il ne faut pas donner d'importance à un article fait avec autant de mauvais goût et de puérilité d'esprit. Une seule chose est regrettable, c'est que le Directeur de l'*Almanach* accepte de publier dans cette brochure, qui est une très belle œuvre répandue à des milliers d'exemplaires, des pages aussi disgracieuses et d'aussi imprudentes appréciations.

LAVAL

LES LIVRES

J. Maréchal, S.J., *Le point de départ de la métaphysique, Cahier I, de l'antiquité à la fin du Moyen Age. La critique ancienne de la connaissance.* 1 vol de 152 pages. Charles Beyaert, 6, rue Notre-Dame, Bruges.

Ce volume est le premier de la section philosophique. Ici l'auteur pose et résout en partie le problème délicat, et difficile toujours, de la connaissance. Il dit d'abord comment a pu naître le problème critique de la connaissance et il se demande ensuite s'il est susceptible d'une solution.

Le problème surgit du conflit de l'unité et de la multiplicité, entre Héraclite partisan de celle-ci et Parmenide défenseur de celle-là. Le terrain était préparé pour le scepticisme sophistique d'abord, refuté par Aristote, et ensuite par le scepticisme post-aristotelicien, sous lequel viennent successivement prendre place le pyrrhonisme, le probabilisme de la Nouvelle Académie et le néo-pyrrhonisme. Et puis il continue à montrer cette antinomie entre l'un et le multiple à travers les âges, et expose les solutions qu'on a tenté d'y donner. Il arrive à la conclusion que la vraie solution de ce problème, solution qu'il a insinuée ici et là dans ces pages, solution vraiment satisfaisante, "exige une théorie achevée de l'*unité étroite et de la causalité réciproque de l'intelligence et de la raison*". Cette théorie existe chez saint Thomas. Et en dehors des écoles thomistes, depuis Duns Scot jusqu'aux contemporains, cette théorie n'a pas la place qu'elle devrait avoir. Dans les cahiers suivants l'auteur se propose de montrer comment " ce schisme de l'intelligence et de la volonté" a rendu la critique kantiste "négative et destructive outre mesure."

A. R.

R. P. F.-A. Vuillermet, O.P. *La Conquête des hommes.* Un vol. in-8 de 356 pages. 7 frs, franco 7.70 frs. P. Lethielleux, éditeur, Paris, 1922.

Pour assurer le succès du relèvement national, une condition est nécessaire : c'est le retour des hommes à Dieu. Telle est l'idée de tout le nouveau volume que vient de publier le R. P. Vuillermet. Mais ce retour qui s'impose rencontre de multiples obstacles. A notre époque, les doctrines les plus subversives, sociales, économiques et politiques, se font partout des adeptes nombreux et convain-

cus. Il faut donc faire la lumière dans les intelligences afin d'y remettre à sa place la vérité catholique dans toute son intégrité. Cela demande le concours de tous, et tous doivent être apôtres et hommes d'action.

L'auteur convie ses compatriotes à la conquête de l'*Opinion publique*, à la conquête du *monde du Travail*, et leur prouve l'importance des *élites*. Le *Livre*, la *Presse*, le *Catéchisme*, voilà les armes dont ils doivent se servir. Et parce que les manières de voir et de juger sont souvent différentes, il leur prêche la *patience* et l'*union*. Beau et bon livre, livre inspirateur d'énergie et de confiance, livre qui par son optimisme de bon aloi, par sa doctrine sûre puisée aux meilleures sources, contribuera puissamment, en France, à l'œuvre de restauration chrétienne tant recommandée par les papes.

P. P.

ROGER LAMBELIN *L'Egypte et l'Angleterre*, L'Évolution nationaliste.— DeMahomed Ali au Roi Fouad. 1 vol. in-16 double couronne de vi-259 pages : 6 fr. 75 Bernard Grassert, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Il s'agit ici d'une question toute pleine d'actualité : la question égyptienne ou mieux l'éveil de l'esprit national chez les riverains du Nil. Brillamment commencé par le célèbre patriote égyptien Mahomed Ali, le mouvement nationaliste eut à subir un rude coup par suite de la mort de cet héroïque conquérant qui en avait été le promoteur et le chef partout acclamé. Ses successeurs, lancés dans les folles dépenses d'une vie fastueuse, provoquèrent une crise financière qui paralyse toute initiative nationale : ils durent alors recourir aux capitaux étrangers. Une situation si difficile, en favorisant la mainmise des puissances européennes sur l'administration et les revenus du pays, retarda de plusieurs années la réalisation des rêves longtemps caressés d'autonomie politique.

La guerre de 1914, la proclamation du principe des nationalités si cher à Wilson, les lourdes fautes commises par le gouvernement britannique ont provoqué cehz les Égyptiens un réveil violent des anciennes aspirations nationales. Mais cette fois, à en juger par l'ampleur et la durée du mouvement, il est permis de croire que l'Égypte obtiendra certainement ce qu'elle demande.

Les fréquents séjours de l'auteur au pays des Pharaons lui ont permis d'être témoin des derniers événements et d'en donner dans le présent volume une étude approfondie et bien documentée.

S. G.

Vol. X, No 2. QUÉBEC, MARS 1923

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LE PRINCIPE DE RELATIVITÉ D'EINSTEIN

IV. La masse et l'énergie

Aucune des notions fondamentales de la Physique n'échappe à l'emprise de la Relativité et comme nous avons revisé notre conception du temps, nous allons être amenés à considérer la masse et l'énergie sous un aspect nouveau. Même dans la mécanique classique la notion de masse n'est certes pas des plus simples à définir. Les philosophes disent bien que *la masse d'un corps est sa quantité dimensive* (1), mais cette formule ne présente qu'un intérêt médiocre pour le physicien préoccupé de trouver dans toute définition un moyen pratique de mensuration. Pour les mathématiciens, *la masse est un coefficient utile à introduire dans les calculs*, (H. Poincaré). Cette quintessence d'abstraction ne nous intéresse guère non plus.

Lorsque Lavoisier écrivait : *rien ne se perd, rien ne se crée*, formulant ainsi le principe de la conservation de la matière, il concevait la masse comme une mesure de la quantité de

(1) Nis : Cosmologie.

matière que représente chaque corps. Mais c'est peut-être moins la masse que le poids des corps qu'il croyait indestructible, car pour mesurer une quantité de matière c'est de la balance qu'on se sert. Il est vrai que l'égalité des poids entraîne celle des masses.

En calculant la force d'attraction que la terre exerce sur la lune, Newton a pu vérifier la loi d'attraction des masses que Képler avait déjà formulée mais dont il n'avait pas réussi à donner de preuves. Cette loi s'exprime ainsi : *les corps s'attirent en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leur distance.*

Lavoisier et Newton avaient de la masse la même conception dont nous pouvons préciser le sens en parlant de *masse pesante* pour la distinguer de la *masse d'inertie* dont nous dirons quelques mots. La masse d'inertie mesure la résistance qu'oppose tout corps au mouvement. Appliquons les mêmes forces à des corps différents ; attelons un cheval à une légère voiture de maître, puis à un tombereau rempli de briques entassées. Le noble animal ne les entraînera certainement pas avec la même facilité. Le premier oppose au mouvement une inertie considérable et qui s'accroît avec la charge. De là une nouvelle notion de la masse considérée comme mesure de l'inertie, mais il est évident qu'un corps est d'autant plus *inerte* qu'il est plus *lourd* et on peut, par un choix convenable des unités, exprimer la masse inerte et la masse pesante d'un corps par le même nombre.

De quelque manière qu'on envisage la masse en mécanique, comme cœfficient d'attraction ou d'inertie, c'est toujours une valeur constante et indépendante du mouvement. La masse, a dit Helmholtz, est éternellement invariable. Les poètes en avaient aussi la conviction :

La *matière demeure* et la forme se perd, écrivait Pierre de Ronsard.

Dans la théorie de la relativité restreinte, la masse subit le sort des longueurs et du temps, elle devient relative.

Désignons par m, la masse d'un corps au repos, telle que la conçoit la mécanique classique. Si le corps se déplace avec une vitesse constante en grandeur et direction, sa masse, estimée par un observateur ne participant pas au mouvement, augmente et devient

$$\frac{m}{L} \text{ ou } L = \sqrt{1 - \frac{v^2}{c^2}}$$

c désignant la vitesse de la lumière dans le vide. Si le corps est immobile et que l'observateur se déplace avec la vitesse v, il constate encore que la masse augmente dans la même proportion. *La masse d'un corps est donc relative à l'observateur*, elle augmente avec la vitesse et tend vers des valeurs infiniment grandes lorsque la vitesse du corps s'approche de la vitesse de la lumière. Nous retrouvons ainsi sous une autre forme le fait que la vitesse de la lumière est une limite qu'on ne saurait dépasser.

Nous savons que L a des valeur très voisines de l'unité aux vitesses usuelles. Ainsi un avion passant au-dessus d'un observateur, à la vitesse de 360 kilomètres à l'heure, ne subit qu'une augmentation de masse de quelques cent-millionnièmes de milligrammes par kilogramme. Il faut une vitesse de 1,000 kilomètres par seconde pour que cette augmentation atteigne 20 milligrammes par kilogrammes. Nous pouvons présumer qu'il ne sera pas facile de vérifier ce point de la théorie.

Un corps de masse m animé d'une vitesse v, possède, d'après la mécanique classique, une certaine énergie mesurée par le demi-produit de la masse par le carré de la vitesse : $E = \frac{1}{2} m v^2$. Ainsi un obus pesant 30 kilogrammes, sortant du canon à la vitesse de 600 mètres à la seconde possède

$$\frac{1}{2} \cdot \frac{30}{9{,}81} \cdot 360{,}000 = 550{,}470 \text{ kilogrammètres.}$$ (1)

(1) Un kilogrammètre est le travail dépensé pour élever un kilogramme à un mètre de hauteur.

Cette énergie, appelée plus précisément *énergie cinétique* ou *force-vive* est évidemment relative à l'observateur. Un *swing* de Carpentier qui pourrait être mortel pour un adversaire immobile est sans effet pour le boxeur habile qui se retire devant le coup. Le poing en lui-même est inoffensif, c'est la vitesse dont il est animé qui lui communique de l'énergie et le rend redoutable.

Dans la théorie d'Einstein, l'énergie cinétique d'un corps n'est pas donnée par la formule ci-dessus mais par la suivante: $E = \frac{m\ c^2}{L}$ qu'on peut développer en série et écrire en se limitant aux deux premiers termes: $E = m c^2 + \frac{1}{2} m v^2 + \ldots$ (1) m désigne la masse du corps au repos, v sa vitesse, c la vitesse de la lumière. Cette expression montre que la grandeur $\frac{1}{2}\ m\ v,^2$ appelée jusqu'ici *énergie cinétique*, ne constitue qu'une partie extrêmement petite de l'énergie totale du corps, par suite de la présence du premier terme $m\ c^2$ (dans le système du mètre c^2 s'exprime par le chiffre 9 suivi de 16 zéros !) Cette quantité colossale d'énergie, étant indépendante de la vitesse du corps, n'est pas due au mouvement. Les corps, même au repos, la renferment en eux-mêmes et nous pouvons la considérer comme une *énergie potentielle* qui nous est inaccessible. On peut dire que tout corps au repos est comparable à un réservoir immense d'énergie mesurée par $m\ c^2$, ou encore, que la masse et l'énergie sont équivalentes. La matière n'est qu'une forme, une condensation de l'énergie. Cette énergie est mise en liberté dans la désagrégation des corps radioactifs. On croit savoir qu'un gramme de radium perd, par rayonnement, 0,0025 milligrammes par siècle, et comme ces rayons sont formés de particules électrisées on est tout naturellement conduit à penser que toute la matière est d'origine électro-magnétique.

(1) Les termes suivants du développement ont aux vitesses usuelles des valeurs négligeables devant $\frac{1}{2}\ mv^2$. Par contre leur somme croit très rapidement avec la vitesse jusqu'à devenir infinie pour la vitesse de la lumière.

Le soleil, qui rayonne une quantité énorme d'énergie,— on a calculé que la terre, pour sa part, en recevait en l'espace d'une année environ 60,000 tonnes,— perd peu à peu de son poids, mais trop lentement pour que nous ayons à nous en inquiéter.

Le fait qu'un corps au repos représente une quantité d'énergie énorme, n'a pour nous qu'un intérêt purement spéculatif. L'énergie ne devient une richesse que pour autant qu'elle est utilisable et rien ne nous permet d'entrevoir la possibilité de transformer la matière en énergie utile. Ici, comme ailleurs, la relativité est en dehors du domaine des applications scientifiques et ne peut rien pour ramener sur la terre l'âge d'or. Il n'est pas question non plus de faire subir à la mécanique appliquée les moindres modifications et le théorème des forces-vives comme celui de la composition des vitesses reste rigoureusement exact pour les vitesses usuelles. La relativité laisse intacte la mécanique de Newton dans son domaine d'applications.

Par contre, elle nous permet de simplifier encore l'édifice théorique de la physique en faisant rentrer dans le principe de la conservation de l'énergie celui de la conservation des masses. Puisqu'il y a équivalence entre la masse et l'énergie, la loi primordiale de la chimie, celle de Lavoisier, n'est plus rigoureuse. Le poids d'un composé n'est pas nécessairement égal à la somme des poids des composants ; la combinaison de 16 gr. d'oxygène et de 2 gr. d'hydrogène ne produit pas 18 gr. d'eau mais 0,0000032 mgr. en moins, correspondant au dégagement de chaleur pendant la réaction. Suivant qu'un corps acquiert ou cède de l'énergie, suivant qu'il s'échauffe ou se refroidit, sa masse augmente ou diminue, mais dans des proportions si faibles qu'il n'est pas possible, à l'heure actuelle, de le contrôler expérimentalement. Mais il serait possible d'expliquer ainsi les exceptions à la loi de Prout qui dit que les masses atomiques de tous les éléments doivent être des multiples entiers de celle de l'hydrogène, et de donner ainsi une preuve nouvelle de l'unité de la matière.

La masse et l'énergie étant équivalentes, la lumière, qui est une forme particulière d'énergie, doit posséder des propriétés massives. Avant Einstein on s'en était déjà rendu compte. L'étude du rayonnement avait conduit Maxwell puis Bartoli à considérer que toute émission de chaleur ou de lumière est accompagnée d'une répulsion des corps réfléchissants. Ainsi un rayon lumineux tombant sur un miroir y exerce une certaine pression dont la valeur très faible, quelques millionièmes de milligrammes par centimètre carré, fut calculée. En 1901, Lebedew puis d'autres physiciens, réussirent, par des expériences très délicates, à la mesurer. La force de répulsion ainsi exercée par le soleil sur la terre s'élève à 70,000 tonnes, ce qui ne fait qu'un milligramme environ par mètre carré, étant donné la surface immense de notre planète. C'est également à cette pression de radiation qu'on attribue la formation de la queue des comètes, la lumière zodiacale et les protubérances solaires.

La vérification expérimentale de ce chapitre de la relativité restreinte paraît sinon impossible du moins hérissée de difficultés. Les variations de la masse avec la vitesse sont insignifiantes aux vitesses usuelles, aussi faut-il recourir, pour les observer, à des corps animés de mouvements très rapides. On admet actuellement que dans les gaz très raréfiés, l'électricité se propage sous la forme d'une émission de particules chargées d'électricité négative et nommées *électrons* Ces corpuscules sont animés de vitesses considérables qui peuvent atteindre la moitié de celle de la lumière et bien que leur masse ne soit pas directement accessible à l'expérience on a pu toutefois la calculer grâce à la déviation que subit un faisceau cathodique soumis à l'action d'un champ magnétique ou électrique. Les résultats ainsi obtenus sont extrêmement curieux ; on croyait que les électrons possèdent une masse matérielle invariable à laquelle s'ajoute une masse d'origine électro-magnétique. L'expérience a prouvé que la première n'existe pas et que toute la masse est d'origine

électro-magnétique, variable avec la vitesse. La comparaison des résultats expérimentaux avec la théorie de la relativité, lui est on ne peut plus favorable. En particulier, les expériences très nombreuses de Ch.-Eug. Guye, le distingué professeur de l'Université de Genève, et de ses élèves, poursuivies de 1906 à 1916 ont fourni une vérification remarquable des formules einsténiennes qui représentent les faits avec une précision de 1 : 10,000 environ.

Dans le domaine de la spectroscopie, par l'étude du dédoublement des raies de certains gas et des rayons X, Sommerfeld à qui l'on doit d'ailleurs des vues remarquables sur la structure électromagnétique de la matière, a contrôlé avec un rare bonheur la théorie nouvelle.

Ainsi grâce aux travaux d'Enistein, la physique s'oriente de plus en plus dans une direction nouvelle. Au lieu de chercher dans la mécanique l'explication de tous les phénomènes y compris les phénomènes électromagnétiques, ce sont, au contraire, les lois de l'électromagnétique qui constituent désormais les principes sur lesquels tout l'édifice théroique repose. La recherche de modèles mécaniques qui depuis Faraday, fut la source de tant de découvertes et fit la gloire d'un si grand nombre de savants, est presque complètement abandonnée et ce sont les équations de Maxwell, la théorie électronique de Lorentz et le principe de relativité d'Einstein qui constituent les fondements de la physique moderne.

V. La Relativité généralisée

Bien que la théorie de la relativité restreinte constitue une admirable synthèse des faits acquis par la physique depuis un très grand nombre d'années, elle ne les embrasse pas tous, et ceux de la gravitation en particulier lui restent étrangers. D'autre part, si, grâce à elle, les lois de la nature peuvent s'exprimer par les mêmes formules pour n'importe quel système de référence animé par rapport aux axes de

Galilée d'un mouvement rectiligne et uniforme, on ne peut s'en servir pour un mouvement quelconque. Si nous supposons, par exemple, que la terre soit prise comme système de référence, nous ne pouvons faire usage de formules d'Einstein que pour un temps très court, pendant lequel nous supposons que la rotation de la terre sur elle-même est négligeable vis à vis de son mouvement de translation, qui d'ailleurs n'est rectiligne qu'en première approximation. C'est pourquoi, Einstein s'est demandé s'il ne serait pas possible d'établir de nouvelles transformations valables pour un mouvement quelconque. Dans cette recherche il se heurta à de très graves difficultés, les unes d'ordre mathématique, que les travaux de son ancien professeur Minkowski et ceux d'autres mathématiciens, Riemann, Gauss, Ricci, Levi-Civita, lui permirent de surmonter. Nous ne pourrons suivre Einstein dans cette acrobatie qui requiert non seulement une formation mathématique étendue, mais encore la connaissance de ces théories analytiques modernes, comme le calcul différentiel absolu qui n'est pas enseigné à l'heure actuelle dans la plupart des universités.

Nous essayerons par contre d'élucider un autre aspect du problème et de montrer comment Einstein, en faisant intervenir les phénomènes de la gravitation a surmonté toutes les difficultés d'ordre physique, qui paraissaient, au prime abord, s'opposer formellement à la généralisation de son principe.

Il est aisé de comprendre que, puisqu'un mouvement de translation uniforme n'engendre aucune force dans un système, les lois de la physique puissent s'exprimer par les mêmes relations quel que soit le mouvement de l'observateur pourvu qu'il reste constamment uniforme et rectiligne. Par contre, toute variation dans la direction du mouvement se fait sentir. Une rotation engendre la force centrifuge: dans une courbe les autos dérapent et les voyageurs se sentent pressés vers le bord de la voiture. Tout changement de vitesse se fait également remarquer, il suffit d'observer les passagers des

chars de midi ou de six heures dans la rue St-Jean. A chaque arrêt un peu brusque du véhicule, ce serait une ruée vers l'avant si la compagnie, pleine de sollicitude pour ses voyageurs, n'avait disposé de chaque côté du tramway des *strapes* où s'agrippent d'une main les hommes que la galanterie condamne à rester debout.

Puisqu'un mouvement accéléré ou retardé se manifeste à l'intérieur d'un système, il semble douteux que les lois de la physique puissent s'exprimer par les mêmes relations pour n'importe quelle espèce de mouvement. Einstein a pourtant résolu le problème et c'est en faisant appel à la gravitation qu'il a réussi à enlever aux mouvements quelconques cette espèce de réalité physique qu'il paraissait nécessaire de leur attribuer.

La réalité restreinte affirme qu'aucune action à distance n'est instantanée. Les effets de la gravitation ne peuvent se transmettre, d'un astre à un autre, par l'intermédiaire de l'éther, qu'avec une vitesse tout au plus égale à celle de la lumière. Par analogie avec les phénomènes électriques et magnétiques, on admet donc que la terre n'agit pas directement sur les corps pour les attirer, mais qu'elle engendre dans son voisinage une déformation du milieu, une modification des propriétés de l'éther, en un mot, que la terre crée autour d'elle *un champ de gravitation* dont l'intensité décroît avec la distance. On sait depuis Newton que dans ce champ tous les corps,— abstraction faite de la résistance de l'air,— tombent avec la même vitesse ; tous les corps subissent une accélération (1) indépendante de leur nature et de leur masse. Aucune matière n'échappe à l'attraction terrestre, les gaz les plus subtils sont pesants et personne encore, — sauf Wells dans dans un de ses romans les plus célèbres, *Les Premiers Hommes dans la Lune*,— n'a réussi à découvrir une substance qui ne

(1) On appelle accélération d'un mouvement l'augmentation de vitesse par unité de temps. L'accélération moyenne de la chûte des corps dans le vide a pour valeur 9,81 mètres par seconde.

soit pas attirée par la terre, dont on puisse tirer un écran pour se mettre à l'abri de la pesanteur.

Einstein s'est posé la même question et voici en peu de mots la réponse qu'il s'est donnée. Imaginons, dit-il, une grande boîte, placée très haut dans l'air, contenant un observateur et tombant vers la terre d'un mouvement uniformément accéléré tel que l'augmentation de sa vitesse par seconde soit justement égale à 9.81 mètres par seconde. Puisque la pesanteur communique à tous les corps la même accélération de 9.81 mètres par seconde, à l'intérieur de la boîte tout se passe comme si la pesanteur n'existait plus. L'observateur doit se fixer au sol pour ne pas s'envoler vers le plafond ou contre les parois au moindre geste. Les appareils flottent librement autour de lui quel que soit leur poids. Si l'accélération de la boîte venait à diminuer, la pesanteur s'y manifesterait de nouveau et avec d'autant plus d'intensité que le mouvement serait moins rapide. Si l'accélération dépassait la valeur de 9,81 mètres par seconde, l'observateur s'imaginerait que la boîte s'est retournée, ses pieds n'étant plus pressés contre le plancher mais contre le plafond de son périlleux véhicule.

On peut donc supprimer les effets de la pesanteur en donnant à l'observateur une accélération convenable. C'est ce qu'Einstein appelle *le principe d'équivalence.*

Un voyageur placé dans un wagon dont la vitesse subitement augmente et qui se sent poussé vers l'arrière peut tenir le langage suivant : le train dans lequel je me trouve est immobile, mais un champ de gravitation vient de prendre naissance et m'attire vers l'arrière du wagon. Les effets de la pesanteur et ceux d'un mouvement accéléré sont donc équivalents et nous pouvons admettre maintenant qu'ils soit possible d'établir des formules de transformation, pour que les lois de la nature puissent s'exprimer par des équations de même forme, *quel que soit l'état de mouvement de l'observateur.*

Passons d'un pied léger sur l'établissement des formules de la relativité généralisée et laissons dans l'ombre tout l'appareil mathématique qu'il requiert : espace à quatre dimensions, géométries non euclidiennes, tenseurs, etc., et arrivons aux conclusions.

Un premier résultat concerne la déviation d'un rayon lumineux sous l'action d'un champ de gravitation. La lumière est pesante et tombe vers la terre avec une accélération de 981 centimètres par seconde, elle ne se propage donc pas en ligne droite. Il n'y a rien de très étonnant là. La lumière étant une forme de l'énergie est douée de propriétés massiques Quand un rayon lumineux pénètre dans un champ de gravitation, il subit nécessairement une attraction, mais comme sa vitesse de translation est très grande, la déviation est si minime qu'elle a échappé pendant très longtemps aux observateurs les plus minutieux. On peut toutefois l'observer quand un rayon lumineux venant d'une étoile frôle le bord du soleil. D'après Einstein, il doit être dévié d'un angle égal à 1.75 secondes.

L'expérience fut tentée pendant l'éclipse totale de soleil du 29 mai 1919, par deux expéditions anglaises qui, sous la direction d'astronomes éminents, allèrent s'établir l'une à Sobral, dans le nord du Brésil, l'autre, à l'île du Prince dans le Golfe de Guinée. Des photographies nombreuses d'étoiles voisines du soleil furent prises pendant l'éclispse et d'autres photographies de la même région du ciel, tirées deux mois plus tard, servirent de repères. La comparaison des clichés ne laisse aucun doute sur l'exactitude des formules d'Einstein. L'expérience fut reprise l'année dernière lors d'une nouvelle éclipse totale : je ne crois pas que les résultats aient été publiées jusqu'ici.

Une autre application de la théorie de la relativité concerne également l'astronomie. On sait que suivant la mécanique céleste, les trajectoires, des planètes sont des éllipses quelque peu déformées par l'action des astres voisins. La planète la

plus voisine du soleil est Mercure, dont le mouvement est approximativement elliptique avec une rotation du grand axe. Le déplacement du périhélie de Mercure est de 574 secondes d'arc par siècle, tandis que le calcul ne donne que 532 secondes. Il y a donc entre la théorie et l'expérience une différence de 42 secondes environ, qui ne fut jamais expliquée. Einstein, en appliquant à Mercure la théorie nouvelle pour ce qui concerne l'action solaire, trouve 42″ 9, résultat tellement satisfaisant qu'il a fait dire à quelques savants : c'est presque trop beau pour être vrai ! Le calcul appliqué également à Mars a fourni le chiffre de 1″ 35, la différence entre la théorie classique et l'expérience étant de 4″. Pour les autres planètes, la rotation du périhélie est trop mal déterminée pour que la théorie soit applicable.

Enfin la théorie de la relativité indique un déplacement vers le roug des raies spectacles du soleil par rapport à celles des sources terrestres, sous l'action du champ de gravitation solaire. La vérification expérimentale de ce résultat est très difficile, le déplacement des raies dépendant en outre de la rotation du soleil sur lui-même (effet Doppler-Fizeau), et de la pression dans la couche gazeuse du soleil. Les expériences furent toutefois exécutées par R. Perrot et ses conclusions sont, aux erreurs d'expérience près, nettement favorables à Einstein. D'autre part MM. Fabry et Buisson, reprenant une série de mesures faites il y a quelques années sur les raies du fer, confirment l'exactitude des résultats de la théorie nouvelle. Ainsi jusqu'ici, toutes les prévisions de la relativité généralisée ont été nettement confirmées

Une question qui intéresse vivement les physiciens attachés à l'optique classique est de savoir ce que devient l'éther dans la relativité. Il n'est pas très facile de l'expliquer sans faire intervenir les nouvelles conceptions de l'espace et du temps imposées par la relativité généralisée, mais son existence n'est nullement mise en doute par Einstein. Voici ce qu'il écrit à ce sujet :

" D'après la théorie de la relativité généralisée, l'espace est doué de propriétés physiques ; dans ce sens par conséquent un éther existe." Il ajoute plus loin : " Un espace sans éther est inconcevable, car la propagation de la lumière y serait impossible. Cet éther ne doit cependant pas être conçu comme étant doué de la propriété qui caractérise les milieux pondérables, c'est-à-dire comme constitué de parties pouvant être suivies dans le temps : la notion du mouvement ne doit pas lui être appliqué." Nous pouvons donc être rassuré sur ce point : on a encore besoin de l'éther non seulement comme support des ondes électro-magnétiques mais encore, puisque la relativité nie les actions instantannées à distance, comme agent transmetteur des effets de l'inertie. Mais cet éther diffère totalement de celui de la théorie ondulatoire de la lumière qui fut le point de départ de notre exposé.

Il est temps de conclure, nous le ferons en peu de mots. La théorie de la relativité nous permet de concilier les expériences de Bradley, de Fizeau et de Michelson, de calculer la variation de la masse des électrons avec la vitesse. Elle donne la solution d'un problème qui intriguait depuis fort longtemps les astronomes : celui du mouvement de Mercure. Enfin elle découvre deux phénomènes nouveaux : la déviation de la lumière et le déplacement des raies spectrales dans un champ de gravitation. Aussi croyons-nous avec M. Borel que la valeur scientifique des formules d'Einstein est indiscutable et ne saurait être atteinte par les critiques philosophiques portant sur les principes et hypothèses à partir desquelles elles ont été obtenues. Ces principes englobent, en une admirable synthèse, la mécanique, l'électro-magnétisme, l'optique et la gravitation. Ils seront peut-être remplacés un jour par des postulats moins paradoxaux, mais de même que le mécanique de Newton reste rigoureusement exacte aux vitesses ordinaires, les formules d'Einstein subsisteront pour les vitesses voisines de celle de la lumière. Si une hypothèse plus générale que la relativité s'introduit dans la

physique, la gloire d'Einstein n'en sera pas diminuée. N'a-t-il pas écrit lui-même : c'est le plus beau sort d'une théorie physique que d'ouvrir la voie à une théorie plus générale dont elle continue à rester un cas particulier.

ALPHONSE CHRISTEN

DIMANCHES POÉTIQUES A PARIS

Le Directeur de la *Revue Normande*, le poète Pierre Préteux, a organisé des " Dimanches poétiques " mensuels, où des artistes disent des vers de poètes absents de Paris.

En raison des liens étroits qui unissent le Canada et la France, la *Revue Normande* fait appel aux poètes français du Canada et les invite à envoyer des poèmes (d'une trentaine de vers) à M. Pierre Préteux, 32, rue Madame, Paris-VIe.

Ce sera pour lui un plaisir de les faire dire à l'un des prochains " Dimanches poétiques " en les faisant précéder de quelques mots sur leur auteur.

PAGES ROMAINES

LE FASCISME

L'un des plus grands événements dont l'histoire de l'Italie gardera fidèlement le souvenir est certainement cette révolution fasciste,— résultat d'un phénomène psychologique et social,— qui, en luttant d'un côté contre les passions déchainées, de l'autre contre les faiblesses d'un pouvoir craintif, esclave des préjugés parlementaires, a obligé celui-ci à lui céder ses droits, pour arrêter net la révolte des autres.

C'est de l'idéal national, sacrifié pendant cinquante ans de vie parlementaire à l'intérêt et aux ambitions des partis que naquit le Fascisme. Dars les luttes de la dernière guerre cet idéal suscita l'enthousiasme d'une élite qui ne voulut pas que le sacrifice de la vie qu'elle faisait généreusement ne servit qu'à perpétuer, comme par le passé, le spectacle écœurant des égoïsmes se disputant le pouvoir. Pour cette élite, la Patrie ne pouvait rester plus longtemps un marché exploité par des spéculateurs, c'était une Mère qu'il fallait défendre aussi bien contre les ennemis de l'intérieur que contre ceux du dehors, c'était le souvenir vivant des puissantes aspirations des générations disparues qu'il fallait réaliser, c'était le foyer dont le bien-être devait être assuré par les espérances d'un avenir fécond.

Or, à l'aide de ce malaise général qui suit tout cataclysme, avec la fin d'une guerre qui avait changé les conditions économiques du pays, le bolchévisme commence à s'infiltrer en Italie. Le communisme, les partis internationaux relevèrent la tête, et dans leur tactique parlementaire, les divers ministères, au lieu de combattre ouvertement les pertur-

bateurs de l'ordre public, essayèrent de les gagner par des concessions qui ne servirent qu'à leur donner une hardiesse plus grande. On amnistia les déserteurs, ce qui n'était qu'un outrage gratuit aux morts tombés dans l'accomplissement rigoureux de leur devoir ; on ignora les injures journellement faites aux officiers de la grande guerre ; on parlementa avec les grévistes qui paralysaient la vie économique de la nation ; on laissa grandir les espérances d'une révolution qui, en renversant l'ordre établi, transformerait l'Italie en un paradis terrestre.

Cinq mois après l'armistice, Benito Mussolini fondait, à la fin de mars 1919, " les Faisceaux du Combat ".— D'anciens combattants, presque tous décorés pour leur belle conduite devant l'ennemi, en remplirent les cadres ; leur but fut la propagation de l'idéal patriotique.

L'Italie officielle n'ayant pas osé célébrer le premier anniversaire de l'armistice pour ne point déplaire aux internationalistes, les fascistes résolurent, la seconde année, de se rendre à Rome, drapeaux déployés, à la date historique, pour y commémorer solennellement sur l'autel de la Patrie la défaite complète des ennemis du dehors. Le Gouvernement n'osa se montrer moins patriote qu'eux et s'unit à leurs manifestations.

Dès lors, poursuivant son but, le fascisme jura d'abattre impitoyablement le communisme, le défaitisme, etc., en un mot tout ce qui tendait à amoindrir l'idéal de la Patrie. Sans doute, un parti nationaliste s'était fondé déjà pour atteindre un pareil but, mais il en était resté à une simple propagande de doctrine, le parti fasciste voulut la propagande par les faits. Toutes les occasions leur servirent de moyens.

Quand, lors des élections municipales de 1920, les extrémistes obtinrent un peu partout des succès inespérés, dans l'insolence de leur victoire, ils remplacèrent le drapeau national par le drapeau rouge aux balcons des mairies dont ils étaient devenus les maîtres. Mais, le dimanche suivant,

des bataillons de fascistes se présentant devant la maison commune sommèrent les nouveaux élus de substituer à l'emblême révolutionnaire le drapeau national, et tant leur ordre fut impératif que les victorieux de la veille ne jugèrent pas à propos de s'y refuser. Dès lors, partout où l'on se montra moins docile, commencèrent les luttes à mains armées; dédaignant les dangers auxquels ils s'exposaient, les fascistes incendiant les moissons des communistes, saccageant les imprimeries des journaux socialistes, faisant feu sur ceux qui excitaient le peuple à la révolte, ils imposèrent une sorte de régime de terreur.

Une lutte de trois ans, sans nulle trêve, fit bien des victimes parmi ces fascistes jeunes, enthousiastes, patriotes, pleins des souvenirs de la guerre, aimant les coups d'audace, et tout ce qui pouvait mettre leur courage en relief. Elle a abouti à la grande journée du vingt-quatre octobre dernier à Naples, dans laquelle, après avoir résumé le programme du fascisme, en ces mots : dissolution de la Chambre, réforme électorale, politique franche, affirmant les droits de l'Italie, sévères économies, Mussolini lança son *ultimatum* au ministère Facta : Ou l'on va nous confier le Gouvernement, ou " nous le prendrons, en marchant sur Rome, ce n'est qu'une question de jours, peut-être seulement une question d'heures."

Le fascisme était maître du pouvoir.

*
* *

Lors de la création de son journal *l'opolo d'Italia*, le 23 mars 1919, Mussolini annonçait que le Fascisme aurait pour but de rendre hommage aux morts de la guerre, aux mutilés, aux invalides, aux anciens combattants et de protéger leurs révendications. A ce premier but s'en ajoutaient deux autres : faire opposition à l'impérialisme des autres peuples qui pourrait nuire aux intérêts de l'Italie,

non moins qu'à l'impérialisme éventuel de l'Italie au détriment des autres nations. Enfin, combattre les candidatures neutres aux élections. Plus tard, il résuma sa pensée en ces mots : Mise en valeur des éléments nationaux à l'intérieur et à l'extérieur, lutte ouverte et sans trève au bolchévisme qui se dissimulait sous le masque du socialisme italien. Dès lors, reprochant à celui-ci d'aller demander à l'Allemagne, à la Russie un évangile national, alors que l'Italie avait ses docteurs de l'idéal patriotique, il proclama la nécessité d'une politique d'économie et de discipline, affirmant que l'Etat-Providence, tant prôné par les socialistes, n'était qu'une utopie, son rôle ne devant consister qu'à rester arbitre et modérateur dans les conflits des intérêts.

Naturellement, un seul journal n'eût pas suffi à la propagande des idées fascistes, aussi, en mars 1919, *Il Fascio*, périodique hebdomadaire, fut fondé à Milan, puis parut bientôt *L'Ardito*. En novembre 1920 fut créé à Florence la *Sassaiola*, et au congrès de la presse fasciste à Milan, le 17 octobre 1922, cinq quotidiens fascistes et quatre-vingt quatre périodiques y étaient représentés.

Dès le début, Mussolini imposa au Fascisme une organisation militaire. A côté de la direction du parti, des sections locales, des chambres italiennes de travail, du groupe parlementaire formé lors des élections de 1921, fut créée un commandement général de la milice fasciste composé de trois commandants généraux. Le règlement de discipline pour la milice qu'il publia, les premiers jours d'octobre 1922, en vue des événements qui se préparaient, ne laissa plus aucun doute sur l'existence d'une armée fasciste à côté de l'armée régulière.

En voici quelques paragraphes :

1.— Le parti fasciste est toujours une milice.

2.— La milice fasciste est au service de Dieu et de la Patrie. Son serment est le suivant : Au nom de Dieu et de l'Italie, au nom de tous ceux qui sont morts pour la grandeur

de la Patrie, je jure de me consacrer entièrement et pour toujours au bien de l'Italie.

3.— Son uniforme militaire est fait pour donner à l'Italie une nouvelle et mâle virilité, et à jeter les fondements de la formidable hiérarchie à laquelle le Parti tend à confier les destinées de la Nation.

4.— Le fasciste doit servir l'Italie avec pureté d'intention, l'esprit pénétré d'un profond mysticisme soutenu par une inébranlable foi, dominé par une inflexible volonté, méprisant profondément l'opportunité et la prudence qui ne servent à rien, décidé au sacrifice comme au but de sa foi, convaincu de l'importance de son terrible apostolat pour sauver la Mère commune à tous et lui donner la puissance et la pureté.

5.— Le fasciste ne connaît que son devoir. Il n'a qu'un droit, se réjouir de l'accomplir.

. . . . . .

18.— La milice fasciste est formée de " principi " ou chemises noires, de " triari " ou réserve, comme l'étaient les milices romaines.

19.— Les " principi " ou chemises noires, qui constituaient les premières troupes des armées romaines, sont pour le fascisme les combattants destinés aux actions les plus vives.

20.— Les " triari " ou réserves qui, composant la grosse milice, étaient comme le nerf des armées romaines, sont les troupes de protection, les forces puissantes et patientes de l'arrière-garde, le nerf spirituel de la milice fasciste. L'âge et des conditions particulières déterminent le choix de ses membres. Ils sont tenus à l'obéissance des lois militaires du fascisme et soumis à sa hiérarchie.

Un article précédent, en affirmant que le militaire fasciste a sa morale, déterminait que celle-ci n'était autre que celle de l'honneur qui, comme chez les anciens chevaliers, tend toujours, et sans jamais l'atteindre, à la souveraine perfection.

Bien avant que ce règlement ne fût promulgué, il était, dans ses grandes lignes, scrupuleusement observé par les fascistes qui, disciplinés dès la première heure, s'étaient donné la mission de substituer leur action à celle des ministères impuissants à rétablir l'ordre, et qui, en fait, pendant trois ans, combattirent sans merci les perturbateurs partout où ils les rencontrèrent.

*
* *

Professeur, ouvrier, agitateur, tribun, journaliste, polémiste, soldat, condottiere, député, ministre, tel est le résumé de la vie de cet homme rusé, positif, calculateur, Benito Mussolini, et qui, à trente-neuf ans, est devenu le dictateur de l'Italie.

Quand, avant la guerre, le socialisme, dont il était alors un chaud partisan, s'opposa à l'intervention de l'Italie dans le conflit européen, Mussolini l'abandonna, et dans son discours de Parme, le 13 décembre 1914, dénonçant à la fois le pacifisme bourgeois et prolétaire, il affirma que les socialistes allemands, en votant les crédits pour la guerre, avaient trahi leur cause, et que, dès lors, les socialistes des autres pays devaient se tenir sur le terrain des intérêts nationaux avant tout.— L'Internationale est semblable à l'amour, disait-il, il faut être deux, ou ne pas exister.

Malgré l'abandon de son ancien parti, Mussolini n'est devenu ni anti-socialiste, ni anti-démagogue ; mettant avant tout le bien général de la collectivité, il s'est toujours opposé au bien-être particulier de classes. Ses études sur la révolution française, sur les soulèvements de 1848, sur les opinions sociales des philosophes et des agitateurs indépendants ont fait sa mentalité.

Benito Mussolini naquit au hameau de Varanodi Costa, près du village de Dovia, qui est une fraction de la commune de Predappio, province de Forli, le 29 juillet 1883. Un frère, Arnaldo, né en 1885, actuellement directeur du

journal fasciste *Popolo d'Italia*, une sœur, Edwige née en 1888, s'élevèrent avec lui au foyer domestique auprès de leur père Alexandre qui, forgeron de profession, et internationaliste militant, inculqua à ses enfants ses idées socialistes. A neuf ans, sur les désirs de sa mère Rosa Naltoni, il fut mis au collège des Salésiens de Faenza, d'où sa nature batailleuse obligèrent ses maîtres à le renvoyer. A quinze ans, il écrivit son premier article de polémique et composa des sonnets. Un brevet d'instituteur pour classe élémentaire, qu'il obtint à l'École normale de Forli, lui permit d'aller enseigner l'A B C dans un petit village des Romagnes.

Cédant bientôt à la tentation de poser sa candidature dans une élection administrative, et voyant que la majorité allait être acquise à son concurrent dont la fortune n'était pas étrangère au choix dont il était l'objet, Mussolini, outré de la vénalité des suffrages, s'élança sur l'urne électorale et la brisa. La condamnation judicieuse de son acte l'obligea à s'exiler en Suisse.

Sans nulle ressource, il se fit manœuvre à Lugano, en 1906, et terrassier à Losanne, où il se rendit ensuite. Là, il se ménagea des heures de liberté pour pouvoir fréquenter les cours de l'Université. Il y obtint un diplôme de professeur de français.

Expulsé ensuite du territoire suisse, comme hôte indésirable, il passa dans le Trentin où, en 1908, il devint directeur de *L'Avvenire* de Trente, rédacteur au *Popolo* de Cæsare Battisti.

Un décret d'expulsion l'obligea à quitter l'Autriche, et dès lors, revenant à Forli, il y fonda la *Lotta di Classe*, et, après le congrès de Reggio Emilia, il prit la direction du fameux journal socialiste *L'Avanti*.

C'est là où la guerre le trouva. Il la fit en qualité de caporal de Bersaglieri, et de lancetorpille. Des blessures au bras gauche et sur le corps le conduisirent à l'hôpital de Ronchi où il reçut la visite du roi Victor Emmanuel. Ni lui, ni l'autre ne pouvaient prévoir que cinq ans plus tard, ils se rencontre-

raient au Quirinal, l'un pour donner, l'autre pour accepter le pouvoir.

*
* *

Après la victoire fasciste sur la grève générale du mois d'août 1922, les dirigeants conçurent le projet d'une campagne prochaine pour la conquête du pouvoir, et dans le but de l'organiser, le mandat pour une action militaire et politique fut confié à Mussolini, dans la réunion fasciste qui se tint à Rome à la fin de septembre.

Sans nul retard, dès les premiers jours d'octobre, Mussolini nomma le fameux quadrumvirat suprême, avec pleins pouvoirs politiques et militaires. Il était composé du général de Bono, de Vecchi, Italo Balbo, Michele Bianchi. Puis, pour enlever toute hésitation à ceux qui craindraient la chute de la Maison de Savoie, Mussolini affirma son ralliement à la Monarchie, à Udine, non moins qu'à Naples, où, le 23 octobre, des trains ordinaires, des trains spéciaux amenaient des milliers et des milliers de fascistes pour la manifestation grandiose du congrès qui devait se tenir le lendemain.

Un peu après minuit, Mussolini arriva triomphalement à Naples et descendit à l'Hôtel du Vésuve. Le lendemain, 24, à dix heures du matin, annoncé par trois sonneries de trompettes, il pénétrait dans le théâtre San-Carlo au chant de l'hymne fasciste " Giovinezza " dont des milliers de voix redisaient le refrain. Alors, dans l'atmosphère d'un indescriptible enthousiasme, Mussolini fit l'éloge du fascisme " le plus singulier phénomène d'après guerre, mouvement politique, syndical, militaire, religieux, arrivé au point où il faut que la flèche parte de l'arc, ou que la corde de l'arc trop tendue se brise." Il exposa avec tristesse la paralysie de l'État italien, et avec ironie le malheureux état de myopie des gouvernants libéraux,— puis il réclama pour le fascisme les portefeuilles des ministères des affaires de

la guerre, de la marine, du travail, des travaux publics, le commissariat de l'aviation, etc. Dans l'après-midi, après avoir passé en revue 30,000 fascistes, il prononça la fameuse phrase qui contenait une sommation au Gouvernement de Rome de lui céder ses pouvoirs : " Ou on va nous remettre les pouvoirs gouvernementaux, ou nous allons nous en emparer, en marchant sur Rome."

Le soir du même jour, 24 octobre, réuni à l'Hôtel du Vésuve sous la présidence de Mussolini, le quadrumvirat fixa au vendredi 27 et au samedi 28, la réalisation du projet de s'emparer de la capitale.

Le plan, établi de la manière suivante, devait en assurer le succès.

1° Prise de possession des offices administratifs publics dans les principales villes ;

2° Autour de Rome, concentration des forces fascistes, à Santa-Marinella, Foligno, Monterotondo, Tivoli, et sur le Volturne ;

3° Ultimatum au ministère Facta pour la remise des pouvoirs ;

4° Entrée dans Rome, et en cas de refus, prise de possession, coûte que coûte, des différents ministères.

En cas de défaite, retraite des chemises noires, sous la protection des réserves massées à Foligno ; et en ce dernier cas :

5° Constitution d'un gouvernement fasciste dans une ville de l'Italie centrale, dans les environs de laquelle se seraient concentrées les milices fascistes des provinces de Crémone, de Mantoue, de l'Emilie, des Romagnes.

Enfin, derniers pourparlers avec Rome.

Ces dispositions prises, Mussolini gagna Milan, en toute hâte, pour y défendre son journal contre les assauts de la police,— tandis que sous la direction de trois généraux : Ceccherini, Fara, Zamboni, 100,000 chemises noires vinrent s'établir autour de Rome dans les positions déterminées.

Dans les différentes villes, les édifices publics furent envahis et le ministère Facta rédigea aussitôt un décret proclamant l'état de siège. En refusant de le signer, le Roi assura la victoire du fascisme sans effusion de sang.

Chargé par le Souverain de former un nouveau ministère, Salandra offrit à Mussolini d'entrer dans sa composition. Fort de son succès, celui-ci refusa, en disant que la victoire fasciste ne pouvait être mutilée, et dès lors, sur le conseil de Salandra lui-même, le Roi proposa à Mussolini de faire lui-même un gouvernement.

Le 29 octobre, à 2 heures de l'après-midi, Mussolini, entrant au bureau de la rédaction du *Popolo d'Italia*, disait simplement à son frère Arnaldo : Fais un supplément, le Roi me charge de la formation du ministère, et sans s'attarder, il allait souriant se préparer à partir pour Rome. Il y arriva le lendemain matin, revêtu de la chemise noire, en sa qualité de chef du fascisme, et se rendit aussitôt au Quirinal, acclamé par une foule en délire. Après une audience d'une heure, il sortait du palais royal à midi ; le soir à 7 heures, il présentait au Souverain tous les ministres de son choix. Lui, eux, étaient tous revêtus de la redingote protocolaire, car ils n'étaient plus les représentants d'un parti : ils étaient devenus l'Autorité.

Répondant aux acclamations qui éclatèrent sur la place du Quirinal, quand il sortit de cette seconde audience royale, il ne dit que ces mots : Ce n'est pas un ministère que vous avez, c'est un gouvernement !

A quelques jours de là, le 16 novembre, Mussolini apparaissait en maître à la Chambre des Députés. Tête basse, les parlementaires écoutèrent en silence ses déclarations, tandis que les tribunes applaudissaient son discours. Seul, un député socialiste osa l'interrompre en criant : Vive le Parlement!

Jamais président du conseil n'avait tenu aux représentants d'une nation un langage plus hautain : " Ce que j'accomplis aujourd'hui, dit-il, est un acte de courtoisie envers vous et

je ne demande pour cet acte de pure forme aucune marque spéciale de reconnaissance... Je laisse aux mélancoliques fétiches du super-constitutionalisme le loisir de disserter et de se plaindre, mais j'affirme que la révolution a ses droits... j'ai formé un gouvernement de coalition, non pas dans le but d'avoir une majorité parlementaire dont je n'ai pas besoin, mais pour réunir au-dessus des partis tous ceux qui désirent sauver la nation en danger... Aucun de nos adversaires d'hier et d'aujourd'hui ne doit se faire illusion sur la durée de notre séjour au pouvoir. Notre Gouvernement a des bases formidables dans la conscience de la nation, et il est soutenu par les meilleures et les plus jeunes générations italiennes... Enfin, il terminait par ces mots : Que Dieu m'assiste pour conduire à une issue victorieuse ma tâche difficile."

Loin de protester contre des paroles qui constataient si ironiquement l'impuissance parlementaire, la Chambre, comme écrasée sous la puissance du nouveau maître, lui vota les pleins pouvoirs qu'il demandait. Le lendemain, le Dictateur commençait la série de ses réformes par l'ordre de rétablir dans toutes les écoles gouvernementales le Crucifix et le portrait du Roi, que les passions antireligieuses et antimonarchistes avaient, depuis longtemps, fait disparaître.

Don Paolo Agosto

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'HELIUM

Les journaux américains et étrangers annoncent l'apparition prochaine sur le marché de l'Hélium, gaz beaucoup plus léger que l'air et destiné principalement au gonflement des aérostats. Le prix de revient de l'Hélium produit par les usines du Gouvernement des États-Unis ne dépasserait pas $20.00 par mille pieds cubes et le degré de pureté assuré (soit 99.90%) atteindrait presque une valeur absolue. On prétend qu'un contrôle sévère empêcherait l'exportation de ce gaz ou en limiterait du moins la circulation. Ces nouvelles —et principalement les chiffres mentionnés — sont des plus intéressantes : dans ces conditions l'Hélium rivaliserait avantageusement avec le gaz ordinaire et l'hydrogène qui servaient, grâce à leur faible densité, aux besoin de l'aérostation. Les mêmes journaux rapportent que les Etats-Unis exerceraient dorénavant le contrôle exclusif des sources d'Hélium : cette assertion est un peu trop catégorique et mérite d'être relevée. Le Canada, en effet, possède des émanations gazeuses plus ou moins riches en Hélium, réparties sur des points différents de son territoire. Certaines sources accusent un pourcentage d'Hélium suffisant pour que son isolement puisse être envisagé d'une façon sérieuse. Qu'on médite ce problème qui se présente comme suit : A l'heure actuelle, et à défaut d'une organisation capable d'utiliser l'Hélium isolable sur le sol canadien, le Canada subit une perte journalière de 20 millions de dollars, si l'on se base sur les prix de vente mentionnés.

Mais comment employer l'Hélium, pour éviter une pareille extravagance ?

Au début de la guerre, le Gouvernement anglais, qui avait entrevu les avantages de ce gaz, chargeait le Professeur J.-C. McLennan, de l'Université de Toronto, d'étudier la distribution des sources gazeuses contenant de l'Hélium, sur toute l'étendue de l'Empire Britannique. En déterminant les quantités de ce gaz, dans les différentes endroits d'où il s'échappe, la valeur des sources canadiennes fut mise en évidence. On retrouve, dans un rapport spécial du Département des Mines, (1) un compte-rendu détaillé de ces travaux et les conclusions sommaires qui en découlent. Disons simplement que les recherches aboutirent : des expériences préliminaires, entreprises sur une base commerciale, donnèrent des résultats positifs et concluants.

Malheureusement le problème fut posé et résolu en temps de guerre : les conditions normales actuelles s'opposent à sa réalisation pratique et l'Hélium continue à s'échapper dans l'atmosphère.

Les propriétés chimiques et physiques de l'Hélium rendent cependant cet élément bien intéressant. C'est un gaz d'une densité à peine supérieure à celle de l'hydrogène. Il est par contre parfaitement ininflammable et ne forme pas de mélanges détonants. L'Hélium ne diffuse pas à travers les enveloppes qui le renferment. Toutes ces propriétés en font donc le " gaz " par excellence et son emploi généralisé permettrait de réaliser des progrès nouveaux dans la navigation aérienne, en éliminant tout d'abord les risques d'explosions et d'inflammations qui constituent le danger principal de ce mode de navigation. Et combien d'autres améliorations ne pourrait-on introduire par l'usage de l'Hélium ? Le poids de toute la carcasse métallique se réduirait de beaucoup, en augmentant d'autant la force ascentionnelle du navire et sa capacité de charge. Les moteurs pourraient se placer dans

(1) Canada, Département des Mines, Bulletin N° 31 (1920) : Report some sources of Helium in the British Empire, by J. C. McLennan, Ph. D., F. R. D. and associates.

l'intérieur de l'enveloppe et aux moyens de dispositifs nouveaux — chauffage électrique, utilisation des gaz d'échappement — on serait capable d'augmenter ou de réduire la densité du gaz, au cours du voyage ou lors des départs, sans danger d'explosion. Ces deux avantages sont de nature à transformer toutes les données actuelles, tant au point de vue de la construction technique des aéronefs que de l'application de ce moyen de transport au commerce et au service des passagers.

Les risques de la navigation aérienne au moyen des " plus légers que l'air " seraient grandement diminués. Les pertes de vies humaines, de matériel et d'équipement diminueraient d'autant ; une réduction des frais généraux, des primes d'assurances et une augmentation de la vitesse et de la capacité de transport, s'en suivraient. Ce sont les principaux avantages, rapidement entrevus.

On peut concevoir l'enploi de l'Hélium dans d'autres domaines. Ce gaz inerte ne pourrait-il pas servir au remplissage des lampes électriques incandescentes, des lampes à arc, etc, etc. ? Nous ne parlerons pas des applications d'ordre purement scientifique qui n'assureraient pas une consommation régulière et conséquente de gaz.

Il est intéressant de relever la rapidité avec laquelle ce gaz s'est imposé quand on songe qu'il y a 30 ans à peine, son existence sur notre globe n'était pas même connue. L'isolement de l'Hélium et sa production par quantité, sur une base commerciale acceptable, est un des hauts faits réalisés ces dernières années, et il est à souhaiter qu'on trouve des applications nombreuses de cet élément qui constitue une des richesses nationales du Canada.

Paul CARDINAUX

———

MARCEL FAURE

ROMAN CANADIEN

Voici encore un roman canadien fortement imaginé, écrit en style vigoureux mais inégal, très attachant, tour à tour raisonnable, extravagant, invraisemblable ; suggestif à l'excès, capable de faire penser le lecteur, de le séduire ou de le contrarier: c'est *Marcel Faure*, par M. Jean-Charles Harvey.

Écrire un roman est évidemment chose difficile. On le constate mieux à lire les nouveaux essais dont s'enrichit notre jeune littérature. L'art du roman, c'est la science de la vie. Et nulle science n'est plus complexe. Il faut dans le roman faire vivre des personnages, c'est-à-dire les faire penser, les faire parler, les faire agir dans des milieux appropriés : et rien n'est plus difficile que de composer pour autrui une vie qui se tienne par tous les événements dont elle doit être liée, une vie qui soit à la fois originale et vraisemblable. *L'Appel de la Race* et *Marcel Faure*, deux romans très différents d'inspiration et de facture, auront été, presque en même temps, deux tentatives fort louables de sortir le roman canadien de la médiocrité où il se réfugiait trop souvent; mais tous deux attestent, chacun à sa façon, comme il est périlleux de pratiquer ce genre littéraire.

*
* *

Marcel Faure est un personnage que l'auteur a façonné en forme de symbole. Il représente, lui aussi et à sa manière, la race canadienne-française. Il symbolise l'effort de cette race vers l'émancipation économique. Car *Marcel Faure* est un roman à thèse. Et la thèse est celle-ci :

Les Canadiens français ont une belle histoire, aventurière, héroïque, qui se termine, ou plutôt qui s'est continuée depuis 1840 par la tutelle ou l'esclavage économique. Nous avons laissé l'Anglais et l'Américain s'emparer " de nos rivières, de nos lacs, de nos forêts, de nos énergies industrielles, commerciales et financières... Convaincus, par auto-suggestion, que notre idéalisme atavique doit nous tenir au-dessus des biens de ce monde, induits par notre éducation même à mépriser les nations commerciales, nous avons vécu en marge des réalités de la matière, laissant nos voisins, concrets et pratiques, entrer dans notre maison et s'y installer en maîtres."(1)

Nos pauvres collèges classiques eux-mêmes ont contribué — encore cette fois !— à la banqueroute de la race. Au lendemain de sa retraite de vocation, en Physique, Marcel Faure écrit à son père une lettre fort spirituelle et excessive, où il s'étonne que le prédicateur n'aît pas songé à orienter ses jeunes auditeurs vers des écoles ou des carrières... qui n'existaient pas.

Enfin, Marcel Faure vint. Fils d'un riche marchand de Québec, il va utiliser la fortune que lui laisse son père pour montrer à ses compatriotes comment on peut créer la prospérité industrielle de sa race.

Un moment, au sortir des études classiques, il est tenté de s'amuser et de s'enivrer de la vie. Mais il lui reste, à lui orphelin depuis sa dernière année de collège, un bon ange qui le ramène au sens du devoir.

Claire,— le bon ange,— est une jeune fille que Marcel croit être sa sœur et qui n'est que l'enfant naturelle d'une servante de son père, Fabien Faure, enfant, que madame Faure a très invraisemblablement adoptée. Claire a appris par un billet, que madame Faure lui a laissé en mourant, sa véritable naissance. Marcel l'ignore toujours. Une

(1) Page 16.

affection plus que fraternelle, mais innocente, unit déjà Claire et Marcel.

Une soirée au Château Frontenac, où Marcel s'est laissé fasciner par une artiste canadienne, une étoile, Germaine Mondore, fut l'occasion de sa conversion sociale. Claire a tout vu, tout entendu : elle était au Château ce soir-là, avec sa bonne — une autre invraisemblance : depuis quand les jeunes filles de Québec vont-elles au Château avec leur bonne ? elles n'y vont même pas avec leur mère.— Claire reproche avec larmes, à Marcel, sa conduite, et les larmes de Claire pénètrent et transforment en une nuit la conscience de Marcel. Ce fut l'envers de la nuit de Jouffroy, et une conversion soudaine vers un idéal nouveau.

Marcel vend les affaires commerciales de son père ; et avec la fortune qu'il réalise, il s'en va, pas loin de Québec, à Petitmont, fonder une grande industrie. Autour de ses usines se groupe bientôt une cité ouvrière : c'est Valmont, la cité de vie, que M. Harvey nous décrit longuement, dans un chapitre où fourmillent les choses les plus originales, les plus jolies, les plus imprévues, les plus discutables parfois, les plus intéressantes toujours.

Le chapitre de " la cité de vie " est le chapitre central où se développe et s'épanouit la thèse économique de l'auteur. On y voit à plein comment, selon M. Harvey, les Canadiens français pourraient et devraient s'y prendre pour réussir en affaires. Il faut aller voir Valmont, en auto comme Félix Brunelle, l'ami de Marcel Faure, se faire conduire, à travers les rues propres de la cité industrielle, jusqu'aux grandes usines, écouter Marcel raconter par le menu l'histoire de ses entreprises, l'organisation scolaire, sociale, commerciale, intellectuelle de la vie des ouvriers de Valmont. Il y a là un monologue de Marcel où à travers les précisions techniques, abondent les couplets lyriques, où fusent avec ardeur tous les enthousiasmes sociaux et patriotiques du créateur de Valmont. Vous lirez ces pages,

et vous vous demanderez si vraiment la république de Marcel Faure ne vaut pas mieux que celle de Platon.

Mais les meilleures républiques ont leurs agitations troublantes ; les meilleurs gouvernements sont l'objet de haines envieuses. Autour de Valmont aboie la meute des " bouledogues "; à l'intérieur de Valmont les chiens-loups essaient de dévorer Marcel Faure. Les bouledogues, ce sont les financiers et industriels anglo-saxons et américains qui voulurent un jour ruiner Valmont, en exigeant de Marcel qu'il remboursât sans délai les six millions que leur banque lui avait prêtés. Ils le font avec une impudence de pensées et de discours qui étonnent: c'est de la psychologie trop condensée. Une banque canadienne-française vient à la rescousse, et sauve Valmont.

Restent les chiens-loups : ce sont des associés de Marcel, qui veulent le supplanter ; ce sont des compatriotes influents que ses succès font crever de dépit ; ce sont les routiniers de l'idéalisme qui se scandalisent de l'esprit nouveau qui gonfle Valmont. M. Harvey a décrit les chiens-loups et les bouledogues avec une vigueur de style qu'il faut reconnaître et une vigueur de pensée qui fait réfléchir.

La politique provinciale vient ajouter ses moyens de destruction à ceux des chiens-loups. Les socialistes radicaux, vainqueurs aux dernières élections, porteront le coup décisif à l'œuvre de Marcel Faure. Ils préparent une législation qui établira l'obligation de l'union ouvrière, la généralisation de la journée de huit heures, l'abolition des actions de travail et de toutes les institutions scolaires privilégiées. Cette législation bouleversera, culbutera l'œuvre industrielle et sociale édifiée à Valmont. Et pour distraire Marcel, pour annihiler sa résistance, pour endormir ses énergies, Raoul Didier, premier-ministre, envoie... Germaine Mondore passer l'hiver à Valmont ! Moyennant cent mille piastres qui lui sont attribuées par contrat, si elle accomplit sa mission, Germaine, nouvelle Cléopâtre, perdra

cet autre Antoine. C'est du romanesque à la vingtième puissance.

Mais le contrat — *scripta manent* — est trouvé, dérobé par Claire, transmis à Marcel, qui le passe à deux députés amis. Pendant une séance du Parlement, où l'éloquence socialiste de Didier, enflée de tous les souffles de la rhétorique révolutionnaire, va triompher, Félix Brunelle, chef de l'Opposition, et ami de Marcel, produit le contrat Didier-Germaine... Ce fut l'écroulement du ministère et le triomphe de Marcel Faure...

Cependant Germaine a quitté Valmont. De nouveau l'étoile a filé dans la vie de Marcel. Claire elle-même, qui aimait Marcel, et qui fut humiliée, blessée dans ses pures affections par la présence de Germaine, s'est enfuie à Montréal pendant la nuit d'orage parlementaire. Elle a laissé à Marcel un billet où elle lui révèle le mystère de sa vie.

Marcel, éperdu, court à la recherche de Claire. Course médiocrement conçue, qui réussit. Il ramène Claire à Valmont. Claire et Marcel unissent leur vie. Le roman se termine par un hymne à la nature, fait de symbolisme, de volupté et surtout de cacaphonie, par la description lyrique d'un paysage de rêve incohérent sur lequel s'épandent les rayons d'une lune de miel...

*
* *

Nous avons tenu a faire connaître la fable de ce roman, pour que le lecteur y voit lui-même ce qu'elle contient d'ingénieux, et dans quel cadre se développe la thèse de l'auteur.

Cette thèse n'est pas nouvelle, ni non plus les idées qui l'appuient. Mais la thèse et les idées sont renouvelées par la façon bien personnelle de M. Harvey.

Cette thèse prétend d'abord établir un fait, puis elle se prolonge en une leçon d'économie politique ; cette leçon aura pour effet, si elle est écoutée, d'abolir le fait.

Pour établir que les Canadiens français sont enlisés dans la routine, ne sont pas gens d'affaires, M. Harvey se livre à la dangereuse méthode des synthèses. Il fait la synthèse historique et psychologique de notre histoire : synthèse brillante, oratoire, où les précisions sont sacrifiées à l'éloquence du vocabulaire. Notre race y est un moment représentée sous l'image d'un coursier, qui fut fougueux, irrésistible, comme la cavale de Barbier, mais qui s'est depuis couché dans la plaine pacifique, " parmi les foins parfumés". Le style de l'auteur, épuisé par ce galop, montre lui-même à la fin une évidente fatigue.

Il y a du vrai dans le reproche que l'on a fait souvent aux Canadiens français d'être timides en affaires, et lents à se mouvoir vers le progrès. L'histoire de nos développements économiques, sociaux, éducationnels, le prouve assez. Notre race, qui est latine, n'a pas le tempérament des races anglo-saxones. Elle est idéaliste, c'est entendu : et elle pourrait sans dommage pour sa supériorité native, additionner cet idéalisme d'un sens pratique plus actif et plus hardi. Nous avons trop hésité à sortir de certaines médiocrités. Nous avons trop volontiers pensé que ces médiocrités, auxquelles souvent nous n'avions rien de mieux à comparer autour de nous, étaient elles-mêmes des supériorités. Aux institutions qui nous ont donné la sécurité de la vie morale, intellectuelle, nationale, nous avons été reconnaissants au point de ne pas assez courageusement vérifier leurs faiblesses ou leurs lacunes, et de ne pas assez tôt les corriger. D'autre part, par la faute de l'initiative privée, ou publique ou politique, nous avons trop longtemps laissé inexploitées d'immenses ressources économiques. Les chercheurs d'idéal que nous sommes n'ont pas été assez des chercheurs d'or : attendu que l'or lui-même est nécessaire à la course vers l'idéal.

Mais est-ce à dire que depuis 1840 notre histoire se soit enclose dans la médiocrité et le servilisme ? Est-ce à dire surtout que l'or à peu près seul compte dans la

fortune d'un peuple, et qu'avec lui on acquiert, on achète tout le reste. Il semble que M. Harvey, qui a grande, trop grande pitié de sa race, éprouve une admiration trop absolue pour les peuples qui accumulent les milliards, et spécialement pour les Américains qui font " à leur pays une ceinture de trésors capable de résister aux plus violents assauts."(1)

Il estime qu'" à force de grandeur matérielle ", la nation américaine arrivera au sommet de l'intelligence et de l'honneur. La civilisation est un produit de la richesse. " On achète la civilisation",(2) conclut Marcel Faure, qui discute avec Jacques Brégent.

Emporté par le besoin d'étayer sa thèse, M. Harvey oublie trop les facteurs d'ordre moral qui entrent dans le concept de la civilisation, et pour se donner le facile plaisir d'humilier un petit bourgeois réactionnaire, il exalte outre mesure la puissance et la vertu du dollar.

D'autre part, M. Harvey pousse jusqu'à l'invraisemblance, l'opposition des Petitmontais aux entreprises industrielles de Marcel Faure. " Vous croyez être un créateur, vous êtes un bûcheron ", déclare Jacques Brégent à Marcel Faure. " Vous abattez nos plus belles traditions. Vous ne serez content que lorsque vous aurez rasé notre passé, notre esprit. . . "

On s'imagine difficilement que les compatriotes de Marcel Faure — même les petits rentiers — abominent la Compagnie métallurgique de Valmont, dont la prospérité profite à tout un peuple d'ouvriers. Les Canadiens français ne sont pas toujours très empressés de lancer de grandes affaires ; mais ils n'ont pas l'habitude de condamner les industries qui chez eux réussissent.

A moins que Jacques Brégent n'ait aperçu trop clairement l'esprit tout utilitaire, pour ne pas dire matérialiste, qui règne à Valmont. M. Harvey dit de Marcel Faure, alors

(1) Page 138.
(2) Page 139.

qu'il comptait vingt ans : " L'action, pourvu qu'elle ait un but pratique, avait été son seul idéal philosophique."(1) Et peut-être que Marcel a trop exclusivement cultivé son " idéal philosophique ". La description qui nous est faite de " la cité de vie ", de l'organisation professionnelle et sociale de Valmont, place sous nos yeux un tableau vraiment original, riche en dessins et en couleurs, de l'œuvre de Marcel Faure. Mais, il faut bien le dire, Valmont ressemble peut-être trop à une cité américaine où quelque roi de l'acier se substituerait tout entier à la Providence, et dont le patriotisme utilitaire serait à peu près toute la religion.

Il y a bien une église à Valmont : mais elle y est le sanctuaire du beau, plutôt que le tabernacle de Dieu. On nous en parle pour nous en faire admirer le site et l'architecture. Et Marcel ne voit guère dans la religion qu'une forme de l'art.(2) " La religion, forme la plus haute de l'idéal humain, doit être forte en beauté." Nulle part on n'aperçoit le vestige de l'influence religieuse sur Valmont. Le surnaturel est absent de la cité de vie, et c'est pour cela peut-être — et alors il aurait raison — que Jacques Brégent, qui incarne la tradition de la race, déclare que Marcel Faure n'est qu'un bûcheron qui abât et qui détruit. Les constructions sociales qui ne reposent pas sur les vertus de l'Evangile croûlent si vite. Marcel a tort de répondre à Brégent, en persiffiant les mœurs de nos anciens : " Ils ont cru qu'il suffisait d'engendrer pour vivre et faire vivre. Nous allons plus loin qu'eux : nous voulons la vie forte de tous les éléments nouveaux que nous apporte notre époque. . ."(3) Et comme j'aime mieux Brégent quand il dit à son tour :

" Exister pour une race, c'est avoir sa foi, sa langue, ses habitudes, ses amours, sur un sol bien à elle où elle bâtit

(1) Page 6.
(2) Page 87.
(3) Page 134.

ses foyers, ses églises et ses écoles. Inébranlables comme des dogmes, nos vieilles institutions nous ont permis d'exister en combattant l'effort de pénétration des éléments étrangers. Elles ont infusé à nos professionnels la culture latine, si catholique et si humaine, qui fait que nous tranchons comme une barre de lumière sur le fond sombre de la carte d'Amérique."

Je ne vois pas comment nos vieilles institutions, inébranlables si l'on veut, mais perfectibles toujours, ont été nécessairement un obstacle au progrès économique. Marcel Faure exagère quand il affirme qu'elles n'ont produit que des parleurs et des discours, laissant ignorer tout " des activités qui font le salut."(1)

Et il y a comme cela, chez le héros de M. Jean-Charles Harvey, je ne sais quel goût âpre de la médisance, et quel dédain mal dissimulé de tout un passé qu'il veut abolir. Est-ce exubérance d'une jeunesse impatiente de s'évader des formules et des doctrines anciennes ? la malsaine délectation d'une âme qui s'amuse à scandaliser ? Est-ce la fougue mal domptée d'un esprit qui veut rompre toute lisière, ou l'illusion de quelqu'un qui croit apercevoir dans les premières et incomplètes clartés de sa jeunesse toute la lumière de la vie ?

On saura bientôt ce que vaut pour Marcel Faure ce naturalisme trop exclusif ; quel goût de volupté aiguillonne toujours ses désirs, quelle résistance il opposera aux ennemis jurés de Valmont, comment à l'heure du danger il se réfugiera dans les bras de Germaine Mondore.

Les pages où M. Harvey expose les insuffisances routinières de notre race sont donc gâtées, si intéressantes, si suggestives qu'elles soient par ailleurs, sont gâtées par des exagérations inacceptables, par une pétulance d'imagination qui révèle trop de jeunesse ou trop d'inexpérience.

---

(1) Page 135.

Comme je préfère à tout cela la description abondante, technique, pittoresque de l'organisation ouvrière de Valmont. On entre dans cette cité de vie comme dans un rêve paradisiaque que l'on souhaite devenir une réalité. Valmont, à certains points de vue, ressemble au Val-des-Bois de M. Harmel. Il y a là un esprit de famille, déterminé par des intérêts communs, qui assure la paix. Pas de syndicats dans cet éden ouvrier où le régime coopératif lie et cimente toutes les ambitions.

Marcel décrit avec complaisance l'œuvre de sa création. Son monologue est un peu long et trop oratoire : il a évidemment fait sa réthorique dans une de nos anciennes institutions! Avec quel lyrisme il expose le programme de ses écoles primaires, il parle de la Bibliothèque publique, de son journal *L'Elite*, du grand magasin à rayons " L'Universel ", et surtout des ateliers où s'élabore la fortune de Valmont.

Pourquoi faut-il que les théories éducationnelles de Marcel soient si " areligieuses " ? C'est la seule religion de l'honneur que l'on enseigne aux petits Valmontais. " Pourquoi chargerions-nous les jeunes consciences d'une mystique vaporeuse et d'une doctrine exprimée en sanscrit ?... La sublime simplicité des grandes conceptions humaines leur suffit."(1) Erreur profonde ! Insuffisante déclamation ! Marcel Faure n'est qu'un bucheron qui détruit, s'il prétend ainsi former désormais la conscience des enfants. Il abattra les âmes au lieu de les élever. Il aura beau essayer de faire des petits patriotes, il assure mal notre avenir s'il ne fait pas aussi des petits chrétiens.

Il est vraiment regrettable que la pensée de M. Harvey manque aussi souvent de précision, de justesse ou de mesure, et se laisse emporter plus loin qu'il ne croit peut-être par l'éloquence des mots. Il y a vraiment de fort belles pages, des pages brillantes et qui font réfléchir dans ce chapitre

(1) Page 62.

essentiel de la " cité de vie ", mais sous leurs éclatantes formules, sous leurs périodes sonores s'expriment trop volontiers des idées qui ont plus de panache que de solidité, des théories qui éblouissent plus qu'elles n'éclairent. Et tout cela fait à ce roman économique et social un fonds composite, inconsistant, hasardeux, sur lequel rarement l'esprit du lecteur se pose en toute sécurité.

*
* *

Nous n'insisterons pas sur le romanesque de ce roman. La situation de Claire est aussi invraisemblable que l'influence truquée et à si longue échéance de Germaine Mondore. Et l'invraisemblance est peut-être le moindre défaut de la trame féminine du livre. Il y a quelque chose de plus grave, c'est le vocabulaire dont l'auteur se sert trop souvent, et qui est plein de sensualité. Le vocabulaire est, en réalité, plus sensuel que les situations ; mais il y a là encore un manque de mesure et de bon goût qu'il faut regretter. Même lorsque M. Harvey parle de choses qui n'ont aucun rapport avec la volupté, il aime à risquer une épithète lascive, un substantif dangereux, un verbe coquin, une comparaison suggestive, un vocable charnel, qui étonne et déplaît. Le livre n'y gagne rien. L'intérêt, heureusement, est tout ailleurs, et le lecteur est plutôt ahuri de ces façons d'écrire qui paraissent vouloir exploiter chez lui une morbide curiosité. Ces flirtages avec la volupté ne font pas corps avec le roman, et M. Harvey, nous en sommes sûr, comprendra qu'il perd plus qu'il ne gagne à pratiquer cette sorte de style. Son réalisme littéraire y devient trop souvent du truculent naturalisme.

Et après tant de restrictions, et tant de reproches à propos de *Marcel Faure*, nous devons pourtant répéter ce que nous disions au début de cet article : ce roman représente un effort littéraire considérable ; il témoigne d'un talent

vigoureux d'invention et de composition chez l'auteur. Nous sommes assuré que si M. Harvey s'en rend bien compte, et s'il veut autrement concevoir et pratiquer son rôle d'écrivain, il obtiendra bientôt les meilleurs succès.

Pour apprécier les ressources de sa pensée et de son style qu'on relise certaines pages qu'il a plus particulièrement réussies : la définition des bouledogues, par exemple, et les contrastes qui opposent à l'œuvre des Latins celle des Saxons(1) ; la description des ateliers de Valmont, à la fois précise et puissante ; et que l'on regarde avec soin tant de petits tableaux, où l'auteur excelle à ramasser, à peindre un paysage ou une situation : coups de pinceaux lumineux et colorés qui sont d'un artiste.

Le personnage de Marcel Faure se détache en solide relief sur le fond du roman. Il est bien un peu loquace, mais il est toujours très vivant, d'une complexité morale qui le fait attachant, malgré l'illogisme de son invraisemblable défaillance. Les dialogues, en général, sont alertes, heureusement coupés, avec une tendance oratoire pas toujours assez réprimée. Le style, qui montre aussi des faiblesses de détails trop nombreuses, est en général dru et vaillant : il entraîne le lecteur. Si le premier chapitre du livre est un peu languissant, la suite déborde de vie et offre l'ensemble d'une composition généralement bien conduite.

Il y a donc des qualités précieuses qu'il faut savoir reconnaître dans cette première œuvre littéraire d'un nouvel auteur. M. Harvey les développera et les dégagera des premiers excès de sa plume. Il fera besogne excellente, si désormais il applique toutes les ressources de son talent à répandre des idées bienfaisantes, à corriger avec sagesse ses compatriotes, à créer des œuvres littéraires où rayonne le véritable idéal de sa race.

CAMILLE ROY, ptre.

(1) Pages 102-104.

ICARE ET L'HIRONDELLE

L'homme apprend de l'oiseau le secret de voler.
Entre cent je retiens l'antique témoignage
D'Icare qui commit l'impair de s'en mêler.
Voler est bien mais planer trop haut est peu sage ;
N'est-ce pas utile leçon ?
Qui l'écoute entend plus d'un son.
Icare donc, nanti de téméraires pennes,
S'élança quelque jour au plus profond des cieux.
" Un fils du noir Chaos a-t-il brisé ses chaînes ?"
Rugit la Nue. " Eh ! peut-on se fier aux yeux ?
Quel enciré lourdaud ose braver la Nue ?
Toi, fol rejeton de Dédale ! Ame ingénue. . ."
D'un trait elle le foudroya.
Puis s'étirant, calme et languide, elle bâilla.

Or tandis qu'il gisait en terre inconnues
De tant de mortels aujourd'hui.
(Aux bords de Doliché cette flamme avait lui,)
Une hirondelle vint qui se pencha sur lui
Et dit (c'était une hirondelle grecque
S'égarant sur la grève) : " O misère ! οἶα
κεφαλή ! Que de souffrance il y a
Par tout ton corps, toi qui râles avecque
L'épieu
Des dieux

Dans la fumante blessure
D'où s'écoule sans mesure
L'âcre liqueur de tes flancs
Si blancs...
Aigle déchu, que n'as-tu tenté l'aventure,
Pris l'essor et victorieusement plané
Qu'après avoir ainsi que l'exige Nature,
(Nature aime ce mode à tes yeux suranné,)
Par souples rebonds éprouvé ta vigueur ? Né
Pour l'Infini, tu n'y pouvais atteindre
Du coup
Sans te rompre le cou
— Quatre fois c'est le moindre,—
Avec ce pitoyable aileron-là.
Destin d'Icare, quelle Parque de fila ! "

Esope l'eut chantée : elle raisonnaît juste.
Par surcroît, cependant que la Mort auguste
Emportait l'homme-oiseau vers le Styx ombreux,
L'hirondelle pleura ce lamentable preux.
Puis elle disparut, loin des monts et des plaines
Qui bordaient la mer désormais Icarienne.
Son plumage bleu-clair, sur le ciel étalé,
Agile
Rayonnait tel un émail ailé :
Œuvre de grâce exquise et fragile.
Et cette aile d'azur glissait dans l'autre Azur
De l'éther insondé ; car ce vol était sûr.

Poète, n'es-tu point de l'espèce
Que doit instruire ici l'hirondelle de Grèce,
Et tant de bestions qui savent en naissant
L'humble prix du bon sens ?
Comme le colibri monte de grappe en grappe
Aux divines agapes,
Il faut tâcher d'aller par petites étapes
Vers l'éblouissement du plein ciel.

L'abeille ne fait point tout son miel
En une heure.
C'est un leurre,
— L'aérien poème est plus rebelle et dur
A qui ne connaît pas le long labeur obscur,—
C'est un leurre vraiment d'écrire en vers un livre
Qui veut vivre,
Si l'on n'y met le temps et le bel ordre à suivre.

La Fontaine autrement prêche la vérité,
Mais il a certe au fond mêmement décrété.

MAURICE HÉBERT

EXCELSIOR !

Invisibilia mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur.
(St Paul.)

I

O profondeurs des nuits où veillent les étoiles,
Immensité des mers où se bercent les voiles,
Infini de l'azur,
Accueillez-moi ! mon cœur cherche votre silence,
Et, pour se libérer de la terre, il s'élance
En votre asile sûr,

Vainement j'ai cherché, par des routes sans nombre,
La beauté qui ravit : j'ai toujours vu de l'ombre
S'y mêler aux rayons...
Rien ne peut comme vous rassénérer mon âme,
Ni de mes saints désirs mieux ranimer la flamme,
Paisibles visions !

Plus haut que les cités bruyantes de nos plaines,
Dans l'éblouissement des régions lointaines
Où le silence est roi ;
Plus haut que l'empyrée où vos rayons s'embrassent,
O mondes merveilleux, paradis de l'espace,
Astres, emportez-moi!

Je veux, à vos hauteurs, mesurer ma bassesse,
Adorer, loin du bruit, l'immanente Sagesse
Dans vos orbes géants ;

Je veux n'être plus rien, au fond du ciel immense,
Et, spectateur muet de la Toute-Puissance,
Rentrer dans mon néant,...

Afin que, me voyant dépouillé de moi-même,
Faible, et sans autre titre à son amour extrême
Que celui de pécheur,
Dieu, — qui se plaît à féconder le sol aride —
Parle, et que sa voix crée en ma pauvre âme vide
Un monde de splendeur...

Alors de l'univers goûtant mieux l'harmonie,
J'admirerai, Seigneur, dans votre œuvre bénie,
L'éternelle Beauté,
Et remplissant de Vous mon cœur et ma mémoire,
Je pourrai, tout joyeux, entrevoir votre gloire
En ces grandes clartés.

Sous ces voûtes d'azur, ainsi qu'en une église,
Je ne subirai plus la redoutable emprise
De la terre où je vis,
Et si vers elle mon regard parfois s'abaisse,
Il n'y distinguera, brillants dans l'ombre épaisse,
Que vos sacrés parvis...

Vous m'aurez enseigné que tout dans la nature,
Du brin d'herbe aux soleils n'est une créature
Que pour vous adorer ;
Que vous ne pouvez pas, Fin dernière et suprême,
Tolérer que mon cœur, plus grand que le ciel même,
Puisse vous ignorer.

J'aurai lu votre Nom, cette empreinte divine
Que l'innocence voit et que l'amour devine,
Au cœur de l'univers...

Et c'est en l'épelant dans l'homme et dans les choses,
Dans les astres lointains, les vignes et les roses,
Dans les cieux entr'ouverts,

Et jusqu'en la blancheur mystique de l'hostie,
Que mon âme, Seigneur, sur votre sein blottie,
Assouvira sa faim ;
Et qu'après son envol par delà la matière,
Elle possédera cette paix que la terre
Promet toujours en vain.

. . . . . .

Immensité des mers, ô lointaines étoiles,
Nuits profondes, merci ! Recueilli, sous ses voiles
J'ai reconnu mon Dieu !
Par vous j'ai retrouvé, las de routes sans nombre,
Sa Beauté qui ravit, et vu surgir de l'ombre
Son Nom dans le ciel bleu!

ARTHUR LACASSE, ptre.

[D'un volume en préparation.[

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS

Le sept février dernier, la Société du Parler français au Canada, convoquait à l'Université Laval ses fidèles amis. C'est ainsi qu'elle fait chaque année pour recomposer pendant quelques heures le foyer toujours aimé où accourent les apôtres et les défenseurs de notre langue française. La fête du 7 février fut l'une des plus brillantes. Elle groupa un auditoire qui remplit jusqu'à déborder la grande salle des Promotions de l'Université ; elle comportait un programme oratoire et musicale qui fut de tout point exquis.

La Société symphonique de Québec, sœur jumelle de la Société du Parler français,— étant nées toutes deux en 1902,— exécuta un concert qui fut sans contredit l'un des plus remarquables et des plus artistiques qu'elle ait fait entendre. Ce concert, dont s'accompagne toujours notre séance publique, ne cesse d'être toujours recherché et hautement apprécié.

Le Président de la Société du Parler français, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, qu'accompagnaient gracieusement Madame et Mademoiselle Delâge, souhaita la bienvenue à nos amis, et rappela avec à propos et avec une éloquence toute sympathique, l'œuvre et le rôle de notre Société. Nous publions aujourd'hui ce discours.

M. l'abbé Arthur Maheux, vice-président de la Société du Parler français, professeur de Rhétorique au Séminaire de Québec, et M. Alphonse Désilets, l'un des poètes aimés

du vieux Québec, secrétaire de la section de Québec de la Société des Auteurs Canadiens, furent les deux orateurs de la soirée.

M. l'abbé Maheux, rappelant comment l'histoire de notre Société est fortement unie à celle du patriotisme canadien-français, rappelant aussi certaines accusations récemment portées contre le souci patriotique des éducateurs de nos collèges à la fin du siècle dernier, posa nettement à l'auditoire cette question : Nos maîtres furent-ils patriotes ? Pénétrant dans les souvenirs et les archives du Séminaire de Québec, il en fit sortir des événements scolaires qui attestent toutes les hautes et vives préoccupations patriotiques des maîtres et des élèves de la génération de 1880. L'auditoire applaudit vivement cette démonstration opportune. Nos Anciens revécurent des heures ferventes, que l'on a trop légèrement calomniées.

M. Alphonse Désilets a parlé de nos gens de la campagne, et rappelé la naïveté pittoresque de leur langage. Le poète et le philologue qui sont en lui, ont colligé, rapproché, loué tant de vocables délicieux que l'on surprend sur les lèvres de nos bonnes gens. Il a insisté avec raison sur la correction de beaucoup d'expressions que l'on est parfois tenté d'exclure du bon parler. Et l'auditoire s'est amusé à réentendre la langue savoureuse du peuple.

Notre revue publiera les études de M. l'abbé Maheux et de M. Désilets.

La séance du 7 février a une fois de plus resserré les liens de la grande famille du Parler français au Canada. La Société poursuivra cette année encore sa tâche laborieuse qui est à la fois une œuvre d'érudition et une œuvre de patriotisme.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

La Société du Parler français existe depuis bientôt vingt et un ans ; elle vient, en effet, d'atteindre son âge de majorité. Elle n'est donc plus jeune, si elle n'est pas encore vieille. Au

contraire, cette enfant née d'un souffle généreux dont, hélas ! elle a trop constaté l'absence autour de son berceau, est en plein développement de ses plus belles qualités morales et intellectuelles, est en état, plus que jamais, de répondre aux espérances de ses auteurs pour lesquels elle a constamment été un sujet d'orgueil et une source de grande consolation.

Modeste et laborieuse, elle n'a guère connu jusqu'à présent que son humble cabinet de travail, où dans le silence, patiemment, avec quelques fidèles, elle poursuit ses études, continue les recherches qu'elle a commencées *sur notre parler*, recherches qu'elle espère terminer dans un avenir prochain et dont la publication constituera le glossaire du langage canadien-français, et sera une réponse péremptoire à nos ennemis, à nos détracteurs, à nos calomniateurs, ne s'extériorisant qu'à de rares intervalles pour assister tantôt à un congrès, tantôt à une distribution de ses prix, bien modestes, je l'avoue, mais toujours appréciés et vivement disputés.

Toutefois, au moins une fois l'an, elle sort de sa retraite et se montre en public, je dirais mieux, Mesdames et Messieurs, devant vous. C'est l'heure de ses épanchements. Elle fait part alors de ses craintes, de ses luttes, de ses succès, de ses projets, donne de salutaires avertissements, de bons et sages conseils. Bref, après avoir rappelé les grandes lignes du programme qu'elle s'est tracé, à la manière d'une pucelle de France, elle lève l'étendard et demande qu'on la suive afin de boûter hors, encore plus loin et toujours plus loin, les ennemis qui menacent sa Reine, notre langue maternelle. C'est une tradition avec laquelle elle n'a jamais voulu rompre.

Voilà pourquoi elle est encore ici ce soir, devant vous, et vous, Mesdames et Messieurs, vous êtes encore devant elle, mais toujours plus nombreux, plus enthousiastes, plus sympathiques.

Votre présence est un bel hommage, un grand honneur, une haute approbation, un fort stimulant. Aussi, profondément touchée, dans l'enthousiasme de ses vingt ans, vous crie-t-elle:

MERCI, et renouvelle-t-elle ses serments de fidélité à la cause qu'elle a épousée et servie jusqu'à ce jour avec une inlassable persévérance, une indéfectible fidélité, une vigilance de tous les instants, cause qui se résume à défendre, à propager la langue française sur la terre canadienne, à y perpétuer le miracle de notre survivance.

Vivre et survivre : Deux mots d'une fière devise qui a synthétisé un programme, cristallisé un idéal, résumé tout un passé.

Ils voulurent en effet vivre sur notre sol ces colons de bonne foi, nos ancêtres, qui ont lancé à pleines mains avec un geste auguste de semeur, dans le sillon creusé par leurs sueurs et arrosé par leur sang, les germes féconds d'une civilisation chrétienne et française. Pour y arriver, ils s'attachèrent à la terre, à l'Eglise, à l'école, bref, à leur foi et à leur langue. Ils restèrent, ils vécurent, et, dans un pays neuf, comme on l'a écrit récemment, " une racine ancienne retrouva son adolescence."

Des circonstances que vous connaissez obligèrent le drapeau qui flottait sur leurs têtes " à ployer son aile et à repasser les mers." Elles le remplacèrent par un autre aux couleurs plus vives mais non plus chaudes. C'est alors que non seulement ils voulurent vivre mais survivre et, plus que jamais, ils s'attachèrent à la terre, à la langue, à la foi, aux traditions ancestrales. Ils sont restés, ils ont vécu, ils ont survécu. Voilà des ancêtres dont nous pouvons être fiers.

Tout le monde, a-t-on-dit, veut avoir des ancêtres mais personne ne songe à en être. Songeons à en être à notre tour. Nous voulons, nous aussi, "rester, persister, nous maintenir, être un témoignage."

Les mêmes causes produisent les mêmes effets et les mêmes méthodes donnent les mêmes résultats. Aimons donc la terre, la bonne terre de chez nous, entourons l'école de notre sollicitude, l'Eglise de notre profond et continuel respect ; le miracle continuera, la survivance se maintiendra pour notre

avantage et notre honneur. Nous resterons, nous persisterons, nous nous maintiendrons, nous serons un vibrant témoignage.

Coïncidence heureuse : Ces trois entités sont particulièrement représentées aujourd'hui parmi nous et se feront entendre au cours de cette séance.

L'Eglise : par l'un de ses membres les plus distingués et les plus sympathiques, l'abbé Arthur Maheux, professeur de l'une des deux rhétoriques au séminaire de Québec, licencié ès-lettres et diplômé d'études supérieures de l'Université de Paris, vice-président de la Société du Parler français. Il sera dans son rôle, car son intention est de faire subir à notre conscience nationale un examen minutieux et, s'il y découvre des faiblesses, des fautes, d'en exiger l'aveu avec un grand regret, avec, surtout, un excellent ferme propos.

La terre, cette grande amie, par un de ses plus fidèles serviteurs, M. Alphonse Désilets, poète, dont les œuvres d'une saine et noble inspiration ont déjà recueilli des suffrages flatteurs et mérités. Il saura faire passer sur nos fronts la brise réconfortante du terroir.

Enfin l'école, je dirais mieux, les sept mille écoles primaires canadiennes-françaises et catholiques de notre province, avec leurs quinze mille instituteurs et institutrices ainsi que leur quatre cent cinquante mille élèves qui, par la bouche de leur modeste surintendant, vous promettent de donner à la langue maternelle, à la langue française, une place encore meilleure, encore plus chaude, et de redoubler d'efforts les uns pour l'enseigner, les autres pour l'apprendre, tous pour la parler mieux, tous pour l'écrire plus correctement.

De nouveau, la scène se passera sous le toit hospitalier de l'Université Laval, vestale à laquelle on a confié la garde du feu sacré et phare au foyer puissant qui éclaire notre marche à l'étoile vers les sommets de la haute culture morale, intellectuelle et scientifique.

Afin qu'il ne manque rien à la fête et que les cœurs battent à l'unisson, la Société symphonique répandra abondamment sur l'auditoire des flots d'harmonie.

A l'Alma Mater d'abord, aux autres ensuite, ces précieux et dévoués collaborateurs de tous les instants qui vont acquérir de nouveaux titres à notre admiration et à notre reconnaissance, mes plus sincères remerciements.

Dans de telles conditions, nous nous élèverons certainement au-dessus de notre misérable planète et nous entendrons alors mieux l'appel de la race, l'appel de cette sœur aînée, absente mais jamais oubliée, au Pays d'Évangéline, l'appel de ces frères, éloignés mais toujours présents, sous le drapeau étoilé, l'appel enfin de nos infortunés compatriotes de l'Ontario et du Manitoba qui demandent tous que le Parlement de la langue française en Amérique, prorogé il y a dix ans, soit convoqué sous un délai raisonnable, pour la dépêche des affaires.

Nous y répondrons afin qu'au Pays de Québec " où rien ne doit mourir, où rien ne doit changer," la langue française qui, il y a trois siècles, remontait majestueusement notre grand fleuve, ne le redescende jamais.

Cyrille-F. DELÂGE

CONTRE LE BUREAU NATIONAL D'ÉDUCATION [1]

PROJET DÉNONCÉ PAR LE " ROTARY CLUB " DE QUÉBEC

La semaine dernière, le major Ney, homme distingué et affable, d'agréable manière et d'éloquence persuasive, expliquait devant ce club son ardent désir, manifesté depuis plusieurs années, de centraliser, en quelque sorte, le contrôle de l'éducation dans ce pays.

Après la guerre, en 1919, le major Ney revint au Canada, où avant 1914 il avait vécu quatre années. A son retour, sans titre ou autorisation autre que celui de Secrétaire de l'Oversea's Educational Alliance, il entreprit aussitôt la formation du Conseil national d'Éducation, dont il est actuellement le secrétaire.

Ce conseil, tout nouveau au Canada, d'apparence très réservée et purement inoffensive, fut organisé de manière à n'éveiller la perspicacité de personne. Le problème difficile et ardu à résoudre exigeait de la prudence, des concessions, de la subtilité dans les mots servant à définir le but à atteindre, et avant tout, une forte ténacité, afin de mener à succès une telle perturbation dans l'administration scolaire.

Le " National council of Education" ne réclamait aucun pouvoir, aucun droit ; son seul but, comme l'unique désir de son organisateur, était de faire reconnaître l'utilité d'une telle centralisation par tous les pédagogues et tous les éducateurs. Il ne voulait aucun contrôle d'autorité, ni l'uni-

(1) Conférence faite au " Rotary Club de Québec ", le 27 décembre 1922, par M. le docteur Philippe Hamel. Nos lecteurs connaissent déjà l'histoire de ce projet d'un bureau " fédéral " puis " national " d'éducation. M. C.-J. Magnan consacrait ici même à ce projet, dans notre livraison de décembre dernier, un article très documenté et très judicieux. Dans les provinces anglaises, ce projet fut appuyé et financièrement soutenu par les " Rotary Clubs ". Le Rotary Club de Québec, grâce à l'intervention de M. le docteur Philippe Hamel, dénonce ce projet. Nous reproduisons, à titre documentaire, et pour mieux faire connaître l'attitude du Club de Québec la plus grande partie du discours prononcé par M. Hamel.

formité des livres et des méthodes, mais désirait tout simplement l'unité d'éducation.

N'est-ce pas tout de même une conception de l' " unité " quelque peu compliquée ? Pareille unité ne peut certainement pas être obtenue par une commission sans pouvoir. Et même si ce conseil possédait un pouvoir légal qui lui permît d'atteindre d'abord et de maintenir ensuite une telle unité, pour y arriver il faudrait, de toute nécessité, une autorité centrale qui pût procurer l'unité de formation ; ceci, il semble, est du plus élémentaire bon sens. Puis, comme les Canadiens français au pays sont et seront toujours fermement opposés à la centralisation et à l'unité d'éducation pour des raisons qui seront expliquées plus tard, il nous faut considérer le " National council of Education " comme une menace pour notre régime actuel. Il est une menace certaine contre nous, étant donné l'impossibilité qu'il y a d'obtenir l'unité dans l'éducation sans l'uniformité de programme d'études, et la complète centralisation du contrôle ; il est une menace, si vous tenez compte que le " National Council " prétend créer un bureau canadien d'éducation qui agirait, dit-on, indépendamment du Conseil, mais qui serait toutefois, en relation étroite avec ce Conseil.

De plus, on a appelé aujourd'hui ce dernier projet, " un bureau canadien d'éducation ", probablement parce qu'une première campagne avait échoué, alors que la chose s'appelait " un bureau fédéral d'éducation ", titre trop menaçant pour l'autonomie scolaire des diverses provinces.

*
* *

Avant d'aller plus loin, rappelons brièvement les différents efforts faits pour l'établissement d'un bureau central d'éducation au Canada. Qu'on me permette d'emprunter à une excellente étude de M. Magnan, les principales données de cette vue rétrospective.

Il y a vingt-cinq ans, en 1898, l'idée de former un Bureau fédéral vint à M. Harper, alors Inspecteur du High School de Québec.— Monsieur de la Bruyère, Surintendant de l'Instruction publique, combattit énergiquement cette idée nouvelle.

En 1899, le Comité Catholique du Bureau de l'Instruction publique adopta unanimement une résolution, présentée

par l'honorable juge François Langelier et secondée par le Recteur de l'Université, feu Mgr Laflamme. Cette motion stipulait que tout département fédéral d'Éducation serait inconstitutionnel et indésirable. Cette attitude du Bureau de l'Instruction publique Catholique fut prise à cause des démarches faites par la " Dominion Educational Association " pour amener Sir Wilfrid Laurier à autoriser un Bureau Fédéral d'Éducation.

En 1901, M. Robins, de l'Université McGill, souleva cette même question, mais sous une forme différente. Ce Monsieur voulait la création d'un Bureau spécial ayant le pouvoir de reviser les divers diplômes accordés par les Examinateurs de chaque Province. Ce stratagème fut sans succès : on voulait obtenir l'uniformité dans l'immatriculation pour ensuite faire naître la nécessité de l'uniformité en matière d'instruction.

A Ottawa, six ans plus tard, la question d'un Bureau Fédéral d'Éducation fut de nouveau discutée à la convention du " Dominion Educational Association ". L'honorable C.-F. Delâge, alors Surintendant de l'Instruction publique, s'y opposa vigoureusement, la déclarant inconstitutionnelle et inutile.

Finalement, en 1919, le Major Ney, connu de vous tous, poursuivant avec conviction un idéal que nous considérons gravement préjudiciable à nos légitimes aspirations, entreprit de continuer cette œuvre de centralisation de l'éducation. Son désir, disait-il, était d'établir au Canada un système national d'éducation qui remplaçât le régime actuel si peu homogène, entaché de provincialisme, qui ne tend *qu'à accentuer les dissemblances* entre les provinces du Canada.

Messieurs, l'unité en matière d'éducation ... pourrions-nous l'établir même dans notre province sans entamer et même plus, sans détruire les privilèges de la minorité anglaise ? Qui d'entre nous serait assez étroit ou aurait une connaissance si petite des hommes qu'il croirait améliorer les relations entre Français et Anglais, s'il s'efforçait de centraliser l'éducation en un Bureau où les Anglais auraient une représentation moins nombreuse que la nôtre ?

A vous, Messieurs, d'imaginer ce qui arriverait si de telles propositions d'abandonner votre formation anglo-saxonne vous étaient faites. Le Major Ney, lui-même, a admis que notre système d'éducation était le meilleur au Canada, et cependant ce système permet à trois grandes races de recevoir

ici une instruction qui est en parfait accord avec les croyances religieuses et les aspirations légitimes de chacune.

Sans prétendre avoir un régime susceptible d'aucune amélioration, n'éprouvons-nous pas une grande satisfaction à constater qu'aucune plainte ne se fait entendre de la part des minorités de la Province de Québec, quand, partout ailleurs, celles-ci réclament justice. L'union sympathique des citoyens, dans cette province, résulte de la bonne entente, de l'amitié et du respect réciproque. N'est-ce pas là la meilleure garantie de prospérité dans un pays comme le nôtre ?

Peut-on reprocher à une nationalité, dans cette province de Québec, de n'avoir pas enseigné dans ses écoles l'idéal chrétien du sacrifice, de l'abnégation, des hautes vertus sociales ? Et parce que nos compatriotes des provinces de l'Ouest sont à la dérive et iront au désastre social à moins que ne s'opère un changement dans leur esprit et dans leur âme, sommes-nous pour détruire notre organisation si louée, peut-être même enviée, pour entrer dans d'autres voies si dangereuses ?

Rien n'empêche les provinces-sœurs d'adopter nos lois sur l'éducation : notre système n'est pas breveté. Et si jamais la soif de rendre justice aux minorités envahit les provinces anglaises, pourront-elles l'assouvir mieux qu'en adoptant nos mesures de tolérance et de respect mutuels, qui assureraient le règne de la justice et la paix dans notre pays.

Le Major Ney prétend qu'une éducation qui ne tend pas à former de bons citoyens est nullement de l'éducation. Nous sommes tous d'accord sur ce point, j'en suis convaincu. Et c'est précisément à cause de l'importance que notre clergé et le vôtre attachent à l'enseignement des principes religieux et sociaux, et aux raisons pour lesquelles on doit y conformer sa conduite, que nos éducateurs, qui veulent former d'exellents citoyens, s'opposent à l'établissement d'un Bureau fédéral d'Éducation.

Un tel Bureau, pour paraître impartial, devra naturellement tendre à la neutralité au point de vue religieux; et alors, il devra rejeter de son programme toute formation religieuse et morale. C'est d'ailleurs cette formation, d'aucuns le prétendent, qui manque de façon inquiétante dans les provinces de l'Ouest. Peut-on concevoir que la formation morale de la jeunesse puisse donner des résultats satisfaisants, non pas pour une génération seulement mais pour des siècles, si elle n'est placée sous la haute direction des autorités reli-

gieuses ? Et c'est justement pourquoi, en éducation, la doctrine ou le système de la neutralité est inefficace.

Vous pourriez compter sur un Bureau fédéral pour l'expansion d'idées politiques et militaires uniformes, comme l'a fait l'Allemagne, mais l'unité sur ce point, qu'elle soit bonne ou mauvaise, est beaucoup moins importante pour une nation que la conservation de son caractère ethnique, de sa langue et de sa foi.

Chose étrange à dire : pour nous mieux convaincre de la supériorité du système fédéral sur le provincial, il fut démontré, à la convention tenue à Winnipeg, que l'Allemagne avait donné au monde entier l'exemple le plus frappant de ce que pouvait faire, dans l'espace d'une génération, l'éducation bien organisée appliquée àun but bien défini.

Puis l'on ajoutait : " que ne pouvons-nous pas faire avec un tel procédé, si l'on y joint des intentions chrétiennes et un motif plus élevé ? " . . . .

L'Allemagne avec son régime éducationnel a subi le plus dur échec, la chute la plus subite, que puisse mentionner l'histoire ; et aujourd'hui, des éducateurs seraient prêts à adopter un pareil régime pour notre régénération, convaincus que si nous changeons seulement le but, nous obtiendrons un entier succès !

Voulons-nous, dans cette partie du Canada, expérimenter les systèmes qui ont conduit d'autres peuples au chaos, quand jusqu'ici, depuis un siècle et demi, nous avons eu des règlements et des lois qui, dans Québec, ont gardé toutes les races en bons termes, et qui ont permis à notre province de figurer au premier rang ? Notre prospérité se compare avantageusement à celle des autres provinces. Notre capital est ici plus protégé que partout ailleurs, et nous avons traversé les temps les plus critiques avec une surprenante solidité financière. Le poison du socialisme et du bolchévisme n'a pu trouver chez nous aucune terre pour prendre racine. Tout cela n'est-il pas le résultat de notre système éducationnel ? Et vraiment une province peut-elle apporter une part plus belle dans une confédération ? . . .

En mil neuf cent vingt, à Québec, alors que le Major Ney et les délégués des départements de l'Instruction des diverses Provinces assistaient à un dîner donné en leur honneur, l'honorable A. Taschereau, déclara ce qui suit : " La clef de voûte de notre Confédération se trouve dans l'attribution à chaque province d'une autonomie complète

en ce qui concerne l'Instruction publique, et le jour où l'on portera atteinte à ce qui nous tient unis, tout l'édifice national s'écroulera ".

Messieurs, après de si solennels et si justes avertissements, pouvons-nous, sans éprouver quelque angoisse, voir l'un de nos concitoyens, qui prétend avoir à cœur l'amélioration des relations entre les différentes races et les différentes provinces de ce pays, continuer à réclamer, par le moyen d'une vaste agitation, un système d'éducation qui, en dépit du camouflage diplomatique de son nom, n'a qu'un but ultime : la révision, à notre détriment, de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, la création d'une machine scolaire qui aurait pour fonction de fondre toutes les races en une seule.

L'on me reprochera peut-être de dépasser les limites des probabilités. L'on m'accusera d'exagération. Permettez-moi de vous lire ces lignes écrites dans la *Educational Review*, de Moncton, janvier, 1922. L'article est assez récent pour mériter notre attention : " Certaines clauses de l'Acte " de l'Amérique Britannique du Nord rendent impossible " l'établissement d'un Bureau Canadien d'Éducation, formé " par le Gouvernement Fédéral. C'est le vœu de plusieurs " citoyens qu'un amendement soit fait à cet acte, afin que " l'instruction au Canada soit subventionnée par le Gou- " vernement Fédéral, et que les Bureaux Provinciaux de " l'Éducation reçoivent toutes les informations et les " suggestions qu'un tel Bureau National pourrait donner ". Remarquez le sens trop élastique de cette dernière phrase, puis observez l'ambiguité semi-attrayante de la concession suivante : " Il n'est pas nécessaire ni désirable qu'un tel " Bureau Fédéral tente de dicter leurs programmes aux "Provinces, mais il faut plus d'argent à ces Provinces, et " la nécessité s'impose d'un organisme qui y pourvoira et " représentera l'idéal canadien en matière d'éducation ".....

Un fervent partisan de l'établissement d'un Bureau Fédéral d'Éducation, un de ceux qui voient le salut du Canada dans la centralisation, disait un jour à un de nos éducateurs les mieux renseignés : " Vous avez tort de vous opposer à ce système ; pourquoi ne pas vous y rallier de bon gré ? Ce changement doit nécessairement se faire et lorsque les autres provinces l'auront adopté, vous serez forcés de les suivre ". Et le Canadien-Français de répondre: " J'en ai la confiance, aucun Roi d'Angleterre ne permettra que l'Acte de l'Amé-

rique Britannique du Nord devienne un chiffon de papier. Et si pareille iniquité devait fondre sur nous, ce que vous croyez être l'unique moyen d'assurer notre avenir comme nation, apportera à vous comme à nous les jours les plus tristes et les plus néfastes pour le Canada ".

Sans voir les choses de façon aussi désespérée, pouvons-nous envisager avec indifférence une campagne poursuivie avec autant de tenacité ?

La résistance venant uniquement de nous, Canadiens français, pourrait devenir plutôt une cause d'irritation pour nos zélés adversaires et donner une impulsion plus agressive au mouvement au lieu de l'entraver. Ce qui importe le plus, c'est d'obtenir l'appui de l'élément anglais éduqué et bien disposé à notre égard, puis de l'engager à réagir avec nous contre une tendance aussi menaçante. Chaque adepte anglais acquis pour la défense de cette cause vaut des centaines de protestations de la part des Canadiens français. L'ami sincère se reconnaît aux heures difficiles de la vie. Votre amitié comme votre esprit de justice envers nous, pourraient difficilement se mieux témoigner qu'en vous opposant à cette campagne dirigée contre nous, tout comme nous le ferions nous-mêmes, si les conditions étaient inverses . . .

A regret je dois l'admettre : quatorze clubs Rotary du Canada ont financé la campagne faite pour établir un Bureau fédéral ou un Conseil national d'Éducation.

Quelques Rotariens, d'excellente réputation, nous ont dit dans des discours fort appréciés et bien documentés, tout ce que le Rotary peut faire pour favoriser une meilleure entente entre les individus de diverses nationalités et de croyances différentes.

Un mouvement comme celui de la fédération de l'enseignement est-il de nature à apporter une amélioration dans les sentiments qui existent entre les diverses provinces ? Notre club peut-il être divisé par tout le pays, sur une question aussi importante qui affecte le bien-être général dans tout le Canada ?

La question d'éducation étant à la fois politique et religieuse, les Clubs Rotariens peuvent-ils sans danger porter sur ce point leur action ? Ce semble très douteux.

Néanmoins, avant de chercher à améliorer le régime éducationnel au Canada, un Rotarien ne trouverait-il pas plus avantageux pour notre Société de donner son attention aux récriminations des minorités, soit dans sa ville, soit dans sa

province, contre les lois injustes qui se rattachent à l'éducation ? Un Rotarien ne devrait pas être incapable de placer l'équité et la justice au-dessus de ses ambitions personnelles, au-dessus de l'égoïsme des races.

Nous avons besoin de l'appui de compatriotes anglais aux idées larges, ayant des conceptions désintéressées sur les droits et privilèges qui appartiennent à une autre race. Et ne pouvons-nous pas espérer en trouver un grand nombre parmi les membres d'un Club comme le nôtre, où tous nous voulons le maintien, la sauvegarde de la concorde dans notre pays ?

N'est-ce pas notre devoir, si nous envisageons les choses au même point de vue, de protester, avec courtoisie mais avec fermeté, contre le mouvement dangereux entrepris par d'autres clubs, avec les meilleures intentions, sans doute, mais tout de même contre nos intérêts ?.... (1)

*
* *

Dans la joie comme dans le malheur, nous sommes unis, pouvons-nous être divisés quand la justice est en jeu. Si notre Club Rotarien veut rester neutre sur la question dont je vous parle, ne devons-nous pas conclure que c'est votre désir de ne mettre aucun obstacle qui puisse entraver l'activité du Rotary pour la fédération de l'Enseignement ? La question est trop grave, et mérite qu'on y réfléchisse. Confiant dans

(1) Trois jours après cette conférence, l'un des membres anglais du Rotary Club de Québec, et l'un des plus influents, l'honorable Frank Carrel, conseiller législatif, envoyait au Major Ney une lettre, où il désavouait son projet parce que ce projet portait atteinte aux droits scolaires des Canadiens français. Il assurait le Major Ney que ce projet ne peut que troubler la paix de ce pays, et qu'il sera combattu non seulement par les Canadiens français, mais aussi par une grande partie des protestants anglais de la Province de Québec. Il terminait en déclarant que le Club de Québec protestait unanimement contre tout appui donné par les Rotary Clubs à un tel projet.

" In any case, I am quite sure that the local Rotary Club, composed of English and French speaking Canadians, Catholics and Protestants, will make an unanimous protest against Rotary Clubs being used to support an educational project which cannot have any sympathy among the entire French Canadian population of this Country."

Puisse l'action du Rotary Club de Québec avoir quelque influence efficace sur les autres clubs du Canada.

[*Note de la Direction*].

le jugement de nos membres les plus renseignés, et les mieux éclairés, vous voudrez sans doute que cette question soit étudiée sous tous ses aspects ; nous en viendrons ensuite à une conclusion décisive.

Messieurs, je termine en vous priant de me pardonner d'avoir retenu si longtemps votre attention.

Je n'ai d'autre excuse à vous offrir, que la répugnance profonde que j'éprouve pour le projet du Major Ney, et le sincère désir que j'ai de travailler selon ma faible influence, au maintien de l'harmonie entre les races, à une entente interprovinciale basée sur le roc solide du traditionnel " British Fair Play ".

Philippe HAMEL.

UN MONUMENT AU PAYS NAVAL DE MGR DE LAVAL

Voici bientôt un an naissait, à Québec, le projet d'ériger, en France, un monument à Mgr de Laval pour son prochain tricentenaire. Si louable qu'il fût, ce projet ne laissait pas de soulever plusieurs objections ; pourtant on pesa le pour, on pesa le contre ; le pour l'emporta et bientôt un comité exécutif se constituait de la façon suivante :

Président : Monseigneur Paul-Eugène Roy, Archevêque de Séleucie ;

Vice-présidents : L'honorable Adjutor Rivard, Monseigneur Amédée Gosselin, P. A. ;

Trésorier : Monseigneur J.-Clovis Arsenault, P. D., procureur de l'Archevêché de Québec ;

Secrétaire : M. H. Gaillard de Champris, professeur à l'Ecole Normale Supérieure.

Membres :

L'honorable Thomas Chapais, sénateur ;
M. Calixte Dagneau, M. D., professeur à l'Université Laval;
Monseigneur Eugène Laflamme, curé de la Basilique ;
Monseigneur François Pelletier, P. A., directeur de l'Ecole Normale Supérieure ;
M. le Commandeur Joseph Picard, industriel ;
M. l'abbé Camille Roy, professeur à l'Université Laval ;
M. Ferdinand Roy, professeur à l'Université Laval ;
M. l'abbé H.-A. Scott, curé de Ste-Foy ;
M. Arthur Vallée, M.D., professeur à l'Université Laval

Ce comité s'assurait immédiatement le patronage des sommités les plus considérables de la province, qui constituèrent à leur tour un premier comité d'honneur :

C'étaient : Le Très Hon. Sir Charles Fitzpatrick, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec ;
Son Eminence le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec ;
L'honorable R. Dandurand, Ministre fédéral, Président du Comité " France-Amérique " de Montréal ;
L'hon. R. Lemieux, Président de la Chambre des Communes ;
Monsieur E. Naggiar, Consul Général de France au Canada ;
L'hon. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province de Québec ;
L'hon. A. Turgeon, Président du Conseil Législatif ;
L'hon. J.-N. Francœur, Président de l'Assemblée Législative ; Monseigneur G. Gauthier, Archevêque de Tarona, coadjuteur de Montréal ; Monseigneur G.-N. Gariépy, Supérieur du Séminaire de Québec, Recteur de l'Université Laval ;
Son Honneur M.-J. Samson, Maire de Québec ;
Monsieur l'abbé Labelle, Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice à Montréal.

Grâce à ces précieux concours, on était moralement sûr de réussir. Pour ajouter à ces premières chances de succès, on sollicita l'approbation et la bénédiction de tous les Évêques de la province qui recevaient bientôt la lettre suivante :

Québec, le 10 avril 1922.

Monseigneur,

" Il y a bientôt quinze ans, le Canada entier rendait à son premier Evêque un hommage éclatant. Nous voudrions aujourd'hui y ajouter un hommage plus modeste mais qui attesterait, au delà même de l'Océan, la fidélité de notre gratitude filiale.

C'est de la France qu'est venu Mgr de Laval, c'est à la France qu'il a renoncé, même dans la mort, pour se donner à nous exclusivement et sans retour. C'est donc en France que nous voudrions l'honorer par l'érection d'un petit monument dans sa paroisse natale, et l'apposition d'une plaque commémorative dans l'église St-Germain des Prés, à Paris, où il fut consacré.

L'opportunité de ce projet ne saurait échapper à Votre Grandeur. Le 30 avril 1923 amènera le tricentenaire de la naissance de Mgr de Laval. D'autre part, entre la France et le Canada, les relations, trop longtemps interrompues, se font chaque jour plus nombreuses et plus cordiales. L'envoi des missions présidées par un Foch ou un Fayolle prouvent en quelle estime le Gouvernement Français tient notre pays. Les facilités, les faveurs même qu'il offre là-bas à notre jeunesse studieuse attestent son amitié. Et nous savons avec quelle curiosité, avec quelle sympathie, tous les esprits se tournent en France vers les choses du Canada. Le moment n'est-il pas particulièrement opportun pour manifester, de notre côté, notre attachement au fondateur français de notre Eglise canadienne, comme au pays qui nous l'a donné avec tant d'autres grands chrétiens dont nous sommes les fils reconnaissants et fiers ?

Une objection peut, il est vrai, se présenter. Depuis quelques années les appels se sont multipliés tant à la charité qu'au patriotisme de nos concitoyens, et l'état général des affaires ne permettrait guère une nouvelle souscription puolique.

Aussi ne pensons-nous pas y recourir. Nos ambitions sont modestes ; pour les réaliser, une somme relativement minime sera suffisante. Nous la demanderons uniquement à nos grandes institutions civiles et religieuses. Déjà nous avons obtenu du Gouvernement Provincial une subvention ($2000.) que d'autres suivront bientôt.

Mais aujourd'hui nous ne voulons que soumettre notre projet à Votre Grandeur, et solliciter d'Elle Son approbation et Sa bénédiction. L'une et l'autre, s'ajoutant à celle de Son Eminence le Cardinal Bégin, seraient pour nos efforts le plus précieux encouragement.

Persuadés que Votre Grandeur daignera nous les accorder, nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien agréer, avec l'expression de notre gratitude, l'hommage respectueux de notre religieux dévouement.

Le président du Comité,

† P.-E. Roy,
Arch. de Séleucie.

Nos Seigneurs les Evêques répondirent avec un empressement et une bienveillance qui furent pour le Comité Exécutif le plus précieux encouragement. Restait à trouver les ressources nécessaires, et cela dans les conditions indiquées plus haut par Mgr Roy.

Grâce à la gracieuse intervention de l'honorable A. Turgeon le gouvernement de M. Taschereau avait promis aussitôt une somme importante, à laquelle vinrent s'ajouter immédiatement les contributions de l'Archevêché et du Séminaire de Québec. Ces exemples permettaient de s'adresser à d'autres, et Mgr Pelletier avec le secrétaire du Comité allaient rendre visite à tous les Évêques et à tous les Supérieurs de collèges. Partout l'accueil fut des plus encourageants et, quand arrivèrent les vacances, les espoirs de succès s'étaient changés en certitude.

Notre secrétaire, qui partait pour la France, voyait, dès lors, bien simplifiée la tâche qui lui restait à accomplir. Il s'agissait, en effet, pour donner à la manifestation projetée son véritable caractère, d'associer la France à la généreuse initiative du Canada-Français. A défaut d'une contribution pécuniaire que rendait particulièrement difficile la situation toujours grave de la Mère-Patrie, on voulait obtenir, du moins, le concours moral du Gouvernement, de l'Eglise et de tous ceux qui, en France, connaissent et aiment le Canada.

Les démarches à entreprendre furent peut-être nombreuses elles furent toutes faciles, toutes couronnées de succès, et, paralèlement au Comité d'Honneur canadien, on put constituer pour la France le Comité d'Honneur suivant :

Son Excellence M. le Président R. Poincaré, de l'Académie Francaise ;

Son Eminence le Cardinal Dubois, Archevêque de Paris ;

Son Excellence M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction Publique ;

M. le Maréchal Fayolle ;

NN. SS. Baudrillart, Evêque d'Himéria, de l'Académie Française ; Bouquet, Evêque de Chartres ; Chaptal, Auxiliaire de Paris ; Chauvin, Evêque d'Evreux ; de Guébriant, Supérieur des Missions Etrangères ; Landrieux, Evêque de Dijon ; Tissier, Evêque de Châlons-sur-Marne ;

M. Philippe Roy, Commissaire Général du Canada à Paris ;
M. G. Hanotaux, de l'Académie Française, président du Comité " France-Amérique " ;
MM. R. Bazin et G. Goyau, de l'Académie Française ;
M. le Sénateur Gaston Menier ;
M. le Chanoine Gaudron, Vicaire Général de Chartres ;
M. le Chanoine Sara, Curé de St-Germain-des-Prés, Paris ;
M. Dal Piaz, Président de la Compagnie Générale Transatlantique ;
M. E. Duthoit, Président des Semaines Sociales de France ;
M. le Chanoine E. Beaupin, Secrétaire du Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'étranger.

Ces noms seuls sont assez éloquents par eux-mêmes. Nous devons ajouter cependant qu'aucune de ces adhésions ne fut accordée d'une façon banale ; et, faute de ne pouvoir tout dire, on nous permettra de rappeler seulement quelques souvenirs :

Dans le vaste bureau qu'il occupe au Palais des Invalides, le Maréchal Fayolle rappela, avec une émotion véritable, son récent voyage au Canada et redit son admiration persistante pour la race canadienne-française.

Le vénérable Evêque de Chartres exprima toute sa fierté de voir honorer, par la reconnaissance canadienne, un des plus glorieux enfants de son diocèse. Mgr le Supérieur des Missions Etrangères rappela les liens qui unissaient sa maison au Séminaire de Québec. Mgr le Président du Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger accueillit avec joie l'idée de servir tout ensemble le Canada et la France. Lui-même, le Cardinal de Paris, promit, dès lors, de recevoir, avec une bienveillance toute spéciale, ceux qui viendraient bientôt, dans une église de sa ville épiscopale, consacrer le souvenir de leur premier Evêque.

Il était un peu plus difficile d'atteindre les hommes qui présidaient aux destinées politiques de la France. Mais la Providence mit sur notre chemin les amis les plus empressés. Par M. Henri Massis, nous pûmes atteindre M. Roland Marcel, chef du Cabinet du Ministre de l'Instruction Publique et, par lui, M. Léon Bérard ; de même que M. Firmin Roz nous mit, par ailleurs, en relation avec M. Paul Labbé, secrétaire-général de l'Alliance Française. Celui-ci intervint auprès de son Président, M. Raymond Poincaré, et voilà comment notre projet obtint dans le monde politique, les patronages les plus précieux que nous pouvions souhaiter.

Nous manquerions, enfin, à la plus élémentaire gratitude en ne signalant pas que, depuis cette époque, M. le Chanoine Gaudron, vicaire général de Chartres, et surtout M. le Chanoine Beaupin ont assumé sur place la tâche toujours délicate de l'organisation définitive.

Il ne suffisait pas, cependant, d'obtenir des patronages ; il fallait songer aux choses pratiques. Une visite s'imposait d'abord à Montigny-sur-Avre : il fallait voir M. le Curé, il fallait voir M. le Maire. Il serait difficile de peindre l'étonnement, la joie et la fierté du Curé lorsqu'il apprit quel honneur on réservait à sa paroisse et à son église. M. Cauchy, maire du pays et descendant du mathématicien célèbre, ne fut pas moins séduit par notre projet et promit immédiatement tout son appui. Avec lui et avec M. le Curé, on chercha l'emplacement du futur monument. La place de l'église, déjà fort petite, venait de recevoir un monument aux morts de la commune ; dans le village, pas d'autre place, pas même de carrefour. Il fallait renoncer à l'idée d'un monument extérieur. Dans l'église, au contraire, un emplacement semblait s'offrir comme de lui-même. C'était, dans le bras droit du transept, et faisant face à un bel autel du dix-septième siècle consacré à saint Joseph, un grand mur vide très facile à remplir.

Lors d'une visite postérieure, l'architecte et le sculpteur (nous reparlerons d'eux tout à l'heure) furent d'accord avec M. le Maire et M. le Curé, pour le choix de cet emplacement. Ce n'étaient là, d'ailleurs, que des démarches préliminaires et sans valeur officielle. Il fallait obtenir des autorisations ministérielles et des décisions municipales. L'appui de M. E. Naggiar, Consul Général de France à Montréal, nous avait valu la bienveillance des Affaires Etrangères ; celle-ci nous valut celle du Ministère de l'Intérieur. Si bien que, quand notre cause n'eût pas été gagnée d'avance auprès de M. Cauchy, nous nous serions présentés devant les échevins de Montigny-s-Avre avec toutes les recommandations nécessaires.

Enfin, par une décision du 6 août 1922, le Conseil Municipal de Montigny accordait toutes les autorisations nécessaires.

Ce simple récit suffirait à la rigueur. Mais il faut penser aux amateurs d'archives, et c'est à eux que nous dédions les trois documents suivants :

Consulat Général de France
au Canada.

Montréal, le 8 novembre, 1922.

Cher monsieur,

Pour faire suite à nos dernières conversations et correspondances, je vous fais parvenir ci-joint copie :

1.—d'une lettre de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 5 octobre 1922 ;

2.—d'une délibération du Conseil Municipal de Montigny-sur-Avre, en date du 6 août 1922.

Ces documents donnent un caractère officiel et régulier à vos arrangements avec les autorités de cette commune pour la manifestation projetée à l'occasion du 3ème centenaire de Mgr de Laval.

Veuillez me croire votre tout dévoué,

(Signé) E. Naggiar.

Paris, le 5 octobre 1922.

Le Ministre de l'Intérieur,
à Monsieur le Président du Conseil,
Ministre des Affaires Etrangères.

Vous m'avez transmis, pour avis, une requête émanant du Comité Canadien qui s'est constitué à Québec, en vue d'élever à la mémoire de Monseigneur Laval, premier Evêque de la Nouvelle-France, un monument soit au lieu de sa naissance à Montigny-sur-Avre, soit dans la Cathédrale de Chartres.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en raison des considérations que vous avez bien voulu m'exposer, j'estime qu'il y a lieu d'autoriser la manifestation projetée par le Comité de Québec à l'occasion du 3ème centenaire de la naissance de Mgr Laval.

Le monument à élever à la mémoire de ce prélat ne saurait être mieux placé que dans l'Eglise de sa naissance à Montigny sur-Avre.

La municipalité de cette commune, invitée à délibérer à ce sujet par le sous-préfet de Dreux, a décidé, par délibération en date du 6 août dernier, dont copie ci-jointe, d'agréer ce projet et a désigné comme emplacement du monument à édifier la chapelle latérale droite de l'église.

Pour le Ministre de l'Intérieur,

(Signé) Le directeur.

Mairie de Montigny-sur-Avre.
Extrait du Régistre des Délibérations
du Conseil Municipal.
6 aout 1922

M. le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de M. le Sous Préfet, en date du 28 juillet 1922, invitant le Conseil à délibérer sur l'établissement, en l'Eglise de Montigny-sur-Avre, d'un panneau sculpté en souvenir du 3ème centenaire de Mgr de Laval, enfant de Montigny.

Le Conseil ouï l'exposé ci-dessous;

Considérant, comme l'indique M. le Président du Conseil, ministre des Affaires Etrangères, dans la lettre de M. le Sous-Préfet de Dreux, du 7 juillet 1922, qu'il y a un puissant intérêt à donner le concours le plus empressé aux efforts spontanés et touchants des Canadiens en vue de conserver leur origine française et de se rapprocher de la France Moderne;

Décide 1° d'agréer favorablement le projet formé par le Comité Canadien de commémorer la mémoire de Mgr de Laval.

2° que le panneau sera établi dans la chapelle latérale droite (côté sud) selon le désir du Comité, quelles que soient les modifications à apporter.

3° de remercier le Comité Canadien et en particulier M. Gaillard de Champris, son représentant en France, de l'honneur qu'ils ont fait à la commune de Montigny-sur-Avre en choisissant son église comme lieu d'érection de leur monument projeté.

Fait et délibéré en Mairie, les dits jours, mois et an que dessus et les membres présents ont signé lecture faite."

Mais à qui allait-on confier le soin de réaliser dans la pierre l'hommage rêvé pour Mgr de Laval par ses fils reconnaissants? A deux artistes que leur inspiration chrétienne recommandait autant que leur talent.

Architecte diplômé par le Gouvernement, Architecte de Monuments Historiques, fondateur de cet " Arche," qui a tant fait, depuis quelques années, pour le renouveau des Arts Liturgiques, en France, M. Maurice Storez excelle à faire entrer dans une architecture une œuvre sculpturale. Son collaborateur, M. Henri Charlier, a trouvé moyen de renouveler les thèmes les plus rebattus de la statuaire religieuse, par la sincérité de son inspiration et la simplicité

vigoureuse de son métier. Taillant directement dans la pierre, usant de la polychromie, il est, à la fois, très respectueux de la tradition et très personnel. Il avait déjà composé un " Saint-Joseph " très vigoureux et une " Vierge " très délicate, très pure et très pieuse ; sa " Jeanne d'Arc " du dernier Salon d'Automne, à Paris, a fait sensation, et l'a véritablement révélé au grand public.

Unis dans leur foi religieuse comme dans leur idéal artistique, M. Storez et M. Charlier ont conçu pour l'Eglise de Montigny un projet dont voici les grandes lignes :

Dans un grand cadre de stuc, le monument à Mgr de Laval comprendra trois parties : en haut, se détachant en ronde bosse, Mgr de Laval, envoyé par la France, accueille une jeune Canadienne. Sur le côté à gauche, la Sainte Vierge, en arrière et au centre, Saint Joseph portant l'Enfant Jésus regardent et bénissent cette rencontre des deux Mondes. Les personnages, presque de grandeur naturelle, seront taillés dans une belle pierre rehaussée de couleurs. En dessous, entre les deux dates, 1623-1923, une inscription exprimera l'intention des donateurs. Taillée en relief (et non pas creusée), elle gardera la couleur naturelle de la pierre. Le texte en sera, à peu près, le suivant :

En érigeant
à François de Montmorency-Laval
ce monument dans l'église de sa paroisse natale,
LA PROVINCE DE QUEBEC
a voulu témoigner sa fidèle gratitude
au Premier Evêque de la Nouvelle-France
et à la Mère-Patrie.
En s'associant à cet hommage
LA FRANCE,
fière et reconnaissante,
a voulu honorer un de ses fils
et témoigner aux Canadiens-Français
la fidélité de son maternel souvenir.

Dans le bas, enfin, appuyées, l'une sur l'écusson tricolore, l'autre sur l'écusson à feuilles d'érable, deux jeunes femmes représenteront respectivement la France et la Province de Québec.

Nous restera-t-il assez d'argent pour placer dans la Basilique St-Germain-des-Prés, à Paris, un véritable relief, ou devrons-nous nous contenter d'une simple plaque rappelant le sacre de Mgr de Laval en cette abbaye (8 décemore 1658) ? Nous ne savons encore. Nous pouvons affirmer, du moins que la cérémonie de Montigny aura son complément à St-Germain-des-Prés et que, désormais, les prêtres canadiens de passage à Paris sauront où aller rendre hommage à la mémoire de leur premier Evêque.

Ces deux cérémonies auront lieu, celle de Montigny, le jeudi 5 juillet prochain(1); celle de Paris le samedi 11 août ; Un grand nombre de Canadiens y prendront part sans doute, car nous avons fixé ces dates, d'une part avec les autorités ecclésiastiques de France, d'autre part avec l'Agence Cook de Montréal, qui organise, pour l'été prochain, un grand pélerinage canadien en Europe. Le Comité souhaite que le désir d'honorer Mgr de Laval dans des circonstances aussi exceptionnelles accroisse, cette année, le nombre des voyageurs.

Et maintenant nos lecteurs attendent sans doute l'exposé de notre situation financière. Nous avons dit déjà notre volonté d'être fort discrets dans nos sollicitations. De fait, aux démarches tentées auprès du Gouvernement, de NN. SS. les Evêques et de MM. les Supérieurs de nos collèges, une seule s'est ajoutée, celle de Mgr Roy, Coadjuteur de Québec, adressant aux curés de son diocèse la lettre suivante :

TROISIEME CENTENAIRE DE MGR DE LAVAL

Comité pour l'érection d'un monument en France.

Québec, le novembre 1922.

Monsieur le Curé,

" Le 30 avril 1923 amènera le tricentenaire de la naissance de Mgr de Laval. Plusieurs de nos compatriotes voudraient, à cette occasion, ajouter un nouvel hommage à celui que le

(1) Cette inauguration coïncidera avec le congrès National Eucharistique de Paris. D'ores et déjà, Son Em. le Cardinal Dubois réserve aux Canadiens une place spéciale à la grande procession du dimanche 8 juillet.

Canada entier rendit, voici quinze ans, à son premier Evêque Mais, tant pour attester jusqu'au delà des mers leur gratitude envers le fondateur de notre Eglise, que pour affirmer la fidélité de leur cœur à notre mère-patrie, c'est à Montigny-sur-Avre, village natal de Mgr de Laval, qu'ils désirent élever un monument. Le moment où l'amitié franco-canadienne apparaît plus vive que jamais, n'est-il pas particulièrement opportun pour une manifestation de ce genre? Et les Canadiens, chaque année plus nombreux, qui passent l'océan, ne seraient-ils pas heureux de retrouver, là-bas, le monument élevé à notre Père spirituel par leur gratitude filiale?

Nous avons donc pensé que, loin de vous laisser indifférent, un tel projet répondrait à vos sentiments les plus chers, et Nous avons cru pouvoir le signaler à votre zèle patriotique et sacerdotal.

Nous ne voulons pas pour cela ajouter à toutes les charges qui pèsent sur vos paroissiens. D'ailleurs le monument, placé à l'intérieur de l'église de Montigny-sur-Avre, sera modeste, la dépense médiocre, et le Comité serait satisfait si la contribution moyenne de chaque paroisse s'élevait à environ cinq piastres. Nous espérons, dès lors, qu'il sera facile à vos paroissiens d'affirmer à nouveau la fidélité de leurs sentiments canadiens-français, et d'avance Nous les remercions en notre nom personnel, et au nom du Comité qui a placé son projet sous le Haut Patronage de Son Eminence, et sous notre présidence.

Recevez, cher monsieur le Curé, l'assurance de Notre entier dévouement."

† P.-E. Roy, Arch. de Sél.
Coadjuteur de Québec.

A ces différents appels, voici quelles réponses ont été faites :

Le Gouvernement Provincial.	$2,000.00
Archevêché de Québec	500.00
Séminaire de Québec	500.00
Evêché de St-Hyacinthe.	500.00
Archevêché d'Ottawa	200.00
Evêché de Rimouski	200.00
Evêché de Nicolet	150.00
Archevêché de Montréal.	100.00

Evêché de Joliette.	100.00
Evêché de Trois-Rivières	100.00
Evêché de St-Jean, N.-B. (1)	100.00
Evêché de Valleyfield	50.00
Evêché de Mont-Laurier	50.00
Evêché de Sherbrooke.	50.00
Collèges :	
Collège de Chicoutimi.	200.00
" " Nicolet	150.00
" " St-Hyacinthe	100.00
" " Trois-Rivières	100.00
" " Sherbrooke.	100.00
" " St-Jean d'Iberville	50.00
" " Valleyfield	50.00
" " l'Assomption	50.00
" " St-Alexandre de la Gatineau.	50.00
Souscriptions paroissiales	603.10

Quelques autres souscriptions nous ont encore été promises et que nous attendons avec confiance.(2)

En France, nous avons recueilli mieux que des encouragements verbaux. A la demande de M. Naggiar, le Ministère des Affaires Etrangères nous a accordé 2.000. francs, Mgr l'Evêque de Chartres a versé 1.000 francs, Mgr Baudrillart 1.000. francs également, au nom du "Comité Catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger" dont il est le pré président, 1,000. francs encore la Compagnie Transatlantique, à la demande de son Président, M. Dal Piaz, qui fit partie de la Mission Fayolle et charma par sa bonne grâce tous ceux qui l'approchèrent alors.

M. le Sénateur Gaston Menier, qui ne compte ici que des amis, souscrivit pour cent francs. Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, Mgr le Supérieur des Missions Etrangères, et M. Gabriel Hanotaux, président du Comité France-Amérique ont bien voulu aussi nous promettre leur souscription.

---

(1) Nous tenons à exprimer notre gratitude toute particulière à Mgr l'Évêque de Saint-Jean ; nous n'avions sollicité personne en dehors de la Province ; il nous a spontanément apporté son offrande.

(2) Monseigneur E. Laflamme a droit, lui aussi, à l'hommage de notre reconnaissance. Il avait fixé notre quête au dimanche 24 décembre. Le 22, la Basilique brûlait. Dans son immense douleur, M. le Curé voulut se souvenir de nous, et, au jour dit il prelevait sur la quête paroissiale, cent dollars à notre intention.

Au total, la souscription, sans atteindre les $10,000. auxquels nous avions pensé d'abord, suffira, sans doute, à réaliser notre projet.

De ces fonds, nous dirons, l'automne prochain, l'emploi que nous aurons fait. Aujourd'hui il ne nous reste plus que le devoir de remercier tous ceux qui, des deux côtés de l'Océan, ont bien voulu encourager nos efforts.

Dieu aidant, leur confiance, nous l'espérons, ne sera pas trompée.

Pour le Comité.
Gaillard de CHAMPRIS

P. S. Toujours pour les amateurs de documents, nous croyons devoir publier les trois lettres ci-dessous :

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ETRANGÈRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction
des
Affaires Politiques
et Commerciales

Paris, le 3 août 1922.
Télép. Passy 16-32.

Service des Oeuvres
Françaises à l'Etranger
9, Rue François 1er

SECTION
des Oeuvres Diverses
No 9.

Monsieur le Secrétaire Général,

En réponse à votre lettre du 5 juillet dernier, transmettant une requête de M. Henri Gaillard de Champris, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur le Président du Conseil a bien voulu accepter de figurer en tête du Comité d-honneur, constitué en France, en vue de célébrer le 3ème centenaire de Mgr de Laval, premier Evêque du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiements très distingués.

(Signé) P. Morand

Monsieur Paul Labbé,
Secrétaire Général de l'Alliance Française,
101, Boulevard Raspail, Paris (VIe)

CABINET
du Ministre
de l'Instruction Publique
et des Beaux Arts.

Paris, le 1 septembre 1922.

Mon cher Ami,

Vous avez bien voulu me demander, au nom de M. Gaillard de Champris, si M. le Ministre accorderait son patronage aux fêtes organisées à Québec et à Paris, à l'occasion du centenaire de Mgr Laval.

Je suis heureux de pouvoir vous faire connaître que M. Léon Bérard accepte le patronage qui lui est offert.

Veuillez croire, mon cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Signé) Le Chef du Cabinet,

A Monsieur H. Massis à Valletot-sur-Mer.

Consulat Général de France
au Canada

Montréal, le 17 octobre 1922.

Cher monsieur,

Le Département vient de me faire savoir qu'il a décidé de donner une souscription de 2.000 francs au Comité canadien du monument de Mgr de Laval. Je m'empresse de vous communiquer cette nouvelle, que je confirmerai officiellement à Mgr Roy, dès que j'aurai reçu des instructions pour le paiement de la somme en question.

Je me réjouis d'avoir pu obtenir du Gouvernement français cette marque de sympathie aux promoteurs du monument Laval, et vous prie de me croire, cher Monsieur, votre sincèrement dévoué. (1)

E. Naggiar

H. Gaillard de CHAMPRIS

---

(1) Les institutions ou les personnes qui jugeraient notre entreprise digne d'intérêt peuvent adresser leur offrande à Mgr Arsenault procureur de l'Archevêché.

LES LIVRES

FRANCIS CAREO. *L'homme traqué*, roman — 1 vol. in-16. Paris, Albin Michel.

Plus d'un lecteur ne s'aventurera qu'avec peine dans le milieu " spécial " où se déroule l'action. On s'explique cependant la haute récompense dont l'académie Française a voulu honorer ce livre (Grand Prix du Roman pour 1922). L'inspiration en est profondément humaine et, si le style en est parfois lourd et pénible, le don de l'analyse y est remarquable. Là où tant d'autres auraient cherché un roman policier ou prétexte à déclamations sociales, Francis Careo n'a vu qu'un drame intérieur, et sans prétention d'ailleurs, il a fait d'excellente psychologie. Le jour où il voudra bien s'intéresser à d'autres personnages, il sera pleinement dans la meilleure tradition du roman français.

H. G. C.

Mgr P. LEJEUNE. *Le cœur eucharistique.* Une brochure de 90 pages. Gabriel Beauchesne, éditeur, Paris, 1922.

Cette brochure, si brève soit-elle, comporte, au vrai, deux parties, La première établit ce qu'il faut entendre par le *Cœur Eucharistique* et l'autre énonce les *leçons* que cette dévotion comporte. Mgr Lejeune est un théologien et un apôtre. C'est dire que les pages qu'il vient de publier sont de nature à éclairer les âmes et à leur faire du bien. C'est pourquoi on ne saurait trop les recommander.

P. P.

LOUIS ROUZIC. *Les Fiançailles.* Un petit volume de 167 pages. P. Lethielleux, éditeur, Paris 1922.

Une âme d'apôtre. *Alexis-Louis Mangin,* 1856-1920. Une petite brochure de 104 pages. Congrégation des servantes de Jésus-Marie, Rimouski, 1922.

L'abbé Rouzic continue avec succès son apostolat auprès des jeunes. Ce petit volume sur les *fiançailles* est tout un *code* à l'usage

des *candidats au mariage*. Ceux-ci devront donc le consulter, s'ils veulent être au courant de ce qu'exige la bonne préparation au grand sacrement. L'aumônier de la " Rue des Postes " ne saurait être trop félicité pour l'œuvre opportune qu'il poursuit. Ses charmants petits ouvrages répandent partout la bonne doctrine, les idées justes. Ils sont à leur manière des *professeurs d'énergie*, des *semeurs d'optimisme*. Deux choses dont a grandement besoin notre jeunesse contemporaine.

Alexis-Louis Mangin, né en France, mais devenu vrai canadien, fut un humble prêtre, doué de grands talents, mais, ce qui est encore mieux, passionné pour le salut des âmes. Il a fondé une communauté contemplative, la *Congrégation des servantes de Jésus-Marie*, à Masson, diocèse d'Ottawa, dont il était curé. Cette œuvre visiblement bénie de Dieu commence à s'agrandir. Rimouski possède déjà les *Sœurs servantes de Jésus-Marie* et les vocations se présentent nombreuses. Par leur vie d'immolation et de sacrifice, les filles de l'abbé Mangin réalisent à merveille le plan de leur saint fondateur, pour qui le nouvel institut, — comme le dit Mgr Ross dans sa belle lettre-préface,—"devait non seulement glorifier Dieu en reproduisant dans la vie de ses membres l'état du Prêtre éternel fait Victime pour les hommes, mais aider les prêtres dans leur travail de rédemption des âmes et leur obtenir l'esprit et les grâces de leur état de prêtre et de victime."

A. R.

Semaine Sociale d'ethnologie religieuse. *Compte-rendu de la IIe session*. tenue à Louvain (27 août-4 septe,bre 1913) Louvain, Émile Charpentier, éditeur, 108, rue de Namur. 1 vol. de 565 pages.

Nous avions les *Semaines Sociales* tout court, voici maintenant qu'apparaissent les *Semaines Sociales d'ethnologie religieuse*. Ces *Semaines*, quant à leur organisation, elles sont similaires. Pour ce qui est de leur but, sans doute, d'une manière éloignée, pourrait-on dire, il est le même : *servir l'Eglise*. Mais leurs moyens sont différents. " La Semaine d'Ethnologie religieuse est fondée, avant tout, pour introduire à l'étude technique et objective des religions non chrétiennes.

" Secondairement, et parce que cette utilité suit de la première, elle pourra assurer toute tâche scientifique regardant l'organisation ou l'amélioration de l'étude des religions chez les catholiques.

" Enfin, elle sera un moyen tout naturel pour les savants catholiques s'occupant de ces questions d'échanger leurs vues et de lier des relations."

Ajoutons que l'esprit de ces Semaines est *nettement catholique.*

La seconde session tenue à Louvain durant l'été de 1913 avait porté à son programme les problèmes les plus complexses et aussi les plus intéressants. On ne saurait dire que les solutions présentées ont projeté une lumière si vive qu'il n'y aura plus d'obscurité, non, les maîtres qui ont abordé l'étude de ces problèmes n'ont eu qu'une ambition: ç'a été de planter des poteaux indicateurs sur le long du parcours, de sorte que ceux qui viendront après trouveront la route aplanie et pourront aller plus loin dans la voie qui conduit à la vérité.

L'Église catholique applaudit à ces nobles efforts. Elle ne craint pas la lumière. Les conclusions déjà acquises prouvent une fois de plus qu'elle est certainement guidée par celui qui s'est proclamé *la voie, la vérité et la vie.*

Ce compte-rendu de la IIe session, préparé depuis longtemps, n'a pu être mis en librairie avant 1922 à cause de la guerre. Il constitue un arsenal de toute première valeur, indispensable à quiconque aime à se renseigner à bon escient sur les religions non chrétiennes.

P. P.

Almanach de la langue française, 1923. 8ème année, 160 pages, 25 sous. Ligue d'Action Française, 369, rue St-Dénis, Montréal.

Almanach Catholique Français pour 1923. 544 pages. Bloud & Guay, Paris, 5 francs.

L'*Almanach de la langue française* paraît pour la huitième fois. Il est encore bien de *chez nous.* C'est son caractère, et il tient à le garder. C'est pourquoi ses auteurs ne sauraient être trop félicités. Dans cent soixante pages nous trouvons l'essentiel de notre *vie religieuse et sociale,* de notre *vie nationale,* de notre *vie artistique et littéraire,* et de notre *vie économique.* C'est un véritable *vade-mecum* que tout bon canadien, et même les étrangers, peuvent se procurer. Ils y trouveront certainement pour leur argent.

Véritable petite encyclopédie, tel nous paraît être l'*Almanach catholique français* pour 1923. Et encyclopédie *catholique,* comme le dit son titre. Celle appellation justement méritée n'enlève rien à la valeur littéraire et artistique de cet ouvrage. L'*Almanach catholique français* est un moyen de propagande incomparable. L'an dernier il a vu son tirage monter à 50,000 exemplaires. Imaginez le nombre de lecteurs ! Aussi il mérite bien une si large diffusion, à cause de la sûreté et de la variété de ses informations. et aussi à cause des idées saines et justes qu'il sème dans tous les milieux.

P. P.

P. NICOLAUS FARRUGIA, Ord. S. Aug. *De Casuum conscientiæ reservatione juxta codicem juris canonici*, editio secunda. Une brochure de 75 pages, 3 fr, 50. P. Marietti, ed. Turin, 1922.

Can. Doct MARIUS PISTOCCHI. *De synodo Diocesana. Codicis juris canonici libri III, Partis I, Sect II, titula VIII, Caput III.* Commentarium Une brochure de 53 pages. P. Marietti, Turin, 3 fr. 75. 1922.

P. MATTHÆUS A CORONATA, O.M.C. *De locis et temporibus sacris. Codicis Juris Canonici* L. III *Pars altera. Tractatus theorico practicus.* 1 vol. de 340 pages. 14 francs. P. Marietti, Turin, 1922.

De imitatione Christi. Libri quatuor editio 52a Taurinensis accuratissime emendata. 4 francs. P. Marietti, Turin 1923.

Breviarium Natalitium. vol. de 406 pages. P. Marietti Turin, 1923. 10 f.

L. P. Farrugia, dans *ces courtes* pages nous parle des cas réservés d'après le nouveau droit. C'est un commentaire pratique et de nature à rendre service surtout aux prêtres du ministère.

Le Code traite des synodes diocésains au livre 3e de la 1e partie. Le chanoine Pistocchi a résumé ici tout cet enseignement. Heureuse initiative qui évitera bien des ennuis et bien des recherches.

L'auteur de *locis et temporibus sacris*, déjà connu dans le monde des théologiens et des canonistes, se recommande encore ici par les qualités qui brillent dans ses autres ouvrages. Ce livre nouveau est éminemment pratique. C'est pourquoi on ne saurait trop le recommander aux professeurs et aux chanceliers des diocèses.

Cette 52e édition de l'imitation de Jésus-Christ est un joli petit volume d'aspect très artistique avec texte clair, net, entouré d'un cadre rouge.

Les nouvelles rubriques ont apporté des changements aux offices du bréviaire qui vont de la Nativité à l'Epiphanie. La Maison Marietti, de Turin, en a fait une édition à part. C'est une élégante brochure avec des caractères noirs et rouges bien détachés et très reposant pour les yeux.

P. P.

F. JACQUES CHEVALIER, Professeur à l'Université de Grenoble : *Descartes*, 1 vol., in-16. Paris. Plon.

Livre d'un des maîtres les plus distingués de ce que nous pourrions appeler la jeune Université française, destiné au grand public et parfaitement accessible, clair, vivant, bienfaisant. Telle est du moins l'impression d'un profane qui laisse aux spécialistes le soin de de porter un jugement plus autorisé.

H. G. C.

JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J. *Les exercices spirituels de saint Ignace. Origines, nature, fruit.* Une brochure de 72 pages. Éditions de la *Vie Nouvelle,* Montréal, Québec, 1923.

Quelques pages de cette brochure ont été publiées dans le *Canada français,* livraison de janvier 1923. Nos lecteurs ont pu constater que les jésuites, missionnaires aux premiers temps de la colonie, allaient puiser dans les *Exercices* la force surhumaine dont ils firent montre en maintes circonstances. A l'occasion du troisième centenaire de la canonisation de saint Ignace, l'un de ses fils les plus distingués, a voulu faire goûter au public canadien ce fameux petit livre connu sous le nom d'*Exercices spirituels.* Leur *origine,* leur *nature,* leurs *fruits,* tels sont les trois parties de cet opuscuel sobrement écrit, d'un piquant intérêt, et dont la lecture sera toute une révélation pour plus d'un. Mais, comme le dit en épilogue le R. P. Archambault, la meilleure et la plus sûre façon de connaître les *Exercices* c'est de les pratiquer. Et c'est sur cette opportune remarque que se terminent ces bonnes et substantielles pages. Cela équivaut à une invite. Espérons que le plus grand nombre en fera l'essai. Nous en sommes sûr, ils récidiveront.

A. R.

GEORGES GOYAU. *L'effort catholique dans la France d'aujourd'hui.* 1 vol. in-12 de 152 pages. Editions de la *Revue des jeunes,* Paris 1922.

Sous cette rubrique M. Goyau a publié trois conférences données en décembre 1921 à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg. Cet *effort catholique* dans la France d'aujourd'hui, l'éminent académicien le ramène à une triple initiative : *initiatives organisatrices, initiatives intellectuelles* et *initiatives sociales.* C'est vraiment un louable et énergique effort que font les catholiques de la France actuelle. Et quand on songe à toutes les difficultés qu'ils rencontrent! Bel exemple à imiter par nous, canadiens français, que celui que nous donnent ces vaillants fils de l'Église qui vont rencontrer l'ennemi sur tous les terrains et lui font comprendre de plus en plus que pour le vaincre il ne s'agit que de le vouloir.

A. R.

Vol. X, No 3. QUÉBEC, AVRIL 1923

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LES PROGRAMMES PONTIFICAUX DEPUIS UN SIÈCLE

A propos de la première encyclique de Pie XI

Il y a, dans la nature raisonnable, surtout lorsque la grâce l'éclaire et la soutient, un besoin profond d'ordre et d'unité !

Cet instinct éclate chez les chefs religieux que la Providence suscite dans les heures sombres, aux temps de crises intellectuelles, ou à un tournant de l'histoire, pour enrayer la marche de quelque doctrine funeste, pour subvenir à quelque indigence particulière de la société.

La lutte de l'Église contre l'erreur et le mal est, sans doute, de tous les jours et se poursuit sous toutes les formes. Mais il n'est pas rare que, sous l'influence de l'Esprit divin, elle se synthétise dans une conception spéciale, dans un programme défini où l'ordonnance du plan et du dessein assure davantage l'efficacité de l'action.

De cela, les cent dernières années du gouvernement pontifical nous offrent de frappants exemples.

I

Le 18 septembre 1823, Annibal della Genga montait sur le trône de Saint-Pierre, sous le nom de Léon XII.

Le monde sortait à peine des affres de la Révolution préparée par les théories les plus subversives, et qui, après avoir terrorisé les peuples, les laissait dans un état d'incroyable affaissement. Le naturalisme de Voltaire, le phénoménisme de Hume, le subjectivisme de Kant, faisaient loi dans un grand nombre d'écoles. Sur les esprits désorientés, l'indifférence religieuse planait comme une ombre de mort.

Quelques nobles intelligences avaient tenté de secouer ce mal, et de réapprendre aux âmes insoucieuses les notions oubliées ou avilies de la foi catholique. Le *Génie du Christianisme* de Châteaubriand, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de l'infortuné Lamennais, le livre *du Pape* de Joseph de Maistre, marquèrent, sous trois aspects divers, un retour de la pensée vers le catholicisme. Efforts généreux et dignes d'éloges, mais qui ne pouvaient seuls, sans l'aide de l'autorité suprême, opérer l'œuvre nécessaire d'une immense restauration religieuse.

C'est à ce moment que Léon XII adressa à l'épiscopat son encyclique *Ubi primum*, la première de son règne.

Ce document reflète les graves préoccupations de l'époque, notamment la plus grave et la plus angoissante de toutes : les ravages de l'*indifférentisme*. Le Pape se donne pour tâche principale de combattre ce faux système qui, sous le nom fallacieux de tolérance, prétend absoudre toutes les hardiesses, canoniser toutes les sectes, et justifier tous les abandons. Il sollicite des évêques, dans cette campagne indispensable, leur concours, et il les presse de se ranger, eux et leurs ouailles, autour de la chaire de Saint-Pierre que les sociétés ne désertent jamais impunément.

*
* *

Hélas! l'action de Léon XII, malgré des fruits appréciables, ne devait pas empêcher l'erreur réprouvée par la voix du Pape, mais favorisée par plusieurs causes, de se développer en ses conséquences sur presque tous les terrains, et d'enfanter le *libéralisme* religieux qui a été l'un des grands fléaux du monde social contemporain.

L'encyclique *Mirari vos*, parue en 1832, et qui inaugura le pontificat de Grégoire XVI (nous ne parlons pas de Pie VIII dont le règne fut si éphémère), est précisément dirigée contre la liberté sans frein — liberté de la conscience, liberté de la presse, liberté de la vie — éclose de l'indifférentisme doctrinal, et d'où naissent tous les désordres, toutes les rébellions contre les devoirs moraux, contre les droits de l'Église du Chirst et de toute souveraineté légitime.

La France était alors en proie aux discussions les plus âpres, aux courants d'idées les plus pernicieux. L'Allemagne se débattait dans le chaos des systèmes. Le sol de l'Italie tremblait sous les coups de l'émeute. Le Pontife de Rome voyait clair, lorsqu'il dénonçait, " comme des agents de ruines pour des nations renommées par leur richesse, leur puissance et leur gloire, la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'amour des nouveautés ", et lorsqu'il ajoutait que l'un des effets de cette liberté effrénée, " c'est de rompre l'accord mutuel, si favorable aux intérêts religieux et civils, entre l'Église et l'État ".

Ces avertissements tombés de haut, eussent dû dessiller tous les yeux, mettre fin à tous les aveuglements et à toutes les révoltes.

Les révoltes de l'âme populaire, du pouvoir social, trouvaient leur appui dans l'orgueil de la raison impatiente du joug des mystères chrétiens. L'esprit humain s'érigeait en arbitre des dogmes, s'attaquait aux principes mêmes de l'ordre surnaturel. Des chaires universitaires, spécialement des chaires allemandes, émanait une doctrine qui,sous couleur de science, frayait la voie à toutes les audaces.

* * *

Le 16 juin 1846, le cardinal Mastaï succède à Grégoire XVI, et prend le nom de Pie IX.

Dans son encyclique *Qui pluribus* où se dessinent les fières résistances de son règne, ce Pontife que la gloire, le malheur et l'âge, devaient tout ensemble immortaliser, ne se contente pas de proscrire à nouveau les erreurs condamnées par ses prédécesseurs ; il remonte jusqu'à la source d'où elles sortent, le *rationalisme*. " Pour fasciner plus aisément les peuples, dit-il, pour tromper surtout les esprits ignorants et imprévoyants, nos implacables ennemis osent se vanter de posséder seuls les secrets de la prospérité. Ils n'hésitent pas à s'arroger le nom de philosophes, comme si la philosophie, dont l'objet est d'explorer les vérités de l'ordre naturel, devait rejeter avec dédain ce que le Dieu suprême et très clément, auteur de toute la nature, a daigné, par un effet spécial de sa bonté et de sa miséricorde, manifester aux hommes pour leur salut et leur vrai bonheur. Aussi ne cessent-ils, par des raisonnements fallacieux, d'exalter la force prépondérante de la raison humaine, d'élever cette dernière au-dessus de notre foi très sainte en Jésus-Christ, et de déclarer audacieusement qu'entre la foi et la raison il y a opposition." Puis, dans une brève synthèse, le Pape rappelle tout ce qui prouve la divinité de la religion dont l'Église, établie sur Pierre et les Évêques romains, est l'invincible gardienne.

Cette première lettre de Pie IX contenait en germe les principaux actes de son pontificat, le Syllabus, la défense des droits de la Papauté, les décrets du Concile du Vatican, la définition de l'infaillibilité papale qui a été comme le coup de grâce dans la lutte de la Cité de Dieu contre la Cité du mal. C'était un programme nettement antirationaliste; et l'on sait avec quelle grandeur d'âme l'illustre Pontife, trahi, menacé, persécuté, spolié, l'exécuta sans défaillance jusqu'au terme de sa glorieuse vie.

* * *

Nous sommes en 1878. Pie IX, l'héroïque victime, est descendu dans la tombe, et l'univers vient d'acclamer l'héritier de la tiare dans la personne de Joachim Pecci qui a pris le nom de Léon XIII.

Après l'œuvre de démolition, et en face des débris qui jouchent les âmes et les États, c'est un travail de *reconstruction* que les temps nouveaux réclament. Ce pontife divinement élu l'a compris ; et son règne, qui figurera dans l'histoire des Papes, comme l'un de plus grands et des plus mémorables, débute par l'encyclique *Inscrutabili* où apparaît un diagnostic très sûr des vices de l'époque, en même temps qu'une indication topique des réformes à accomplir.

Par quel coup d'œil pénétrant ce vaste génie s'est rendu compte de la situation religieuse et morale du monde ! " Dès les premiers instants de Notre Pontificat, dit-il, ce qui s'offre à Nos regards, c'est le triste spectacle des maux qui accablent de toutes parts le genre humain : cette subversion si générale des vérités suprêmes qui sont comme les fondements sur lesquels s'appuie la société ; cette audace des esprits qui ne peuvent supporter aucune autorité légitime ; cette cause perpétuelle de conflit d'où naissent les querelles intestines, les guerres cruelles et sanglantes ; le mépris des lois qui règlent les mœurs et protègent la justice ; l'insatiable cupidité des choses qui passent, et l'oubli des choses éternelles poussé jusqu'à la destruction violente et insensée de soi ; l'administration inconsidérée de la fortune publique, la profusion, la malversation, comme aussi l'imprudence de ceux qui, coupables des plus grandes fourberies, se donnent l'apparence de défenseurs de la patrie, de la liberté et de tous les droits ; enfin ce virus mortel, répandu dans les veines du corps social, qui ne cesse de le troubler, et de le menacer de nouveaux malheurs ". Puis le Pape, rattachant tous ces maux aux trahisons dont souffre l'Église, énumère les divers attentats commis contre elle : lois hostiles à sa constitution ; mépris du pouvoir épiscopal ; entraves mises à l'exercice du ministère sacré ; dispersion des corps religieux ; confiscation

des biens ecclésiastiques ; établissements de charité et de bienfaisance soustraits à la direction du prêtre ; droits de la religion sur l'éducation de la jeunesse odieusement violés ; renversement du pouvoir temporel des Papes.

Au spectacle de tant de bouleversements et de tant de ruines, Léon XIII énonce brièvement le sublime dessein qu'il a conçu : reconstruire la société sur les bases solides de la véritable doctrine chrétienne, et pour cela établir sur des principes inébranlables " l'enseignement des lettres et des sciences, particulièrement de la philosophie, de laquelle dépend en grande partie la saine orientation des autres connaissances ".

Discutant tout récemment les mérites du XIXe siècle, plusieurs écrivains, ecclésiastiques et laïques, s'accordaient à reconnaître que ce siècle, grand par certains côtés, n'a été, d'autre part, le théâtre de tant de faiblesses et l'agent de tant de criminelles entreprises que parce qu'il manqua d'une bonne métaphysique, de la seule philosophie digne de ce nom. C'est là, certes, un très bel hommage rendu au Pontife clairvoyant qui, dès sa première encyclique, porta le même jugement, et à qui nous devons des textes immortels sur la scolastique, sur les éléments constitutifs de la famille, sur la constitution chrétienne des États, sur les problèmes sociaux, et sur tant d'autres questions où la raison philosophique joue un rôle capital.

Jamais programme pontifical ne fut plus sagement élaboré, ni plus fidèlement rempli. Et jamais, non plus, l'histoire n'aura trop d'éloges pour célébrer toute la beauté, toute l'opportunité et toute la grandeur de l'œuvre léonienne qui a porté si haut et si loin le prestige doctrinal de la Papauté !

* * *

Léon XIII, dans ses enseignements, avait surtout posé des principes de rénovation chrétienne. La Providence réservait à ses successeurs la tâche d'en faire une application judicieuse sur le double terrain individuel et social.

On se rappelle ces mots de l'encyclique *E supremi apostolatûs* de Pie X : " Si l'on nous demande une devise traduisant le fond même de notre âme, nous ne donnerons jamais que celle-ci : *Restaurer toutes choses dans le Christ* ". Cette restauration, le successeur de Léon XIII entend qu'elle soit pratique, appropriée aux besoins actuels, rénovatrice tout d'abord de la *vie intérieure des âmes.* " L'action, dit-il,(1) voilà ce que réclament les temps nouveaux ; mais une action qui se porte à l'observation entière et fidèle des lois divines et des prescriptions de l'Église, à la profession ouverte et courageuse de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes les formes, sans nul retour sur soi ni sur les avantages terrestres ". Pie X préparait ainsi, par la pensée, cette série d'actes décisifs et bienfaisants, qui ont marqué son règne d'une si forte empreinte.

Nous avons vu se dérouler ce pontificat relativement court, mais rempli d'œuvres : œuvre du recrutement et de la formation générale du clergé ; œuvre de la discipline théologique et des mesures anti-modernistes ; œuvre du progrès canonique par la codification des lois de l'Église ; œuvre du relèvement religieux par l'instruction catéchistique ; œuvre du réchauffement de la piété par les décrets sur la communion; œuvre de la préservation de la foi des ouvriers catholiques ; œuvre du gouvernement de l'action pastorale.

L'âme paternelle et apostolique de Pie X, qui fut d'ailleurs un excellent maître d'énergie, est tout entière dans ces paroles de sa première lettre : " En vain espèrerait-on attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté, cause parfois plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'Apôtre exhortant Timothée, lui disait : *Accuse, supplie, réprends*, mais il ajoutait : *en toute patience.*(2) Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : *Venez à moi, vous*

(1) Encycl. cit.
(2) 2 Tim. IV, 2.

tous qui souffrez et qui gémissez sous le fardeau, et je vous soulagerai.(1) Et. dans sa pensée, ces malheureux et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché."

* * *

Onze années d'un labeur intense, traversé de poignantes émotions, eussent suffi pour user le robuste tempérament de Pie X, même sans cette déclaration de guerre de 1914 tant redoutée du Père commun des fidèles et qui lui porta le coup fatal.

Benoît XV, élu à sa place, prit les rênes du pouvoir, on sait avec quelles angoisses et au milieu de quel conflit d'armes et de haines.

Mesurant du regard tout le péril des hostilités et toute l'étendue de leurs conséquences, il entreprit, au nom de la religion et des intérêts supérieurs de l'humanité, d'y mettre fin. Et dans sa lettre-programme(2) où il assignait, pour objectif principal, à son pontificat le *rétablissement de la charité mutuelle* et de la *concorde internationale*, il lançait son premier appel à la paix : appel qui devait être suivi de plusieurs autres de plus en plus pressants et chaque jour plus motivés par les affreux ravages de la guerre mondiale.

Cette action pacificatrice de Benoît XV ne répondait pas seulement au rôle traditionnel de la Papauté. Elle servait la cause du bien général des peuples, dans une de ces circonstances historiques et décisives où la fortune du monde entier est en jeu.(3)

Ces appels du Saint-Père ne furent pas entendus. On vit même des fils de l'Église, dominés par leur chauvinisme étroit ou leur snobisme galonné, les repousser avec mépris. La guerre poursuivit son cours sanglant. Et si la victoire

(1) Matth. XI, 28.
(2) Encycl. *Ad beatissimi apostolorum*, 1 nov. 1914.
(3) Voir la lettre de Son Ém. le Card. Bégin à Benoît XV en date du 3 sept. 1918 et la remarquable réponse du Pape en date du 16 oct. de la même année.

finalement obtenue apporta quelques satisfactions partielles, les incalculables désastres(1) religieux(2), sociaux (3) et économiques(4) sous le poids desquels gémissent présentement les nations, prouvent jusqu'à l'évidence l'admirable sagesse, si odieusement méconnue pendant quatre ans, du grand Pape qui les avait prévus, et qui s'employa de toute son âme à les prévenir.

* * *

Benoît XV dressa la croix réconciliatrice au-dessus des champs de carnage.

Pie XI élève à son tour, au-dessus des passions vivaces et des discordes obstinées, le même symbole de paix. Sa première encyclique est un chef-d'œuvre de sagesse auguste, de fermeté clairvoyante, et de paternelle bonté.

Ce nouveau Pape reprend les programmes de restauration pratique, individuelle et sociale, de ses deux prédécesseurs immédiats, et il les fond heureusement en un seul avec cette formule succincte, mais grosse de sens : *La paix du Christ par le règne du Christ.*

Pour assurer le triomphe de cette unique royauté, d'où doit sortir la paix, la paix dans les âmes, la paix parmi les nations, il réprouve avec les autres Papes l'athéisme qui, en bannissant Dieu des lois, des écoles, de la famille elle-même, a déchaîné

(1) Pie XI, dans sa première encyclique, vient d'en tracer de main de maître le très sombre tableau.

(2) C'est surtout en Palestine (alloc. consist. de Pie XI, 11 déc. 1922), en Russie, et dans les États nés du démembrement de l'Autriche, que les conditions de l'Église sont devenues, en conséquence de la guerre ou de sa prolongation, particulièrement lamentables.

(3) " Le mal s'est infiltré jusqu'aux racines profondes de la société, c'est-à-dire jusqu'à la cellule de la famille. Elle était déjà en voie de désagrégation, mais le cataclysme de la guerre en a précipité la ruine en dispersant pères et fils sur des fronts lointains, et en multipliant de toute manière les éléments de corruption " (Pie XI, encycl. *Ubi arcano Dei*, 23 déc. 1922, trad. de la D. C.)

(4) Les appels réitérés et très pressants du Pape actuel, comme de son prédécesseur, à la charité du monde chrétien, en faveur de l'Autriche affamée, de l'Orient en détresse, de la Russie agonisante, laissent entrevoir, sans en dévoiler toute la profondeur, l'abîme de misères où certains peuples sont tombés, et qui affecte, par répercussion, tous les peuples.

sur la société les pires fléaux ; il dénonce énergiquement les luttes de classes nées du matérialisme des doctrines et de l'excès des appétits, les luttes de peuples engendrées par un nationalisme outré et oublieux de cette vérité que " toutes les nations ont le droit de vivre et d'aspirer à la prospérité "(1) ; il condamne de toutes ses forces " cette sorte de modernisme moral, juridique et social ", qui bouleverse les notions les plus essentielles de l'autorité, de la propriété, du devoir, et qui mène les sociétés jusqu'à l'anarchique désarroi qu'on appelle le bolchévisme.

A ces maux affreux qui font du monde actuel un pandémonium, Pie XI entreprend de rémédier par la proclamation et la réalisation des principes d'ordre sur lesquels est fondée la royauté universelle du Fils de Dieu.

Jésus-Christ règne dans les esprits par la vérité ; il règne dans le cœur des fidèles et dans la conscience sociale par l'observation des préceptes de justice et de charité dont l'Église est l'interprète et la gardienne. Le Pape demande que la justice ne soit pas appliquée d'après une loi de fer, mais qu'on la tempère par une juste proportion de la vertu de charité(2) ; et il cite à l'appui de son sentiment saint Thomas(3), d'après lequel la paix véritable relève plus directement de la charité que de la justice.

Dès que la morale chrétienne aura repris son empire, la bienveillance des âmes et la fraternité des peuples renaîtront. Les droits de l'Église et de son Chef souverain, en Italie(4) et ailleurs, seront reconnus. Le bercail du Seigneur verra

(1) Encycl. *Ubi arcano Dei.*

(2) Pie XI s'était exprimé, à ce sujet, presque dans les mêmes termes au cours de l'allocution *Vehementer gratum* du 11 déc. 1922 ; et, dans sa lettre du 7 avril de la même année à l'Archevêque de Gênes, il avait dit : " La plus sûre garantie de la paix n'est pas une forêt de baïonnettes, mais la réciprocité dans la confiance et l'amitié."

(3) Som. Théol. II-II, Q. XXIX, art. 3 ad 3.

(4) Faisons remarquer, en passant, que Pie XI, dans son encyclique, proteste sans ambages contre la situation anormale faite par l'Italie officielle au Saint-Siège, revendique pour la Papauté une indépendance entière et qui paraisse telle, repousse la fameuse loi des garanties, et déclare que jusqu'ici ni la divine Providence n'a indiqué, ni les conseils des hommes n'ont découvert une solution apte à remplacer le pouvoir temporel.

accourir de nouvelles brebis. Et, à la place de " cette vraie Société des nations que fut au moyen-âge la communauté des peuples chrétiens ", l'on verra du moins se former une vaste chrétienté morale soumise aux directions religieuses, et où le Christ établira sa paix sur l'influence de sa divine royauté.

II

De tous ces programmes tracés par la main des Papes depuis cent ans se dégage, pour l'observateur, une première impression : celle de l'éternelle jeunesse, de l'indéfectible vitalité de l'Église toujours debout devant de nouvelles attaques, toujours attentive à tous les bruits de la terre, toujours au fait des événements, toujours en contact avec les âmes et les peuples.

Si chaque Pape, en accédant au trône de Saint-Pierre, s'assigne à lui-même une mission propre, si chaque règne pontifical présente des traits spéciaux qui le caractérisent et se distingue par des mérites particuliers qui l'honorent, c'est que l'Église ne saurait vieillir, et qu'elle jouit, au plus haut degré, du sens exact et de la claire vision de l'actualité : c'est qu'elle possède en tout temps, malgré l'évolution et la diversité des siècles, la notion précise de ce qu'il est opportun de faire, des erreurs qu'il faut combattre, des doctrines qu'il faut affirmer, des œuvres qu'il faut entreprendre, des réformes qu'il faut opérer, des périls qu'il faut braver.

Par les nonces et les délégués, par les évêques de toute langue et de toute latitude qui correspondent sans cesse avec Rome et qui, au temps marqué par les canons, prennent le chemin de Rome et vont déposer l'hommage de leur foi au pied de la Chaire apostolique, le Saint-Père sait ce qui se passe dans tous les pays et jusque dans les bourgades les plus reculées. Pas une Cour souveraine n'est renseignée comme le Vatican sur les questions sociales et internationales de quelque importance. Ces questions, le Pape les étudie, non pas d'un point de vue, mais sous toutes leurs faces.

Aussi personne n'est en état de les résoudre avec autant de sagesse, autant d'équité, et d'impartialité, que le Pasteur suprême de l'Église. Personne ne peut, comme lui, discerner, établir et faire prévaloir cette hiérarchie des droits et des devoirs sur laquelle repose l'équilibre moral du monde.

L'attitude de haute portée et d'admirable clairvoyance prise par Benoît XV et par son successeur Pie XI en présence des faits très graves issus de la dernière guerre ; l'attention inquiète et compatissante avec laquelle le Pape sonde tous les maux, épie tous les mouvements et recherche tous les besoins ; son souci de la justice, ses conseils de modération, ses actes répétés de bienfaisance, ses vœux autorisés d'apaisement : voilà autant d'irrécusables témoignages non seulement de la pérennité vivante de l'Église, mais de l'ardeur de son zèle, de la rectitude de ses jugements, du rôle jamais épuisé et merveilleusement fécond de son action dans l'effarante complexité des problèmes qui surgissent chaque jour devant elle.

De ce zèle et de ce rôle, Pie XI, dans son encyclique, nous fournit encore d'autres preuves, lorsqu'il exhorte les Évêques à maintenir et à développer les associations et les œuvres religieuses et charitables de toute sorte que notre époque requiert; lorsqu'il approuve et encourage l'action catholique sous toutes ses formes ; lorsque surtout il lance l'idée d'une assemblée plénière à Rome, de l'épiscopat, en vue de faire pour l'ordre social ce que le Concile de 1870 fit pour la foi et ses fondements.

L'Église montre ainsi une plénitude de force et de vie dont aucune société humaine n'offre le spectacle et ne renferme en soi le principe.

* * *

Et, néanmoins, tout en suivant le cours des âges, non pour s'y adapter, mais pour le régler, la société du Christ demeure invariablement elle-même. Les programmes de ses chefs, sous des dehors variés et des formules nouvelles, accusent

une identité de fond et une similitude de caractères qui la désignent, comme l'Église véritable, à tous les esprits.

Rien n'est plus frappant, dans ces manifestes pontificaux, que la note d'universalité dont ils sont marqués.

Aucune nation n'échappe au regard sympathique de leurs auteurs. La pensée de chaque Pape porte comme en un foyer les sollicitudes du monde entier. Tous les Pontifes qui se sont succédé sur le siège papal depuis un siècle, ont des noms italiens ; mais l'âme que traduit leur langage, sans abdiquer le noble culte de la patrie, est catholique ; leurs doctrines et leurs projets s'étendent à tous les pays ; leurs soins et leurs efforts débordent toutes les frontières.

Léon XII assure les Évêques de toute la catholicité " qu'ils peuvent compter sur lui et accourir avec confiance, dans tous leurs besoins, au Siège apostolique ". Grégoire XVI se sent dévoré de zèle pour Dieu et ses intérêts, et " la vue des dangers innombrables que court, partout, la foi chrétienne, lui cause une douleur profonde ". Pie IX se déclare " prêt, s'il le faut, à donner sa vie" pour le salut du peuple chrétien. Léon XIII recommande au Ciel " tous les ordres de la hiérarchie ecclésiastique et tout le troupeau du Seigneur ". L'ambition de Pie X est " de ramener le genre humain sous l'empire du Christ ". Benoît XV ne peut cacher " l'irrésistible mouvement d'amour qui le pousse à travailler au bien de tous les hommes". Pie XI nous déclare qu'il éprouve avec saint Paul(1) "les soucis de toutes les Églises" et qu'il aspire, comme ses prédécesseurs, à convertir toutes les âmes et à réconcilier tous les peuples.

Où trouver des préoccupations semblables, empreintes d'une telle sincérité, et qui visent d'une façon aussi directe, aussi compréhensive, et aussi continue, le bien général ? Et comment ne pas reconnaître à cette marque l'esprit, fidèlement conservé, de ceux qui reçurent le mandat divin : *Evangélisez toute créature* ?

(1) 2 Cor. XI, 28.

Nous admirons, chez certaines nations généreuses, un empressement à protéger le droit et à favoriser le bien, qui leur a fait brandir l'épée pour les plus saintes causes de l'humanité et de la religion. C'est que le christianisme dont ces nations furent pétries, a pu porter jusqu'à l'héroïsme leur bienveillance naturelle et leur noblesse chevaleresque.

Les chefs de l'Église depuis un siècle, les chefs du catholicisme pendant dix-neuf siècles, par leur dévouement sans bornes en faveur de tous les hommes et de toutes les sociétés, n'ont cessé de faire et de corroborer la preuve de la divinité de la religion catholique qui ne peut être la réligion véritable qu'à la condition d'embrasser dans son ministère les intérêts religieux de tout l'univers.

* * *

Mais cette universalité n'exclut, cependant, pas une forte et imposante unité. Bien au contraire elle s'y appuie ; et les programmes successifs des Papes sont là pour l'attester.

Parcourez ces pages magistrales. La Papauté s'y affirme avec toute la majestueuse autorité de son droit supérieur d'enseigner et de régir, d'après un idéal commun, les pasteurs et les fidèles.

Tout en condamnant des erreurs et des indisciplines différentes, d'ailleurs liées les unes aux autres, les Papes se proposent toujours un but identique : conserver l'unité de foi et de gouvernement dans une soumission parfaite aux décisions et aux directions de la Chaire apostolique. En face des fluctuations désolantes de l'esprit humain, de cette débauche où il se complaît d'opinions nouvelles plus ou moins audacieuses, d'hypothèses branlantes et de systèmes ruineux, le Pontife de Rome, tient d'une main ferme le flambeau des vérités révélées. Qu'il s'appelle Pie, Benoît, Grégoire, Léon, ces doctrines ne varient pas. Elles imposent la même croyance, prescrivent le même culte, commandent la même morale, et la même docilité aux pouvoirs qui en ont la garde.

Et cet accord des Pontifes romains dans la défense de la foi et des droits souverains de l'Église, n'a d'égal que l'accord des Évêques et de leurs ouailles dans l'acceptation soumise de la parole papale. Nul siècle n'a plus contribué à resserrer les liens de la fidélité chrétienne, nul n'a mis en plus lumineuse évidence l'unité du corps mystique de Jésus-Christ, que celui qui s'étend de Léon XII à Pie XI. L'acharnement des luttes livrées, par l'enfer et ses suppôts, à l'Église de Rome, n'a fait que développer chez les officiers et les soldats de l'armée catholique cette belle et puissante discipline dont l'infaillibilité du Pape, providentiellement définie, est le nerf, et qui courbe devant le Vicaire du Christ, dans un hommage réfléchi, les intelligences et les volontés.

C'est pourquoi Léon XIII, en terminant sa première encyclique, pouvait se réjouir de voir l'union la plus étroite régner entre tous les membres de l'épiscopat, et l'amour le plus vif, la piété filiale la plus expansive et la plus dévouée, attacher au Saint-Siège les Évêques, le clergé et les fidèles de tous les pays.

Cette cohésion accrue, malgré des défections partielles douloureuses, du corps social chrétien, est un des grands faits de l'histoire ecclésiastique contemporaine.

* * *

Un autre caractère des programmes pontificaux du dernier siècle, consiste dans leur vertu morale et sociale exceptionnelle ; dans les exhortations à une vie plus chrétienne, dont ils pressent les croyants de toute catégorie ; dans les avis solennels qu'ils formulent à l'adresse des chefs d'État ; dans le devoir très grave de fraternité mutuelle qu'ils tracent et dictent aux individus et aux nations.

Cette fraternité basée sur l'essence même de la loi divine, et qui ne saurait se concilier avec la jalousie haineuse, malveillante et diffamatoire, n'a jamais été plus nécessaire que de nos jours où les conflits s'allument au feu de tant de

convoitises et peuvent causer les plus effroyables conflagrations.

Certains esprits, plus brillants que solides, raillent comme chimérique et opposée à l'humaine nature, la bienveillance réciproque qu'engendre et alimente la charité entre les peuples. Leur raisonnement souffre d'anémie surnaturelle. C'est un langage de païens.

L'amitié entre les races et les collectivités est possible, puisque le bon sens y incline et que les Papes la demandent. Après avoir déploré les haines de peuples et de classes, Benoît XV ajoute(1) : " Ne cessons pas de répéter aux oreilles des fidèles et de traduire dans nos actes la parole de saint Jean : *Que nous nous aimions les uns les autres*(2). Belles assurément et recommandables sont les institutions de bienfaisance, si nombreuses à notre époque, mais à condition qu'elles contribuent à nourrir dans les cœurs le véritable amour de Dieu et du prochain ; alors seulement elles seront d'une solide utilité ; dans le cas contraire, elles sont de nulle valeur, car *celui qui n'aime pas demeure dans la mort* "(3).

Pie XI n'insiste pas moins sur la nécessité et les avantages d'une sincère réconcialiation des âmes. " Trop longtemps, dit-il,(4) a partout triomphé le droit de la force. Insensiblement il a émoussé les sentiments de bonté et de miséricorde mis au cœur de l'homme par la nature, et perfectionnés par la loi de la charité chrétienne . . . La tâche qui s'impose avant toute autre, c'est la pacification des esprits. Il y a bien peu à attendre d'une paix artificielle et extérieure qui règle et commande les rapports réciproques des hommes comme ferait un code de politesse ; ce qu'il faut, c'est une paix qui pénètre les cœurs, les apaise et les ouvre peu à peu à des sentiments réciproques de charité fraternelle. Une telle paix

(1) Encycl. *Ad beatissimi apostolorum.*
(2) 1 Joan III, 23.
(3) Ibid., III, 14.
(4) Encycl. cit.

ne saurait être que la paix du Christ ; et *que la paix du Christ apporte l'allégresse en vos cœurs* "(1).

Comme ces nobles accents du successeur de saint Pierre démontrent bien la sainteté, la puissance de vie spirituelle inhérente à la vraie Église !

* * *

Nulle part, enfin, l'apostolicité du catholicisme n'apparaît avec plus d'éclat que dans les lettres inaugurales des sept ou huit derniers Papes : lettres qui se tiennent comme les anneaux d'une chaîne, comme les éléments d'une tradition où la pensée du nouveau Pontife se soude merveilleusement à la pensée de celui qui l'a précédé.

C'est la continuité dans le nombre, l'hérédité morale dans la descendance juridique.

Représentant de l'immortelle dynastie, le nouvel élu, dès ses premières paroles, rend hommage au Chef regretté dont il tient la place. Il se pose, très modestement, en héritier légitime de ses pouvoirs. Il renouvelle les condamnations portées par ses prédécesseurs contre les erreurs courantes. Et de même que ces erreurs sorties les unes des autres — indifférentisme, libéralisme religieux, rationalisme, athéïsme d'État, modernisme dogmatique et social, utilitarisme international — ne sont que les rejetons viciés d'une même racine d'orgueil, ainsi les voix papales qui, tour à tour, les proscrivent, s'inspirent d'un même symbole, d'une même foi léguée par l'Église primitive.

En relisant ces graves manifestes, il semble que l'on entende l'écho prolongé des avertissements donnés à plusieurs reprises par l'apôtre saint Paul à son disciple Timothée : " Garde le dépot ; *depositum custodi.*"(2) Toute la force doctrinale et hiérarchique des siècles chrétiens est là comme accumulée.

(1) Col., III, 15.
(2) 1 Tim. VI, 20 ; 2 Tim. I, 14.

Les programmes changent d'auteur, de date, de style. Ces diversités ne sont que les étapes par où passe, sur la route des âges, l'unique et indestructible papauté.

L.-A. PAQUET, ptre.

Notre prochain numéro

Notre prochain numéro sera spécialement consacré à la mémoire du Vénérable Mgr de Laval, dont on célébrera, à Québec, les 15 et 16 mai, le troisième centenaire.

LE PATRIOTISME DE NOS VIEUX MAITRES

Il nous a toujours répugné de répondre aux critiques inévitables que l'on a pu faire de nos études littéraires.

Nous n'avons pas la prétention, ni l'illusion d'émettre des jugements dogmatiques quand nous jugeons un livre. Nous savons combien les goûts sont variables — étant déterminés souvent par autre chose que les principes de l'art — et nous nous efforçons seulement d'être à la fois sincère et bienveillant. Cette sincérité bienveillante, on a bien voulu nous assurer souvent qu'elle fut utile aux lettres canadiennes, et cette affirmation nous a réjoui plus qu'elle n'a créé de vaine confiance en nous-même.

Au mois de décembre dernier, nous avons apprécié ici l'*Appel de la Race*, par Alonie de Lestres. Cet article, qui fut le premier en date de ceux qui n'ont pas contenu que des éloges dithyrambiques de ce livre et de son auteur, a singulièrement déplu à beaucoup d'admirateurs d'Alonie de Lestres. Et depuis toute une littérature a été écrite autour — surtout autour — de cet article. S'il ne s'agissait dans ce débat que de nos modestes jugements littéraires, nous ne songerions pas à les défendre; si même il ne s'agissait que de l'accusation d'impérialisme que l'on a bien voulu porter contre nous, nous ne ferions que nous en amuser : certaines gens aiment ainsi à diviser leurs compatriotes en deux catégories exclusives, leur esprit paraissant incapable d'en contenir trois.

Mais certaine discussion se faisant autour d'une affirmation historique d'Alonie de Lestres, dont nous avons contesté l'exactitude, et certains admirateurs d'Alonie de Lestres

ayant faussé la position que nous avons prise, nous croyons devoir ajouter au débat quelques précisions.

* * *

Il s'agit de nos maîtres, des maîtres de la génération de Lantagnac, de ceux qui ont formé la jeunesse canadienne-française entre 1880 et 1890. Il résulte de certaines pages de l'*Appel de la Race* qu'ils n'ont aucunement fait l'éducation patriotique de leurs élèves. (Pages 13-16, surtout). Nous avons cru devoir contester le fait tel qu'il est présenté par l'auteur du roman : et il s'est institué une polémique où il semble bien que l'on a perdu de vue les termes premiers de la discussion.

Alonie de Lestres estime qu'au Collège de X où Lantagnac fit ses études, " une seule chose lui manqua affreusement : l'éducation du patriotisme "(1). Et si vous voulez savoir comment est justifiée par Alonie de Lestres cette affirmation, lisez ceci ; c'est Lantagnac qui parle au Père Fabien, et qui lui dit quels sentiments, aux jours du collège, faisait la substance de l'éducation patriotique :

" *Interrogez là-dessus les jeunes gens de ma génération. Demandez-leur quels sentiments, quelles idées patriotiques gonflaient nos harangues sonores*! (Il s'agit des harangues de la Saint-Jean-Baptiste.) *La beauté, l'amour du Canada? La noblesse de notre race, la fierté de notre histoire, la gloire politique et militaire des ancêtres, pensez-vous? Non pas; mais bien plutôt les bienfaits de la constitution britannique, la libéralité anglo-saxonne, la fidélité de nos pères à la Couronne d'Angleterre. Ah ! celle-là surtout, voilà bien quelle était notre plus haute, notre première vertu nationale. Quant au patriotisme rationnel, objectif, fondé sur la terre et sur l'histoire, conviction lumineuse, énergie vivante, chose inconnue... La Patrie ! un thème verbal, une fusée de la gorge que nous lancions ces soirs-là et qui prenait le même chemin que les autres... Ah ! que l'on nous soit indulgent ! avait enfin supplié Lantagnac... Sait-on assez quelle période, nous avons vécue? Sait-on*

(1) Page 13.

que l'état d'âme, l'attitude du vaincu nous étaient prêchés comme un devoir? qu'oser rêver d'indépendance pour le Canada, qu'oser seulement parler de l'union des Canadiens français pour la défense politique ou économique, nous étaient représentés comme autant de choses immorales? Le sait-on, mon Père? "(1).

Oui ! le sait-on ?.. Et, vraiment, on aurait quelque raison de l'ignorer.

Si nous comprenons quelque chose aux mots, voilà en quels termes Alonie de Lestres définit l'éducation patriotique que l'on donnait aux collégiens au temps où Lantagnac faisait ses études. Et cette éducation était elle-même déterminée par l'état d'âme, la mentalité générale des Canadiens français de la Province de Québec.

Et donc, les " harangues sonores " des collégiens de ce temps-là n'exaltaient que les bienfaits de la constitution britannique, la libéralité anglo-saxonne, la fidélité de nos pères à la couronne d'Angleterre.

Donc, on n'y trouve aucune trace du sentiment de " la beauté, de l'amour du Canada ".

Donc, le patriotisme rationnel fondé sur la terre et sur l'histoire, était chose inconnue de ces collégiens !

Donc, on leur prêchait l'état d'âme, l'attitude du vaincu, comme un devoir !

Donc, on leur représentait le rêve de l'indépendance du Canada et l'union pour la défense politique et économique comme autant de choses immorales !

Nous avons dit, et nous nous permettons d'affirmer une fois encore que cette page d'Alonie deLestres est d'une exagération inacceptable. Si c'est là l'exacte vérité, et si c'est là faire de l'histoire, nous ne comprenons plus rien ni à la vérité, ni à l'histoire.

Pour contredire à ces affirmations, plus éloquentes que pondérées, M. l'abbé Arthur Maheux, professeur de Rhéto-

(1) Pages 15 et 16.

rique au Séminaire de Québec, dans une séance publique de la Société du Parler français, s'est amusé — et quel amusement significatif — à relever dans les cahiers de classe, et dans les procès-verbaux des sociétés littéraires de chez nous — période 1880-1890 — les traces de tout ce qu'Alonie de Lestres nie qu'on puisse trouver dans l'éducation collégiale de ce temps-là. C'est une petite enquête à laquelle M. l'abbé Maheux n'attache sûrement pas plus d'importance qu'il ne faut, mais qui prouve singulièrement tout de même qu'Alonie de Lestres a été plus violent que soucieux d'exactitude dans la page que nous avons citée. Nous publions dans cette livraison du *Canada français* la causerie de M. l'abbé Maheux. Nos lecteurs comprendront eux-mêmes que si " les petits jeux littéraires des académies collégiales " ne suffisent pas pour la formation du patriotisme, et nous ne croyons pas qu'en effet ils suffisent, ils sont tout de même un indice, un témoignage certain, des préoccupations de la vie collégiale, de la mentalité, de la formation intellectuelle des écoliers.

Mais ce que nous tenons à rappeler ici,— et ce que l'on paraît avoir perdu de vue, dès l'origine de ce débat — c'est l'appréciation que nous avons faite des jugements sommaires d'Alonie de Lestres.

Nous avons déclaré qu'Alonie de Lestres a exagéré, et rien de plus. Nous n'avons pas affirmé comme on paraît vouloir le faire entendre — et M. l'abbé Maheux n'a pas affirmé non plus — que tout fut parfait dans l'éducation patriotique reçue dans les collèges au temps de Lantagnac. Qu'on se donne la peine de relire ce que nous avons écrit.

Bien plus, et bien avant qu'Alonie de Lestres ait publié l'*Appel de la Race*, nous avons nous-même signalé, en 1904, des lacunes de cet enseignement patriotique, et par exemple, l'insuffisance de l'enseignement donné dans nos collèges, de l'histoire et de la géographie du Canada,(1) On a pensé nous mettre en contradiction avec nous-même en reproduisant

(1) Conférence sur "la nationalisation de la littérature canadienne", reproduite dans nos *Essais sur la Littérature canadienne*. Voir pp. 368-371.

dans L'*Action française* du mois de février, une page où nous avons alors très sincèrement et très ouvertement exprimé notre opinion. Cette opinion n'a pas varié depuis, et elle ne contredit pas ce que nous avons écrit des excès de pensée et de plume d'Alonie de Lestres. Nous estimons encore que refuser à nos maîtres tout souci de faire de leurs élèves des patriotes fiers de leur histoire et attachés aux intérêts de leur race, c'est une injure gratuite indigne d'un historien sérieux. Et nous estimons aussi et encore que nos maîtres n'ont pas donné à l'enseignement de l'histoire et de la géographie nationales l'importance et le développement qui conviennent. Et nous croyons qu'il n'y a pas là contradiction, mais une simple question de plus et de moins, le respect des nuances et de la vérité.

Que Jacques Brassier accumule après cela les témoignages et les faits, s'il veut bien réfléchir il constatera que ces témoignages et ces faits portent à faux, c'est-à-dire sur un débat dont les termes, en autant que ce débat est dirigé contre nous, sont sortis de son imagination, et ne correspondent plus à la position que nous avons prise.

Mais si plutôt Jacques Brassier, sans insister sur la contradiction où il paraît vouloir enfermer notre pensée, veut tout simplement répéter l'accusation absolue et excessive d'Alonie de Lestres, libre à lui, comme à d'autres, de le faire. Il est si facile de s'emporter avec violence contre le passé, et d'y supprimer d'un trait de plume tout ce qui n'y correspond pas suffisamment à nos actuelles passions — ces passions fussent-elles patriotiques. Il faut, pour juger une époque avec impartialité, être capable de sortir de son temps et de se placer au milieu des circonstances, dans les conditions de vie qui furent faites aux hommes de cette époque. Et cette transposition d'esprit n'empêche pas d'apercevoir les erreurs, ou les fautes ou les lacunes du passé, mais elle permet de mettre plus de justesse dans les appréciations que l'on fait de ce passé. Et ceci est un principe élémentaire de critique historique.

Chaque période de l'histoire a ses préoccupations, ses doléances, ses combats. Et l'éducation patriotique est singulièrement conditionnée par ces circonstances variables de la vie nationale. Elle s'accentue, elle se fait plus attentive quand les dangers que court une race ou un peuple, se font plus précis ou plus imminents. Or, à mesure que le Canada évolue vers ses destinées, des problèmes se posent avec acuité, qui autrefois n'avaient pas la même urgence, n'offraient pas de périls aussi immédiats.

Aujourd'hui, ce qui préoccupe l'opinion canadienne-française, l'âme et le cœur de notre race, c'est la persécution officielle des minorités canadiennes-françaises dans les provinces anglaises, ce sont les questions scolaires qui ont violemment surgi, au Manitoba en 1890, dans les provinces de l'Ouest en 1904, dans l'Ontario avec tout ce qui a préparé et suivi le Règlement XVII. Et, par répercussion nécessaire, ce qui passionne l'âme généreuse de nos écoliers, c'est cette odieuse persécution où se trouvent à la fois engagées la justice sociale et la survivance de notre race. Et c'est cela surtout qui inspire maîtres et élèves actuels dans l'œuvre de la formation patriotique. Mais on ne reprochera pas, j'espère, aux maîtres et aux élèves de 1880 d'avoir négligé de fonder sur ces graves événements l'éducation nationale de la jeunesse.

Aujourd'hui, ce qui préoccupe encore l'esprit des Canadiens français, ce qui inquiète leur naturelle fierté, c'est la question des relations du Canada avec l'Empire britannique, c'est le problème de l'impérialisme. Ce problème fut surtout posé en 1899, au moment de la participation du Canada à la guerre Sud-Africaine, il s'est précisé avec une singulière persistance pendant la campagne d'impérialisme politique et militaire conduite par Chamberlain et ses successeurs. Et l'on sait que c'est de toutes ces agitations du début de ce siècle, qu'est sorti le mouvement ou l'école nationaliste. Reprochera-t-on à nos maîtres de 1880 à 1890 de n'avoir

pas fondé sur ces mêmes agitations l'éducation patriotique de leurs élèves ?

Et cependant, otez, retranchez toutes ces questions d'écoles bilingues, de persécution ouverte des minorités, d'autonomie nationale, d'impérialisme et de nationalisme, de la formation patriotique donnée aujourd'hui dans nos collèges, et que restera-t-il qui soit si différent de la formation patriotique que nous avons reçue avant que surgissent toutes ces graves questions contemporaines ?

Il restera que surtout l'enseignement de l'histoire nationale est plus abondant qu'autrefois, plus méthodique aussi peut-être, encore que l'on puisse toujours reprocher à nos maîtres d'histoire du Canada, si patriotes depuis 1900, et qui disposent de plus ressources que leurs prédécesseurs, de n'avoir pu encore composer un bon manuel d'histoire du Canada. Et nous sommes en avril 1923 !

Non ! nous ne pouvons croire que l'on soit vraiment sérieux, quand on affirme que nos maîtres furent insoucieux de former en leurs élèves une âme canadienne-française. Qu'il y ait eu des lacunes, trop de lacunes dans leur enseignement : c'est entendu. Que le patriotisme des Canadiens français en général, et de nos maîtres en particulier, ait été, vers 1880, moins militant qu'aujourd'hui, parce que moins provoqué par d'urgentes nécessités : c'est compris. Que, d'autre part, l'on fût satisfait en ce temps-là des libertés politiques et religieuses que l'Angleterre nous garantissait par l'Acte de la Confédération, quand ailleurs, et surtout en France, l'on voyait des frères de même race et de même sang persécutés et privés de ces mêmes libertés : il est trop naturel qu'on éprouvât cette satisfaction. Que l'on ait enseigné aux élèves de ce temps que la loyauté envers le pouvoir établi est un devoir d'ordre moral : assurément oui ; et il n'y a que la théologie du Père Fabien qui pourrait contredire à cette doctrine. Mais que vraiment il y ait eu abstention ou absence complète de formation, ou formation à rebours de l'éducation patriotique, de la part de nos maîtres, nous nous refu-

sons à le croire. Et que, par voie de conséquence, nous n'ayons jamais eu le goût de célébrer dans nos discours la beauté du Canada, la noblesse de notre race, la fierté de notre histoire, tous nos souvenirs protestent contre cette affirmation. Et surtout que nos maîtres nous aient enseigné comme un devoir l'attitude humiliée et servile du vaincu, c'est méconnaître la fierté de nos maîtres que de le prétendre ! Et encore, qu'on nous ait enseigné que le rêve de l'indépendance, ou l'union patriotique pour la défense de nos droits, étaient des choses immorales, c'est une plaisanterie trop forte que de l'écrire. Et nous avons trop d'estime pour Alonie de Lestres, pour croire qu'il ait mis en ces formules l'expression exacte de sa pensée. Ses phrases ont été emportées plus loin qu'il ne le voulait par le vent de la rhétorique. Et quand nous avons seulement dit qu'Alonie de Lestres avait exagéré, nous sommes singulièrement étonné qu'il se trouve des disciples pour protester, et qui prennent pour un dogme du maître ce qui n'est qu'une extravagante hyperbole, ou qui recueillent comme une vérité lumineuse ce qui n'est qu'une " fusée," de la plume cette fois et non de la gorge, d'Alonie de Lestres.

Nous avons vécu notre vie d'écolier entre 1880 et 1890. Nous avons reçu, par l'influence de nos maîtres, par l'influence ou " l'esprit " du milieu où nous vivions, plus encore que par les leçons techniques de l'histoire du Canada, notre éducation patriotique. Car l'éducation patriotique est bien plus affaire d'éducation générale, d'ambiance, d'attitudes des âmes, d'esprit communautaire, qu'affaire de manuel. Et c'est parce que toutes les âmes qui eurent quelqu'influence sur nos âmes d'écoliers, étaient elles-mêmes tendues vers l'idéal de notre race, que, à notre insu le plus souvent, mais avec une docilité certaine, nos âmes d'enfants formaient les pensées et les rêves qui plus tard orienteraient leurs actions, quand le temps serait venu d'agir. L'éducation patriotique ne se compose pas seulement de leçons prises aux pages d'un livre de classe ; elle se compose d'éléments multiples, parfois impérieux et précis, parfois impondérables;

d'influences, latentes souvent, agissantes quand même, discrètes ou énergiques, influences persuasives toujours, qui résultent, au collège comme dans la famille, de toutes les pensées, de tous les jugements, de toutes les actions qui donnent un sens à la vie. En pareille matière, ce ne sont pas les leçons magistrales les plus tapageuses qui sont les plus efficaces. A toutes ces influences, sans doute, doivent s'ajouter au collège les enseignements précis, les directions nettes que suggèrent les circonstances, et qu'impose l'étude même du livre d'histoire, mais il faut, pour juger l'éducation patriotique d'une maison, d'une époque, tenir compte de tout cela.

C'est tout cela, assurément, qui fit de nous, autrefois, les petits patriotes audacieux, coupant les liens britanniques et proclamant l'indépendance du Canada, que M. l'abbé Maheux a surpris dans les archives du Séminaire de Québec. Mais c'est aussi parce qu'on n'a pas tenu compte de tout cela que l'on a été trop sévère pour les maîtres qui formèrent la génération de Jules de Lantagnac.

* * *

Nous avons cru devoir, pour bien définir notre position, revenir sur une question qui devient vraiment presque trop pénible. Pour ce qui est de nous, avec cet article, l'incident est clos.

Nous ne croyons pas devoir nous attarder ici aux critiques "théologiques" que l'on a faites, avec bienveillance d'ailleurs, de notre appréciation du cas de conscience de Jules de Lantagnac. Les pages vraiment trop nombreuses qu'il a fallu écrire pour éclaircir(?) ce cas évidemment obscur pour beaucoup, n'ont en rien modifié notre pensée. Nous croyons encore que les obligations qui résultent du sacrement de mariage l'emportent sur les circonstances où Lantagnac fut invité à faire un discours au Parlement d'Ottawa ; nous croyons que Lantagnac ne devait pas détruire son foyer, même par le

moyen du "volontaire indirect", pour aller faire son discours sur la motion Lapointe. Quant aux témoignages d'autorités, ecclésiastiques et théologiques, dont on prétend consolider le pauvre Père Fabien, nous pourrions y répondre par d'autres témoignages d'autorités ecclésiastiques et théologiques. Et la question ne serait pas plus avancée.

Nous avons confiance qu'Alonie de Lestres ne verra en tous ces débats rien qui le fasse se méprendre sur nos intentions. Si, dans notre article du mois de décembre, nous avons contesté, avec une insistance que quelques âmes sensibles ont appelée de la violence, certaines affirmations, certaines solutions contenues dans *l'Appel de la Race* c'est que ces affirmations et ces solutions ont une portée qui dépassent celle de simples questions littéraires. Et surtout qu'on veuille bien ne pas voir en toute cette affaire une question de clocher, comme on a voulu l'insinuer. Rien ne répugnerait davantage à notre esprit et à nos habitudes qu'une aussi mesquine supposition. Nous avons, d'ailleurs, recu de Montréal autant que de Québec, pour notre attitude, les plus flatteuses appréciations. Au surplus, nous avons pour le talent et pour l'œuvre d'Alonie de Lestres un cordial respect; et nous l'avons assez dit. A l'occasion de l'*Appel de la Race* nous avons voulu comme toujours être sincère, parce que nous sommes encore persuadé que c'est la meilleure façon pour un modeste critique de servir les lettres de son pays.

Camille ROY, ptre.

———

DEVANT LE FEU

L'âtre flambe gaîment et dehors le jour fuit ;
Je surveille le feu de si près qu'il me grille :
Il crépite et se tord, éclate et s'éparpille
Cependant que le soir lentement s'introduit.

Salut, ô soir que j'aime ! entre, apaisante nuit !
Mais n'approche pas trop de la flamme qui brille,
Cherche les coins discrets, loin du feu qui pétille ;
Derrière cet écran faufile-toi sans bruit.

Mon chien, sur le tapis, fait une tache sombre,
Les bibelots épars et les meubles dans l'ombre
Semblent trembloter tous à la rouge lueur.

Mais le feu fait son œuvre et les buches s'écroulent ;
Loin du brasier mourant quelques noirs tisons roulent.
Soudain, autour de moi, le soir s'étend vainqueur.

Irène Fugère.

LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC

La reconstruction de la basilique incendiée de Notre-Dame de Québec pose une question qui ne laisse personne indifférent ; et le sentiment qui domine, c'est la crainte que l'ancienne église ne soit pas reproduite avec assez de fidélité. Presque tous aimeraient mieux la voir revivre telle qu'elle était, même avec ses défauts, que de n'y plus reconnaître le caractère archaïque de sa vieille architecture. On veut retrouver dans la nouvelle église les vestiges de la construction primitive et la trace de réfections qui marquent en quelque sorte les étapes de la vie nationale ; car cette église de paroisse fut le berceau de la Nouvelle France, et ses murs parlaient, leurs ruines parlent encore des temps qui restent les plus considérables de notre histoire.

Son vieux clocher porta l'image de la Vierge qui servit de cible aux canons de Phips ; ses murs ont entendu le *Te Deum* de la victoire de Frontenac, et sa voûte délabrée pleura, sous les pluies d'octobre de 1759, par les trous des obus de Wolfe.

Après la conquête, la vie nationale un moment compromise, reprit son cours laborieux. La paroisse fut le centre, le foyer principal de nos activités patriotiques, et aucune autre ne fut autant que la paroisse de Québec, représentative des traditions et des espoirs de nos pères. Et quand, pour fortifier ces traditions, eurent été fondés aux quatre coins du pays nos collèges classiques, c'est encore à l'ombre du vieux clocher de Québec, sous le toit élevé par Laval que surgit notre première université française et catholique.

Notre Province est pleine de ceux qui sont venus à cette université puiser la science. Ils se rappellent leur séjour à

Québec avec un sentiment profond et intime, qui mêle la poésie de la jeunesse au souvenir des vieilles arcades, sous lesquelles, le dimanche, ils portèrent la toge d'étudiant et l'orgueil de leur vocation intellectuelle.

Pour nous, gens de Québec, combien il manque à notre ville ce monument de fierté qui vit grandir la nation, combien il manque à notre vénération ce foyer d'union, où se sont forgés les liens les plus forts de nos âmes, ceux qui nous survivront ici-bas, et que la mort même ne saura dénouer.

Certes, nous n'avons pas à Québec les monuments dont les arts, les siècles et l'histoire ont illustré les vieilles cités d'Europe; mais notre histoire se prolonge dans le passé jusqu'à Louis XIV, qui fut roi de la Nouvelle-France, jusqu'à saint Louis, qui mourut à Tunis pour la foi de nos pères, jusqu'aux Francs, aux Gaulois et aux Romains, dont le sang se mêle dans nos veines et dont la langue exprime notre conscience. Nos vieux monuments, ce sont nos églises, celles qui restent d'autrefois. Elles ont conservé, dans leur fragilité, quelque chose de la grâce de l'art français, interprêté par nos artisans.

Ils n'étaient pas des chefs-d'œuvre, ces temples, avec leurs murs en pierre crépis et leurs lambris de bois ; mais presque tous, ils offraient dans leur simplicité quelque élément de beauté. L'harmonie de leur masse dans le paysage, la courbe élégante de leur toit, le groupement des maisons autour de leur clocher, cet ensemble est un objet d'admiration pour l'étranger. Entrez dans ces vieilles églises et regardez ces voûtes, où nos ancêtres avaient sculpté dans le bois les emblêmes de la prière et de la foi ; il y a là pour nous, une atmosphère qui nous invite au silence, au souvenir, au recueillement, et à la prière. Ces vieilles églises nous parlent, et nous vivons de ce qu'elles disent.

Quel malheur qu'elles disparaissent, nos églises, et soient remplacées par des temples plus vastes où manque tout ce qui faisait appel à nos sentiments. Sans doute il est impossible de donner à ces choses neuves le charme des anciennes ; il

est impossible de rendre aux temples reconstruits cette harmonie qui fut le lien des âmes et des choses. Mais il semble qu'on y met trop de nouveautés qui n'ont d'autre effet que de surprendre nos yeux et de déroutei nos habitudes.

Dans nos vieilles églises tout avait pris naissance sur place, et pas une pièce n'y entrait qui n'eût été taillée à la mesure du lieu. Dans nos églises neuves on voit des lambris fabriqués dans une usine suivant le modèle invariable du fabricant, des autels de marbre importés tout faits pour des sanctuaires auxquels ils n'étaient pas destinés. L'architecture n'est pas un art fantaisiste, il tire sa beauté avant tout de la vérité et de l'harmonie.

Où donc nos anciens constructeurs avaient-ils pris ce goût dont les œuvres naïves, produisaient une impression de repos, de douceur et de paix ?

Ne cherchons pas la source de ces grandes qualités ailleurs que dans les notions d'ordre qu'ils avaient apportées de France, et dans leur sincérité. Ils n'étaient pas inventifs : toutes nos vieilles églises se ressemblent. Elles sont du même style, ou plutôt de la même époque, si le mot style est de trop. Elles sont du dix-huitième siècle français ; elles tiennent du temps de Louis XV et de Louis XVI.

Entrez-vous jamais dans l'ancienne chapelle des Ursulines sans vous sentir transportés à l'époque de Montcalm, dont le corps repose là, près des marches du sanctuaire ? La psalmodie des religieuses qui chantent vêpres, n'est-ce pas la prière que des générations austères, dans les sombres jours des hivers d'autrefois, venaient entendre, alors que s'allumaient les cierges sur ce même autel doré, devant ces mêmes têtes d'anges ?

La basilique de Notre-Dame de Québec était un bel exemplaire du style Nouvelle-France, et ses ruines montrent toutes les étapes de sa construction. Beaucoup de gens ont remarqué que ces ruines étaient aussi belles et imposantes que la basilique elle-même avant sa destruction. Et c'est parfaitement vrai : vrai, parce que la structure, mise à nu,

laisse voir tout le dessin des constructions, et que ce dessin était simple, harmonieux dans son ensemble et bien motivé. L'incendie a fait apparaître certains aspects qu'on ne pouvait soupçonner : ainsi le clocher revêtu de fer étamé, et qui semblait construit en bois, nous apparaît maintenant tel qu'il était autrefois avec sa tour octogonale de pierre, bien solide sur sa base carrée. Dépouillé de ses lanternes de bois, il fait avec la tour du nord un équilibre presque parfait, malgré sa forme différente. Le portail, qui semblait manquer d'envergure à côté du clocher grêle qui le dominait, se trouve maintenant en valeur par le dégagement de la vieille tour et par la réduction de sa hauteur.

Personne ne regrettera la disparition de la boiserie de l'intérieur des nefs latérales, ni les lampes électriques placées dans toutes les lignes de l'architecture, qu'elles accentuaient outre mesure. Combien plus vivant devait être autrefois l'éclairage aux flambeaux, le discret et mystérieux effet des ombres mouvantes dans les voûtes et les arceaux, combien plus douce la poésie des lointains estompés dans l'espace !

Mais il n'y a pas lieu de regretter ces choses du passé. Sans avoir les mêmes avantages, l'électricité offre des ressources qui lui sont propres pour l'éclairage harmonieux d'une grande nef, tant la facilité de son installation se prête au groupement des feux et au jeu des lumières. Il n'y a sans doute pas lieu de regretter non plus que la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus ait été détruite : cela permettra de la refaire, si on le juge à propos, dans un style digne du culte auquel elle est consacrée et plus en harmonie avec le reste.

Quand nous verrons reconstruite notre vieille église avec les caractères de son ancienneté, avec les traits qui sont si profondément gravés dans notre mémoire, nous pourrons croire qu'il ne s'est rien passé ; nous la reconnaîtrons dans ses vieux murs, ses tours, son aspect familier et ses nefs hantées par la poésie de l'histoire et du souvenir.

Une seule chose lui manquera : rien ne pourra remplacer la splendeur de ses vieux tableaux, si pleins d'inspiration

religieuse, si brillants de couleur chaude et riche. Je les revois encore avec tous leurs personnages aux draperies éclatantes. Sous leurs yeux j'ai passé des heures de recueillement, heures d'enfance et de jeunesse, heures heureuses et vibrantes d'émotion, de désir et d'espoir; heures tristes et désolées, dont le souvenir s'était comme gravé dans leurs cadres ; heures inoubliables, que leur aspect faisait revivre, toutes aussi chères, les tristes et les joyeuses. C'est tout cela qu'ils évoquaient, ces témoins du passé, que nos regards, hélas ! chercheront en vain.

C.-E. DORION

———

NOS MAÎTRES FURENT-ILS PATRIOTES ?[1]

Vous suivez les travaux de notre Société avec un intérêt très vif et avec une sympathie très réconfortante pour nous. Depuis vingt ans vous applaudissez à nos études et vous savez le rôle important que la Société du Parler français a joué dans notre vie nationale : l'histoire de cette Société est intimement liée à celle du patriotisme canadien-français ; vous ne serez donc pas surpris de voir au programme une question où il s'agit de patriotisme. Vous comprendrez aussi pourquoi nous allons nous demander si *nos maîtres* furent des patriotes : plusieurs de nos penseurs en effet ont cru discerner que notre amour pour la Patrie passe par une crise sérieuse ; ils y voient un fléchissement dont ils croient trouver la cause dans le peu d'attention donnée à la formation patriotique de la jeunesse par les maîtres — les professeurs de collège — par les mains desquels les hommes de mon âge ont passé au début de ce siècle ; et poussant plus loin leurs investigations ils ont cru apercevoir que ces mêmes maîtres,— ceux qui faisaient leur Rhétorique entre 1880 et 1890 — n'ont pas reçu l'éducation patriotique qu'ils étaient en droit d'attendre. Des journaux, des revues, des livres même, ont porté ce problème au tribunal de l'opinion publique, et il est impossible que des esprits aussi avertis que les vôtres ne se soient pas à leur tour posé la question que nous cherchons à résoudre ce soir : Nos maîtres, c'est-à-dire ceux qui atteignirent leurs 18 ou 20 ans vers 1880, et qui ont formé dans

(1) Travail lu à la séance publique de la Société du Parler français, mercredi, le 7 février 1923.

notre Séminaire(1) la génération qui a aujourd'hui de 30 à 40 ans, nos maîtres, dis-je, furent-ils des patriotes ? Vous nous permettrez, après cette musique charmante et spirituelle que la Société Symphonique exécute avec une maîtrise digne de vos applaudissements, de chercher une réponse à cette question.

Il est incontestable que depuis vingt ans notre formation patriotique a été très suivie : dans les collèges classiques de notre province l'enseignement de l'histoire du Canada s'est vu attribuer un plus grand nombre d'heures de cours et d'études ; des prix magnifiques et nombreux l'ont encouragé ; nos archives, mieux organisées, ont mis les maîtres à même de donner à leur enseignement une plus forte substance... D'autre part l'examen du baccalauréat a été ordonné en fonction de la vie nationale en même temps que de la culture générale : les sujets de composition française y sont très souvent empruntés à notre Histoire ; les textes d'autres devoirs sont assez souvent tirés de nos auteurs canadiens. Par contre-coup la classe de Rhétorique, soucieuse de la préparation immédiate au baccaulauréat, a fait la part très large aux exercices sur l'histoire nationale ; les autres classes aussi — notamment celles d'Humanités et de Belles-Lettres,— ont *nationalisé*, comme on dit, beaucoup de sujets de composition.

On voit tout de suite combien cet enseignement suivi peut contribuer à la formation patriotique des jeunes collégiens.

Mais il y a plus, et il faut faire ici la part des événements.

Ce fut d'abord la création des nouvelles Provinces de l'Ouest et, par suite, l'éveil d'une conscience nationale plus large et plus profonde ; ce fut la situation scolaire au Manitoba, en Ontario, dans les Provinces de Saskatchewan et d'Alberta, ce fut encore l'immigration étrangère très mêlée et très nombreuse, qui constituait une menace nouvelle pour notre nationalité.

(1) On voudra bien noter que nous ne parlons que du Séminaire de Québec.

Ce fut surtout — il faut bien le dire — la fondation de la Société du Parler français en 1902. La publication du programme de cette Société provoqua, chez les Rhétoriciens d'alors, et j'en étais, un frémissement de fierté, un regain d'espérance et un enthousiasme bien propres à fortifier le sentiment patriotique. Le Bulletin mensuel, publié par la Société, apportait régulièrement une forte prédication nationale : tout ce qui se disait des Canadiens français dans les autres pays et surtout en France, y était recueilli, classé et apprécié ; nos auteurs s'y voyaient entourés d'une critique bienveillante ; notre langue y était l'objet d'une haute vénération, et d'un soin pieux. Bien plus, la Société et sa Revue avaient la condescendance de s'occuper des collégiens; elles leur témoignaient assez de confiance pour faire d'eux des collaborateurs à l'œuvre d'épuration de la langue ; et dans le culte rendu à cette divinité de notre panthéon national — je veux dire la langue française — si les fondateurs de la Société étaient les officiants, les collégiens étaient pour ainsi dire les acolytes et les thuriféraires, qui se préparaient à jouer plus tard un plus grand rôle dans le temple.

Nos guides étaient alors les Lortie, les Rivard, les Roy, et d'autres qu'il faudrait aussi nommer : ils étaient nos maîtres soit par leur enseignement dans les classes de Lettres et de Philosophie, soit par leur parole publique et par leurs écrits de pure littérature ou de combat.

Et précisément ils appartenaient à cette génération qui, vers 1880, occupait ses jeunes années à fourbir ses armes pour les luttes de l'avenir.

Et en effet, Mesdames et Messieurs, c'est bien là qu'il faut remonter pour trouver le fond du débat qui retient notre attention. Pour savoir si nos maîtres furent patriotes, il ne suffit pas d'examiner les œuvres qu'ils ont accomplies dans leur âge mûr, mais il faut considérer ce que fut le milieu collégial où ils grandirent, ce que fut l'atmosphère patriotique qui les entoura et les pénétra à cette époque de leur vie.

Je vous invite donc à faire avec moi un voyage rapide (et intéressant, je crois) dans les archives de notre maison.

Nous irons d'abord visiter les murs de la classe de Rhétorique. Sur leur plâtre neuf et immaculé se dressent, encadrées de bois doré et de poussière grise, des photographies fanées, précieux témoins du passé. Je les considérais encore hier pendant que mes excellents élèves composaient un éloge de Jacques Cartier, et la comparaison entre les pièces jouées sur la scène par les élèves de Rhétorique, tant à notre époque que pendant la jeunesse de nos maîtres, me fournissait matière à des réflexions que vous auriez faites tout comme moi, et que je vous livre.

Dans les vingt premières années du 20e siècle, on a vu représenter ici des pièces comme *Le fils de Ganelon*, simple transposition de la belle œuvre de Henri de Bornier, *La Fille de Roland ;* ou encore *Jeanne d'Arc*, ou encore comme les drames du P. Longhaye ; ces pièces exaltent le sentiment national français; d'autres, comme *David d'Écosse*, ou *Connor O'Nial* glorifient le héros national d'Écosse et celui de l'Irlande, et c'est par là qu'elles se rapprochent de celles qui furent jouées aux environs de 1880 ; nos maîtres, quand ils étaient élèves, étaient plus résolument canadiens que nous, car ils jouaient des pièces purement canadiennes ; ils faisaient applaudir par leurs camarades soit les *Anciens Canadiens*, dans *Archibald Cameron de Locheil*, soit *Papineau*, soit même *Félix Poutré*. Laissons de côté la valeur littéraire de ces productions, qui n'était peut-être pas très grande; du moins est-il certain que les Rhétoriciens de jadis avaient un patriotisme assez chaud et assez enthousiaste pour porter sur la scène des épisodes caractéristiques de nos luttes nationales. C'était d'ailleurs l'époque où des hommes aussi remarquables que le Dr LaRue, professeur de science à l'Université, portaient en public des habits faits de la bonne étoffe grise du pays.

Si, dans cette promenade archéologique, laissant les murs de la classe et les photographies de pièces, nous ouvrons les

grands cahiers de l'Académie St-Denys, nous y verrons les torrents refroidis de l'éloquence qui sortait toute brûlante de la bouche des Rhétoriciens de 1880 et des années suivantes.

Deux courants parcourent ces pages et les animent. L'un est celui de la culture générale, comme il convient à des études classiques : l'histoire de l'antiquité grecque et romaine, l'histoire littéraire, les annales religieuses du moyen-âge, fournissent plus d'un thème aux développements des Rhétoriciens d'alors ; on ne néglige pas l'histoire de l'Angleterre, sans doute, mais, et c'est le deuxième courant, la part principale revient à l'histoire de France et à celle du Canada.

En feuilletant rapidement ces cahiers pour les quelques années de l'époque qui nous occupe, nous trouverons plus de vingt sujets différents tirés de l'histoire de la domination française en notre pays.

Tour à tour Jacques Cartier, Champlain, Mgr de Laval, Frontenac, Mgr de St-Vallier, Pontgravé, Dollard et ses compagnons, nos missionnaires, nos découvreurs, sont l'objet d'études ou d'éloges où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, l'effort oratoire ou l'enthousiasme plein de fraîcheur de la jeunesse.

La Domination anglaise est peut-être plus propre encore à éveiller le sens national chez les jeunes : et elle n'est pas négligée ; certains sujets même entrent nettement dans le plan de la défense nationale : tantôt il s'agit d'un orateur qui adjure ses compatriotes de ne pas repasser en France en 1760 ; tantôt c'est un missionnaire français qui, après la cession, écrit à sa mère en France, pour refuser de retourner dans sa patrie ; ici c'est un patriote qui presse les Canadiens de ne pas émigrer aux États-Unis ; ailleurs c'est un député canadien-français qui proteste au Parlement contre l'abolition de la langue française, ou encore c'est Lord Chatham prenant notre défense aux Communes Anglaises.

Ajoutez à cela que les Rhétoriciens d'alors célébraient en vers latins bien mesurés les gloires canadiennes, et vous aurez une idée assez exacte de la haute température du milieu

patriotique où nos maîtres ont grandi et où ils ont pu allumer en eux la flamme de l'amour de la Patrie.

Mais ce n'est pas tout et nous trouverons mieux, je pense, en parcourant les archives des Sociétés de Débats littéraires qui existent au Séminaire depuis de longues années. Je veux parler de la Société Laval chez les Pensionnaires, et de la Société St-François de Sales chez les Externes. Les discussions tenues dans ces deux Sociétés donnent une juste idée des vives préoccupations patriotiques de la jeunesse d'alors.

Là aussi les jeunes orateurs exaltent les vertus et les mérites de nos grands hommes ; ils se demandent lequel des deux, de Montcalm ou de Lévis mérite le plus notre admiration ; ils comparent les titres de gloire de Colomb et de Cartier ; ils examinent si Champlain est justifiable dans sa conduite à l'égard des Iroquois ; si la colonisation française en Amérique l'emporte sur celle des Espagnols.

Une grande discussion s'élève sur la question de savoir à qui, de Cartier, Champlain, Garneau et Crémazie, il convient d'élever un monument ; l'un de nos directeurs actuels, M. l'abbé Simard défendait alors vaillamment la gloire de Cartier ; un autre de nos directeurs tenait pour Garneau, l'historien national, et cette fois-là, M. le Président(1) — puisque c'est de vous qu'il s'agit,— vous triomphiez avec dix-sept voix de majorité !

La discussion reprit sur le choix d'un terrain convenable pour l'érection de ce monument ; vous teniez, M. le président, avec notre regretté M. Lortie, pour le terrain des Jésuites, ce qui est pour nous la place de la Basilique ; mais vous n'eûtes que douze voix, tandis que le Boulevard Langelier en obtint dix-sept !

Il ne faudrait pas croire que l'ardeur patriotique de ces jeunes gens se maintînt toujours dans des régions aussi académiques ! Au contraire les luttes nationales les occupent fort.

La reddition de Québec par M. de Ramzay est souvent discutée ; le vote des écoliers est régulièrement contre la

(1) L'Honorable Cyrille-F. Delage.

reddition ; on voit entre les lignes qu'à la place de M. de Ramzay, ces fougueux orateurs, ces ardents patriotes auraient fait à l'envoyé anglais une réponse analogue à celle que Frontenac rendit à l'envoyé de Phipps.

La rébellion de 1837-1838 revient encore plus souvent sur le tapis ; ici les votes sont partagés assez également ; en 1879, vingt-et-une voix approuvent l'attitude des rebelles et dix-neuf la désapprouvent ; plus tard, en 1886, les orateurs qui justifient la rébellion l'emportent sur leurs adversaires par vingt-sept voix de majorité !

Une autre question, discutée souvent, et qui se rattache directement aux préoccupations actuelles des plus avancés de nos patriotes, c'est celle du status politique du Canada : resterons-nous dans la sujétion de l'Angleterre, ou bien accepterons-nous l'annexion aux États-Unis, ou enfin, chercherons-nous l'indépendance complète ? L'annexion a peu de partisans ; le statu quo recueille un bon nombre de voix ; mais, le croirez-vous ? ces jeunes gens — dont on met le patriotisme en doute — ne songent rien moins qu'à l'indépendance ; bien plus, ce qu'ils veulent, c'est la constitution d'un État Français dans l'Est du Canada, sous la forme d'une république.

C'est en l'année 1882-1883 que ce projet reçut l'approbation des membres de la Société des Externes, constituée pour lors en Parlement : les membres du cabinet étaient les Taschereau, les Hamel, les Routhier, les Jolicœur, les Bédard, les Edge ; le chef de l'opposition était Blaise Letellier : tous ces noms vous sont bien connus. Le ministère proposa à la Chambre l'abandon du lien colonial et l'organisation d'une République canadienne-français indépendante ; le gouvernement n'eût que quatre voix de majorité, mais il triompha tout de même, et j'ai retrouvé dans les procès-verbaux le texte complet de l'acte de *Constitution de la République canadienne*. Vous aimerez sans doute à prendre connaissance des principaux articles de cette Constitution.

ARTICLE I.— *La Province de Québec sera constituée en République.*

ARTICLE III. — *La République sera gouvernée par une Assemblée Législative composée d'au moins 100 membres.*

Vous voyez que nous sommes en retard : nous n'en avons que quatre-vingt-cinq !

ARTICLE V.— *Le pays sera gouverné par un Sénat composé de soixante membres nommés à vie. Les membres devront être âgés d'au moins quarante ans.*

Quarante ans : pour les jeunes gens, on est censé devenir sage à quarante ans : c'est une de leurs illusions ; il faut la leur laisser.

ARTICLE VIII. — *Six maréchaux et quatre amiraux seront nommés, afin de former une armée régulière et une marine assez imposante.*

Cet article m'a bien amusé : une marine assez imposante. Redoutaient-ils déjà, ces excellents hommes d'État en herbe, que notre marine, un jour composée d'un Rainbow et d'un Niobé, s'évanouirait comme un léger arc-en-ciel ou périrait, comme la malheureuse Niobé de la légende, sous les traits d'une ardente critique ? Je ne sais, mais je trouve un charme sans pareil à cette marine *assez imposante.*

Jeux d'enfants, direz-vous ? N'en croyez rien ! Les jeunes gens sont sérieux dans de telles occasions : ceux-là rêvaient, pour leur patrie et pour leur race, la plus grande liberté possible ; ils la voulaient puissante et forte, avec son armée, sa marine, ses maréchaux et ses amiraux. Ajoutez à cela qu'ils parlaient merveilleusement de colonisation, dont nous ne pourrons nous dispenser que vers l'an 2000 environ ; eux, ils voulaient coloniser surtout la péninsule de Gaspé; leur choix n'était pas mauvais, et prouve qu'ils savaient écouter avec attention la voix de leurs aînés, les gouvernants d'alors. Ils ne se contentaient pas de les suivre ; ils les devançaient : la constitution de la République en est un exemple ; mais en voici un autre ; le ministère de ce gouvernement en miniature, proposa la création d'un portefeuille des Arts, des

Sciences et des Lettres ; la création de bourses d'Études et la fondation de prix de littérature. Vous voyez que plusieurs de ces projets se sont réalisés depuis.

Ils voulaient élever un monument aux Patriotes de 1837-1838 ; ils se demandaient si le Canada était connu en France, et proposaient, pour le faire connaître, de participer à l'Exposition Universelle de 1889. Ne sont-ce pas là encore nos préoccupations ?

Et n'allons pas penser que ces beaux sentiments étaient platoniques. Au contraire, ils passaient dans la pratique, même lorsqu'ils exigeaient des sacrifices d'argent. Ce n'est pas sans émotion que j'ai lu le procès-verbal du 5 mai 1886 :

"*Attendu que cette société* — celle de St-François de Sales — *est composée de Canadiens-Français toujours prêts à montrer leur dévouement aux grandes causes nationales, et que ses membres font partie de la Société St-Jean-Baptiste :*

Attendu que la dite Société St-Jean-Baptiste traverse cette année une époque exceptionnelle quant à la question financière :

Il est résolu qu'une somme de $5.00 soit donnée à la Société-sœur."

J'imagine que ce don modeste fit pleurer de tendresse le secrétaire de la Société St-Jean-Baptiste, et qu'il put fonder des espérances solides, sinon sur sa caisse, du moins sur le patriotisme des jeunes écoliers.

De même, le 19 novembre 1885, les membres de la Société décident à la presque unanimité de faire dire une "*messe de Requiem pour le repos de l'âme du malheureux Louis Riel, qui a été exécuté le 16 du courant à Régina*", et ils lèvent la séance en signe de deuil.

Or à cette époque, et dans ce Parlement composé de jeunes gens de 18 à 20 ans, le premier ministre n'était autre que Henri Simard ; le ministre des chemins de fer et travaux publics, était Cyrille-Fraser Delâge ; le chef du parti du centre, était Alfred Lortie. La même année on organisait

un grand concours de déclamation, et qui, pensez-vous, présida le tribunal des juges de ce concours ? C'était M. Adjutor Rivard, qui préludait ainsi à ses hautes fonctions d'aujourd'hui.

N'avais-je pas raison de vous dire que cette jeunesse se préparait avec ardeur et bon sens au rôle patriotique qu'elle voulait jouer plus tard ?

De pareilles constatations nous attendent dans les archives de la Société de Laval chez les pensionnaires.

Vous y trouverez aussi des discussions sur les troubles de 37-38 ; sur l'annexion ou l'indépendance ; vous y lirez des travaux où les élèves expriment leur vif regret de voir s'altérer nos mœurs canadiennes ; eux aussi étudiaient les moyens d'enrayer l'émigration des nôtres vers les États-Unis, et, gravement, ils parlaient de commerce, d'affaires, d'industries, de colonisation, où ils croyaient trouver une digue pour retenir le flot émigrateur.

En 84-85, cette société se transforme à son tour en Parlement modèle ; mais elle, c'est le Parlement de France même qu'elle imite, et l'un des assistants s'écriait ensuite : " De quelle noble ardeur ne devait-on pas se sentir animé en discutant le malheur ou le bonheur de la nation française, *toujours aimée malgré ses fautes* ! "

Si on veut savoir encore comment, en ce temps-là, on apprenait aux écoliers à aimer le Canada *pour lui-même* et non pas seulement en fonction de l'Angleterre, qu'on relise les procès-verbaux de la Société Laval, pour l'année 1888-89. La Société y est de nouveau transformée en Parlement : on y propose, en pleine séance fédérale, l'Indépendance du Canada. L'opposition déclare qu'il est temps de briser le lien britannique ; elle est acclamée par la Chambre ; elle était conduite par un jeune philosophe qui, plus tard, devait être longtemps professeur d'histoire au Séminaire, M. Alfred Paré !

Cette constitution est beaucoup plus élaborée que celle dont nous parlions il y a un instant.

La motion était proposée par M. Alfred Paré, député de Bellechasse, appuyée par MM. Camille Roy, député de Montmagny, Édouard Houde, député de Lotbinière, et Henri Beaudet, député de Drummond-Arthabaska.

Elle débute par dix-sept considérants qui résument tous les griefs contre la Confédération ; ici tout serait à citer, pour montrer le caractère pratique et la justesse de vues de ces jeunes gens : relations internationales, libre action des provinces, pêcheries, immigration, protection éphémère et inutile de la métropole, richesses minières, forestières, agricoles, maritimes de notre pays, subvention fédérale, organisation de la justice, immunité parlementaire, inutilité du Sénat, revenus, dépenses, impôts, réciprocité commerciale avec les États-Unis, traitement injuste de la métropole pour sa colonie, acheminement vers la Fédération impériale, tels sont les chefs d'accusation qui motivent la création d'une République indépendante qui s'appellera *Les États-Unis de la République canadienne.*

Suivent les trois articles de la nouvelle Constitution, partagés en quarante paragraphes : ces jeunes gens ne laissent rien au hasard. Je laisse de côté les articles sérieux où l'on fixe dans le menu détail les rouages du nouvel État, mais admirez avec moi l'humaine prévoyance de l'article suivant :

Le système actuel d'exécution de la peine capitale étant plutôt propre à dégrader la race humaine qu'à expédier les chose avec entrain; l'exécution au moyen de l'électricité devra remplacer cet ancien système."

Mais il me tarde de vous parler d'une trouvaille plus intéressante encore que je fis dans ces vieux cahiers.

J'arrivai un moment à un feuillet qui portait ce titre : *Le Roman de mon pays.* Je me livrai avec curiosité à la lecture de ce roman composé par un jeune philosophe de dix-huit ans, pour être lu à ses confrères, les membres de la Société Laval.

C'était un roman on ne peut plus national, comme l'auteur me le fit voir à la fin.

Le héros, Edmond, est enlevé, tout jeune enfant, à ses parents, qui réussissent à le reprendre au pirate ; mais il est enlevé une seconde fois par le même pirate, et après diverses péripéties il épouse une jeune fille, du nom de Blanche, qu'il a connue dans son enfance. Mais ce n'est là qu'un symbole. Écoutez plutôt ce que dit lui-même le jeune auteur pour expliquer ce symbole.

" J'ai fini mon roman... Si vous voulez un instant songer avec moi, vous verrez que ce roman si attrayant,... que tout le monde devrait lire, c'est notre Histoire du Canada."

Le jeune auteur explique ensuite qu'Edmond, c'est le Canada ; le pirate c'est l'Anglais; le premier enlèvement, c'est la prise de Québec par les Kertk en 1629 ; le retour de l'enfant à sa mère la France, c'est 1632 et le traité de St-Germain-en-Laye ; le second enlèvement, c'est 1763 et le traité de Paris. La petite croix d'or, " seule relique des beaux jours du passé, et qui console l'enfant, puis le jeune homme en exil", c'est la foi des héros de 1758-59. Blanche, la jeune fiancée, qui vient charmer la souffrance du brave Edmond, qui fait naître en son cœur le courage et l'espoir, c'est la liberté ; pour la soustraire aux vexations et aux coups meurtriers du corsaire jaloux, Edmond ne craint pas de se mesurer avec lui : c'est l'épisode de 1837-38. Enfin je laisse la parole à l'auteur.

" Un jour cependant, le soleil se lèvera radieux dans le ciel de mon pays : ce jour-là plus de tristesse, plus de douleur. Le peuple canadien, en habit de fête, ira en foule se réunir au champ de la liberté. L'Angleterre, devenue plus clémente, et la France, toute émue et remplie d'amour pour son enfant, viendront s'asseoir à nos réjouissances patriotiques ; car le Canada célèbrera ses fiançailles. Le canon fera entendre sa voix majestueuse pour saluer comme il conviendra la venue de l'épousée ; les fanfares feront éclater leurs sons bruyants et guerriers, faisant monter vers le ciel les mystérieux

accords de l'hymne national ; tout le peuple assemblé entonnera le chant de la reconnaissance, et sur le drapeau qui enveloppera de ses plis ondoyants l'autel de la Patrie, nous lirons tous — doux présent de l'Angleterre — le grand mot d'*Indépendance.*"

Or celui qui écrivait ces lignes brûlantes d'amour de la patrie, devait plus tard prêcher la *nationalisation* de notre littérature, produire de belles études sur nos *Origines littéraires*, d'intéressants *Essais sur la littérature canadienne ;* il devait écrire les *Propos canadiens ;* il devait — le premier, — publier une Histoire de la littérature canadienne-française; il allait devenir un des fondateurs de la Société du Parler Français au Canada, l'un des plus féconds collaborateurs du Bulletin de cette Société, dont il est encore le fidèle trésorier : par là vous avez tous reconnu M. l'abbé Camille Roy.

A côté de ces œuvres, placez les *Études sur les Parlers de France au Canada, le Chez nous,* et le *Chez nos gens* d'un Rivard ; ajoutez-y les œuvres encore vivantes d'un Lortie, et la production littéraire — abondante et choisie — d'un Henri d'Arles, et vous verrez que les écoliers de 1880 à 1890 ont aimé leur pays.

La Patrie, et même la Patrie canadienne-française, vivait donc d'une vie intense dans le cœur et l'esprit de cette génération. Leur patriotisme était *peut-être* moins critique que le nôtre, mais je me demande s'il n'était pas plus enthousiaste. Deux éléments principaux me paraissent le dominer — à part l'amour du Canada — le premier, c'est un fort amour de la France, " toujours aimée malgré ses fautes ", comme le disait un écolier d'alors ; l'attitude de cette jeunesse — et c'était celle du public d'alors, ce n'était pas le servilisme, puisqu'on connaissait les fautes de la France, mais c'était de n'en dire aucun mal en public ; ils estimaient sans doute qu'il n'appartient pas aux enfants de médire publiquement de leur mère ; et j'emprunterai ici les beaux vers qu'un de nos poètes — celui-là même qui vous parlera tout

à l'heure de nos gens à la campagne,(1)— adressait à des bardes venus de France :

> Vous incarnez, pour nous, l'aïeule vénérée,
> Celle qui nous a pris, jadis, sur ses genoux,
> Qui nous a fait notre âme et notre cœur à nous,
> La France inoubliable et la France adorée.
>
> Chantez ! Que vos accents éveillent désormais
> L'enthousiasme saint et le respect du verbe.
> Que l'âme canadienne, héroïque et superbe,
> Prolonge ici la France et n'abdique jamais !

L'autre élément, c'est une sorte de sécurité. Il n'y avait alors qu'un groupe important en dehors de la Province de Québec, c'était celui des États-Unis ; le recensement de 1881 ne donnait que 10,000 français dans le Manitoba ; les Provinces maritimes en avaient toutes les trois ensemble une centaine de mille, dispersés, sans organisation, et surtout, peu empressés à voir les Canadiens s'occuper de leurs affaires ; l'Ontario en contenait aussi 100,000 environ, mais encore plus dispersés, sans aucune organisation, impuissants à se faire connaître, et d'ailleurs laissés en paix par les autorités civiles et religieuses de cette province.

Il serait donc injuste de refuser à ces hommes le nom de patriotes ; ils le furent vraiment et de tout leur cœur ; et qu'on ne dise pas que le Séminaire ne fut pour rien dans leur formation patriotique ; au contraire ce sont leurs professeurs qui leur enseignaient l'Histoire du Canada ; eux, qui leur apprenaient à célébrer les gloires du pays; eux, qui leur signalaient les dangers menaçant notre vie nationale ; eux encore, qui dirigeaient leurs débats oratoires et les faisaient porter sur les questions que je signalais tout à l'heure.

J'ai fini, Mesdames et Messieurs, et je m'excuse de vous avoir retenus trop longtemps. J'ose croire que vous me saurez gré d'avoir tenté une réhabilitation devenue nécessaire ; la génération dont on a douté hésitait peut-être à parler d'elle-

(1) M. Alphonse Désilets.

même ; il appartenait à ceux qu'elle a formés, à ses fils spirituels, de la défendre d'une accusation qui paraît bien—pour notre région du moins — manquer de fondement.

Nous leur disons donc ici un cordial merci pour l'éducation qu'ils nous ont donnée.

Sans doute nos devoirs envers la Patrie, à l'heure actuelle, sont plus pressants qu'ils n'étaient autrefois : la Divine Providence l'a voulu ainsi, et nous osons presque l'en bénir ; les ennemis sont plus nombreux, ils sont mieux armés ; le champ de bataille est plus vaste ; mais les combattants ne manquent pas. Dans le feu de l'action, si nous recevons quelques blessures, n'en jetons pas le blâme sur nos maîtres : ils ont bien mérité de la Patrie; tâchons, nous, de ne pas leur être inférieurs !

Arthur MAHEUX, ptre.

CHRONIQUE DU FRANÇAIS

LA BONNE ENTENTE

Au fond de ce problème de la bonne entente entre Québec et Ontario, gît la question du français. Il n'y a pas d'entente, parce qu'Ontario ne veut pas accorder aux Canadiens français qui habitent chez lui, des libertés scolaires suffisantes pour l'enseignement du français à leurs petits enfants. La question de langue prime ici la question de foi. On a vu des catholiques de langue anglaise se ranger du côté de ceux qui veulent à tout prix détruire le français. Supprimons la question irritante des langues, et l'entente, la bonne entente sera vite rétablie.

Et à l'heure qu'il est le gros obstacle à la bonne entente, c'est le règlement XVII des écoles d'Ontario.

Il y en a un autre, c'est l'ignorance trop profonde des Anglais de l'Ontario pour tout ce qui regarde la vie *intérieure* de la Province de Québec. Les Ontariens connaissent assez nos ressources, notre commerce, notre politique provinciale ; ils ne connaissent pas l'habitant de la Province de Québec, ils ne connaissent pas l'esprit, la mentalité, la culture, les mœurs du Canadien français. Et ne nous connaissant pas, ou plutôt nous connaissant mal, ils nous mésestiment, ils croient que nous sommes, que nous serons un élément de faiblesse dans la Confédération aussi longtemps que nous serons une race distincte, avec ses institutions, sa langue, sa foi. Et l'on rêve encore à Toronto de l' " unité canadienne " fondant au même creuset, et au profit de la race anglaise, toutes les races établies en ce pays, y compris la race française, celle qui a droit de priorité sur toutes les autres, et qui a des droits historiques et constitutionnels indiscutables à sa survivance.

Le " mouvement de bonne entente " entre les deux provinces — c'est ainsi qu'on appelle ces pèlerinages périodiques que l'on nous a invités à faire à Toronto — a pour but de faire mieux se connaître les principaux citoyens de Québec et d'Ontario, les esprits dirigeants des deux provinces, et d'arriver ainsi à créer une opinion nouvelle, à faire disparaître les préjugés qui existent. Ce mouvement est donc spécialement au profit d'Ontario : Québec accordant à sa minorité anglaise toutes les libertés et toutes les faveurs possibles ; Québec n'ayant jamais marchandé aux Canadiens anglais ce que réclament ici pour eux le droit naturel et le droit constitutionnel.

Québec a donc pensé qu'il y avait profit pour les chefs de l'Ontario, et aussi pour nos compatriotes de langue française qui vivent dans l'Ontario, à accepter les invitations gracieuses qu'on lui a faites d'aller à Toronto causer " bonne entente ". D'autant qu'il y a aujourd'hui beaucoup d'Anglo-Ontariens qui sincèrement désirent établir de meilleures relations entre les deux provinces, et accorder aux Franco-Ontariens leur part de légitime liberté.

Le 17 mars dernier, eut lieu à Toronto même la dernière rencontre des ouvriers de la bonne entente. C'est le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, M. Cockshutt, qui avait pris l'initiative d'inviter dans sa capitale nos principaux citoyens de la province de Québec. L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de Québec, s'est lui-même rendu à Toronto et y a porté le message cordial de sa province. Nous voulons consigner ici pour mémoire quelques-unes des paroles échangées à cette occasion autour des tables hospitalières.

M. Taschereau s'est fait une fois encore l'heureux écho de la pensée large et juste de Québec. Il a rappelé à nos voisins que la Confédération fut un pacte conclu entre Canadiens, et " qu'aucune des parties contractantes de la Confédération ne s'attendait à renoncer à aucune de ses

traditions, de ses pensées, de ses modes de vie, à son langage, à sa croyance religieuse " :

" Quand Ontario et Québec se sont réunis pour former cette Confédération, le résultat a été un Canada commun à tous, un pays et un foyer pour chaque citoyen. Il s'ensuit qu'un citoyen de l'Ontario a le droit de s'attendre à se sentir chez lui dans Québec, parce que c'est une partie du Canada et on ne doit pas l'y considérer comme un intrus. La même règle s'applique pour tous les Québecois dans l'Ontario... Une conséquence de cette règle est que chaque Canadien, où qu'il ait édifié son foyer, a droit à une pleine mesure de liberté et au respect absolu de ses convictions, que ce soit au point de vue race, société, religion ou politique. Un pays n'est pas digne qu'on y vive et un foyer n'est pas un foyer, surtout dans ce continent de l'Amérique du Nord, si vous êtes regardé avec méfiance par vos voisins."

Le premier ministre de la province d'Ontario, l'honorable M. Drury, a prononcé le soir, au banquet offert par le " Canadian Club ", des paroles de tolérance et d'amitié :

" Il y a eu des difficultés entre Ontario et Québec, non pas parce qu'Ontario a manqué de cœur, mais parce que nous avons été mal informés. Le jour est venu où nous devons régler la question. J'ai vécu un an dans Québec, j'y ai connu un peuple honnête, instruit et vertueux, digne de notre estime et de notre admiration.

" Que nous nous soyons aimés ou non jusqu'ici, peu importe. Nous devons nous entendre, si nous sommes des gens de bons sens, comme je crois que nous le sommes. Je ne veux pas, messieurs, que l'Ontario soit l'Irlande de l'Amérique du nord ; je ne veux pas que l'Ontario passe pour un pays d'Anglais bigots, animés de basses passions. Ce serait une trahison envers le pays que nous aimons. Le Canada uni a un bel avenir devant lui ; le Canada désuni a un avenir sombre. A nous de décider de notre avenir. Je dis à mes compatriotes de l'Ontario : " Allons-nous unir ces deux races qui habitent le Canada ? je crois que notre devoir est de les unir à jamais. C'est le devoir de tous les Canadiens."

Et les paroles de M. Drury furent couvertes d'applaudissements. Sont-elles l'indice d'une action politique nouvelle qui modifiera le status scolaire des Canadiens français d'Ontario, nous l'espérons. Elles sont assurément propres à faire pénétrer plus de générosité dans l'opinion publique ontarienne ; et c'est l'effet immédiat que recherchait sans doute M. Drury.

L'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes d'Ottawa, prêcha avec son éloquence forte

et raisonnable la paix canadienne ; il rappela avec à propos le mot de Sir John MacDonald: "Nous sommes tous Canadiens, et nous avons des droits égaux ".

M. Ferdinand Roy, avocat de Québec, et professeur à l'Université Laval, convia lui aussi à l'entente sérieuse et profonde nos compatriotes d'Ontario. Il affirma notre volonté d'être et de rester ce que nous sommes, nous les Canadiens français. La mésentente est venue d'un manque de psychologie : on n'a pas assez tenu compte de l'âme même des races qui habitent ce pays. Les races anglaises et françaises sont ici irréductibles à l'unité. " Il n'y a qu'un point qui nous désunit en ce moment, dit très justement M. Ferdinand Roy. Vous croyez en l'assimilation ; nous n'y croyons point."

Si vraiment Ontario cessait de penser qu'il peut absorber, assimiler les éléments français de ce pays, il serait davantage disposé à leur laisser avec la vie, tous les moyens de vivre. Espérons que le pèlerinage du 17 mars dernier aura contribué pour sa part à dissiper les préjugés de nos voisins, et à préparer une revision prochaine de la loi scolaire d'Ontario. Après les banquets et les discours, des actes.

LA " UNITY LEAGUE OF ONTARIO "

Ce fut déjà un acte courageux que l'enquête conduite il y a quelques mois par la " Unity League of Ontario " sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises d'Ottawa. Les journaux ont signalé dans le temps le résultat de cette enquête, et le rapport si sincère de M. James-L. Hughes, vice-président de la Ligue.

La " Unity League ", qui compte parmi ses membres les personnages les plus considérables du monde universitaire ontarien, entre autres M. John Squair, professeur à l'Université de Toronto, et M. W.-H. Moore, l'auteur du *Clash*, a pour but " de promouvoir la bonne volonté, une meilleure intelligence et une plus cordiale coopération entre les Cana-

diens français et les Canadiens anglais ". En portant son action sur le terrain scolaire, elle est arrivée à ce résultat d'établir que l'enseignement de l'anglais dans les écoles séparées françaises d'Ottawa est aussi efficace que dans les écoles anglaises elles-mêmes. Et ceci est un coup droit porté au Règlement XVII, et à tous ceux qui croient, en Ontario, que nos compatriotes se refusent là-bas à apprendre l'anglais.

M. James L. Hughes est un ancien surintendant des écoles publiques de Toronto ; il est le frère de l'ancien ministre de la milice, Sir Sam Hughes. Son rapport du 2 décembre 1922 est une bonne action, loyale et vigoureuse. Il est consigné au dossier de la question scolaire ontarienne. Il devra contribuer lui aussi à dissiper des préjugés, et à améliorer la condition sociale de nos compatriotes de là-bas.

M. Hughes continue son œuvre de justice et d'apaisement. Le 22 mars dernier, devant le " Canadian Club " de Kitchener, il a dénoncé le Règlement XVII et réclamé sa suppression.

UNE ÉCOLE DE PÉDAGOGIE BILINGUE À OTTAWA

C'est pour fortifier les positions scolaires des Canadiens français d'Ontario, que l'Université d'Ottawa vient de décider d'établir chez elle une École de pédagogie bilingue. C'est à la demande de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario, que l'Université d'Ottawa a résolu de faire cette fondation.

Dans une lettre adressée le 14 mars dernier par M. Belcourt, président de l'Association, aux Canadiens français d'Ontario, l'auteur expose les motifs de cette création nouvelle. Il y rappelle que les écoles normales bilingues établies par le gouvernement d'Ontario à Vankleek Hill, Ottawa, Sturgeon Falls et Sandwich sont inefficaces. Elles ne donnent pas aux jeunes filles qui s'y préparent la formation dont elles ont besoin pour élever et instruire de petits Canadiens français. Au point de vue pédagogique, comme au point de vue

religieux et national, elles sont un danger pour les futures institutrices de nos compatriotes. Déja dans une lettre du 10 janvier, M. Belcourt avait attiré l'attention des parents Canadiens français sur ce point.

" Une étude minutieuse de l'organisation des programmes, y écrivait-il, et de la direction de ces écoles nous permet d'affirmer qu'elles manquent totalement leur but : elles forment des institutrices qui, à moins qu'elles ne s'y préparent par des études personnelles, sont incapables d'enseigner selon les méthodes bilingues préconisées par la science pédagogique. De leur propre aveu, les institutrices formées dans ces institutions ne peuvent donner l'enseignement que selon les méthodes absurdes du Règlement XVII. Il en résulte généralement que, sans le savoir, les institutrices ainsi formées changent totalement la physionomie de nos écoles bilingues, en font des écoles purement anglaises, où le français est relégué à la dernière place, quand il n'est pas totalement négligé. La conséquence est que le développement intellectuel des enfants canadiens-français est très gravement compromis."

D'autre part, M. Belcourt rappelle, dans sa lettre du 17 mars, que de jeunes édudiantes de 15 ans courent de grands dangers à fréquenter des écoles pédagogiques où maîtres et manuels distribuent des enseignements et des doctrines que réprouvent nos croyances.

C'est pour obvier à de si graves inconvénients que l'Université d'Ottawa ouvrira, dès septembre prochain, une École de Pédagogie bilingue où pourront se qualifier les futurs instituteurs et les futures institutrices des petits Canadiens français. L'Université d'Ottawa va rendre ainsi, au prix de lourds sacrifices, de grands et précieux services à la cause du français dans la province d'Ontario.

M. MOORE ET LE RÈGLEMENT XVII

Samedi, 24 mars dernier, Monsieur W.-H. Moore était l'hôte du " Canadian Club " d'Ottawa. Le nom de M. Moore est désormais lié à la cause des Canadiens français d'Ontario : il est, à l'heure qu'il est, l'un des plus généreux défenseurs de notre langue par delà l'Outaouais. Et il a profité de sa rencontre avec les membres et les invités du

Canadian Club pour ajouter à son œuvre de conciliation et de justice. Il y a dénoncé une fois de plus le Règlement XVII.

M. Moore est venu à nous par raison et par conviction. C'est un Anglais dont l'âme est véritablement ouverte au " fair play ", et à qui répugne l'oppression des minorités. C'est à la suite de longues conversations avec M. Samuel Genest et M. le sénateur Belcourt, c'est au spectacle des fières résistances de nos compatriotes d'Ottawa et d'Ontario, c'est après une étude attentive des faits et du Règlement XVII qu'il en est venu à la conclusion que nous n'avions pas, en Ontario, la mesure de justice que nous garantissent ici le droit naturel, l'histoire et la constitution. Ses deux livres : *The Clash* et *Polly Masson* sont une double et éloquente expression de cette conviction.

Le 24 mars dernier, M. Moore a insisté pour la nécessité de former au Canada une âme nationale, et d'établir ainsi notre indépendance spirituelle. Actuellement il est trop vrai que nous sommes trop à la remorque des Américains. Les Américains, par leurs magazines, par leur cinéma, par leur théâtre, par leur littérature, autant que par leur commerce, leur or et leurs clubs occupent et façonnent l'âme canadienne. Toutes ces influences empêchent l'autonomie et l'unité de notre vie nationale. Ontario veut établir cette unité : il croit avoir trouvé le bon moyen, en imaginant de jeter dans le creuset de l'assimilation anglaise l'âme canadienne-française. Et le procédé est justement celui qui accentue davantage nos divisions.

M. Moore a mis en garde les Anglais d'Ontario contre ce dessein d'assimilation. Ontario a voulu imiter les États-Unis, où l'on s'efforce de pétrir en une masse homogène tous les éléments disparates qu'apporte l'immigration. Ontario a oublié — c'est assez étrange — que nous ne sommes pas des immigrants. M. Moore le rappelle avec force. Les Canadiens français sont ici les premiers occupants, les frères aînés de la nation canadienne. Ils ont donc ici des droits que consacre l'histoire du pays, des droits que la Confédération

a voulu respecter. Georges-Étienne Cartier déclarait que toute province qui tenterait de persécuter une minorité recevrait aussitôt le mépris général du peuple canadien.

Ontario a voulu persécuter, persécute nos compatriotes qui sont chez lui en minorité : il les persécute dans leur langue, par l'odieux règlement XVII. Et il contribue ainsi à creuser le fossé déjà profond qui sépare deux provinces et deux races voisines.

On travaille à remplir et à combler le fossé. Ce sont des patriotes comme M. Moore qui facilitent la tâche, et qui feront comprendre que l'unité spirituelle du Canada ne peut résulter de la fusion des races française et anglaise. Cette unité doit être ailleurs : dans le respect mutuel des droits et des libertés de chacune de ces deux races. Qu'Ontario et les provinces anglaises fassent pour leur minorité canadienne-française, ce que Québec fait de façon si chevaleresque pour sa minorité anglaise, et nous verrons, sur ce respect loyal des droits de chacun se développer, et fleurir dans la paix, l'unité nécessaire du Canada.

Gallus.

Notre prochain numéro

Notre prochain numéro sera spécialement consacré à la mémoire du Vénérable Mgr de Laval, dont on célébrera à Québec, les 15 et 16 mai, le troisième centenaire.

LETTRES D'UNE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL(1)

(1700–1701)

Nos nouvelles, cette année, sont assez bonnes, Dieu merci, par la paix générale où l'on vit présentement. Tous les chefs de nos ennemis les Iroquois arrivèrent, il y a près d'un mois, avec quantité de nos Français qu'ils avaient comme esclaves depuis bien des années. On a reçu ces ambassadeurs avec toute la magnificence possible. Les canons, les boîtes et toute l'artillerie tirèrent, pour leur témoigner la joie de leur réunion avec les Français. Ils sont tous parés à l'avantage de chacun d'eux : une belle peau de castor et leur visage tout matachié de rouge et bleu. Nous avons dans nos salles de ces pauvres esclaves malades, que leurs parents ont peine à reconnaître, étant tous devenus sauvages. Une fille me dit, il y a trois jours, leurs manières superstitieuses. Quand il meurt de leurs parents, ils prennent le deuil, qui consiste à se couper les cheveux, et toute la cabane pleure un an tous les jours un certain temps. Des femmes des autres cabanes viennent faire la fosse, qu'elles font extrêmement

(1) *M. l'abbé Uzureau, aumônier de la prison d'Angers, directeur de " l'Anjou historique ", veut bien nous communiquer deux lettres inédites, écrites en* 1700 *et* 1701, *par la Sœur Gallard, religieuse hospitalière de Saint-Joseph à Montréal, à sa nièce, religieuse du même Institut à Beaufort-en-Vallée, dans la province d'Anjou (France). Ces pièces sont conservées à la Bibliothèque d'Angers (manuscrit* 1792).

Le 23 *otobre* 1700, *la Sœur Gallard mandait, de Ville-Marie à sa nièce :*

profonde, ensuite la revêtissent de planches d'écorce d'arbre ; puis on habille le mort ou la morte, tout à neuf, de couvertes de mitoche et de souliers avec de beaux colliers ; on le descend dans cette fosse où on a aussi mis une chaudière neuve, pleine de sagamite, disant qu'elle n'en trouvera pas où elle va, avec une gamelle et une micoine, c'est-à-dire un plat et une cuillère. Quand cela est dans cette fosse, ils font comme une espèce de voûte, de crainte que la terre ne tombe sur le défunt, puis ils couvrent tout cela de terre ; et sur la fosse ils font comme une espèce de cabinet, où tous les jours ils portent un plat de sagamite, que les plus pauvres du village vont manger, et cela un an de suite. Huit jours après que le défunt est mort et enterré, les hommes des femmes qui ont fait la fosse, pour paiement de la peine de leurs épouses, déterrent le mort et prennent tous les habillements et la chaudière, et les parents du défunt en remettent d'autres comme à la première fois. Quand ils sont consumés, ils font rouvrir la fosse, en prennent tous les os dans une couverte toute neuve et les emportent dans leurs cabanes. Cette pauvre fille m'a montré son estomac, qui est tout brûlé et a reçu plus de vingt coups de couteau. Un jour, ils avaient fait dresser du feu pour la faire brûler, comme plusieurs autres à qui ils avaient fait cette cruauté. Il y avait là une vieille sauvagesse qui, au moment qu'on jeta cette pauvre fille dans le feu, l'accepta pour sa fille. Ils la tirèrent au plus vite et sa vie fut sauvée. Ils la guérirent de ses brûlures. Elle n'avait que huit ans quand elle fut prise, et elle en a dix-neuf. C'est onze ans qu'elle a passé parmi ces misérables. Elle est dans des dispositions admirables de bien faire et d'apprendre les obligations d'une chrétienne. Elle commence à parler français à merveille et apprend fort vite ses prières. Je vais tous les jours l'instruire avec une joie et une consolation que je ne puis dire. Je lui ai donné un petit crucifix et un chapelet, qu'elle baise vingt fois le jour, et elle est en de si bonnes dispositions que le prêtre qui en a soin la confessa hier pour sa première confession, n'y ayant jamais

été. A la sortie, elle était ravie d'aise. Il y a aussi un garçon dans la salle des hommes, mais il n'est pas si avancé.

L'année passée, je vous mandai qu'il était allé des missionnaires dans un nouveau pays de sauvages, nommé Mississipi, à 1900 lieues d'ici. Ils nous ont écrit, cette année, et nous mandent des merveilles de ce pays. Il y a une prodigieuse quantité de sauvages, très dociles et qui témoignent un grand zèle pour notre sainte religion. Ils en ont baptisé déjà un grand nombre. Ils demandent de nouveaux missionnaires. C'est un pays où il ne fait point de froid. Les sauvages y sèment leur ble-d'Inde deux fois l'année. On croit que le blé de France y viendra fort bien. Le roi prend cet établissement à cœur. Cette année, beaucoup de Français vont s'établir là, et même des personnes de considération. Il y est allé deux navires par mer ; on y va aussi par terre. La première année, nos Messieurs furent six mois à se rendre ; la deuxième, ils n'ont été que cinq mois et quelques jours, et ont mangé tout le long du voyage de la viande fraîche. Le chemin est un peu difficile par terre ; on espère le rendre facile dans la suite. On y trouve toute sorte de douceurs ; mais celle qui me paraît la plus considérable, c'est la facilité des sauvages et leurs bonnes dispositions à recevoir les instructions. Ils regardent les *robes noires*, c'est-à-dire les missionnaires qu'ils appellent ainsi, conne des dieux descendus du Ciel.

Nouvelle lettre l'année suivante, le 20 septembre 1701, adressée à la même religieuse angevine :

Nos nouvelles ont toujours un air sauvage, mais elles ne laisseront pas de vous être agréables. Je vous mandai, l'année passée, le traité de paix que les Iroquois étaient venus faire avec les Français. Cette année, ils se sont assemblés de trente nations différentes, tant amis qu'ennemis, pour venir la cimenter. Ils sont arrivés il y a trois semaines huit cents sauvages, qu'on a reçus avec toutes les joies possibles :

on fit quantité de décharges de canons et boîtes, avec grand festin. Mais malheureusement la maladie s'est mise dans leur camp, qui est plein de malades. On nous en amène plusieurs dans notre hôpital, mais surtout un de leurs considérables, nommé Le Rat, qui fut ravi dès le lendemain par la mort. Les autres le voyant mort prirent la fuite au plus vite et quittèrent l'hôpital. Ce fut une grande affliction parmi la nation de ce chef. Ils vinrent le quérir et l'emportèrent dans leur camp, nous promettant de nous le rapporter le soir, croyant nous faire un grand honneur. Chacun alla, à leur mode, lui faire ses présents. Ils l'habillèrent tout à neuf d'une belle chemise blanche, une couverte de ratine rouge, des mitoches de même étoffe, des souliers tout neufs. M. notre gouverneur, voulant leur faire voir la part qu'il prenait à leur douleur, alla lui faire présent d'un fusil et d'une épée, qu'il posa auprès du mort. M. l'intendant lui donna un chapeau neuf avec un plumet rouge, qu'il mit sur la tête du défunt. Les uns lui donnaient des chaudières, les autres, des gamelles et micoines ou cueillères, les autres, de la poudre et du plomb. Après que les sauvages eurent fait tous leurs cris de mort, ils nous le rapportèrent, à huit heures du soir, dans tout son bel ornement, mais bien puant, je vous assure. Quand ils furent tous retirés, nous le fîmes mettre dns la cour jusqu'au matin. Ce qui est consolant, c'est qu'il était un très bon chrétien et de nos amis. Il fut enterré le matin avec tout l'appareil et les cérémonies qu'on aurait faits à un des premiers capitaines. L'église était tendue de noir. Tous les soldats étaient sous les armes, qui firent trois décharges quand on le mit en terre. On fit tout cela pour faire voir aux Iroquois l'estime que les Français font de leurs gens et surtout des chrétiens. Trois jours après, M. le gouverneur fit festin à toutes les nations, craignant que toute la jeunesse ne dit qu'on avait jeté un sort sur eux, voyant tant de malades et plusieurs morts, et que cela n'empêchât le parfait accord de paix. Ce festin a été composé de six bœufs, une douzaine de moutons, dix minots de blé-d'Inde, dix minots de pois et

trois barriques de prunes. Tout cela fut partagé dans plusieurs chaudières, tout mêlé ensemble et fait sur la grande place publique. M. le gouverneur fit hacher dans les grands bassins du tabac avec plusieurs calumets et pipes. On fuma le premier, puis on présenta le calumet au plus considérable, faisant dire par l'interprète, en forme de harangue, que tous les Français étaient dans la consternation et la douleur de la mort de leur chef et de la maladie et mort de tous les autres de leurs compatriotes, qu'ils les priaient de croire qu'ils n'avaient point contribué à leur affliction, qu'ils étaient leurs amis, et pour marque ils allaient boire dans le même verre. Les sauvages répondirent : " Tu es notre père commun. Nous croyons que tu n'aurais pas souffert que tes enfants eussent fait mal à tes autres enfants. C'est Celui qui est en haut qui connaît toutes choses, qui nous afflige." Nonobstant leurs maladies, ils mangèrent tout leur saoûl, ce qui même redoubla leur mal. Mais ce sont des gens qui aiment mieux souffrir que de manquer de se contenter. La journée du festin se passa à danser autour des chaudières, tous matachés à l'avantage, c'est-à-dire à qui mieux mieux. Il en vint plusieurs ce jour-là nous voir dans nos salles de malades. On leur avait donné trois barriques de vin pour leur repas : il leur avait monté à la tête. Nous ne nous approchions d'eux que de loin. Ce sont des bêtes en cet état.— Deux ou trois jours après ce festin, fait aux dépens du roi, le chef de tous les sauvages tomba malade. C'est leur roi parmi eux. L'affliction fut grande dans tous ces pauvres sauvages. On lui proposa de venir à l'hôpital. Il ne le voulait pas, à cause du Rat qui y était mort. On lui proposa de lui faire une chambre à part, et qu'il n'entrerait point là où étaient les autres malades : il s'y accorda. Les gouverneurs nous prièrent de le bien gouverner, nous disant que de ce chef dépendait le soutien de la paix. Nous fîmes de notre mieux, et cela n'empêcha pas que le huitième jour il ne mourût. Nous avons eu la consolation de le voir mourir en chrétien. Ayant été instruit, il a reçu tous nos sacrements

avec de grands témoignages de dévotion. Nous ne l'avons quitté ni jour ni nuit. Il disait à l'interprète : " Ces *filles de prêtres* (c'est ainsi qu'ils nous appellent) ont bien soin de moi, mais surtout celle qui par son office y est plus assidue. Si je m'en retourne dans mon pays, je lui amasserai bien du castor, afin qu'elle trouve un bon parti, et je l'accepte pour ma fille ". On lui dit qu'elle était mariée avec celui qui a fait toutes choses. " Elle ne peut donc plus être mariée ? — Non, lui dit l'interprète.— Eh bien ! je lui ferai un présent, dont elle fera ce qu'elle voudra." Mais il est mort, et notre chère sœur, fille adoptive de Chichicatalo, n'aura rien ! Cela sert à nous faire faire la récréation. Les sauvages ont fait des cris de mort épouvantables. On lui a fait les cérémonies comme à l'autre.

Nous avons vu, ces jours passés, un bon Frère Jésuite, qu'on peut dire un saint sur terre. Il est venu avec les sauvages et s'en retourne avec eux et deux de leurs Pères. Il y a 38 ans qu'il est parmi eux et il nous a assuré qu'il avait procuré le baptême à plus de six mille enfants. Ils ont des peines et des fatigues qui passent tout ce qu'on peut dire, et sont plus contents que des rois. Oh ! qu'il fait bon être au service d'un si bon Maître que le nôtre !

Nos nouveaux missionnaires nous mandent des merveilles de leurs sauvages. Ils ont une douceur et docilité admirables. Ils font tout ce qu'ils veulent. Leur plus grande peine est de ne trouver où établir la paix. Ils ne peuvent trouver de terre ferme à cause du débord des rivières, qui rend ces terres sablonneuses. Ils ont trouvé un endroit assez beau mais éloigné de la rivière de trente lieues, qui serait incommode pour le commerce, ce qui retarde beaucoup l'établissement de ce lieu. Ils ont de grandes peines à chercher les sauvages dans les terres. Si une fois ils étaient établis, on leur ferait un village où ils se rendraient. Recommandez à Dieu cette œuvre, où il va de sa gloire et du salut de ces pauvres sauvages. " Pour tous les nôtres, disent-ils, ils vivent très chrétiennement et avec édification. La religion s'y établit

tous les jours de plus en plus. Il y a plusieurs filles et femmes qui communient tous les dimanches et souvent les fêtes, et témoignent une grande ardeur pour ce pain des anges. Cela donne un vrai plaisir et consolations." Ils font confusion à bien des Français.

Je remercie très humblement toute la sainte communauté des prières qu'elle fait pour l'accroissement et l'heureux succès de toutes les missions. C'est ce qui m'oblige de vous en mander les particularités.

Il y a un mois, on nous obligea de sortir de nos clôtures pour les affaires du manoir. Nous étions cinq. Nos Messieurs du Séminaire, dont nous sommes filles, nous donnèrent un véritable plaisir. Quelques-uns nous accmpagnèrent et nous menèrent dans le village de nos sauvages, qui est grand et beau. Ils nous reçurent avec grande démonstration de joie et nous firent conpliment par un des Messieurs missionnaires. Nous fûmes adorer le Saint-Sacrement dans leur église, que nous touvâmes fort propre ; plusieurs sauvagesses qui priaient Dieu, nous saluèrent en souriant. Il y a quantité de tableaux, mais en figures de sauvages, comme une Nativité, la sainte Vierge, saint Joseph, les pasteurs et le Saint Enfant, leurs visages et habits à la sauvagesse. Les missionnaires font faire de cette manière afin de leur donner plus de dévotion, ce qui réussit très bien. Nous vîmes un saint Jean-Baptiste, un saint Jean l'Évangéliste et plusieurs autres, qu'ils nous montrèrent avec admiration. Nous avions peine de nous empêcher de rire. Nous paraissions cependant toutes surprises de la beauté de ces ouvrages. Il ne faut pas en agir autrement, cela les malédifierait. Ils nous menèrent ensuite dans toutes leurs cabanes, qui sont faites d'écorces d'arbres, mais bien travaillés. Il y a chambre et anti-chambre. Dans l'une, il y a le feu au milieu de la chambre, sans cheminée qu'un trou fait au haut du toit. C'est là-dedans une fumée épouvantable. Nous en trouvâmes plusieurs qui mangeaient de la sagamite, qui est composée de blé-d'Inde pilé, cuit à l'eau, et dedans quelques poissons ou anguilles. Ce manger

est très désagréable à voir et encore plus à manger, ce qui est cependant tout leur festin. Quand ils viennent malades dans notre hôpital, nous ne pouvons les assujétir à manger nos potages ni boire de bouillon ; il faut leur faire de la sagamite, ou nous ne les tiendrions pas longtemps. Ils nous présentèrent leurs micoines, qui sont leur façon de cueillères, pour manger dans leur gamelle. Crainte de leur faire déshonneur, il fallut en manger, quoique bien à contre-cœur, je vous assure. Cela nous paraissait bien malpropre. Ce que nous admirions le plus, c'étaient ces bons messieurs les missionnaires, qui se nourrissent la plus grande partie du temps de cette sagamite, et ils mangent avec tous ces sauvages ; et il le faut, s'ils veulent faire du bien parmi eux et qu'ils puissent dire : " Ils se rendent tout comme nous ". Ils se moquent de nous et de nos délicatesses en se divertissant. Dans la seconde chambre, sont leur blé-d'Inde, du poisson sec à la boucane et quantité de citrouilles qu'ils font cuire dans la braise ; elles sont très bonnes. Enfin ces bonnes gens nous firent mille caresses. Les femmes et les filles nous prenaient la main pour les baiser. Nous passâmes le temps que nous fûmes dans leurs cabanes fort agréablement. Il fallut faire des présents d'images, des saints noms de Jésus et d'autres petites babioles qu'ils recevaient comme des présents considérables. Ils nous donnèrent de leur part, quantité de leurs bonnes citrouilles, qu'ils nous apportèrent au couvent.

Votre chère communauté a eu part à la dévotion qu'ils ont paru avoir pour ces saints noms de Jésus, puisque c'est vous qui nous les avez envoyés. Je supplie toutes vos Révérendes Mères et vos chères Sœurs de continuer leurs prières pour l'affermissement dans la foi de tous ces bons chrétiens.— La bonne Catherine est en grande vénération dans tout le Canada. On obtient bien des grâces par son moyen. J'ai de la joie que votre communauté y ait de la dévotion. J'en ai parlé au Révérend Père de la Mission d'où est cette bonne fille, et surtout à son confesseur, qui me parut avoir un véritable plaisir de ce que je faisais mon possible pour faire

connaître la vertu de cette bonne sauvagesse. Il me promit plusieurs belles remarques sur sa vie, afin de les envoyer à mes amies. Il m'en a aussi promis le portrait. Si je puis avoir le tout, je vous l'enverrai.

Je ne sais si la maladie a été en France comme ici sur la fin de l'automne de l'année dernière. C'était un rhume sur la poitrine avec de grosses fièvres et des sueurs épouvantables Peu de personnes ont échappé à cette maladie et beaucoup en sont mortes. Il n'y en a eu que trois exemptes en notre communauté. Nous étions seize alitées, une autre partie convalescente et deux ou trois pour nous assister. Nous fûmes obligées de faire venir du monde du dehors pour servir nos malades de l'hôpital, qui étaient en grand nombre. Nous croyions que nous serions sans messe. Tous nos Messieurs étaient demeurés, et celui qui venait la dire avait une grosse fièvre. Nous laissâmes l'office du chœur près d'un mois. Nous y avons perdu deux de nos sœurs toutes jeunes. Pour moi, j'ai pensé mourir, mais Dieu ne m'a pas jugée digne du bonheur d'aller jouir de lui.

Voici les paroles qui furent portées à M. le gouverneur par les nations sauvages qui sont de nos amies et qui ont ramené les prisonniers Iroquois pour les leur rendre dans le traité de paix. Les Iroquis n'ont ramené que peu de Français, mais on est allé chercher le reste. On m'a promis les harangues que les Iroquois firent au gouverneur. En attendant, je suis de tout cœur toute à vous.

Voici ces harangues faites aux Français par les Iroquois:

Nation des Sonotois.— Mon Père, voilà les enfants des Iroquois que je vous ramène. Je n'ai point voulu désobéir à notre parole. Les Iroquois voient bien leurs enfants que nous leur amenons, mais nous ne voyons point nos frères Français qu'ils ont prisonniers. J'ose bien vous dire, mon Père, que s'ils avaient été obéissants, il n'aurait pas été nécessaire que M. de Courtemanche y allât ; ils les auraient amenés eux-mêmes. Voilà un conseil que je vous donne pour qu'il soit sincère et pour qu'ils vous ramènent le reste de nos

frères Français. Adieu, mon Père, je suis bien aise que la terre soit unie !

Nation du Outaschima.— Mon Père, je vous ramène quatre prisonniers Iroquois, et voici un calumet que je leur donne pour fumer les uns avec les autres. Lorsque nous nous rencontrerons, que nous puissions dire : " Bonjour, mon frère ", puisque nous ne sommes plus dans la crainte que nous étions dans le passé. Mon Père, je vous remercie d'avoir fait la paix. Aujourd'hui que le temps est couvert par une brume épaisse, Père, je ne vois pas tous les Français qui étaient au pays d'Iroquois. Apportez-y remède.

Nation du Sable ; du Talon.— Mon Père, voici les Iroquois que je vous ramène, au nombre de trois. Je vous remets entre les mains le cor de l'Iroquois, que j'ai retiré du feu, et cependant j'en ai renvoyé deux par le Père Angleran. Il en avait un collier que je donne, par lequel je leur délie les bras et je redemande mon cor. Adieu, mon Père. Je suis réjoui que la paix soit faite, et que le casse-tête que vous nous aviez donné vous l'ayez repris pour le remettre avec celui de l'Iroquois, notre frère, et vous le jetterez si loin qu'il passera au travers de la terre, et qu'on jette des pierres pour en boucher le trou par où il a passé, afin que cela soit solide et que la hache soit unie à celle de l'Iroquois et jetée au fond de la rivière qu'on ne la puisse plus retirer. Adieu, mon Père.

Des Mi Ami par Chichicatalo.— Mon Père, voici les prisonniers Iroquois que je vous ramène. M. de Courtemanche les a demandés de notre part. Si j'avais eu des canots, je vous en aurais amené en plus grand nombre. Mais comme j'ai été obligé de prendre passage dans les canots de nos alliés, il en est retourné une partie. Quand je retournerai en mon pays, les portes de mon village seront ouvertes, et je leur donnerai pleine liberté, quoique l'Iroquois ne m'ait guère épargné, car il a brûlé mon propre fils, quoiqu'il le connût bien. Mon Père, je vous pris de croire que je n'en ai aucun ressentiment. Je ne suis pas de l'humeur de mes frères Outalcis qui nous demandent la guérison, comme si cela dépendait de nous,

car je sais, mon Père, qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner la santé à tous les hommes, puisque c'est lui qui leur donne la vie. Mon Père, s'il ne tenait qu'à nous, il n'en mourrait pas tant comme il fait, je n'aurais pas perdu deux de mes plus considérés. Je vous dis, mon Père, que je n'en ai aucune peine, puisque c'est Dieu qui en est le maître. Adieu, mon Père, je suis réjouis en vous disant adieu. Puisque voilà la paix faite, je prête l'oreille à la parole de Rivoquois pour lui dire que Dieu voit tout et qu'il est présent à la paix que nous faisons, et qu'on ne le peut tromper, mais qu'on peut tromper les hommes mais non pas Dieu. Quand nous nous rencontrerons, nous mangerons le morceau de viande chacun par son bout, puisque nous sommes tous frères. Mon Père, je ne reviendrai peut-être plus à Montréal. Comme je vois que la maladie est parmi nous et nous accable, et que mon âge ne permet pas, je vous laisse mon calumet pour fumer en vous souvenant de moi, Chichicatalo, qui n'a point d'autre volonté que celle de mon Père. Je vous prie, mon Père, de renfermer mon cœur avec le vôtre, et qu'ils ne fassent qu'un.

La Sœur Gallard terminait ainsi sa lettre.

Peut-on parler plus chrétiennement ? Chichicatalo est mort dans nos salles en de très bons sentiments.

Voilà la manière d'agir et de parler de nos pauvres sauvages. Ce sont des compliments non étudiés. Il n'y a ni duplicité ni retour. Ils parlent comme ils pensent.

F.-C. UZUREAU, ptre.

UN MANUEL D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Je viens de goûter une primeur savoureuse. M. le Chanoine Barbedette(1), prêtre de Saint-Sulpice, l'un des vénérés directeurs du Séminaire de Coutances,— dans *notre* vieille Normandie, comme l'on sait,— m'a fait l'honneur de m'adresser le premier exemplaire à traverser l'Amérique de son récent ouvrage : *Histoire de la Philosophie*(2).

Je voudrais tout de suite en dire la valeur, par mouvement de gratitude mais aussi bien pour le meilleur profit de notre enseignement secondaire des collèges et séminaires.

Monsieur le chanoine Barbedette est un vétéran de l'enseignement philosophique dans les Séminaires de France. On le connaît déjà par sa coopération aux Congrès de l'Alliance des Grands Séminaires, en particulier par son remarquable rapport : *Manière d'enseigner la philosophie scolastique pour répondre aux besoins des séminaristes.*(3).

J'ai donc ouvert son dernier livre avec l'espoir de fréquenter un cerveau clair et une doctrine solide. L'espoir n'a pas été déçu ; il a été plus que comblé.

On sait encore que le cours de Philosophie *Farges et Barbedette* est substantiellement dû à sa plume, quoique avec l'honorable collaboration de Mgr Farges, et qu'il est monté déjà à sa trente-deuxième édition, ce qui reporte à la vogue qu'ont connue naguère les Zigliara et les San Severino.

Mais sûrement l'*Histoire de la Philosophie* formera son principal mérite dans le monde de l'enseignement. C'est qu'au surplus vous n'avez point là un livre improvisé, formé de notes hâtives que, faute de mieux, l'on est amené à publier parfois. C'est un livre de lente formation et dont les alluvions n'ont point été violentes.

M. le Chanoine a consacré vingt-cinq ans de lecture, nous dit-il, à la préparation d'un manuel qui lui paraissait d'une souveraine

(1) Uni par les liens du sang au R. P. Barbedette, l'un des quatre voyants de la Vierge à Pontmain, aujourd'hui missionnaire Oblat de Marie Immaculée.

(2) In-12, VIII-500 pages. Chez Baston, Berche et Pagis, Paris, 1923.

(3) Alliance des Grands Séminaires, Compte-rendu du Neuvième Congrès tenu à Paray-le-Monial, les 28 et 29 juillet 1914. Chez Beauchesne, Paris.

importance. On partagera unanimement ce dernier sentiment. De très louables efforts ont été faits ici même, dans le même sens.(4). Je pense que le livre de M. le chanoine Barbedette prolongera et confirmera les résultats de ces initiatives dans l'esprit de nos étudiants de philosophie et des autres.

Voici en deux mots la méthode de l'ouvrage : l'auteur étudie selon les cadres classiques, avec toutefois d'heureuses précisions, les diverses périodes philosophiques, les philosophes, les écoles, les systèmes. Il donne un bref historique, suivi d'un exposé doctrinal et d'une appréciation critique. Tout cela est fort net, dans la conception et dans la rédaction, et d'un texte varié où l'œil souvent pourrait déjà juger, oserais-je dire, avant que l'esprit n'ait encore saisi. Et c'est impartial, nuancé, pondéré. Je cite au hasard, à tire d'exemple, les quatre pages sur Roger Bacon, *philosophe* et *savant*.

On saura gré à l'auteur de nous avoir donné soixante bonnes pages sur la philosophie des saints Pères, cette partie trop négligée dans nos manuels, et décriée chez les autres. Sans fol emballement, il restitue avec justice et par une étude bien poussée le rôle appréciable — immense pour quelques-uns, S. Augustin entre tous,— des antiques Docteurs chrétiens, trop souvent relégués au rang des primitifs.

Je ne dirai pas que la critique de la raison pure et les autres thèses anciennes deviennent claires dans ce manuel, mais la faute n'en est pas à l'historien. Au moins, on en trouve une bonne étude et l'appréciation relève d'une pénétrante analyse faite au préalable. Ici, comme dans tout l'ouvrage, l'auteur a eu à son service de nombreux travaux qui ont paru de nos jours sur les philosophes anciens et modernes, avec les plus récentes mises au point. Il en a profité avec sagacité. Les élèves ne s'en apercevront point toujours : les maîtres sauront ce qu'il a dû lui en coûter d'éveil et de labeur.

Mais mon but n'est guère que de signaler à nos professeurs ce livre excellent, et je m'arrête.

Non toutefois avant d'avoir marqué qu'il est écrit en fonction de la philosophie thomiste. On s'étonnerait dans l'Église, présentement, du contraire. Pourtant, d'aucuns savent le mérite qu'il y a de le faire tout *uniment*.

L'auteur cite à la fin de sa préface cette pensée qui demeurera, de Maritain, dans l'*Antimoderne*: " Le monde a mis six siècles à comprendre que d'avoir fait S. Thomas et d'avoir donné aux hommes cette lumière, c'est peut-être le charisme le plus merveilleux dont

(4) Mentionnons en particulier le petit volume de M. l'abbé Robert, succinct et bien inspiré.

Dieu ait gratifié son Église depuis les temps apostoliques. *Soyons fidèles à S. Thomas comme à une grâce de Dieu* ".

M. le Chanoine Barbedette y est fidèle jusqu'à l'*audace* ; une audace presque inaccoutumée dans cette espèce de manuels. Outre que vingt pages sont affectées au Docteur Angélique, il se prononce sans passion mais avec liberté sur les autres maîtres de la Scolastique. Lisez par exemple sur S. Bonaventure, Scot et Suarez.

Mais ces lignes de sa conclusion générale en disent assez sur l'esprit du manuel : " C'est *vers le thomisme* que le néo-scolastique doit demeurer orienté, c'est à sa doctrine spécifique qu'elle doit rester obstinément fidèle. Une restauration sans S. Thomas serait inefficace comme celle de Suarez, éphémère comme celle de Descartes.

Non pas que la Scolastique doive être un simple décalque du thomisme. Il suffit, mais il faut qu'elle soit bien pénétrée de ses principes et comme informée de son esprit. La Néo-Scolastique n'entend nullement rester figée ou resserrée dans des cadres rigides : elle sait qu'elle a pour devoir de s'assimiler les parcelles de vérité d'où qu'elles viennent et, pour autant, de repenser sa doctrine en fonction des philosophies nouvelles, des découvertes scientifiques et des dogmes catholiques ; trois sources continues de vie et de progrès. La nécessité de réfuter les plus pernicieuses erreurs la force à préciser son critérium, sa méthode, ses principes, ses preuves et ses lois. Le progrès des sciences physiques et naturelles l'amène à rectifier ses positions sur le terrain scientifique et ainsi à " maintenir son autorité de science-reine qui veille au bien commun de l'univers scientifique " (J. Maritain). L'apologétique, enfin, l'oblige à monter qu'il n'y a pas d'opposition entre la raison et la foi, entre la métaphysique scolastique et le dogme, et qu'en dernière analyse, le thomisme est la philosophie même de l'Église : " Auream Sancti Thomæ doctrinam (Léon XIII) Ecclesia suam propriam edixit esse" (Benoît XV).

Et, déjà, il n'est plus téméraire d'espérer que l'avenir est à la philosophie thomiste, et " prochain... le jour où l'on pourra constater dans le monde laïque un puissant mouvement de *rénovation scolastique* " (J. Maritain).

Une prochaine édition, (elle est assurée), contiendra quelques développements sur l'enseignement de la philosophie au Canada, indiqué d'un simple mot cette fois. L'étude de Mgr Paquet,(5) et telle conférence du R. P. Lamarche, O.P.(6), lui en fourniront une suffisante matière. J. M. Rodrigue VILLENEUVE, o.m.i.

(5) *Coup d'œil sur l'histoire de l'enseignement philosophique canadien.* Études et appréciations, Mélanges canadiens, Québec, 1918.

(6) Cf. *Le Devoir*, 21 novembre 1919.

LES LIVRES

ERNEST BILODEAU. *Pèlerins de Rome et du XXVe Congrès eucharistique international* (24-29 mai 1922). Préface de S. G. Mgr Émard, archevêque d'Ottawa. In-8, 175 pages, Québec, 1922.

M. Ernest Bilodeau a une plume qui aime à courir. Elle eut une belle occasion de se satisfaire l'an dernier. M. Bilodeau fit partie, à titre d'historiographe, du pèlerinage canadien qui s'en fut à Rome, au 25e Congrès eucharistique international, et il s'acquitta avec une alerte ponctualité de sa tâche agréable. Ses lettres, parues dans le *Soleil* de Québec d'abord, ont été réunies en un volume que l'on peut maintenant lire, et qui fait revivre pour les pèlerins de Rome des heures si précieuses et inoubliables.

Et les lettres de M. Bilodeau ont ceci de particulièrement intéressant qu'elles consignent les faits menus ou importants du voyage, et qu'elles ajoutent aux faits les impressions qui s'en dégagent. L'âme de M. Bilodeau vibre avec une facilité et une délicatesse rares, et l'on profite à surprendre dans ses émotions le sens pittoresque, artistique, religieux qui s'attache aux choses.

Depuis le départ de Montréal, par la route merveilleuse du Saint-Laurent, jusqu'à Rome, par l'Atlantique et la Méditerranée, puis jusqu'à Paris, en passant par Assise, Florence, Venise, Milan, Marseilles qui fut si hospitalière, Nimes, Lourdes et Bordeaux, tout le long de ce voyage sur mer et sur terre, l'on suit avec un intérêt sans cesse renouvelé la narration de M. Bilodeau.

Sa plume, parfois, souffre un peu de la rapidité des heures et de la course ; elle s'abandonne à une prolixité que l'auteur n'a pas eu le temps de réprimer, à une improvisation où le style manque de vertus académiques, mais la vie jamais ne se retire de ces pages, et l'on s'instruit agréablement à écouter le récit de tant d'événements, à regarder le tableau mouvant de tant de spectacles.

Non seulement les pèlerins de Rome de 1922 aimeront à lire ce livre, mais tous ceux qui aiment à voyager en chambre, et à faire beaucoup de chemin sans se déplacer.

Camille ROY, ptre.

The Works of Samuel de Champlain, in six volumes, reprinted, translated and annotated by six Canadian Scholars under the general editorship of H. P. Biggar. Vol. I, 1599-1607. With a Portopolio of Plates and Maps. In-4, 470 pages, Toronto, The Champlain Society, 1922.

Voici le premier volume d'un ouvrage qui en aura six, où seront consignées les œuvres de Samuel de Champlain. Ces œuvres sont reproduites en français, avec au-dessous, en demi-page, la traduction anglaise.

C'est sous les auspices de la " Champlain Society " de Toronto que l'éditeur, M. H.-P. Biggar, a entrepris ce vaste travail de traduction. On veut par là faire connaître aux lecteurs anglais des textes qui n'ont pas été suffisamment mis à leur portée.

Pendant que nous, Canadiens français, nous avons depuis 1870 l'excellente édition des œuvres de Champlain, que prépara et publia, sous les auspices de l'Université Laval, l'abbé Charles-Honoré Laverdière, les Anglais n'avaient connu que par des traductions incomplètes ces mêmes œuvres. En 1625, Samuel Purchas avait traduit et publié à Londres *Des Sauvages* de *1603*, qui fut souvent réédité. En 1859, la " Hakluyt Society ", publia aussi à Londres la traduction du *Voyage aux Indes Occidentales*, faite par Alice Wilmere. De 1878 à 1882 le " Prince Society " de Boston édita une traduction par C. P. Otis des volumes publiés par Champlain lui-même à Paris en 1613 et en 1619. En 1906, Madame E.-G. Bourne publia la première partie seulement, moins le dernier chapitre, de l'édition 1632 des *Voyages de Champlain*. Le reste de cette édition n'a jamais été traduit en anglais, et apparaîtra aux volumes V et VI de la présente publication de la Société Champlain de Toronto. Le dernier volume de cette collection contiendra le *Traité de Navigation* de Champlain, qui n'a pas encore été traduit en anglais.

Il faut donc féliciter M. P.-H. Biggar et la Société Champlain d'avoir conçu le projet de cette nouvelle publication, et il faut les féliciter de la façon dont a été édité le premier volume, paru il y a quelques mois.

La première partie de ce volume contient le texte et la traduction du Voyage aux Indes Occidentales : *Brief Discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconnues aux Indes Occidentales* (1599-1601). La traduction annotée a été faite avec soin par Monsieur H.-H. Langton, bibliothécaire de l'Université de Toronto.

La deuxième partie contient le texte et la traduction de l'ouvrage *Des Savages ou Voyage de Samuel Champlain, de Brouage, fait en*

la France Nouvelle, l'an 1603. M. Langton s'est aussi chargé de cette deuxième partie.

Enfin la troisième partie de ce volume I, contient le texte et la traduction du premier livre des récits parus en 1613 : *Les Voyages du Sieur de Champlain, Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la Marine, divisés en deux livres.* C'est au professeur W. F. Ganong, du Smith College, Northampton, Massachusetts, qu'a été confié ce dernier travail, édité et annoté avec un égal soin. C'est aussi M. Ganong qui a surveillé la reproduction des cartes des hâvres où a abordé Champlain.

Le portefeuille séparé qui accompagne ce premier volume contient les reproductions des soixante-deux dessins qui illustrent le *Brief Discours* ou le *Voyage aux Indes occidentales,* les reproductions de la carte de 1607 et de celle de 1612, et aussi une carte moderne faite par M. Ganong lui-même, pour permettre au lecteur de suivre Champlain à travers les récits contenus dans le volume premier.

Le travail entrepris par la Société Champlain de Toronto mérite donc d'être signalé à l'attention de nos lecteurs. C'est un très louable effort pour faire connaître au public anglais des œuvres toujours très précieuses pour l'étude des origines du Canada.

Camille ROY, ptre.

ALBERT DENIS. *Terre d'Egypte.* Paris, Téqui, 1922.

Cette lutte pour l'indépendance et les graves événements politiques qu'elle a déterminés, ont ramené l'attention sur cette vieille terre d'Égypte au passé si glorieux. A la suite d'études et de recherches portées dans tous les domaines, artistique, politique ou religieux, toute une littérature récente, riche et variée, nous a dévoilé tout ce que l'effort des hommes et des siècles ont accumulé de trésors de toutes sortes dans cette vieille terre des Pharaons. A tous ces travaux, produits d'une même source d'inspiration, mais de formes variées, les derniers événements ont ajouté un intérêt tout particulier qui fait qu'on peut les lire avec autant de plaisir que de profit.

L'auteur nous donne dans le présent volume le récit d'un voyage qu'il a fait au pays du Nil, qu'il parcourt pour la première fois. Si vous voulez connaître " l'âme spiritualiste et religieuse, éprise de grandeur et d'art" de la nation égyptienne, ouvrez ce livre, tournez les pages et " elle vous apparaîtra dans sa complexe et mystérieuse

beauté ". Sans négliger la trame des événements historiques, leur enchaînement logique et leur répercussion lointaine sur l'âme du peuple, M. Denis a très bien réussi à faire partager au lecteur l'intérêt que présente l'étude de quelques-uns des traits de sa beauté particulière.

S. G.

Abbé IVANHOË CARON. *La Colonisation de la Province de Québec. Débuts du Régime anglais* 1760-1792. In-8, 340 pages, imprimerie L'Action Sociale Limitée, 103 rue Ste-Anne, Québec, 1923.

L'histoire de la colonisation de la Province de Québec ne peut manquer d'être toute pleine d'intérêt. C'est l'effort constant vers la possession du sol, effort souvent héroïque, où s'est dépensée la belle énergie de nos pères. M. l'abbé Ivanhoë Caron, missionnaire colonisateur, s'est épris de cette histoire ; il en avait déjà livré au public quelques feuillets. Cette fois, c'est un fort volume qu'il offre au lecteur, où se trouve racontés les variables efforts de colonisation faits entre 1760 et 1791.

La matière de ce livre déborde les cadres indiqués par le titre. L'auteur le sait et nous en avertit: Ce n'est pas seulement le développement territorial de la province de Québec que nous apercevons ici, c'est en même temps les développements politiques, économiques, sociaux et religieux. La colonisation n'est complète que si elle aboutit à une vie politique, sociale, religieuse des colons, des occupants du sol, et M. l'abbé Caron n'a donc vu dans ces points de vue spéciaux que des prolongements naturels de son sujet. Et alors nous aurons presque une histoire générale de la province de Québec dans l'œuvre entreprise par M. l'abbé Caron.

Le lecteur, d'ailleurs, lui sait gré de tant d'informations qu'il ne s'attendait pas de rencontrer.

Ce que nous aimons par-dessus tout dans ce livre, ce sont justement les chapitres où l'auteur traite plus spécialement son sujet, et nous initie à la vie économique de la Province. Ces parties plus nouvelles de l'œuvre de M. Caron témoigne d'une solide connaissance du sujet, d'un commerce habituel avec les documents.

Il faut féliciter M. l'abbé Caron de son travail persévérant, et du sujet d'étude qu'il a adopté. Nul sujet n'est toujours plus actuel : la colonisation de notre province restant toujours une préoccupation de premier ordre. Les tâtonnement, les errements du passés et aussi les heureux progrès réalisés, sont des leçons d'histoire qu'il faut tenir sous les yeux des contemporains.

C. R.

PAYSE. *D'Azur, de Lys, de Flamme.* Pensers en dentelles. Préface de M. l'abbé Camille Roy. In-12, 142 pages, Action Sociale limitée, Québec, 1923.

Voici un livre de vers qu'il faut lire avec attention, pour apercevoir toute la délicatesse de son inspiration. L'auteur n'y traite pas de grands sujets héroïques, mais des thèmes familiers, religieux, quelquefois patriotiques. Et tout cela est de bon goût, et fort agéable.

Qu'on nous permette de répéter ici ce que nous avons écrit dans la préface du livre : " Il ne faut pas chercher dans ce recueil autre chose que ce que l'auteur y a voulu mettre. Ce qu'elle y a mis est exquis, frais et pur : et l'on aime à lire des strophes qui se suivent sans effort, qui se déroulent en broderies, mais qui offrent à l'œil et à l'esprit des images où la grâce très simple s'illumine d'une très douce pensée."

C. R.

LÉON BLOY : *Lettres à la Fiancé,* 1 vol.— *Le sang du pauvre.* 1 vol. Paris. Librairie Stock (Delamain et Boutelleau).

Quelle étrange figure, irritante et séduisante! Léon Blon scandalise, fait figure d'hérétique parfois ou de révolté. Et, par ailleurs, sa foi fut si profonde, si rayonnante que tel apologiste connu et d'une orthodoxie toute thomiste, lui doit, au sens propre du mot, sa conversion et celle des siens. Et quel écrivain ! Violent, brutal, et tout à coup délicieux ou sublime. Méconnu durant sa vie, le temps, en filtrant son œuvre, lui assurera peut-être la gloire.

En tout cas, et renouvelées les réserves faites plus haut, *le Sang du Pauvre* et plus encore les *Lettres à la Fiancée* présentent des beautés de tout premier ordre.

H. G. C.

LÉO-PAUL DESROSIERS. *Ames et Paysages.* Un volume in-12 de 183 pages. Montréal, 1923.

Monsieur Desrosiers a parcouru très vite le sentier pénible et obscur des débuts. Tous reconnaissent maintenant chez ce jeune chroniqueur parlementaire un réel talent d'écrire mis au service d'une pensée vigoureuse et déliée. Mais ceux qui l'ont connu au collège s'attendaient bien à ce que l'artiste, " l'esthète ", comme nous disions alors, se réveillerait à son tour chez lui. C'est ce que

vient de justifier la publication d'une série de nouvelles sous le titre alléchant d'*Ames et Paysages*.

Monsieur Desrosiers, pour employer un mot de Jules Lemaître, est un portraitiste d'âmes. Il sait tracer un profil moral par une suite d'observations justes, limitée aux détails qui comptent, par l'évocation précise de sentiments aussi variés que réels. Qu'on relise, à ce sujet, *Marguerite* ou *Une intrigue de palais*.

Quant aux paysages, l'auteur sait comprendre la nature, notre nature ; il s'en fait l'interprète parfois attendri, toujours original. Il a le sens du coloris joint à une rare sensibilité. *Au bord du lac bleu* et *Le rêveur* en témoignent suffisamment.

Le style d'*Ames et Paysages* progresse à travers ces nouvelles écrites,— on le sent,— à des dates différentes. Il est imagé et agréablement nuancé. En outre, la phrase est légère et musicale ; on lui reproche bien d'être, une fois ou l'autre, d'une souplesse à décourager la grammaire, mais l'impression générale reste bonne. M. Desrosiers nous laisse espérer beaucoup après un pareil début.

G. R.

ABBÉ L. GROULX. *L'Amitié française d'Amérique*. 32 pages. Montréal, 1923.

La *Fédération catholique Franco-Américaine* tenait en septembre dernier son 5e congrès annuel et invitait l'abbé L. Groulx à y porter la parole à titre de frère aîné, encore au vieux foyer paternel, sur la terre de Québec. L'abbé Groulx a répondu par une vibrante conférence sur l'*Amitié française d'Amérique* que la Fédération a tout de suite décidé de mettre en brochure et de répandre à profusion dans tous les centres franco-américains. Mais c'est à tous les descendants de la race française en Amérique qu'elle peut faire du bien, et c'est à tous que nous en conseillons la lecture.

Avec un sens profond des réalités, avec une grande vigueur de pensée et un esprit d'apostolat bien français, l'auteur y expose la nécessité, les conditions et les avantages d'une union plus étroite et plus active entre tous les peuples français d'Amérique. Ayant au cœur le noble souci de maintenir intact le caractère catholique et français des fils de la race, il veut que tous les groupes s'entr'aident et que Québec donne plus et mieux qu'avant, sans prétention comme sans mesquinerie.

Il avoue que par le passé Québec " *suivait d'un œil assez lointain les fils qu'il avait laissés partir un peu par sa faute* ", (p. 12) mais il

affirme avec raison que " *ces temps sont passés pour ne plus revenir* " et que " *Franco-Américains, Canadiens du centre, de l'est ou de l'ouest peuvent se tourner avec confiance vers le Québec actuel* ", (p. 14) pour en recevoir " *un aliment, un soutien à leur âme française* (p. 17) ; puis il énumère les moyens de maintenir et de développer les relations qui contribueraient " *au soutien de l'âme commune* "; et fait voir en un vif tableau tous les fruits que promet une solide et pratique " *Amitié française d'Amérique* ".

Patriote éclairé, clairvoyant, courageux, actif, l'abbé Groulx veut que nous formions sur ce continent une race fière et forte, prospère et fidèle à son glorieux passé. Ses espoirs " *sont très hauts* ", mais "*ils n'ont rien d'inaccessibles*", nous le croyons avec lui, " *si nous savons prendre confiance en nous-mêmes, si nous savons nous unir pour être forts* " (p. 28).

Nous félicitons chaleureusement l'auteur, et nous souhaitons que sa brochure entre dans tous les foyers de la race, car elle est de celles qu'il faut lire et méditer, et dont il faut mettre en pratique les leçons et les conseils.

C. G.

J. CHEVALIER, professeur à l'Université de Grenoble.— *Pascal.*— 1 vol. in-8.— Plon.

Bien que destiné au grand public, cet ouvrage d'un philosophe sur Pascal est beaucoup mieux qu'un ouvrage de vulgarisation. Information étendue, pensée solide et sûre, conviction profonde et chaleureuse, style d'honnête homme et non jargon de spécialiste, voilà les qualités qui recommandent, une fois de plus, à l'estime et à la sympathie un jeune maître qui fut un des disciples préférés de Boutoux.

H. G. C.

ANDRÉ HALLAYS.— *Jean de La Fontaine.*— 1 beau volume illustré.— 64s-.

Livre charmant sur la vie, le caractère et les amis de la Fontaine plutôt que sur son œuvre. Livre pour les gens du monde, ce qui ne veut pas dire livre d'amateur, car l'agrément ici n'enlève rien à la solidité.

H. G. C.

Alfred Fabre-Luce.— *La crise des alliances.*— Paris, Bernard, Garsets.

Il est avantageux de suivre l'historique des relations franco-anglaises durant les trois premières années de l'après-guerre, et d'en faire une étude très approfondie grâce aux commentaires les plus autorisés qu'en fait Monsieur Fabre-Luce, dans le présent volume. Temporairement unies pour la période de lutte armée sur les champs de bataille, ces deux puissances sorties victorieuses du conflit, n'ont pu s'entendre sur la nature des sanctions pénales à imposer à l'Allemagne récalcitrante. Les fréquentes conférences des premiers ministres n'ont fait qu'accentuer les divergences déjà existantes et provoquer finalement la crise de ces alliances devenues trop onéreuses. Cette " mésentente cordiale " aura pour avantage de libérer la France de liens politiques par trop gênants, et sa liberté d'action enfin acquise, il lui sera désormais facile de déterminer par elle seule et de prendre les mesures énergiques et nécessaires, propres à forcer l'Allemagne au respect des traités.

Présenté avec méthode et impartialité, ce travail dévoile les causes cachées des dissensions politiques des deux gouvernements, il expose les motifs secrets dont la connaissance explique clairement l'attitude hostile des diplomates anglais à l'égard des revendications françaises.

Pour compléter, voire même rectifier les rapports hâtifs et souvent tendancieux que l'on trouve quotidiennement dans les grands journeaux, cet ouvrage est appelé à rendre de réels services.

S. G.

G. Gautherot : *Emile Keller,* 1 vol. in-8.— Plon.

Biographie qui soulève — trop tôt peut-être — trop de questions encore brûlantes ; mais qui peut, malgré tout, faire du bien, tant fut noble et généreux la vie du chrétien célébré ici. D'ailleurs une de ses œuvre subsiste, celle qui plus que tout autre fut " son œuvre ": la Société d'Enseignement et d'Éducation. A elle seule, elle mériterait à E. Keller notre reconnaissance et notre respect.

H. G. C.

Chanoine L. Désers.— *Le chevalier de la Barre.*— 1 broch.— de Gigord.

Brochure de vulgarisation pour cercle d'études, collèges, patronages. Elle aidera à supprimer une légende à la fois odieuse et ridicule.

H. G. C.

Abbé GEORGES TREMBLAY.— *Monographie de Tadousac,* (1535 à 1922).— Plaquette in-octavo de 65 pages, ornée de cinq photographies hors-texte. Chicoutimi, 1922.

Dans ces pages, écrites simplement, monsieur l'abbé Tremblay ne se proposait rien autre chose que de fournir aux nombreux voyageurs Canadiens-Français qui visitent sa paroisse un guide pratique et complet rédigé dans leur langue. C'était déjà un geste digne de mention. Mais la flèche a dépassé le but : monsieur l'abbé Tremblay a fait en même temps œuvre d'historien probre et renseigné. Aussi bien, cette monographie de Tadoussac sera lue, souhaitons-le, en dépit des intentions vraiment trop modestes de son auteur, par tous ceux qui s'intéressent aux menus faits de nos annales.

Au moins, ceux qui iront chercher à Tadoussac le repos de l'esprit et le charme des yeux pourront désormais accomplir du même coup un profitable pèlerinage historique. Ce coin de terre où la nature s'est montrée si prodigieuse de ses beautés évoquera tout de suite à leur mémoire les noms de Cartier, Champlain, madame de la Peltrie, ceux des Pères Brébœuf, Lallemand, de Quen et La Brosse.

Tadoussac n'étonnera plus le visiteur rien que par sa baie finement découpée, sa plage ressemblant à une vaste arène au fond d'un gigantesque amphithéâtre de granit ; ce sera pour lui " la terre sacrée " dont parle monsieur Tremblay. Il y goûtera, au milieu d'une population fidèle à sa foi et à ses traditions, l'illusion féconde de revivre les tout premiers jours d'un passé glorieux.

G. R.

JEAN VARIOT.— *Lettre à l'Anglais.*— 1 vol. in-16. Stock.

J. Variot n'est pas seulement un conteur savoureux et un vigoureux dramaturge. Sur la politique française il a des idées mâles, qu'il exprime avec franchise. Il lui fallait du courage pour écrire la *Lettre à l'Anglais* et, dans le même petit livre, son *Apologie pour l'Impérialisme.* J'ai dit courage et non pas forfanterie. Qu'on ne se laisse donc pas effrayer par certains titres de ces Essais. M. Variot pense juste et son courage consiste à ne pas trahir sa pensée.

H. G. C.

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, p^tre.

Imprimerie de L'ACTION SOCIALE, Limitée,
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. X, No 4. QUÉBEC, MAI 1923

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LE TROISIÈME CENTENAIRE
DE MGR DE LAVAL

Le 30 avril 1923 fut le trois centième anniversaire de la naissance du vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, fondateur de l'Église du Canada.

C'est le privilège des hommes providentiels qui ont dépensé leur vie pour une grande cause, ou à l'édification d'une grande œuvre, de ne pas mourir tout entiers. Ils vivent toujours dans les souvenirs reconnaissants de la postérité, et aussi dans les prolongements séculaires de leurs actions. Ils ne meurent pas, et la date de leur naissance replace chaque année, et plus solennellement à chaque siècle, leur grande image sous le regard des générations qui passent.

Pour les fils qui vivent au foyer séculaire du vénérable François de Laval, pour les héritiers de son œuvre de prédilection, pour les élèves, les professeurs et les directeurs du Séminaire de Québec, le 30 avril de chaque année est un jour consacré au culte du souvenir, au sentiment d'une pieuse

gratitude. Mais cette année, qui marque le troisième centenaire de la naissance de son fondateur, et du fondateur de l'Église du Canada, le Séminaire de Québec a voulu associer à sa joie les fidèles en général, et plus spécialement les anciens, ceux qui ont vécu les belles années de leur jeunesse sous son toit vénéré, et ceux qui ont reçu dans l'une ou l'autre Faculté de l'Université Laval, leur formation professionnelle.

Ces fêtes du souvenir, et ces fêtes de famille, fixées aux 15 et 16 mai, grouperont autour du tombeau de Mgr de Laval, dans la maison où ce prélat a laissé, comme un parfum, le meilleur de son âme, ceux qui ont davantage bénéficié de son zèle apostolique, et qui doivent davantage à son œuvre impérissable de haute éducation.

Les fêtes du troisième centenaire de la naissance auront donc plutôt le caractère d'une manifestation de piété intime, et toute filiale. L'on ne pouvait cette année recommencer les solennités grandioses de 1908, alors que fut érigé à Québec, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Mgr de Laval, le monument que lui devait élever la postérité. On se souvient encore de ces fêtes inoubliables qui durèrent trois jours : le dimanche, 21 juin, la procession eucharistique à travers les paroisses de Notre-Dame, de Saint-Jean-Baptiste, de Jacques-Cartier et de Saint-Roch, procession triomphale où dix-huit archevêques et évêques du Canada et des Etats-Unis et des milliers de fidèles faisaient au Christ-Roi la plus imposante escorte ; le lendemain, 22 juin, la messe du souvenir dans la chapelle du Séminaire, sur le tombeau même de Mgr de Laval, et dans l'après-midi, la cérémonie, le spectacle merveilleux du dévoilement du monument, la glorification, par l'éloquence, des vertus et des œuvres du grand évêque ; le mardi, 23 juin, la messe pontificale au pied du monument, célébrée, devant une foule immense, par Son Excellence le Délégué Apostolique, à l'occasion de la fête nationale anticipée de Saint-Jean-Baptiste. Ce furent trois grandes journées, celle de Dieu, celle de l'Église et celle de la Patrie, où

l'on ne cessa d'acclamer le héros vers lequel montaient toutes les pensées et toutes les admirations.

Les fêtes de 1923, pour être plus modestes, témoigneront encore de la fidélité de nos souvenirs et de notre reconnaissance.

* * *

Nous consacrons à la mémoire du vénérable François de Laval cette livraison du *Canada Français*. Cette revue est une publication de l'Université Laval, et nous ne pouvons oublier que l'Université, née du Séminaire de Québec en 1852, n'est qu'une extension bienfaisante de la pensée et des préoccupations du prévoyant fondateur.

Nos collaborateurs vont évoquer, dans la lumière sereine de l'histoire, la grande âme de Laval ; ils vont faire voir quelques-unes de ses plus remarquables vertus, exposer quelques-unes de ses plus décisives actions. Il se dégagera sans doute, de tout cela, une image où l'on aimera reconnaître les traits familiers d'un héros depuis longtemps connu et aimé.

Cette image, nous la portons depuis longtemps dans nos mémoires et dans nos cœurs. Et, vraiment, nous ne savons pas de figures attachantes qui soient plus que celle de Laval, à la fois très modestes et très fières. La fierté des premiers barons chrétiens se reflète sur ce front large, haut et puissant où la sagesse surnaturelle élaborait ses bienfaisantes pensées. Mais ce front, traversé par des rides précoces, s'appuie sur les arcades solides où s'allument et s'abritent des yeux grands et doux. Et c'est le premier contraste que nous offre le visage de François de Laval. La noblesse et la bonté toute simple s'y retrouvent pour composer, dans la vie du prélat, ces vertus d'autorité et de tendresse qui conquièrent les âmes.

Et quelle vie fut d'ailleurs plus marquée par ces oppositions de tempérament et d'actions qu'imposent parfois des

devoirs impérieux ? Monseigneur de Laval était toute charité ; sa charité, il l'avait puisée dans les commerces avec Dieu, dans les pratiques pieuses de la Société des Bons Amis de Paris, dans les exercices spirituels de l'Ermitage de Caen, dans les fonctions même de sa vie sacerdotale. Mais cette charité dut bien des fois se vaincre elle-même, prendre tous les dehors d'une austère énergie, afin d'assurer dans la colonie naissante l'ordre, les vertus civiques ou sociales, les droits spirituels du ministère évangélique. La charité se doublait alors d'une fermeté, d'une vigueur qui paraissaient la contredire, mais qui n'en étaient que la plus certaine expression. Il est des circonstances où la charité qui s'immobilise dans la réserve, où qui se fond dans l'inaction, n'est plus que de la faiblesse. Monseigneur de Laval ne connut pas ces abstentions de la bonté, et au risque de meurtrir sa propre vie, il poussa toujours jusqu'à la limite marquée par sa conscience, l'exercice de son devoir pastoral.

Et quel devoir en un temps où il fallait tout créer, pour assurer l'avenir politique et religieux de la Nouvelle-France !

A peine avait-il pris possession, en 1659, de son Vicariat Apostolique, qu'il vit bien comme la colonie périclitait sous la gouverne trop étroite de la Compagnie des Cent-Associés. Ni la France, ni l'Église ne pouvaient trouver leur compte dans une administration mercantile où les intérêts particuliers empêchaient toujours de bien apercevoir l'intérêt général, et l'on sait comment, en 1662, Monseigneur de Laval, repassé en France, plaidait auprès de Colbert et du roi la cause du lointain Canada. Les relations qu'il eut alors avec le ministre et Louis XIV, inspirèrent à l'un et à l'autre une telle confiance, révélèrent dans l'évêque de Pétrée, une telle sagesse politique, que l'on décida à Paris de faire rétrocéder à la Couronne par les Cent Associés le domaine et seigneurie du Canada, d'établir à Québec, pour seconder et éclairer le gouvernement royal, un Conseil Souverain. On pria Monseigneur de Laval de désigner lui-même le nouveau

gouverneur, et on le chargea, de concert avec celui-ci, de nommer les membres du nouveau Conseil. Monseigneur de Laval fut lui-même choisi par le roi pour faire partie de ce Conseil. L'évêque se trouvait, par ce fait, investi d'une sorte de juridiction politico-religieuse, qui ne pouvait qu'augmenter le poids lourd de ses responsabilités.

On sait avec quelle sollicitude, avec quelle autorité, avec quelle conscience de ses droits et de ses devoirs, Mgr de Laval s'acquitta de ses fonctions ; au prix de quels ennuis, de quelles souffrances il veilla sur tous les intérêts de ses ouailles.

Ses luttes pénibles, souvent renouvelées, pour faire reconnaître son autorité d'abord, pour supprimer des désordres qui déshonoraient la colonie, pour protéger contre les vendeurs d'eau de vie la conscience et la vie spirituelle des sauvages, pour faire triompher dans la vie publique comme dans la vie privée l'esprit même de l'Évangile, toutes ces luttes qu'il fallait souvent recommencer ont pu créer sur certaines âmes l'impression d'une intransigeance trop facilement alarmée, ou trop soucieuse de ses droits. L'étude attentive de l'histoire a depuis longtemps et pour toujours établi la sagesse opportune de l'attitude, des démarches, des actions du vénérable prélat. Son désintéressement, ses vues surnaturelles, son désir de servir sans faiblesse Dieu et le Roi, lui ont dicté des paroles, des devoirs, des sacrifices où se reconnaissent les âmes vraiment supérieures.

On ne s'y est pas trompé même au temps de Mgr de Laval. Et l'on sait quel fut le prestige du premier évêque, et quelle fut son influence irrésistible. On le considérait comme l'ange protecteur de la colonie : à ce point, qu'après sa démission en 1688, le gouverneur lui-même, M. de Denonville représentait son retour et sa présence à Québec, comme nécessaires au bon ordre et aux besoins de la Nouvelle-France.

Colbert lui avait rendu un jour ce magnifique témoignage :

Il ne se peut rien ajouter à l'estime que je fais de votre zèle et du mérite que vous vous êtes acquis, tant envers Dieu

qu'envers le Roi et le public, par les soins que vous vous donnez avec tant de succès à l'instruction de ceux qui composent cette colonie, que l'on peut appeler naissante, vu qu'elle n'a de vie que depuis le temps que vous vous êtes dévoué pour elle.

Donc, de l'avis même de Colbert, la vie de la Nouvelle-France avait trouvé au cœur même de Monseigneur de Laval la source d'où elle avait repris un cours nouveau et plus abondant, et d'où elle ne devait plus cesser de se répandre. Toutes les destinées de l'Église du Canada sont contenues dans la direction ferme, droite, romaine, qu'il lui donna à ses origines ; toutes les vertus de notre race sont nées des vertus anciennes qui auréolent d'un éclat extraordinaire l'épiscopat de Monseigneur de Laval ; et donc, la vie morale et religieuse de ce pays, vie dont on se plaît à louer encore les saines activités, remonte, comme vers son principe, jusqu'au cœur même de celui qui fonda sur la rectitude de la conscience, dans les sacrifices et les immolations d'une éminente sainteté, l'œuvre impérissable de son apostolat.

Le flot mystérieux de la vie spirituelle de la Nouvelle-France devait, en descendant vers l'avenir, élargir toujours ses rives et multiplier aussi ses puissantes ramifications. L'Église de Monseigneur de Laval, mère féconde de toutes les églises de l'Amérique du Nord, n'a cessé de voir surgir des cathédrales, et s'ériger partout de nouveaux diocèses. Et partout, elle a marqué du signe de l'unité romaine les terres nouvelles de l'apostolat ; elle a conquis à la vérité et à la foi indéfectible les âmes nées de sa vertu rédemptrice. Le 23 juin 1908, au monument que l'on venait d'élever à Québec, à la mémoire et à la gloire de Monseigneur de Laval, Sa Grandeur Monseigneur Roy, alors auxiliaire de Son Éminence le Cardinal, pouvait dire en toute vérité : " De l'Atlantique au Pacifique, de l'océan glacial au golfe du Mexique, la croix s'est promenée triomphante, et elle dessine aujourd'hui partout sur ces horizons infinis le signe salutaire de l'espérance. Plus de cent houlettes se sont ajoutées à la

houlette de Laval, jalonnant ces routes glorieuses par où l'Évangile et la Civilisation sont allés à la conquête de tout un continent, et gardant à la foi, à l'Église et au Christ, les peuples nouveaux entrés au bercail."

*
* *

Mais nous ne pouvons oublier que ce grand évêque qui a fondé, d'une main si ferme, d'un cœur si généreux, l'Église du Canada, qui a travaillé avec une si surnaturelle énergie à la fortune politique de ce pays, nous venait de France. Monseigneur de Laval est un Français, et un grand Français. Assurément, il travaillait pour la France quand il s'efforçait d'asseoir sur des bases plus solides l'édifice colonial que construisait aux bords du Saint-Laurent la politique de Henri IV et de Louis XIV. Aussi avons-nous été heureux de pouvoir associer cette année, aux manifestations canadiennes de notre gratitude envers Laval, l'hommage reconnaissant de la France.

Un comité spécial, dont on a raconté l'œuvre dans notre dernière livraison, a provoqué cette réunion de la France et du Canada dans la louange qui va glorifier, à l'occasion du troisième centenaire de sa naissance, le premier évêque de Québec. Ce Comité s'est efforcé de ramener vers le grand souvenir de Laval la pensée de la France. Des articles publiés dans les principales revues de Paris par le très actif secrétaire du Comité, vont rappeler, définir, exposer là-bas l'œuvre peut-être trop oubliée du héros. Puis, c'est au berceau même de Laval, à Montigny-sur-Avre, que l'on a voulu donner rendez-vous à la piété reconnaissante des Français.

On a pensé, avec raison, que le meilleur moyen de fixer l'atttention de la France sur la grande figure de Laval, était d'offrir au pays natal du vénérable prélat un monument, modeste mais bien représentatif de l'œuvre de son illustre

enfant. Et la France a accueilli avec empressement cette proposition du Comité ; elle a même voulu associer sa générosité à la nôtre et contribuer à l'érection de ce pieux monument. Le premier ministre de la France, M. Raymond Poincaré, Son Éminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris, le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bérard, ont tenu à faire eux-mêmes partie du Comité d'honneur chargé, en France, de collaborer avec le Comité de Québec. Les personnages les plus représentatifs du monde politique et du monde religieux ont donné avec grande joie leur adhésion au projet du monument et des fêtes d'inauguration.

C'est pourquoi, après que nos fêtes de Québec auront célébré une fois encore Monseigneur de Laval, d'autres fêtes, à Montigny-sur-Avre, au diocèse de Chartres, prolongeront en terre de France notre allégresse. Et dans la modeste église où fut baptisé François de Montmorency-Laval, un large panneau décoratif offrira désormais aux visiteurs l'image, sculptée dans la pierre, du fondateur de l'Église du Canada.

Ce supplément de gloire pour Monseigneur de Laval sera-t-il l'heureux augure d'un autre que nos vœux attendent depuis si longtemps ? Et le saint, le très grand saint, le saint héroïque, le martyr volontaire de ses mortifications, que fut le premier évêque de Québec, montera-t-il bientôt sur les autels ? Dieu et Rome gardent le secret de cet événement. Mais nous pouvons, par nos prières, par une confiance plus grande et plus assidue en l'intercession du Vénérable serviteur de Dieu, hâter l'heure où Dieu et Rome livreront leur secret. Ce qu'il faut, c'est une campagne de piété, de dévotion et de confiance qui fasse se tourner vers celui que nous savons être un saint, un très grand saint, un saint héroïque, les âmes qui réclament du Ciel des grâces spéciales de protection et de guérison.

Il faut solliciter des miracles. Et nos sollicitations ont été jusqu'ici trop discrètes. Soyons indiscrets jusqu'à l'impor-

tunité quand il s'agit de faire paraître aux regards de l'Église la vertu, la puissance d'intercession des saints, de celui-là surtout qui doit être au ciel, comme il le fut sur la terre, le protecteur bienfaisant, attentif, zélé et pourquoi pas énergique — Dieu aime qu'on lui fasse violence — du peuple canadien.

Que notre vive admiration pour Monseigneur de Laval s'augmente donc d'une irrésistible confiance en son pouvoir de médiation, et nous pourrons terminer, par la vision anticipée d'une bienheureuse apothéose, les fêtes du troisième centenaire.

Camille ROY, ptre

LE VÉN. FRS DE MONTMORENCY-LAVAL
ET L'ÉGLISE DE LA NOUVELLE-FRANCE[1]

L'Église du Canada est justement fière de son premier évêque. Monseigneur de Laval est une des plus belles figures de notre histoire.

Cette courte étude n'a pas la prétention d'embrasser toute la carrière de cet homme de Dieu, de peindre sa sainteté personnelle, d'énumérer les progrès importants dont notre pays lui est redevable dans les divers domaines de la politique, de l'éducation, du développement matériel. Elle est strictement limitée à son action religieuse.

Il ne sera pas sans intérêt de jeter d'abord un coup d'œil sur sa préparation providentielle aux grandes choses dont Dieu le destinait à être parmi nous le bienfaisant et docile instrument. Nous nous efforcerons ensuite de mettre en relief un point capital, peut-être un peu trop laissé dans l'ombre par les historiens : nous voulons dire, l'énergie qu'il a déployée pour resserrer les liens étroits formés dès le commencement, par nos premiers missionnaires, entre la Nouvelle-France et le Siège apostolique. Enfin, pour terminer, nous montrerons l'influence profonde qu'il a exercée et qu'il continue d'exercer sur l'organisation et les destinées de notre Église.

(1) Les sources principales où nous avons puisé et auxquelles, une fois pour toutes, nous renvoyons le lecteur, sont : Les *Relations* et le *Journal des Jésuites*, édit. Burrows ; les *Lettres de Marie de l'Incarnation*, édit. Richaudeau ; les *Mandements des Evêques de Québec ; Vie de Mgr de Laval*, par l'abbé Auguste Gosselin, 2 vols, 1890 ; la *Vie de Mgr de Laval*, édit. abrégée, 1901, par le même auteur ; *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, par le P. de Rochemonteix, 1896 ; *L'Histoire de la Colonie Française*, par l'abbé Faillon.

I

Issu de la branche cadette de Montmorency, famille des plus anciennes et des plus illustres, qui a donné à la France six connétables, douze maréchaux, quatre amiraux, nombre de grands dignitaires ecclésiastiques et d'hommes distingués dans la guerre et dans l'État, non seulement il ne s'est pas montré indigne d'une si haute origine, mais on peut dire qu'à toute cette gloire, il a ajouté un nouvel éclat.

A l'époque de sa naissance, en 1623, si la fortune des Laval avait pâli, ils n'avaient rien perdu de leur esprit chevaleresque et de leur valeur guerrière. Ses deux frères aînés le prouvèrent assez en tombant glorieusement au champ d'honneur, l'un dans la victoire de Fribourg, en 1644, et l'autre dans celle de Nordlingen, en 1645, remportées sur les Impériaux par le grand Condé.

Pour François, avant que ces tragiques événements eussent décapité sa maison,— son père était mort en 1636 —, il occupait la position assez peu enviable de cadet. Et c'est en cette qualité que, selon une coutume du temps, on l'avait acheminé vers l'Église : les hautes dignités ecclésiastiques et les grasses prébendes étaient alors l'apanage des fils de grande maison qui étaient embarrassés d'un aîné.

Destiné à l'Église, on voulut du moins le préparer dignement à ses fonctions saintes, et, encore tout enfant, n'ayant pas même atteint sa neuvième année, il fut envoyé au collège de la Flèche fondé par Henri IV et tenu par les Jésuites. C'est là qu'il reçut cette incomparable formation classique qui a fait la société française du XVIIe siècle, la plus polie, la plus aimable, la plus sérieusement instruite, et, malgré ses légèretés et ses faiblesses, la plus profondément religieuse qu'on verra jamais.

Ses humanités et sa philosophie terminées à la Flèche, il vint faire sa théologie à Paris, au célèbre collège de Clermont, illustré en ce temps-là par des hommes comme Denis Petau et Jacques Sirmond.

Tonsuré dès l'âge de neuf ans, il avait été, à treize ans, en 1636, à l'occasion de la mort de son père, gratifié d'une prébende de chanoine dans la cathédrale d'Évreux par son oncle, François de Péricard, évêque de cette ville. En 1639, la prébende avait été échangée contre une beaucoup plus riche. Et enfin, en 1648, François de Laval succédait dans la dignité d'archidiacre, à Jacques Le Doulx, devenu doyen du chapitre. Il était alors prêtre.

Un moment, en 1645, à la mort du second de ses frères aînés, devenu, de ce fait, héritier des titres et des biens paternels, il avait semblé renoncer à l'état ecclésiastique pour prendre la direction des affaires de sa famille. L'évêque d'Evreux l'y avait fortement engagé. Mais frappé soudainement d'une maladie mortelle, François de Péricard avait regretté, en face de l'éternité, des conseils trop conformes à l'esprit du siècle. Il exhorta son neveu à oublier les biens terrestres et à suivre sa vocation. Après quelques mois passés au lieu natal, Montigny-sur-Avre, pour aider et consoler sa mère, François de Laval revint avec bonheur reprendre ses études de théologie et reçut le sacerdoce en 1647.

La culture intellectuelle était chez lui de tout premier ordre. Monseigneur Servien, évêque de Bayeux, lui rend ce témoignage : " Il était licencié en droit de l'Université de Paris et très versé dans les lettres tant sacrées que profanes."

Le cœur ne le cédait en rien à l'intelligence. Dans ces collèges des Jésuites, plus encore que l'esprit, on s'attachait à former la volonté, le caractère. François de Laval avait été un des membres les plus fervents de la Congrégation des pensionnaires. Une fois prêtre, il voulut être affilié à la *Congrégation des externes* dont faisaient partie, outre les étudiants en théologie, nombre de prêtres, de religieux, de magistrats, de gentilshommes désireux de mener une vie plus parfaite. Cette pieuse association avait pris, sous la direction du P. Jean Bagot, un regain extraordinaire de

ferveur. De nombreux jeunes gens étaient les zélés collaborateurs du directeur dans toutes ses œuvres d'apostolat et de charité. Notre jeune prêtre était parmi les plus zélés.

Une élite de cette ardente jeunesse, prête à tous les sacrifices, résolut, afin de se mettre à l'abri des dangers toujours nombreux à cet âge, de former une association particulière où l'on mènerait une vie de retraite, de pénitence, de prière et de travail. Le pieux Boudon, dont François de Laval avait su apprécier l'éminente vertu et dont il avait fait son commensal et son ami, avant de lui céder son archidiaconé d'Evreux, était la cheville ouvrière de la nouvelle société qu'on appela *la société des bons amis*.

On y vivait comme dans une communauté religieuse " tellement l'union était intime, la vie de prière, de travail " et de charité réglée dans ses moindres détails ".(1) La vertu des associés excitait l'admiration d'un grand nombre, et, ce qui n'est pas moins flatteur, l'envie et la haine de plusieurs. On sentait qu'il y avait dans ce groupe d'ascètes et de travailleurs, une pépinière d'hommes destinés à faire pour Dieu de grandes choses. Aussi, quand le P. de Rhodes, en 1652, vint en France, à la recherche d'ouvriers pour les missions de Chine et de Cochinchine, mis en relation avec la *société des bons amis*, le célèbre missionnaire comprit bien vite qu'il y avait là, réunis, le zèle, la science, la générosité, le dévouement, qu'exigeait son œuvre. " Voilà, aurait-il dit, les hommes que Dieu me destine ".

C'est, en effet, parmi les associés qu'on choisit trois sujets pour l'épiscopat : François Pallu, François de Laval et Bernard Picquet, qui devaient, une fois sacrés, prendre la direction des vicariats apostoliques qu'on voulait établir. C'était en 1653. Mais, à cause de l'opposition faite par le Portugal à la nomination de tous ces évêques français, ce ne fut qu'en 1659 que monseigneur Pallu put partir pour le Tonkin. Entre temps, Bernard Picquet, refroidi peut-être

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, II, 258.

par tous ces retards, était devenu curé de Saint-Josse, à Paris. Pour François de Laval, le ciel l'appelait à d'autres destinées. S'il fallait des évêques en extrême Orient, la présence d'un évêque était aussi devenue, comme on va le voir, une nécessité sur les bords du Saint-Laurent.

II

Jusque vers le milieu du XVIIe siècle, nos missionnaires récollets et jésuites, revêtus par Rome de pouvoirs très étendus, avaient administré toutes nos affaires religieuses, et personne jamais n'avait songé à contester le validité des sacrements qu'ils conféraient. Mais voilà qu'à cette époque un archevêque de Rouen se met en tête que la Nouvelle-France fait partie de son diocèse.

De quel droit ? Mystère. C'était un pays de missions soumis, comme toutes les missions, à la Propagande. Mais ces prélats gallicans ne doutaient de rien, et qui pis est, trouvaient toujours à la cour des influences pour appuyer leurs prétentions.

Déjà, en 1644, au dire de Charlevoix, Monseigneur de Rouen, François de Harlay, avait envoyé à Québec, en qualité de vicaire général, l'abbé de Queylus. Mais le P. Vimont, alors supérieur, et ses confrères, pour qui cette juridiction était chose nouvelle, l'avaient absolument déclinée, et le grand vicaire présumé avait dû se rembarquer. Cependant, cinq ans plus tard, à cause des doutes élevés en France sur les pouvoirs des missionnaires et sur la validité des sacrements administrés par eux, le supérieur de Québec jugea bon, pour en avoir le cœur net — ou simplement pour la tranquilité des esprits — de se faire donner par l'archevêque de Rouen des lettres patentes de vicaire général. Bien plus, en 1653, non seulement il lut — c'était alors le P. Jérôme Lalemant — le mandement de l'archevêque publiant le jubilé d'Innocent X, mais " il profita de la cir-

constance pour annoncer, à la grand'messe, que Monseigneur " de Harlay avait pleine et entière autorité sur la nouvelle " colonie française ".(1)

Ainsi la juridiction du primat de la Normandie, que Rome ne reconnaissait pas, bien que nulle en droit, était admise en fait.

Tant que les Jésuites furent seuls, la paix n'en fut aucunement troublée. Mais en 1657, les Sulpiciens arrivèrent. Leur supérieur, l'abbé de Queylus, victime de l'échec de 1644,(2) s'était fait délivrer, pour le Canada, des patentes de grand vicaire et d'official de Monseigneur de Harlay de Champollion, homonyme, neveu et successeur de François de Harlay.

Remarquons qu'il est inexact d'avancer qu'il y eût dans ces lettres rien qui dérogeât aux pouvoirs du supérieur des Jésuites, ni que ce dernier dût perdre son autorité dès que des prêtres séculiers viendraient au pays. Rien de tel dans les documents. M. de Queylus était donc vicaire général — présumé —, et le supérieur des jésuites, tout autant. Un conflit ne pouvait tarder à éclater.

Pour faire court ce qui serait fort long à raconter, disons que ce fut à l'occasion de la cure de Québec que le feu prit aux poudres. Le P. de Quen, supérieur, y avait nommé le P. Poncet et l'abbé de Queylus avait confirmé ce choix. Mais le P. Poncet, rendu malade par une cruelle captivité chez les Iroquois, était incapable de remplir cette charge, et le supérieur, comme c'était son droit — et son devoir — , dut la lui retirer pour la confier au P. Pijart qui avait tenu pendant plusieurs années, à la satisfaction de tous, la cure de Montréal et venait de la laisser à l'abbé Souart. A peine informé, M. de Queylus accourt de Montréal, dépose le P. Pijart et s'installe lui-même curé de Québec. Voilà la guerre allumée!

(1) *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, II, 208, s.

(2) Et d'un autre plus récent : Sa candidature à l'épiscopat, comme on dira plus bas, venait d'être rejetée. Les Jésuites lui avaient fait préférer François de Laval.

Dans ses sermons, le bouillant abbé ne ménageait pas les Jésuites. Il serait allé jusqu'à les comparer aux pharisiens !

Nous ne faisons qu'indiquer ces misères pour montrer combien notre Église, si paisible jusque-là, avait besoin d'une autorité supérieure, d'une main ferme qui lui rendît la tranquillité.

On le sentait au Canada et la vénérable Marie de l'Incarnation qui, en 1646, ne trouvait pas le pays assez bien établi pour un évêque, écrivait en 1658 : " Ce serait un grand bien pour ce pays d'avoir un supérieur permanent : il est temps que cela soit ".

D'ailleurs on y songeait depuis longtemps en France. Dès 1645, la société de Montréal s'y était employée. Son candidat, le très digne abbé Legauffre, qui avait été agréé pour l'épiscopat, mourut malheureusement avant d'être sacré, en faisant une retraite. En 1650, les Cent-Associés, piqués d'émulation, avaient repris le projet. Cette fois, trois jésuites de renom, les PP. Charles Lalemant, Le Jeune et Ragueneau avaient été mis sur les rangs, mais le refus catégorique du vicaire général de la compagnie avait fait manquer l'affaire. Elle fut reprise dans la longue assemblée du clergé — 1655-1657 —, où l'évêque de Vence, Antoine Godeau, se faisant le porte-parole des associés de Montréal, représenta qu'il était temps de nommer un évêque pour la Nouvelle-France. A la réunion du 10 janvier, 1657, il fit connaître le nom — qu'il avait tenu caché jusque-là — de celui qu'il proposait pour cette charge. C'était M. de Queylus, abbé de Lac-Dieu, que M. Olier venait justement de nommer supérieur des ecclésiastiques qu'il destinait à l'ile de Montréal, MM. Souart, Galinier et d'Allet,— ce dernier encore simple diacre.

Cette candidature, bien que représentée, par Monseigneur Godeau, comme agréable aux Jésuites, ne leur convenait pas le moins du monde. C'est alors qu'ils proposèrent l'abbé François de Laval de Montigny, qui fut aussitôt accepté par le roi et par la reine-mère.

Peu de temps après, Louis XIV, dans une longue et belle lettre au pape Alexandre VII, demandait l'érection d'un siège épiscopal au Canada et désignait au choix du Souverain Pontife, pour titulaire, l'abbé de Laval de Montigny.

Recommandé par le roi, appuyé du témoignage élogieux de ses anciens maîtres, d'une réputation sans tache, orné de toutes les qualités requises, d'une science étendue, d'une vertu rare, il semble que sa nomination dût être l'affaire de peu de jours. Mais après tout ce qu'on a vu, il n'est pas défendu de penser que les aspirations déçues ou les intérêts menacés y opposèrent secrètement de puissants obstacles.

Toujours est-il que la bulle nommant le vicaire apostolique de la Nouvelle-France ne fut envoyée que plus d'un an après la lettre du roi.

Que le choix fut divin, la vénérable Marie de l'Incarnation n'en doutait pas : Que l'on dise ce qu'on voudra, écrivait-elle au sujet de monseigneur de Laval, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi. Et la suite l'a bien démontré.

Cependant, même après que Rome se fut prononcée, les difficultés n'étaient pas finies ; Monseigneur de Harlay s'était entêté de sa puissance d'outre-mer. Dans une circulaire à tous les évêques de France, il se plaint que par cette nomination d'un vicaire apostolique ses droits ont été lésés. Il obtient un arrêt du parlement de Rouen qui défend à l'abbé de Montigny de s'ingérer dans le vicariat apostolique du Canada. Tout cela nous paraît aujourd'hui d'un comique achevé, mais alors c'était plutôt tragique ou du moins fort sérieux. En présence d'une telle opposition, l'évêque de Bayeux, qui devait sacrer à Caen, le vicaire apostolique, s'en excuse par déférence pour son métropolitain, et les deux évêques qui devaient l'assister suivent son exemple.

L'évêque élu n'y perdit rien. Ce fut le nonce, monseigneur Piccolomini, qui le sacra dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, exempte de juridiction épiscopale, le 8 décembre, 1658, fête de l'Immaculée Conception. Monsei-

gneur de Laval avait et devait toujours conserver une tendre dévotion à ce privilège de Marie.

Tout s'était passé à huis clos, sans bruit. Dès que l'événement fut connu, il souleva une jolie tempête. L'archevêque de Rouen est indigné que le sacre ait eu lieu ; celui de Paris, de ce qu'il a eu lieu sans sa permission, dans sa ville épiscopale. Les parlements s'en mêlent : celui de Rouen renouvelle son premier arrêt ; celui de Paris accouche à son tour d'un petit arrêt pour défendre l'exécution des bulles avant d'avoir reçu les lettres patentes accoutumées.

Mais la qualité maîtresse du caractère de Monseigneur de Laval c'était la fermeté, une fermeté pleine de calme, comme chez les hommes vraiment forts. Sans s'inquiéter de tout ce tapage, il continue ses préparatifs pour aller au poste que lui assignait le Saint-Siège. D'ailleurs, à Rome, on trouvait cette opposition fort étrange, et tout à fait dépourvues de fondement les prétentions de Monseigneur de Harlay. Le chargé d'affaires de la cour de France l'écrivait à Paris et disait que ce prélat ferait bien de déférer aux désirs du roi et de la reine-mère, parce que, autrement, les cardinaux de la Propagande pourraient prendre à son égard des résolutions qui lui seraient désagréables.

Il est donc faux que Rome eût jamais — comme on l'a parfois prétendu — reconnu la juridiction de Rouen sur le Canada ; faux aussi, par conséquent, qu'elle eût été sauvegardée dans les bulles du Vicaire apostolique.

Ce qui est vrai, c'est que dans les lettres patentes du 27 mars 1659, où Louis XIV ordonnait que le sieur de Laval de Montigny, évêque de Pétrée, fût reconnu par tous ses sujets, dans l'étendue de la Nouvelle-France, François de Harlay, grâce à Mazarin et aux gallicans, avait réussi à faire glisser cette clause : " Sans préjudice des droits de la juridiction " de l'ordinaire, et cela en attendant l'érection d'un évêché " dont le titulaire sera suffragant de l'Archevêque de Rouen, " du consentement irrévocable duquel nous avons accepté " la disposition de Notre Saint Père le Pape."

Le nonce eut beau représenter que cette restriction était injurieuse pour le Saint-Siège, dérogatoire à son autorité, ce qui était écrit, était écrit. —*Quod scripsi, scripsi.*

Heureusement la reine-mère, Anne d'Autriche, dans une lettre bien explicite et péremptoire adressée au gouverneur d'Argenson, corrigeait cette regrettable inconséquence : l'évêque de Pétrée devait être obéi dans tout le Canada. Aucun autre ecclésiastique ne pouvait y exercer une juridiction que par ses ordres et le gouverneur était chargé " de faire repasser en France tous ceux qui voudront s'oppo- " ser à son établissement, et ne pas se soumettre à sa juri- " diction que nous entendons, le roi, monsieur mon fils, et " moi être dans toute l'étendue ordinaire et telle qu'ont " accoutumé de l'avoir les autres évêques."

C'est après toutes ces péripéties, ces luttes, qu'au printemps de 1659, François de Laval mit à la voile. Il était accompagné du P. Jérôme Lalemant, ancien supérieur des missions du Canada, de Charles de Lauson-Charny, fils de l'ex-gouverneur, administrateur de la colonie, à la place de son père pendant une année et qui était devenu prêtre, des abbés Torcopel et Pélerin, et du jeune Henri de Bernières, encore simple séminariste. Ce dernier était le neveu de M. de Bernières, le pieux solitaire de l'ermitage de Caen où Mgr de Laval avait pendant quatre années passé de longues périodes dans la retraite. Il devait être le premier prêtre ordonné au Canada et longtemps curé de Québec. MM. Pèlerin et Torcopel durent, à cause de leur état de santé, retourner en France dès l'année suivante.

Inutile de dire la joie que causa l'arrivée, le 16 juin, du nouvel évêque, et la pompe avec laquelle on l'accueillit. Le Gouverneur, avec tout ce qu'il y avait de citoyens dans Québec, le clergé, les élèves des Jésuites, se portèrent à sa rencontre et le conduisirent en procession à l'église, aux accords joyeux de la fanfare du collège, mêlés à la voix des cloches et au bruit du canon.

A peine installé dans une maison d'emprunt, François de Laval commença la visite de sa petite ville épiscopale et des communautés religieuses. L'Hôtel-Dieu l'attirait surtout, à cause des nombreux malades qui avaient contracté le pourpre à bord d'un vaisseau arrivé récemment.

Mais ces œuvres de charité ne lui faisaient pas oublier que le point important, c'était de faire reconnaître son autorité. La pièce commencée sur les bords de la Seine allait avoir son dénouement sur les rives du Saint-Laurent.

Il ne paraît pas que l'abbé de Queylus eût, à l'arrivée de l'évêque de Pétrée, partagé la joie commune. Du moins près de deux mois se passèrent avant qu'il jugeât bon de venir lui présenter ses hommages. Enfin, il se décide à descendre à Québec. Là, par le fait de ces deux partis qui existent à la cour, des lettres viennent le confirmer dans sa dignité de vicaire général et lui permettre de rester au Canada. Heureusement, l'évêque peut lui montrer d'autres lettres postérieures de trois jours, qui annulent les premières et enjoignent au Gouverneur d'empêcher qu'aucun représentant de l'archevêque de Rouen exerce une juridiction quelconque au Canada. Bien qu'en relation d'amitié avec le grand vicaire, et en froid avec l'évêque à cause de mille petites questions de préséance, de prie-Dieu, de pain bénit, etc., qui, en ces temps d'étiquette méticuleuse et prétentieuse, étaient autant de *casus belli*, M. d'Argenson dut faire exécuter les ordres du roi. L'abbé de Queylus, comprenant qu'il était mieux pour lui de repasser en France, s'embarqua au mois d'octobre.

Ceci n'était que partie remise. En 1661, malgré l'ordre formel du roi et le protêt que lui servit, au nom de Monseigneur de Laval, le curé de Saint-Josse, il quitte la France pour revenir au Canada. L'évêque lui fait défendre, à son arrivée, de se rendre à Montréal et demande au Gouverneur de faire exécuter les lettres d'Anne d'Autriche. Mais M. d'Argenson, dont le terme d'office était expiré, fut tout heureux d'en

tirer prétexte pour éviter de sévir contre un ami. Ce fut le baron d'Avaugour, son successeur, qui signifia à l'abbé de Queylus l'ordre du roi et l'obligea à quitter la colonie. Entre temps, contre ce prêtre qui lui avait désobéi, le vicaire apostolique avait porté la peine ecclésiastique de la suspense.

Quand on lit, dans les histoires générales, le récit sommaire — trop sommaire pour être exact — de ces différents on est tenté d'accuser Monseigneur de Laval d'une sévérité outrée.

C'est oublier la grandeur de l'enjeu dans la partie engagée, ses importantes conséquences.

De quoi s'agissait-il, au fond ? D'un conflit de juridiction entre Monseigneur de Harlay et François de Laval ? C'eût été une bien mince querelle ! Ce qui était en cause, c'était l'autorité du Saint-Siège, contestée et contre-carrée par un archevêque de Rouen. C'était le gallicanisme dressant la tête contre le pouvoir donné à Pierre de gouverner l'Église, toute l'Église. Et ceci, certes, est bien autre chose qu'une dispute entre deux prélats.

Quand Monseigneur de Laval déployait son énergie à se faire reconnaître comme vicaire apostolique de la Nouvelle-France, il était le champion, non de son autorité personnelle, mais de l'autorité apostolique. Et quand il recourait aux peines ecclésiastiques les plus sévères pour effacer ici toute trace de la juridiction de Monseigneur de Harlay, nous devons nous souvenir qu'il arrachait ainsi notre Église à l'emprise du gallicanisme. Cette funeste erreur infectait alors l'Église de France et devait la conduire jusqu'à la trop fameuse déclaration de 1682. Si les quatre articles, charte des libertés gallicanes, n'ont eu parmi nous aucun écho, nous le devons à François de Laval.

Sans doute nos évêques restaient, au choix du roi de France, confirmé par le pape. Mais ceci était consenti par un concordat. Sans doute encore la cour s'ingérait souvent dans nos affaires religieuses et notre clergé avait pour le roi la plus profonde déférence. C'était bien naturel puisqu'on

vivait de ses libéralités ! Si gallicanisme il y avait, il était plutôt à l'état passif, en ce sens que l'Église, chez nous, avait parfois à souffrir des exigences excessives de l'autorité civile. Mais, à l'exemple de leur illustre devancier, leur modèle, jamais nos évêques, avant comme après la conquête, n'ont sacrifié leurs droits sacrés ; toujours, comme lui, ils sont restés en union étroite avec le siège de Pierre.

C'est là le premier service — et non le moindre — rendu à l'Église du Canada par son premier évêque.

On ne saurait trop le dire, ni trop y insister, parce qu'un prétendu historien de l'Église a sur ce point odieusement calomnié notre épiscopat et notre clergé. Le ciel heureusement n'a pas permis qu'il pût, comme il en avait l'intention, consommer cette œuvre de dénigrement et de mensonge. Mais un trop grand nombre, parmi nous, faute d'être suffisamment avertis — et parce que cela est imprimé dans des ouvrages autrefois estimés et bien déchus aujourd'hui, comme les histoires de Rohrbacher et de Darras — prennent, pour de l'histoire ces méprisables diatribes.

III

Au mois d'août 1660, François de Laval faisait signer par tous les prêtres présents au pays un document public par lequel ils reconnaissaient sa juridiction à l'exclusion de toute autre.

Tranquille désormais sur ce point, il consacra tous ses efforts à l'organisation et au développement de l'Église qui lui était confiée.

Ce qu'elle était alors, il est à propos, pour juger de l'œuvre accomplie par notre premier évêque, de le dire au moins en raccourci.

Elle comptait plus d'un demi-siècle d'existence, puisque, dès 1604, quand de Monts s'établissait en Acadie, des missionnaires l'avaient accompagné, des prêtres séculiers d'abord, puis en 1611, les Jésuites.

Dans la région de Québec, les Récollets, venus en 1615, avaient appelé en 1625, les Jésuites, qui revinrent seuls en 1632.

Mais, bien qu'adultée par les années, notre Église, comme la colonie elle-même, était encore dans une première enfance qui se prolongeait indéfiniment. Les compagnies de marchands qui, pour s'assurer le monopole des fourrures, s'étaient engagées à envoyer des colons et à travailler à l'évangélisation des indigènes, avaient étrangement négligé ce double devoir. Même celle des Cent-Associés, pourtant fondée pour obvier à l'inertie de ses devancières, après quelques louables efforts, s'était bientôt lassée. C'est à l'adresse de tous ces gens-là — la vraie adresse — qu'il faut renvoyer la boutade de Frontenac contre les Jésuites : " Ils se sont " plus occupés de la conversion des castors, que de celle des " sauvages ".

Si les progrès de l'Évangile avaient été lents parmi les nations indigènes, la faute n'en était pas aux missionnaires. Ils avaient tout tenté, n'avaient reculé devant aucun sacrifice, ni les voyages longs et périlleux, ni les privations et la faim, ni la perspective des tourments et de la mort. Nulle Église naissante ne peut montrer dans ses annales de pages plus belles, plus touchantes, plus héroïques que la nôtre. Si elle ne pouvait compter par milliers — ou par centaines de milliers, comme dans l'Amérique centrale — le nombre de ses conquêtes, il y avait, à cet échec partiel, des causes nombreuses. Outre les obstacles presque insurmontables que rencontrait la foi chez les Sauvages eux-mêmes, il y en avait qui étaient dus aux Français : la honteuse dépravation de certains coureurs de bois, la traite néfaste de l'eau-de-vie — l'eau-de-feu, comme l'appelaient si justement les indiens, — et par-dessus tout, cette faiblesse de la colonie qui privait le missionnaire d'un prestige nécessaire et laissait colons et sauvages alliés à la merci d'une poignée de barbares aussi hardis que féroces qui, pendant près d'un demi-siècle,

terrorisèrent, ensanglantèrent ce pays et le mirent plus d'une fois à deux doigts de sa ruine.

C'est sous leurs coups que disparut, dans le sang et les flammes, le plus beau fleuron des missions canadiennes.

Sans négliger les tribus algonquines et montagnaises, pour lesquelles on avait fondé la florissante et fervente bourgade de Saint-Joseph de Sillery, les religieux récollets et jésuites avaient concentré leurs efforts au pays des Hurons. Là, après des années de travail, de souffrances, de patience, étaient nées des chrétientés nombreuses et pleines de ferveur. Mais en 1648 et 1649, les terribles Iroquois avaient fondu à l'improviste sur les villages sans défense, brûlé les cabanes, massacré les habitants. Plusieurs missionnaires avaient péri, dans d'indicibles tortures, au milieu de leurs ouailles.

Pour sauver les malheureux restes de la nation huronne, le P. Ragueneau, alors supérieur des missions, avait dû les amener à Québec, auprès des Français. Avant de quitter le théâtre de tant d'années de travail et de sacrifices de tout genre, il avait, avec une grande douleur, fait mettre le feu à la spacieuse et belle résidence de Sainte-Marie, où venaient se retremper les missionnaires et d'où ils rayonnaient dans le pays d'alentour.

Le zèle de ces apôtres n'avait donc pas été stérile, mais le ciel en avait cueilli les fruits les plus beaux. Il n'en restait sur la terre qu'un souvenir, une page de martyrologe.

Quant à la population francaise, des lettres du P. Ragueneau nous instruisent suffisamment. En 1650, il écrivait à son supérieur, à Rome : " On donne à Québec le nom de " ville. C'est à peine un misérable bourg. A part notre " couvent et ceux des deux communautés religieuses, il " n'y a qu'une trentaine de maisons françaises, dispersées " çà et là sans aucun ordre ".

Le 30 août, 1658, il écrit : " A Montréal, il y a en tout " deux cents âmes. Aux Trois-Rivières, trois cents personnes, " hommes, femmes et enfants, tous desservis par deux de " nos pères. Québec, y compris les villages environnants,

" n'en compte que douze cents ". Et il faut ajouter que, sur ce nombre, moins de la moitié devaient appartenir à la ville, puisque, en 1666, le recensement de Talon ne donne que 555 âmes à Québec contre 584 à Montréal.(1)

Nous avons, pour compléter ces données, deux documents d'une valeur inappréciable, de la main même de Monseigneur de Laval.

L'un est le *Rapport de la Mission du Canada*, envoyé au Saint-Siège en octobre 1660, et l'autre, l'*Exposé de l'état de l'Eglise du Canada*, aussi envoyé à Rome le 21 octobre 1664.(2)

Pour bien connaître le Canada d'alors, il n'y a qu'à étudier ces deux pièces bourrées de renseignements et de faits.

En quelques pages claires et concises, le vicaire apostolique décrit le pays, son développement, l'état des mœurs tant chez les Français que chez les indigènes. Naturellement les choses religieuses fixent surtout son attention : le nombre des églises, des fidèles, des prêtres, des communautés religieuses ; l'état des linges et des vases sacrés — généralement précieux grâce à la piété et à la générosité du roi et des nombreux bienfaiteurs de France. Il aime à faire remarquer qu'on suit ici le rite romain, que les cérémonies se font avec décence, que les églises, là où il y en a, sont propres et convenables.

Dans la région de Québec, en 1660, on en compte huit, dont six sont des constructions en pierre : à Québec même, la paroisse, dédiée à l'Immaculée Conception, les églises des Jésuites, des Hospitalières et des Ursulines ; à Sillery, celle de la mission Saint-Joseph ; enfin, celle du Château-Richer. Il y a une église en bois à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, deux lieues plus loin que le Château-Richer, et une, sous le

(1) Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, I, 178, édition originale.
(2) *Mandements des Ev. de Québec*, vol. I. Les pièces sont en latin. On peut les trouver là.

vocable de Saint-Jean, à la côte Sainte-Geneviève, près de Québec.

Aux Trois-Rivières, une seule église en bois, dédiée aussi à l'Immaculée-Conception. Une aussi seulement, également en bois, à Montréal, dédiée à saint Joseph. Elle appartient à l'hôpital.

Les Jésuites ont construit, à Tadoussac, une église en pierre pour les nombreux néophytes qui y viennent chaque été.

Plusieurs localités, comme Beaupré, Beauport, Notre-Dame-des-Anges, l'île d'Orléans, et, autour de Québec, Sainte-Genevève, Saint-Jean, Saint-François-Xavier, le Cap-Rouge, sont assez developpées pour former des paroisses. Mais nulle part, sauf Québec, Trois-Rivières et Montréal, il n'y a de maison pour loger un curé.

Quant aux hameaux moins importants dispersés ci et là sur les rives du fleuve, un missionnaire, chargé de sa chapelle portative, les parcourt pour catéchiser, prêcher et administrer les sacrements.

Le clergé ne compte encore que vingt-six membres : seize Jésuites, qui sont les seuls réguliers au pays, et dix prêtres séculiers.

Six de ces derniers sont auprès de l'évêque et les quatre autres, à Montréal. Tous, tant réguliers que séculiers, méritent les plus grands éloges pour leur obéissance, leur zèle et leur désintéressement. Ils ne possèdent presque aucun revenu et administrent les sacrements sans recevoir de rétribution. Le vicaire apostolique lui-même n'a ni mense, ni cathédrale, et occupe une maison d'emprunt. La principale, presque l'unique ressource, ce sont les aumônes de la France.

Aux ouvriers évangéliques si clair semés, quelques communautés religieuses prêtent le concours précieux de leur zèle et de leur dévouement : deux à Québec, les Ursulines au nombre de seize, pour l'instruction des jeunes filles françaises et sauvages, et quinze Hospitalières pour le soin des

malades. Deux aussi à Montréal : trois sœurs de Saint-Joseph de la Flèche, qui ont succédé à Mlle Jeanne Mance dans la direction de l'hôpital, et la Sœur Marguerite Bourgeoys qui, avec quelques compagnes, se dévoue à l'instruction des enfants.

Tel est, en raccourci, le tableau de notre Église tracé par Monseigneur de Laval.

Il s'y trouve de belles lumières : le zèle, l'héroïsme même, des missionnaires ; la ferveur, la régularité, la sainteté des communautés religieuses, où l'on compte à la fois une Marie de l'Incarnation, une Marguerite Bourgeoys, une Catherine de Saint-Augustin, chez le peuple, la pureté des mœurs, l'intégrité de la foi. Mais il y a des ombres : le petit nombre des ouvriers en face de la tâche immense à accomplir, le manque presque absolu de ressources, et, chez un trop grand nombre, l'amour excessif du lucre, source de ce commerce néfaste de l'eau-de-vie si fatal aux sauvages.

L'évêque de Pétrée y fait allusion quand il écrit : " Presque " tous ne cherchent que leurs intérêts, bien qu'en France, le " roi très chrétien, la reine et beaucoup de grands person- " nages n'aient rien tant à cœur que la propagation de " l'Évangile ".

Il n'avait pas été lent à prendre d'énergiques mesures pour enrayer ce mal arrivé à un degré alarmant. Dès l'hiver de 1660, il avait lancé l'excommunication contre ceux qui vendraient de l'eau-de-vie aux Sauvages. La censure était-elle proportionnée au délit ? La Sorbonne, appelée à se prononcer en 1662, donna raison au prélat.

Cette sévérité porta ses fruits et aurait peut-être extirpé le funeste trafic sans un coup de tête du baron d'Avaugour. Ce gouverneur, comme du reste la plupart de nos gouverneurs, était un homme excellent, plein de foi et zélé pour le bien. Mais chez lui la fermeté tournait aisément en obstination et ainsi, comme il arrive parfois, une qualité dégénérait en défaut. Il avait prêté main forte à l'évêque dans sa

lutte contre le désordre. Mais, un jour, le P. Lalemant ayant eu l'imprudence d'aller — par charité — demander grâce pour une pauvre femme qui avait été emprisonnée précisément pour ce délit, le gouverneur outré s'écria : " Si de vendre des boissons enivrantes n'est pas un mal chez cette femme, ce ne sera mal pour personne ! " Et les traitants ne se le firent pas répéter : les abus recommencèrent de plus belle.

Ce devait être une des grandes luttes de l'épiscopat de Monseigneur de Laval contre la sagesse tout humaine des grands politiques comme Talon, Frontenac, qui jugeaient ce trafic nécessaire à la prospérité de la colonie.

Ce fut une des raisons qui le déterminèrent à passer en France en 1662. Mais, bien au courant, par les visites qu'il en avait faites, des besoins de son vicariat apostolique, il avait beaucoup d'autres demandes à porter au pied du trône.

Ce voyage a eu pour notre pays tant d'heureux résultats, au point de vue civil, dont on ne dit rien ici, comme au point de vue religieux, qu'il est impossible de les exagérer.

Et d'abord la traite de l'eau-de-vie fut rigoureusement prohibée. Mais il y avait d'autres questions d'une importance plus grande encore et surtout d'une bien plus vaste portée : l'érection de Québec en évêché ; la création des paroisses avec des revenus pour la subsistance des curés ; la fondation d'un séminaire pour le recrutement du clergé. Et sur tous ces points le roi accueillit favorablement les prières de Mgr de Laval.

Si ce dernier désirait que son vicariat devînt un évêché, c'était simplement pour affermir son autorité contre les empiètements de la puissance civile : " J'ai appris par une " longue expérience, écrira-t-il plus tard à la Propagande, " combien la condition de vicaire apostolique est peu assurée " contre ceux qui sont chargés des affaires politiques, je " veux dire les officiers de la Cour, émules perpétuels et " contempteurs de la puissance ecclésiastique, qui n'ont

" rien de plus ordinaire à objecter, que l'autorité du vicaire " apostolique est douteuse et doit être restreinte dans " certaines limites."

Louis XIV le comprit très bien, aussi en 1663 écrivait-il à Monseigneur de Laval : " Je désire reconnaître (vos ser- " vices) non seulement en vous établissant évêque dans le dit " pays lequel je veux protéger et secourir puissamment, " mais aussi en vous gratifiant d'un bénéfice de revenu " convenable pour soutenir cette dignité ".

C'était donc le désir du roi que dès lors Québec fût érigé en évêché. Et, en 1664, dans une belle lettre personnelle au Pape Alexandre VII, il sollicitait cette érection.

Mais la chose devait traîner en longueur, parce que, à Rome, on ne voulait pas implanter dans la Nouvelle-France les privilèges abusifs de l'Église gallicane, ni permettre que l'évêché de Québec, comme le voulait la cour de France, fût suffragant de l'archevêché de Rouen. Aussi la bulle de Clément X, qui, en 1674, érige en évêché Québec et les possessions françaises de l'Amérique du Nord, le soumet-elle immédiatement au Siège Apostolique : *Cathedralem Ecclesiam sedi Apostolicæ immediate Subjectam.* C'était fort heureux et ainsi se trouve confirmé ce qui a été dit plus haut.

L'abbaye de Maubec, donnée à Monseigneur de Laval, par le roi, en 1662, était unie à l'évêché de Québec, sauf la mense conventuelle et les droits spirituels du prieur. Ce ne fut que sous Monseigneur de Saint-Vallier qu'une autre abbaye, Lestrées, accordée par le roi en 1672, y fut incorporée à son tour.

En 1663, tout ceci n'était encore qu'un espoir et ne devait avoir sa réalisation que pendant le deuxième voyage de Monseigneur de Laval en France, de 1671 à 1675. Quant au chapitre dont on recommandait, à Rome, l'institution dès qu'il y aurait des ressources, il ne devait voir le jour qu'en 1684.

Après cette question de l'évêché, l'objet principal du voyage était la fondation d'un séminaire. Les deux autres

points, l'érection des paroisses et les ressources pour y pourvoir, ne faisaient qu'un avec celui-là. Dans la pensée de l'évêque-apôtre, le séminaire ne devait pas être seulement un lieu de formation pour les jeunes clercs. Ce devait être le cœur d'où la vie religieuse rayonnerait dans le pays, comme le sang dans les diverses parties du corps. Ce devait être la maison des prêtres, comme leur foyer de famille. Là, ils seraient formés à leur ministère sacré ; de là, selon le bon plaisir de leur évêque, pour le temps et les lieux qu'il marquerait, ils iraient évangéliser les âmes ; là ils trouveraient des ressources pour leur subsistance, et là, une fois leurs forces usées par le travail où la maladie, ils reviendraient goûter un repos mérité et se préparer dans la retraite et la prière à l'éternelle récompense.

Voilà l'esprit qui dicta le mandement du 26 mars 1663, par lequel était établi le Séminaire. Ce document établissait en même temps la dîme : " Et d'autant, y est-il dit, qu'il est " absolument nécessaire de pourvoir le dit séminaire et " clergé d'un revenu capable de soutenir ces charges et les " dépenses qu'il sera obligé de faire, nous lui avons appliqué " et appliquons, affecté et affectons dès à présent et pour " toujours les dixmes, de quelque nature qu'elles soient, " et en la manière qu'elles seront levées, dans toutes les " paroisses et lieux du dit pays, pour être possédées en com- " mun et administrées par le dit séminaire suivant nos " ordres et notre autorité."

Ainsi les dîmes seraient payées au Séminaire de Québec pour sa propre subsistance et pour l'entretien des prêtres chargés de la desserte des paroisses. Le Séminaire devait pourvoir à leur frais de voyage et autres dépenses nécessaires, en santé comme en maladie. Le surplus serait consacré à bâtir des églises " sans préjudice néanmoins de l'obligation " que les peuples de chaque paroisse ont de fournir à la " bâtisse des dites églises ".

Monseigneur de Laval, qui avait vu combler tous ses vœux, s'embarqua pour le Canada au mois de mai, mais, à

cause des retards d'une orageuse traversée, n'y arriva que le 15 de septembre. Deux excellents prêtres venaient augmenter son clergé : M. Ango de Maizerets, qui l'accompagnait, et l'abbé Hugues Pommier, venu sur un autre vaisseau et qui passa l'hiver à desservir les pêcheurs de Terre-Neuve.

L'ordonnance pour l'érection du séminaire et l'établissement de la dîme fut enrégistré le 10 octobre, 1663, au Conseil Souverain.

On comprend qu'une question comme celle de la dîme ne pouvait que soulever beaucoup d'opposition dans un pays encore pauvre et habitué aux services toujours gratuits des religieux récollets et jésuites. Le roi, en approuvant les dispositions du mandement épiscopal, avait fixé la dîme au treizième, ce qui était moins qu'en certaines parties de la France. En face de l'opposition, l'évêque temporisa : rien ne fut exigé pendant les premières années. Puis la quotité de la dîme fut abaissée au vingtième et enfin au vingt-sixième, et une ordonnance de M. de Tracy, en 1667, la fixa pour vingt ans à ce taux qui fut ensuite conservé. Le peuple s'habitua à cette redevance si juste, qui était en même temps pour lui, en ces temps où le numéraire était rare, le moyen le plus facile de pourvoir à l'entretien de son clergé, et la dîme se paye encore dans notre religieuse province de Québec. Y a-t-il, nous le demandons, un autre pays catholique où se retrouve cette patriarcale institution ?

Mais le chef-d'œuvre de Monseigneur de Laval, c'est le Séminaire de Québec, que nous ne considérons ici que comme la source de la vie religieuse en notre pays.

Dans son rapport au Saint-Siège, en 1664, il en annonçait la fondation et disait qu'il y faisait sa résidence. Ce n'était encore que le presbytère bâti par M. de Bernières sur le site du presbytère actuel de Québec. Plus tard y furent ajoutés de vastes bâtiments qui excitaient l'admiration et un peu l'envie de Frontenac.

Dès 1663, il y avait cinq séminaristes, trois jeunes Français venus avec l'évêque, et deux Canadiens, Germain Morin,

le premier prêtre originaire du pays, et Louis Joliet, le futur découvreur du Mississipi. C'étaient des élèves des Jésuites dont le collège datait de 1635.

Le Séminaire d'ailleurs,— le grand et le petit —, n'était qu'un pensionnat où les enfants étaient formés aux bonnes mœurs et à la piété par des prêtres dévoués qui surveillaient en même temps leurs études. Mais tous allaient en classe au Collège des Jésuites.

Dans le même rapport, Monseigneur de Laval ajoutait : " J'ai avec moi huit prêtres que j'emploie selon mon juge- " ment, et selon les besoins, aux missions ou à d'autres " charges ecclésiastiques ".

Nous en connaissons plusieurs : Henri de Bernières, longtemps curé de Québec, vicaire général, et qui pendant plus d'un demi-siècle, alterna avec Ango de Maizerets, dans la charge de supérieur du Séminaire ; Charles de Lauson-Charny, grand vicaire et official ; Hugues Pommier, qui était un artiste dans le genre du frère Luc chez les Récollets. Il faut ajouter Jean Dudouyt, prêtre très distingué, procureur du séminaire, et Thomas Morel, l'infatigable missionnaire qu'ont vu tour à tour, la côte de Beaupré, l'île d'Orléans et la seigneurie de Lauzon.

Les deux autres, dont parle Monseigneur de Laval, n'étaient pas au séminaire. L'abbé de Saint-Sauveur était le commensal de Jean Bourdau et desservait la chapelle Saint-Jean et M. le Bey était le chapelain de l'Hôtel-Dieu.

Il avait inspiré à tous cet esprit de détachement dont il était lui-même un si parfait exemple, et dont tous les hommes apostoliques ont reconnu la fécondité, depuis S. Paul disant : *Habentes alimenta et quo tegamur, his contenti sumus*(1), jusqu'à François d'Assise, François-Xavier, Vincent de Paul et tant d'autres. C'est grâce à ce désintéressement que le Séminaire de Québec, avec de médiocres ressources, a pu s'affermir, grandir et faire dans notre pays son œuvre de salut.

(1) I Tim. VI, 8. Le vivre et le vêtement, cela nous suffit.

Près de trois siècles ont passé, et l'esprit de François de Laval y est toujours vivant. Même il a essaimé. D'autres maisons en sont nées, où, à l'instar du vieux Séminaire, sans autre rétribution que celle dont parle l'Apôtre — *habentes alimenta et quo tegamur* — des centaines de prêtres ont consacré et consacrent encore leur vie à l'éducation de la jeunesse. Ainsi est devenu possible, à une foule d'enfants, que leur état de fortune en aurait exclus, l'accès des hautes études. Ainsi s'est formée, en même temps qu'un clergé nombreux et instruit, une élite intellectuelle, honneur et rempart de la race canadienne-française.

Ces grands objets toutefois ne faisaient pas oublier à Monseigneur de Laval les autres intérêts de la religion.

En 1664, il érigeait canoniquement la cure de Québec et l'unissait au Séminaire. Il faisait terminer et enrichissait d'orgues et de cloches l'église que les Jésuites avaient fait bâtir en 1657. La dédicace en fut célébrée avec grande pompe en juillet 1666. C'était, pour le temps, un fort beau vaisseau en forme de croix latine, situé au même endroit que la basilique actuelle, et qui devint cathédrale lors de l'érection de l'évêché en 1674. Agrandi et remanié à plusieurs reprises, il ne reste plus rien que les fondations des lourds piliers du magnifique édifice que le feu a malheureusement détruit, il a quelques mois, avec une partie de ses trésors.

Pour promouvoir la piété, si Monseigneur de Laval ne choisit pas S. Joseph comme patron du pays, c'est que les Récollets l'avaient fait dès 1624. Il en est de même de la dévotion à sainte Anne, à la sainte Famille déjà en honneur en ce pays avant son arrivée. Mais il donna à ce culte un nouvel essor, à celui de la sainte Famille en particulier en l'érigeant en confrérie canonique et en lui dédiant son Séminaire.

Les communautés religieuses trouvèrent en lui un protecteur et un père. C'est lui qui après avoir une première fois approuvé, en 1669, l'institut de la Congrégation de Notre-

Dame, fondé par la sœur Bourgeoys, voulut, en 1676, lui donner une approbation plus solennelle par des lettres canoniques où il fait de la fondatrice et de ses compagnes le plus bel éloge.

Les Sulpiciens eux-mêmes — pour ne rien dire des Jésuites qui jouissaient de toute sa confiance et de son affection —, après les difficultés du commencement, faciles à expliquer, furent l'objet de sa bienveillance. Et quand, en 1668, M. de Queylus, accompagné des abbés d'Urfé, d'Allet et Galinée, obtint la permission de revenir au Canada, il l'accueillit avec une grande bonté : *in visceribus Christi*, selon sa propre expression, et même lui conféra le titre et les pouvoirs de grand vicaire pour Montréal(1). Un autre témoignage de son estime pour les fils de M. Olier et de sa reconnaissance pour les services qu'ils avaient rendus à la colonie pendant vingt ans, fut d'ériger en 1678 la cure de Notre-Dame et de l'unir à perpétuité à leur Séminaire.

Il ne fit pas moins — contrairement à un préjugé assez répandu — pour les Récollets quand ils furent enfin autorisés à revenir en ce pays. Dans une fort belle lettre,(2) en date du 10 novembre 1670, à leur provincial, le P. Allart, il témoigne sa joie et celle qu'éprouve toute la population du retour de ses premiers et vénérés missionnaires, son estime pour l'ordre franciscain et ses désirs de le voir prospérer et grandir en ce pays. A leur arrivée, il leur confie les postes de Trois-Rivières, du fort Frontenac et les missions de la Gaspésie, où fit ses premières armes le fameux P. Chrestien Leclercq.

Les missions prirent pendant son administration un essor qui donnait les plus belles espérances. Les Sulpiciens avaient joint leurs efforts à ceux des Jésuites et commencé un travail d'évangélisation à la baie de Quinté, sur le lac Ontario. On avait fini par pénétrer même au cœur des tribus iroquoises,

(1) Faillon, *Vie de la Sœur Bourgeoys*, I, 177.
(2) Le R. P. Colomban, provincial O. F. M., à Montréal, l'a publié pour la première fois dans l'*Almanach de S. François*, en 1909.

et du sein de cette barberie, on voyait naître des fruits de sainteté ! Le sang des Jogues et des René Goupil — et de tant d'autres victimes moins illustres — devenait comme toujours une semence de chrétiens.

Lorsque, en 1684, plutôt par humilité que par lassitude, Monseigneur de Laval alla porter sa démission au roi, il laissait à son successeur une Église bien organisée, avec une vingtaine de paroisses régulièrement établies, un clergé régulier et séculier suffisant pour les besoins, un séminaire dont il avait assuré l'existence par une longue prévoyance et le sacrifice généreux de tout ce qu'il possédait.

Mais, même pendant les vingt dernières années de sa vie d'effacement et de retraite, il ne cessa pas d'être, pour notre Église, une force et un guide — non seulement par ses prières et sa pénitence, mais par l'action et la sagesse du conseil. Il y fut l'ange de la paix au milieu des difficultés sans nombre qu'y créa son successeur et pendant les longues absences du remuant prélat — une douzaine d'années au moins — il y exerça toutes les fonctions épiscopales.

La mort, en 1708, le trouva plein d'années, de travaux, d'épreuves et de mérites. Avec d'universels regrets, il laissait des œuvres et un nom immortels.

H.-A. SCOTT, ptre.

LA SAINTETÉ CHEZ
MGR DE LAVAL

Monseigneur de Laval est un saint. Voilà une vérité que proclament irrésistiblement tous ceux qui ont étudié la vie du premier évêque de la Nouvelle-France. Comme nous célébrons cette année le trois centième anniversaire de sa naissance, il convient de rappeler les caractères les plus saillants de la sainteté de ce digne Prélat. Évidemment nous ne pouvons que balbutier en traitant un tel sujet. Comment pénétrer dans cette âme d'apôtre pour faire voir les beautés sunaturelles qu'elle renferme ?

Lorsque la grâce travaille dans les âmes, elle y produit des effets qui se proportionnent, qui s'adaptent pour ainsi dire au tempérament propre de chaque personne. De là ces différences marquées entre le grand nombre de saints dont s'honore l'Église.

Au point de vue naturel, Monseigneur de Laval était doué des plus belles qualités de l'intelligence et du cœur ; toutes ses facultés étaient remarquables de droiture. Il y avait dans sa personne de la noblesse et une grande distinction. La grâce trouva donc en lui une nature riche, favorable à l'éclosion, et au développement de tous les germes divins que le ciel y avait déposé. Ce fond humain si bien préparé par la Providence nous permet de saisir immédiatement une première caractéristique de la sainteté de Monseigneur de Laval, la mesure et l'équilibre, qui se manifestent dans sa vie tout entière.

*
* *

Monseigneur de Laval appartient à une famille noble. Pour mettre en pratique le précepte du renoncement promulgué par Notre-Seigneur, il brise tous les liens qui peuvent le rattacher au monde et lui apporter des richesses et des honneurs; avant de recevoir la prêtrise, il renonce à tous ses droits et titres à la seigneurie héréditaire de Montigny et de Montbaudry.

Devenu prêtre, sa vertu et ses talents le font nommer archidiacre d'Evreux. Mais il renonce bientôt à cette dignité pour aller s'ensevelir à l'ermitage de Caen. Il a soif de ce renoncement qui consiste à mortifier toutes les tendances de la nature, même celles qui sont bonnes en elles-mêmes, afin que, devenu parfaitement maître de lui, il puisse se donner plus entièrement à Dieu.

Dans cet ermitage l'on vivait à la manière des cénobites des premiers siècles de l'Église. Travailler à sa propre sanctification et rendre service au prochain, pratiquer toutes les vertus chrétiennes jusqu'à un degré intense, tel était le programme suivi fidèlement par tous ceux qui vivaient dans cette retraite. Monseigneur de Laval s'appliqua particulièrement aux œuvres de charité, surtout à celles qui demandaient le plus de sacrifice à sa nature, qu'il voulait, à l'exemple de saint Paul, réduire en servitude. On le vit faire des choses qui démontrent à quel haut degré de sainteté il était déjà arrivé. Pendant qu'il assistait les malades, il portait à ses lèvres les bandages et en suçait lentement le pus. D'autres fois il faisait des pèlerinages à pieds, mendiant son pain et cachant son nom afin d'avoir occasion de souffrir le mépris et les mauvais traitements. Si l'on réfléchit que celui qui agissait ainsi était de sang noble et aurait pu occuper avec éclat une place à la cour de France, on comprendra mieux chez lui la beauté et la grandeur des vertus de renoncement et d'humilité.

Son séjour à l'ermitage de Caen l'avait admirablement préparé à devenir le premier évêque missionnaire de la

Nouvelle-France. Aussi la Providence ne tarda pas à se manifester à son égard. Rome et le roi de France s'entendirent pour confier à ce prêtre admirable de piété et de vertus le gouvernement de l'Église nouvelle qu'il fallait établir au Canada.

Avant de partir pour cette mission lointaine, Monseigneur de Laval alla rendre visite à M. de Bernières, son père spirituel, pendant son séjour à l'ermitage. Il reçut de lui ce conseil précieux : " Il vaut mieux n'être pas évêque, que d'être un évêque humain... Le pur esprit de Jésus-Christ porte à la petitesse, à la pauvreté dans les habits, la table, le logement, l'équipage ". Ces sages recommandations furent en quelque sorte le programme de sa vie d'évêque.

Les vertus de renoncement, d'humilité, qu'il avait pratiquées dès ses jeunes années, brillèrent sur le trône épiscopal d'un vif éclat.

Nous avons vu déjà que Monseigneur de Laval avait renoncé à ses biens de famille.

Évêque, il s'est désapproprié de tout ce qui lui appartenait en faveur de son Séminaire. Ses amis lui ayant assuré un revenu de mille livres, il donna cette rente au Séminaire de Québec, pour ne plus subsister que sur le fonds de la Providence. Désormais c'est en la Providence seule qu'il veut se confier.

Lui-même écrivait au Souverain Pontife : " Ma mense épiscopale n'a aucun revenu, mais je n'en demande pas non plus. La Providence nous donne, non seulement ce qui est nécessaire pour notre frugale nourriture et notre vêtement, mais encore de quoi secourir les pauvres de Jésus-Christ ". Tel est son amour de la pauvreté qu'avant de venir au Canada il déclare qu'il se sentait porté d'aller plutôt en un pays sauvage et rigoureux, où l'on ne trouve que difficilement les choses nécessaires à la vie.

Il n'avait rien à lui. Quand il avait besoin d'une soutane, il la demandait à son Séminaire, comme le plus humble de

ses prêtres. Cependant il trouvait moyen d'avoir un magasin de hardes, de souliers, de couvertures qu'il distribuait gratuitement aux pauvres. Cela se comprend, il ne dépensait rien pour lui : ses modiques revenus étaient mis en réserve pour lui permettre de faire des aumônes.

Non seulement les pauvres mais les malheureux et les souffrants étaient l'objet de ses soins empressés, de son dévouement. La maladie ayant éclaté à bord du vaisseau qui l'amène au Canada, il se met lui-même à soigner les matelots et les passagers, se prodiguant auprès d'eux et respirant le mauvais air et l'infection qu'ils exhalent. On l'a vu, dit M. de la Co'ombière, se défaire, en leur faveur, de tous ses rafraîchissements, et leur donner jusqu'à son lit, ses draps, ses couvertures. Et en retour, il fut traité avec autant d'indignité et de mépris que le dernier des matelots. Qu'importe tout cela ? Il a appris à se vaincre, à se mépriser ; c'est Jésus qu'il aime dans la personne des malheureux, et il veut être traité avec mépris, comme son maître.

Arrivé au pays en 1659, on le voit remplir les offices les plus humbles. Un jeune huron est malade, à la dernière extrémité ; il se rend auprès de lui, se prosterne à terre et prodigue tous ses soins à ce pauvre malade sale, dégoûtant, malpropre, sentant déjà la pourriture.

Les fièvres pestilentielles s'étant déclarées dans la colonie, il se dévoue sans compter aux soins des malades. " Il est continuellement à l'hôpital, écrit Marie de l'Incarnation, pour servir les malades et faire leurs lits. On fait ce que l'on peut pour l'en empêcher, et pour conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité ". En 1702, la petite vérole ayant éclaté au Canada, le vénérable Prélat, épuisé par l'âge et les fatigues endurées à la suite de l'incendie de son Séminaire, n'écoute que son zèle et on le voit encore se rendre auprès des malades pour leur prodiguer avec une bonté et un zèle admirables tous les secours que requiert leur état. L'homme apostolique

a la passion de s'abaisser ; mais il ne fait que manifester en cela sa véritable grandeur.

Ce fut pendant toute sa vie un besoin pour lui de descendre vers les humbles et les souffrants, tellement que six mois avant de mourir il disait : " Il m'est impossible de vivre plus longtemps, si je ne puis soulager les membres de Jésus-Christ ". Dieu voulut récompenser d'une manière éclatante son dévouement envers les déshérités et les affligés de ce monde. Un jour, à l'Hôtel-Dieu, trente hérétiques malades abjurèrent leurs erreurs : ils furent convertis en voyant la charité du saint Prélat.

Combien il était admirable dans ses visites aux sauvages. Il aimait à entrer dans leurs cabanes, passait un temps considérable à écouter leurs compliments et leurs harangues, à consoler leurs malades, les veuves et tous ceux qui étaient affligés. Rien d'étonnant qu'il se soit fait aimer d'eux. Par ce moyen il faisait aimer la religion du Christ, il sauvait des âmes. Il représentait bien le Sauveur venu pour les brebis perdues de la maison d'Israël.

Son humilité le portait à toutes les actions qui paraissent inférieures aux yeux des hommes. Lui-même veillait à ce qu'il y eut toujours de l'eau bénite dans les bénitiers de son église, sonnait la cloche pour annoncer sa messe qu'il disait à quatre heures et demie pour les ouvriers. Lui, évêque, il remplissait les fonctions de portier ; dès quatre heures du matin il se rendait à l'église et en ouvrait les portes. Dans sa maison, il faisait son lit, balayait sa chambre, desservait sa table, lavait ses petits ustensiles.

Son esprit de mortification apparaissait dans tous les détails de sa vie, Son mobilier était plus pauvre que celui du plus pauvre curé de France. Il usait ses habits jusqu'à la dernière limite possible. A table, il se contentait d'un potage dans lequel il ajoutait de l'eau afin de le rendre moins appétissant, et ne voulait manger que des viandes gâtées sous prétexte qu'elles étaient plus tendre pour ses dents. A cela

il ajoutait une croûte de pain dur et c'était tout son repas. Sa vie fut un jeûne continuel, car il ne déjeunait point, et ne prenait le soir qu'une légère collation. Il couchait sur le dur et s'infligeait des douleurs volontaires en portant fidèlement un cilice jusqu'à la fin de sa vie, malgré les souffrances et les infirmités qui l'accablèrent.

Il évita toujours avec soin la mise en scène et tout ce qui pouvait être opposé à son esprit d'humilité et de pauvreté. Il ne voulut rien posséder, aucun équipage, pas même un cheval. Pendant ses dernières années, quand, ne pouvant plus marcher, il lui fallait sortir, il devait emprunter une voiture. Marie de l'Incarnation a eu raison de dire de lui: "Sa vie est si exemplaire qu'il tient tout le pays en admiration. C'est un saint Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité. C'est l'homme le plus austère et le plus détaché des biens de ce monde ". Il mérite ces éloges parce qu'il fut toujours fidèle à mettre en pratique la recommandation de M. de Bernières : " Il vaut mieux n'être pas évêque que d'être un évêque humain. Le pur esprit de Jésus-Christ porte à la petitesse, à la pauvreté dans les habits, la table, le logement, l'équipage ".

*
* *

Une telle vie ne pouvait manquer d'exercer une influence profonde sur tous ceux qui l'entouraient et en premier lieu sur son clergé.

Saint Thomas enseigne(1) que la perfection doit se trouver dans l'évêque comme principe actif, car il lui appartient de perfectionner ceux qui lui sont confiés et, partant, d'être un modèle par la pratique de toutes les vertus : *forma facti gregis ex animo*, disait l'apôtre saint Pierre(2). Ceux qui lui sont confiés sont en premier lieu ses prêtres ; c'est par leur intermédiaire qu'il formera le Christ dans les âmes de tous ses

(1) 2a2æ, q. 185, a. 1, ad 2um.
(2) 1 Pet., V, 3.

diocésains. Partant, c'est vers eux que se portera d'abord son zèle, ce sont eux qu'il voudra en premier lieu modeler sur le Christ.

Nous pouvons dire que, sous ce rapport, jamais peut-être Prélat n'exerça sur son clergé une influence aussi profonde. Son éminente sainteté rayonnait puissamment autour de lui ; il avait formé tous ses prêtres à son image. Il réussit à faire fleurir parmi eux les vertus de désintéressement, d'abnégation et de charité dont il avait été témoin pendant son séjour à l'ermitage de Caen. Ainsi formé par son esprit, l'Église du Canada présentait, à cette époque, le spectacle d'une famille si unie et si généralement sainte qu'elle fut un jour cité comme modèle dans une des chaires de Paris.

Tous ses prêtres ayant fait, à l'exemple de leur évêque, acte de désappropriation en faveur du Séminaire, étaient de véritables missionnaires, détachés des biens de la terre, n'ambitionnant qu'une chose, former le Christ dans les âmes. Et quand ils revenaient auprès de leur évêque, portant sur leur personne ou leurs habits les traces de la misère ou d'un travail ardu pour le bien des âmes, oh ! avec quelle bonté, quelle joie, Mgr de Laval les accueillait. Et quand ils repartaient pour une nouvelle mission, il savait trouver dans son cœur le mot de consolation et d'encouragement, mot qui soutenait leurs forces lorsqu'ils se sentaient près de faiblir sous le poids des fatigues de leur pénible ministère.

*
* *

Par ce qui précède on a compris que le renoncement ne peut exister sans la charité divine. Partant, le grand détachement et la profonde humilité que nous venons de constater chez Mgr de Laval nous font déjà connaître combien fut éminente la charité de sa grande âme.

Saint Paul a dit avec raison qu'il ne servirait de rien de donner son bien aux pauvres, de livrer son corps pour être

brûlé, si l'on ne possède pas la charité.(1) C'est affirmer que la charité est la vertu qui constitue essentiellement la sainteté.

C'est parce que Monseigneur de Laval avait ainsi compris comme saint Paul, ce précepte de la charité, qu'il travailla toute sa vie à se dépouiller de lui-même pour offrir à Dieu le don total de lui-même.

Cela explique ses prières, ses mortifications qui le rendaient un sujet d'admiration pour le pays tout entier. On comprend que, guidé par cette sublime ambition : procurer le bien de Dieu en lui d'abord, il ait marché à pas de géant dans la voie de la perfection, au point d'attirer sur lui, jeune encore, les regards de la France entière.

L'Imitation de Jésus-Christ nous dit que s'il y a peu d'âmes vraiment contemplatives, c'est parce qu'il en est peu qui veulent se séparer pleinement des créatures et des biens périssables. Mais elle ajoute que celui qui demeure toujours sans préférence, sans propriété quelconque, avancera sans cesse dans la perfection, car la grâce lui sera toujours donnée plus grande à mesure qu'il se sera davantage abandonné. Nous avons là le principe qui nous permet d'entrevoir le degré de perfection et de contemplation acquis par Monseigneur de Laval, pendant sa vie de quatre-vingt-cinq ans.

Marie de l'Incarnation nous affirme qu'il " est parvenu au sublime degré d'oraison ", et le frère Houssart nous parle de " la haute contemplation et de l'union continuelle que Monseigneur avait avec Dieu ". Il nous semble donc avoir parfaitement réuni dans toute sa perfection évangélique la vie active et la vie contemplative. Nous, prêtres, qui avons à continuer son œuvre sur cette terre canadienne, remercions le ciel de nous avoir montré par son exemple que le ministère des âmes le plus absorbant n'est pas un obstacle aux progrès dans les voies de l'oraison.

*

* *

(1) 1 Cor., XIII, 3.

Aimer Dieu, nous l'avons dit, c'est, par rapport à nous, vouloir le posséder et en jouir en établissant son règne en nous. Ce fut là un premier effet de la charité chez Mgr de Laval. Il y a plus.

Quand la charité remplit une âme, elle y produit le zèle apostolique. Saint Thomas nous dit que le zèle est un effet de l'amour et nait de son intensité(2) ; il est la force expansive de l'amour, la flamme jaillissante, et son ardeur se proportionne à l'intensité de son foyer. D'où il suit que " plus on aime un être, plus on veut lui plaire et servir ses intérêts ; plus aussi s'arme-t-on afin d'écarter ce qui peut lui déplaire ou lui nuire. De là, ces deux formes essentielles du zèle ; le travail et le combat ". Et puisque le zèle est proportionné à la charité, il en revêtira les qualités. Or la charité, disent nos saints Livres, est intrépide ; *omnia sperat ;* elle est invincible : *nunquam excedit ;* elle est forte comme la mort : *fortis ut mors dilectio.* Nous avons là les principales qualités qui ont marqué le zèle apostolique de Monseigneur de Laval dans la Nouvelle-France.

C'est pour convertir les peuplades sauvages du nouveau monde qu'il a d'abord été envoyé par Dieu: c'est donc auprès d'elles qu'il va exercer en premier lieu son zèle ardent. Qui pourrait nous faire voir Mgr de Laval dans toute sa sublime beauté d'évêque-apôtre ?

Il se met à l'œuvre. Lui n'est rien, sa volonté n'existe plus, sa nature même a en quelque sorte perdu sa personnalité et sa sensibilité. Il a tout cédé à Jésus, il s'est désapproprié dans le sens le plus absolu du mot : c'est vraiment Jésus qui vit en lui. Ne lui parlez pas d'obstacles à vaincre, de fatigues à endurer, de découragement à supporter, il veut par Dieu, sa volonté est d'autant plus forte qu'elle n'est rien par elle-même. Il poursuit alors son œuvre, et le jour par des travaux apostoliques, des voyages, des courses qui frappent d'admiration ceux qui en sont témoins, et la nuit, par des veilles,

(2) 1a 2æ, q. 28, a. 4.

des prières, des méditations qui le remettent en contact avec la source sacrée de l'amour divin et lui communiquent de nouvelles flammes.

Entreprendre les longs voyages de Montréal à Tadoussac, en canot, séjourner chez les sauvages, visiter une à une toutes leurs habitations, écouter tous leurs discours, baptiser lui-même leurs enfants, soigner les malades dans les hôpitaux, rien ne lui coûtait.

D'autre part, l'apôtre avait à fonder ici une Église. Et il voulut que l'Église canadienne fut sans taches ni rides, et dans chacun des membres de cette église il voulait faire circuler abondamment la vie du chef, afin de la rendre sainte et pleine de gloire aux yeux de Dieu.

A ce moment le pouvoir civil était représenté par des hommes qui reconnaissaient en droit et en fait la théorie catholique des pouvoirs séculiers.

De plus, en venant sur cette terre d'Amérique, le but premier des rois de France était de fonder un état chrétien et d'étendre le règne du Christ dans le monde. Ces remarques sont importantes. Car il faut bien comprendre la véritable nature de l'Église et les obligations d'un gouvernement catholique pour apprécier sainement la conduite de Monseigneur de Laval dans les circonstances difficiles de sa vie auxquelles nous allons toucher.

On a dit que la vertu caractéristique par excellence de ce digne Prélat était la force. Cette vertu a brillé chez lui surtout dans les luttes qu'il eut à soutenir contre les représentants de l'autorité civile afin de faire respecter les droits de l'Église, et de protéger l'âme des pauvres sauvages en interdisant le commerce de l'eau-de-vie.

Hier il était à genoux auprès des malades ; aujourd'hui il a pris son siège au Conseil Souverain et il occupe la première place à côté du représentant du roi. Il a des droits à soutenir, une autorité à faire respecter, l'intérêt des âmes à sauvegarder ; l'humble d'hier va devenir le fort en face du devoir à accomplir. Il demande qu'on reconnaisse ses titres et

privilèges, il veut que le pouvoir civil soit fidèle à sa mission qui consiste non seulement à se préoccuper des biens matériels mais aussi des intérêts intellectuels et moraux de la nation(1), et à prêter le secours de son bras à l'Église lorsque celle-ci la réclame. Ici comme ailleurs sa conduite demeure admirable. Il rencontre de grands obstacles dans la personne des gouverneurs, mais pour assurer le bien des âmes et faire respecter les privilèges et immunités(2) dont l'Église a besoin pour exercer pleinement son activité, il lutte sans faiblesse, au prix des plus grands sacrifices.

C'était le regard fixé sans cesse sur la volonté divine, avec un esprit convaincu qu'il prenait vraiment les intérêts de Dieu et des âmes, et une volonté qui s'était renoncée totalement pour ne puiser sa force qu'en Dieu, qu'il soutint toujours le combat. Pour répondre à ceux qui le persécutaient et lui imputaient des ambitions humaines, il aurait pu emprunter à l'avance les fières et justes paroles de Pie X : " Ils nous prêteront des visées terrestres, des préoccupations de parti et s'ingénieront à les deviner. Détrompons-les par avance, d'un coup. Avec toute l'énergie dont nous sommes capables, nous affirmons que nous voulons, Dieu aidant, une chose unique, être vis-à-vis de l'homme les ministres de Dieu dont nous sommes les fondés de pouvoir."

Sa vertu de force brilla encore dans les luttes qu'il eut à soutenir pour maintenir dans son église le pur esprit romain. Songeons que lorsqu'il fondait l'église de Québec, le gallicanisme et le jansénisme sévissaient en France, et l'on

(1) Il doit pour cela proscrire les vices et commander la vertu non dans leur connexité avec Dieu et la conscience, mais dans leurs rapports avec le bien public. Il doit prêter le secours de son bras à l'Église lorsque celle-ci le réclame (Cf. Mgr Pâquet : *Le droit public de l'Eglise*, Principes généraux).

(2) Sous ce rapport, l'Église au cours des siècles, s'est toujours montrée conciliante. Souvent, à cause des circonstances, elle a accepté ce que le pouvoir civil a voulu lui donner. " Mais, dit Mgr Pâquet, elle ne peut pas, elle ne veut pas renier les principes sur lesquels ces droits s'appuient, ni s'interdire de réclamer, aux heures favorables les privilèges juridictionnels et les avantages sociaux auxquels son caractère d'institution religieuse, souveraine et indépendante, lui confère des titres indiscutables." (*L'Organisation religieuse*, p. 258).

rendra grâce à Monseigneur de Laval d'avoir protégé notre pays contre ces fléaux redoutables et orienté tous les cœurs et les esprits vers Rome. Par son action énergique et sage, il a créé sur les bords du Saint-Laurent une tradition qui s'est maintenue ferme jusqu'à nos jours et qui inspire à notre peuple un amour et un respect profonds pour toute parole et toute direction qui lui vient de Rome.

La force est faite de confiance en Dieu, mais aussi de défiance de soi. C'est dire que tout en montrant une énergie indomptable, Monseigneur de Laval fit preuve d'une grande prudence. Il savait prendre conseil, contrairement à ce que quelques-uns ont affirmé ; mais quand il avait jugé qu'il y allait des intérêts de Dieu et des âmes, aucun obstacle ne pouvait alors le faire reculer. L'on sait quels sacrifices lui a coûtés parfois l'accomplissement de son devoir. Il fallait, dans les circonstances, un homme de cette force, a déclaré Marie de l'Incarnation.

Des historiens(1) l'ont accusé de se croire infaillible, d'être un esprit absolu et dominateur, d'être un évêque arbitraire, mesquin et jaloux qui ne trouve bien que ce qu'il fait, et qui ne songe qu'à entraver le zèle et le dévouement des autres. On ne peut se tromper d'une manière plus regrettable. Ceux qui ont compris les saintes ardeurs que fait naître dans une âme la charité du Christ, pour tout ce qui se rapporte à Dieu, savent que chez les grands apôtres, notamment chez Monseigneur de Laval, la vertu de force n'est pas l'esprit de domination, la magnanimité n'est pas l'orgueil, la persévérance n'est pas l'obstination.

*
* *

Il avait consacré sa vie à l'établissement de l'église du Canada. L'organisation qu'il y avait établie donnait les plus

(1) Garneau et Faillon.

heureux résultats. Mais voici qu'un jour il se sent faiblir et va offrir sa résignation au roi de France. On lui donne un successeur qui ne partage pas toutes ses vues, et il lui est donné d'assister, avec douleur, à une transformation de l'œuvre de sa vie. Bien plus, on en vient à le considérer comme un obstacle au développement paisible de l'Église canadienne, et il reçoit l'ordre de rester en France. Quelle douleur cette nouvelle dût lui causer ! Lui qui avait rêvé, comme dernière récompense de ses immenses travaux, le bonheur de mourir sur cette terre qu'il avait foulée de ses pieds et arrosée de ses sueurs, au milieu de ce peuple qu'il avait formé avec tant de dévouement et qui l'adorait presque, il est devenu un danger pour la paix qui doit régner dans la colonie ! Comment cela ? On l'avait calomnié à la cour de France, il tombait victime de ses détracteurs. Mais il ne recherche pas les raisons qui peuvent justifier une telle conduite, il ne sait faire qu'une chose : se soumettre à Dieu qui le frappe dans le plus intime de ses affections. Il va se mettre à genoux devant le Saint Sacrement et récite le *Te Deum* pour remercier le ciel de cette épreuve qui lui permet de faire un nouveau sacrifice. Il y a dans cette manière d'accepter la souffrance quelque chose de sublime, une éloquente démonstration de sa haute sainteté.

Il revint cependant au pays, pour y vivre dans le silence et la tranquillité, mais les épreuves se multiplièrent. Il voit les flammes consumer deux fois son cher Séminaire ; il est témoin silencieux des événements qui se déroulent, et jamais au plus fort des difficultés, il ne voulut donner un conseil pour faire triompher sa manière de voir au sujet de diverses mesures disciplinaires qui semblaient contredire sa conduite passée. Cependant il a dû éprouver par moments de terribles angoisses de cœur.

Pendant ses dernières années il souffrit beaucoup de plaies aux jambes. Les pansements qu'il était obligé de faire lui causaient des douleurs atroces. Dans les moments des plus

grandes souffrances, on l'entendait se recommander à Dieu et faire des actes d'amour. Sa patience et sa résignation à la Providence édifièrent constamment ceux qui furent témoins de ses épreuves. La mort n'eut pas de frayeurs pour lui. Il l'accepta pieusement en pensant que par cet acte, il permettait à Jésus de venir consommer le sacrifice de la croix dans un des membres de son corps mystique.

Il est un genre de souffrance particulièrement réservé aux saints. Un loi de la nature veut que l'on souffre en présence de l'affliction d'une personne aimée. Une mère éprouve des serrements de cœur en voyant souffrir son enfant ; réciproquement l'enfant pleure en voyant souffrir sa mère. Cette loi s'applique dans le domaine des choses spirituelles. Alors la souffrance devient exclusivement le partage des âmes d'élite. L'on sait, par exemple, que Marguerite-Marie, a grande sainte contemporaine de Monseigneur de Laval et la confidente du Sacré Cœur, disait qu'il n'y aurait jamais assez de souffrances, d'humiliations ni de mépris pour désaltérer l'ardente soif qu'elle avait de souffrir, et qu'elle ne pourrait trouver de plus grande souffrance que celle de sentir qu'elle ne souffrait pas assez... Tant il est vrai que l'amour ici-bas a pour compagne inséparable la souffrance.

La vie de Mgr de Laval a été soumise à cette loi. Et si l'on considère que chez les saints, les souffrances ont grandi avec leur amour, quel sujet d'admiration nous trouverons dans cette vie qui a été une ascension continuelle vers la perfection de l'amour.

Levé à deux heures du matin, en hiver comme en été, il restait en prière jusqu'à quatre heures. Il se rendait alors à l'église, célébrait la sainte messe, puis restait en prière jusqu'à sept heures. Pendant la journée il consacrait encore une grande partie de son temps à la prière. Que faisait-il pendant ces longues heures passées au pied de son crucifix ou en présence du tabernacle ? Il contemplait le cœur de Jésus,

fournaise ardente d'amour, comme le chante l'Église. Sachant que ce Cœur souffre infiniment de ne pas être connu et aimé, il éprouvait dans son propre cœur ces tourments et ces angoisses qui ont fait gémir tous les saints. Il souffrait en pensant aux souffrances de Jésus, il renouvelait sa résolution de se dépenser avec plus d'ardeur pour le faire connaître et aimer par ses chers sauvages ; il s'offrait en holocauste, dit son historien. Nul doute que la méditation des souffrances de Jésus a été la source la plus pure à laquelle il a puisé les flammes de son apostolat, et que ces souffrances se sont répercutées en traits douloureux dans l'âme de l'apôtre.

Un poète délicat(1), le plus digne parmi ses contemporains de toucher nos âmes, a écrit ces lignes profondément vraies : " Toute grande mission emporte ici-bas la nécessité d'un crucifiement ". La mission de Monseigneur de Laval fut trop noble pour échapper à cette loi. D'ailleurs les souffrances extérieures dont la Providence a voulu enrichir la vie de ce grand évêque missionnaire nous autorisent à dire que, pendant ses dernières années surtout, il a pu s'appliquer dans leur sens le plus profond ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Je suis cloué à Jésus sur la croix*(2), car *les marques de mon apostolat ont paru parmi vous dans toutes sortes d'adversités*(3).

Monseigneur Grouard demandait un jour au Pape Pie IX la permission pour ses missionnaires de conserver toujours la sainte Eucharistie, bien qu'ils ne puissent faire brûler devant elle la lampe liturgique. " Mon fils, dit le Pape, une telle demande exige réflexion.—Très saint Père, répondit l'évêque, si Votre Sainteté ne peut l'accorder il faudra abandonner la mission du Pôle Nord, car il nous est impossible d'y vivre de la manière dont nous devons le faire, sans avoir le bonheur de posséder toujours la divine Eucharistie ".

(1) Laprade.
(2) Gal., 11.19.
(3) 2 Cor., XII, 12.

Le Pape, vivement ému, s'écria : " Mon fils, faites ce que vous désirez ".

Nous sommes ici en présence d'une grande vérité. Il y a une force divine particulière mise à la disposition de l'homme ici-bas et qui soutient le missionnaire dans les durs et périlleux labeurs que demande la conquête des âmes, c'est l'Eucharistie ; nous pouvons même dire que l'apostolat est un fruit réservé de ce sacrement.

Monseigneur de Laval eut toujours une très grande dévotion pour l'Eucharistie. Ce qui nous a frappé chez lui, c'est que, chose certainement remarquable pour l'époque où il vivait, il fut un fervent de la communion fréquente. Dès ses jeunes années, au Collège de La Flèche, il n'avait pas de plus grand bonheur que de s'approcher très souvent de la sainte Eucharistie, dit l'abbé de Blampignon. A l'ermitage de Caen, on faisait la sainte communion presque tous les jours. *Devotissimum audiri apud omnes, et in susceptione sacramentorum frequentissimum*, disent les informations canoniques.

Ce fait explique d'une manière particulière " l'attrait souverain " que tout jeune encore le jeune de Laval éprouvait pour le travail des missions. Sans doute ce qui se passait dans la congrégation du Père Bagot, dont il faisait partie, était bien propre à faire naître l'idée des missions. Mais nous croyons que c'est la communion qui en fut vraiment pour lui la source inspiratrice.

L'apôtre saint Paul proclame cette efficacité sublime de la communion quand il dit : *Toutes les fois que vous mangerez la chair ou boirez le sang du Seigneur, vous annoncerez sa mort.*(1) Or, disent les commentateurs, annoncer la mort du Sauveur, c'est mettre en évidence, reproduire et montrer par les faits la mort de Jésus-Christ. Et cela se fait par l'immolation continuelle et sans cesse renouvelée de soi-même aux

(1) 1 Cor., XI, 26. " *Mortem Domini annunitiamus cum morimur peccato, vivimus Christo ; seu cum mundus nobis crucifixus est, et nos mundo, ait S. Basilius.*"

mêmes intentions qu'avait le Christ sur la croix. Heureux celui qui, jeune encore, va à la Table sainte pour obtenir de Jésus la grâce du sacrifice et de l'immolation. Il éprouvera de bonne heure, dans son âme comme un feu consumant, le besoin de se donner à l'exemple de Jésus.

C'était avec de semblables dispositions que le jeune de Laval s'approchait presque tous les jours de la Table sainte. Le sacrement a donc pu produire en lui son effet total : la vie de l'âme et la grâce d'immolation. Il y apportait ce renoncement, cette abnégation dont nous avons déjà parlé ; la vie et l'esprit de sacrifice se répandaient en lui en proportion de la perfection selon laquelle l'immolation du moi s'y manifestait. Voilà pourquoi, jeune encore, il a senti les flammes de l'apostolat et conçu le désir de consacrer sa vie à la conversion des infidèles ; voilà pourquoi il a pu démontrer par sa vie entière que ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec toutes ses convoitises(2) ; voilà pourquoi, pendant qu'il se dépensait humblement et généreusement à la conversion de ses chers sauvages, le pays tout entier était en admiration devant lui, et " la France retentissait du bruit de ses succès, de sa sainteté et de ses vertus héroïques ".

*
* *

Telle fut donc la sainteté chez Monseigneur de Laval, harmonieuse dans son ensemble, faite particulièrement de renoncement, d'esprit d'apostolat, de force d'âme, d'épreuves crucifiantes et de piété eucharistique.

C'est après avoir médité des vies apostoliques aussi édifiantes que celle de Monseigneur de Laval que nous comprenons mieux ces paroles de saint Thomas : " Absolument parlant, la vie contemplative est supérieure à la vie active. Mais la vie active qui a pour objet de transmettre aux

(2) Gal., V, 25.

autres par la prédication et l'enseignement le fruit de la contemplation, l'emporte sur la vie qui n'est que contemplative : car elle suppose une contemplation déjà bien grande. C'est pour cela que le Christ a choisi une telle vie "(3)

Monseigneur de Laval a été formé à la vie d'apôtre par la communion fréquente. Sous ce rapport, n'est-il pas, à un titre spécial, le modèle de la jeunesse étudiante de notre pays, à ce moment solennel où les Papes font un appel pressant en faveur des vocations apostoliques. Et, ajouterons-nous, n'est-il pas heureux que ce troisième centenaire de la naissance de Monseigneur de Laval coïncide avec l'établissement d'un Séminaire des missions étrangères au Canada ? Les vertus de l'évêque missionnaire ont continué de vivre dans l'église qu'il a fondée ; le petit peuple qui fut témoin de son dévouement, de son héroïsme, après avoir passé par le creuset de l'épreuve est devenu le peuple fort qui vit tranquille à l'ombre de ses clochers et conserve fidèlement ses traditions religieuses. Bientôt ses fils partiront en grand nombre, nous n'en doutons pas, pour aller évangéliser des peuples infidèles. Pour être de saints missionnaires, de véritables apôtres, ils n'auront qu'à imiter les vertus apostoliques de l'illustre et saint évêque fondateur de l'Église du Canada.

Antonio Camirand, ptre

(3) 3a, q. 4, a. 1, ad 2um.

JEAN DE BERNIÈRES ET MGR DE LAVAL
OU
LE DIRECTEUR LAÏQUE D'UN FUTUR ÉVÊQUE

A peine arrivé au Canada, Monseigneur de Laval se sentit, par deux fois, atteint dans ses plus chères affections : il apprit coup sur coup la mort de sa mère et la mort de Monsieur de Bernières.

On ne saurait comparer son chagrin d'ami à sa douleur filiale. Pourtant il dut se sentir doublement orphelin car, après sa mère selon la nature, il perdait celui qui, un temps du moins, avait été son père spirituel.

Père spirituel inattendu, si Jean de Bernières de Louvigny était un simple laïque ; mais père spirituel dont l'influence sur lui avait été profonde, comme sur tant d'autres chrétiens, tant d'autres ecclésiastiques du dix-septième siècle commençant.

Peut-être même est-il impossible de bien comprendre, dans son caractère et dans son œuvre, le premier Évêque de la Nouvelle-France, si l'on ne connaît pas auparavant l'œuvre et le caractère de son maître. C'est pourquoi, avant de suivre Monseigneur de Laval dans son nouvel apostolat, nous devons nous arrêter à ce qu'on appelait alors l'Ermitage de Caen.

Le maître de cet ermitage avait reçu une éducation privilégiée. Au foyer paternel, Jean de Bernières n'avait vu que piété, pureté, charité. Son père, le baron de Louvigny, et sa mère, madame de Lyons-Roger, étaient fort aumôniers ; plus que personne ils avaient contribué à fonder, puis à

protéger, dans leur bonne ville de Caen, ce couvent des Ursulines qui, bientôt, allait devenir un couvent de famille. De leurs sept enfants, l'aîné sert en soldat exemplaire ; le second, maire de Caen, succombe pour avoir montré comment les Français soignent les prisonniers de guerre. Une de leurs filles meurt toute jeune en odeur de sainteté; une autre, Jourdaine, sera supérieure des Ursulines et fera grande figure dans ce dix-septième siècle catholique, si riche pourtant de personnages originaux et édifiants.

Un mot d'une de ses religieuses la peint, croyons-nous, tout entière : " Ma mère, quand on vous voit, on vous craint ; quand on vous parle, on vous aime ".— Si nous le citons ici, c'est que nous le voyons très bien appliqué à Mgr de Laval. Son grand air devait d'abord imposer le respect, la bonté de son accueil devait ensuite inspirer la confiance et l'affection. Mais, revenons aux Bernières de Louvigny.

De leurs petites-filles, cinq ou six seront religieuses, et se feront remarquer tant par l'ardeur et la suavité de leur piété que par l'austérité de leurs pénitences.(1)

Jean de Bernières avait donc de qui tenir.

Comme ses frères il restera laïque ; comme eux, il servira la chose publique. L'aîné était soldat, le second conseiller au Grand Conseil ; lui, deviendra Trésorier en la Généralité de Caen. Mais l'exercice de sa charge ne l'empêchera pas de pratiquer avant tout la vie intérieure. La prière est son état habituel, on peut dire permanent. L'union à Dieu lui est si nécessaire même que les distractions les plus légitimes, les plus indispensables à la faiblesse humaine lui deviennent insupportables sinon suspectes. Le calme, le silence de la campagne ne lui suffisent pas ; il lui faut la solitude absolue. Là, seul à seul avec Dieu, il s'abandonne à ce qu'il appelle l'oraison passive, à la contemplation presque pure, avant goût de la béatitude céleste.

(1) Pour plus de détails sur cette famille de Bernières et sur Jean lui-même, voir Maurice Souriau : *Deux Mystiques Normands*, Paris, Perrin.

D'ailleurs, s'il est sensible aux " douceurs ineffables " dont Dieu daigne parfois le combler, l'objet favori de sa méditation reste le Christ souffrant, humilié, crucifié. Peut-être dut-il à cette préférence pour les mystères douloureux de ne pas se perdre dans un mysticisme trop éthéré. Fénélon l'estimait, le citait, l'utilisait peut-être. On ne peut dire que, malgré certaines formules excessives(1), Jean de Bernières ait été quiétiste avant la lettre.

Ce qui le préservait de l'erreur, ce fut aussi l'action. Ce grand contemplatif, ce contempteur apparent des " œuvres " se dépensait beaucoup au dehors. D'abord, il avait son office de trésorier et il eût été, pour le moins, étonnant que sa piété fît tort à son devoir d'état. Mais aux fonctions de sa charge il ajoutait bien des travaux volontaires. Non content d'entreprendre de longs voyages ou plutôt des pèlerinages véritables pour aller voir ceux qu'il appelle des "Saints" (notamment cette curieuse Marie des Vallées dont nous attendons encore l'histoire) et s'entretenir avec eux des perfections divines, il visite les pauvres, les malades, fonde des maisons d'assistance, participe à leur direction et sait, à l'occasion, leur faire sentir son autorité. Au besoin, il déroge à toutes ses habitudes, et lui, si recueilli, si sédentaire, on pourrait dire si casanier, il se lance dans une aventure propre à faire pâmer d'admiration la Grande Mademoiselle en personne. C'est qu'il s'agissait, cette fois, d'une grande affaire, d'une fondation apostolique dans la Nouvelle-France.

La gloire de Dieu, le salut des pauvres Sauvages, tout cela valait bien la peine que le grave et pieux monsieur de Bernières jouât, à sa manière, la comédie des " Romanesques ". Sans le savoir, il allait ainsi faciliter l'œuvre prochaine de son ami, François de Laval.

(1) Par exemple quand, pour développer l'esprit de foi, il propose de " crever... les yeux de la raison " ou quand, non content de subordonner l'action apostolique à la vie intérieure, il semble ça et là détourner des prêtres de tout ministère. Pour toutes ces questions, encore une fois, voir Maurice Souriau, *op. cit.*

Cela nous autorise à monter derrière lui, dans ce singulier carrosse qui, sur les routes de France, emporte deux religieuses et une femme du monde. De ces religieuses, l'une est Mère Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours ; la femme du monde c'est Mademoiselle de Vaubougon, veuve de Monsieur de la Peltrie. Libre de sa personne et de ses biens, celle-ci entendait se consacrer à Dieu, au salut des infidèles, et, à cette intention, partir pour le Canada où, de ses deniers, elle fonderait, avec Mère Marie de l'Incarnation, le premier Monastère d'Ursulines. Mais sa famille veillait, c'est-à-dire son frère et aussi les parents de défunt son mari. Prières, autorité, contrainte légale, on usa contre elle de tous les moyens. C'est alors que son directeur lui conseilla de demander aide et protection à un mari supposé et, pour ce rôle inattendu, s'adressa à monsieur de Bernières.

Après un moment de surprise, celui-ci accepte de prêter son nom et, plus encore, de donner tout son dévouement à la noble femme dont tant d'égoïsmes veulent paralyser le zèle apostolique. Non content de prendre en mains ses affaires, de multiplier pour elle les démarches, il l'accompagne, elle et Marie de l'Incarnation, à travers les rues de Tours, puis de Tours à Paris ; à Paris, chez les hommes de loi, chez l'Archevêque, à la Cour même et, finalement, de Paris à Dieppe. Service ingrat, service dangereux, où il compromet un instant sa santé et, qui pis est peut-être, service qui pouvait prêter à rire.

Mais il y a des hauteurs où n'atteint pas le ridicule.

En voiture, à l'auberge, dans l'hôtel de Meules, à Paris, les quatre voyageurs sont toujours et uniquement en présence de Dieu. Prières, offices, méditation, remplissent presque tout leur temps. La conversation même est une forme d'oraison. Sur la lourde voiture, transformée en monastère ambulant, on sent planer l'esprit d'En-Haut. C'est Lui qui inspire aux voyageurs leur entretien suprême.

A Marie de l'Incarnation et à madame de la Peltrie, Jean de Bernières souhaite le plus cruel martyre, celui du feu par exemple, et les deux femmes s'associent aux vœux de leur ami. Veut-il au dernier moment laisser un souvenir à la religieuse, il lui donne une petite croix d'argent hérissée de pointes et, toute sa vie, la future Vénérable la portera sur son dos, comme un doux instrument de pénitence. Ses amies parties et son premier chagrin surmonté, monsieur de Bernières demeure à leur service. Il devient pour ainsi dire leur procureur et plus d'une fois il aidera les Ursulines de Québec dans leurs pressants besoins. A la jeune Église canadienne il assurera d'ailleurs d'autres secours, et son intervention, directe ou indirecte, justifierait déjà la place que nous avons cru devoir lui accorder dans ce récit.

Mais, s'il s'impose à notre attention, c'est surtout pour la raison que nous avons indiquée déjà : c'est pour avoir été l'hôte, le conseiller, le directeur de François de Laval, alors abbé de Montigny et candidat au Vicariat apostolique de la Nouvelle-France.

Toutefois, avant d'étudier leurs rapports il nous faut, à la physionomie du maître ajouter quelques traits rapides. Le laïque qui, à Marie de l'Incarnation, souhaitait le martyre du feu et donnait une croix armée de pointes aiguës, pratiquait pour lui-même ce qu'il recommandait aux autres. Cette petite croix, il l'avait portée longtemps. et cet instrument de pénitence n'était pas le seul qu'il utilisât. Dévôt à la Passion du Christ et, pour ainsi dire, amant de la Croix, dirigé — et de quelle rude main ! — par le Père Jean-Chrysostome, il tend à faire de sa vie une incessante mortification. Entré dans la "Société de la Sainte Abjection", il recherche l'épreuve, l'humiliation, l'anéantissement, suivant la formule que les associés devaient réciter après chaque communion : " Je m'y consacre et me donne sans réserve à l'esprit et aux dispositions de Jésus mon Seigneur et mon Sauveur, pour entrer dans la communion de tous les différents états et pratiques

de mépris et d'abjection de sa vie voyagère, pour aimer purement et souffrir patiemment toute abjection, tout mépris, rebuts, délaissements, toutes persécutions, injures et calomnies de qui que ce soit, sans exception, promettant, ô mon Dieu ! d'en remercier votre divine Providence comme d'une faveur très particulière ".

Un tel détachement supposait nécessairement l'esprit de pauvreté. A Jean de Bernières, " l'esprit " finit par ne plus suffire ; il lui faut la pauvreté effective, totale. "Il n'y a plus moyen de ne pas être pauvre", écrit-il, et malgré " l'angoisse de la nature ", tout en sachant bien qu'il abrège sa " vie naturelle " il renonce à toute fortune personnelle, consacre aux œuvres la pension que lui sert sa famille, supprime tout son train de maison, n'emploie que de la vaisselle de terre, ne mange que du pain noir. Il méritait bien le nom qu'il avait choisi en entrant dans la Société de la Sainte-Abjection : " Frère Jean de Jésus Pauvre ".

Pauvre pour Jésus, il aimait par-dessus tout les pauvres " figure de Jésus ", les malades, les prisonniers, les affligés de toutes sortes. Pour eux, il brave tout : respect humain, fatigue, maladie. Non content de les servir, il leur recrute des serviteurs et, autant que des hommes d'oraison, ses disciples seront des hommes d'œuvres. Et, comme on le comprend ! Chez ces âmes généreuses qui s'interdisent l'amour, la charité sanctifie, en le divinisant, leur incoercible besoin d'aimer.

Cependant, le zèle de monsieur de Bernières prendra d'autres formes. Hostile à toute tiédeur, à tout abus comme à toute nouveauté théologique, il mène le bon combat contre les Jansénistes et leurs amis déclarés ou honteux, contre les indifférents aussi.

Son zèle l'entraîna-t-il à quelques excès, nous n'avons pas à le rechercher ici. Une seule chose nous importe : dans le monde religieux d'alors, Jean de Bernières fut un chef, et, comme tel, ne se laissait arrêter par aucune consi-

dération humaine, lorsqu'il croyait en jeu les intérêts de Dieu et de l'Église. Son exemple devait être contagieux, d'autant plus qu'à son autorité de chef militant s'ajoutait son autorité de directeur spirituel. Car ce laïque fut un conducteur d'âmes. De vive voix ou par écrit, il dirigeait d'autres laïques, des prêtres, des religieux, des religieuses ; il dirigeait des individus, des groupes volontaires, des communautés. Ainsi, aux Ursulines de sa sœur Jourdaine, il fera toute une série d'instructions spirituelles, et, avec Mère Marie de l'Incarnation, il traite par correspondance des plus hautes questions mystiques.

Son influence lui survivra et, quand on ne pourra plus l'entendre, on demandera à ses écrits le même bienfait que jadis à sa parole.

*
* *

Tel est l'homme extraordinaire chez qui vint faire retraite François de Laval, abbé de Montigny, quand il se crut appelé par Dieu aux missions d'Extrême-Orient.

A la porte de ces Ursulines chez qui devaient, après sa sœur Jourdaine, se sanctifier plusieurs de ses nièces, monsieur de Bernières avait fondé un ermitage. Prêtres et laïques y trouvaient un égal accueil. Ils y séjournaient comme internes, ou y fréquentaient comme externes, un temps plus ou moins long, suivant les besoins ou les loisirs de chacun.

François de Laval y rencontra les Dudouyt et les de Maizerets, qui devaient devenir ses collaborateurs intimes, et aussi ce M. de Mésy dont il devait, pour son malheur, faire un gouverneur du Canada. Au témoignage de Marie de l'Incarnation, lui-même demeura, " par dévotion ", quatre ans chez monsieur de Bernières (1654-1658).

Ce que nous savons du maître permet de deviner quelle fut chez lui la vie du disciple. D'ailleurs, l'ancien congréganiste du Père Bagot, l'ancien archidiacre d'Evreux n'était plus, dans la vie spirituelle, un apprenti. Bien plus

qu'un noviciat, l'Ermitage de Caen lui fut une école de perfectionnement. Piété, mortification, pauvreté, abnégation, dévouement, voilà à quelles vertus il s'adonna avec toute l'ardeur juvénile de son âme généreuse.

" On le voyait dans les hôpitaux, dit M. A. Gosselin, panser les plaies les plus dégoûtantes, rendre les plus bas services et, par une mortification semblable à celle de saint François-Xavier, porter à sa bouche, serrer avec ses lèvres et sucer lentement les épingles et les bandages pleins de pus, faisant semblant, par humilité, de le faire sans attention et seulement pour les tenir, tandis que ses mains travaillaient ailleurs. On l'a vu faire plusieurs longs pèlerinages à pied, sans argent, mendiant son pain et cachant à dessein son nom afin de ne rien perdre de la confusion, du mépris et des mauvais traitements ordinaires dans ces occasions et qui ne lui furent pas épargnés. Il s'en félicitait comme les apôtres et remerciait Dieu d'avoir quelque chose à souffrir pour son amour."

On voit à quel point l'Abbé de Montigny suivait les leçons de son maître, et recherchait, avec la mortification, l'abjection. Et si telles de ces pratiques nous inspirent quelque répugnance, il ne faut pas, pour cela, les croire exceptionnelles à cette époque. Voici, par exemple, comment une nièce de Monsieur de Bernières, Mademoiselle de Saint-Michel, devenue, aux Ursulines, Mère Marguerite de Jésus, y pratiquait l'obéissance et l'abnégation : " Un jour qu'elle se promène au jardin et considère avec attention une chenille, la Mère Supérieure, qui ne veut que tenter une épreuve, lui dit en passant : " Avalez-la puisque vous la trouvez si belle ". Aussitôt dit, aussitôt fait.(1)" Plus tard, une religieuse du même couvent ira plus loin encore.— " La Mère Marie Blouet de Camilly dite de Saint-Augustin, voit une des vieilles sœurs converses vomir immédiatement après avoir communié : la Mère Saint-Augustin se prosterne,

(1) Voir Maurice Souriau : *Deux Mystiques Normands*, page 65.

se recueille un instant, colle sa bouche contre la terre infectée et se communie elle-même pour arracher de l'opropre le Dieu qu'elle aime ; elle avale avec l'Hostie une partie de ce qui la déshonore."(1)

Après de tels exemples donnés par les élèves de Jourdaine, on s'étonnera moins que, formé à l'école de Jean, Monseigneur de Laval ait lui aussi poussé l'esprit de pénitence et l'amour de l'abjection jusqu'aux limites de l'héroïsme.

Son séjour à Caen justifierait donc à lui seul l'attention que nous avons cru pouvoir consacrer à Jean de Bernières. Mais, après sa mort même, celui-ci prolongea son action sur Monseigneur de Laval et les Messieurs du Séminaire de Québec. Il la prolongea, non seulement par le souvenir de ses leçons et de ses exemples, mais pour leur avoir laissé, sous forme d'Instructions, son véritable testament spirituel.

A son départ pour le Canada, en effet, Monseigneur de Laval emporta deux documents rédigés par Jean de Bernières : le premier destiné à l'Ermitage de Québec ou, comme il dit encore, à ses frères du Canada ; l'autre réservé à Monseigneur de Laval lui-même.

Le premier, nous ne pouvons guère que le résumer ou en donner quelques extraits. Consacré, en partie, à ce que Jean de Bernières appelle l'oraison passive, il risquerait de constituer une lecture un peu austère.

Donc ayant rappelé le grand principe " Dieu est notre centre et notre dernière fin ", M. de Bernières insiste sur l'absolue nécessité de l'union à Dieu. La lecture spirituelle, les oraisons jaculatoires, la méditation proprement dite sont les moyens d'y atteindre et d'y demeurer. Mais s'adressant à des âmes déjà avancées dans la vie spirituelle, Jean de Bernières leur demande instamment de substituer à la " méditation active et par raisonnement " l'oraison " plus pure et plus spirituelle " qu'il appelle " contemplation de foi ". Pour cela, " il n'est pas question de remplir mais de vider

(1) Maurice Souriau, *ibid.*, p. 89.

son esprit ". " Ce n'est point une étude, il s'agit de connaître et de pratiquer le dénuement, ce qui se fait mieux par la simple lumière de la foi et le détachement des créatures que par la multitude des connaissances et des raisonnements ".

L'ermite de Caen ne semble-t-il pas, dira-t-on, s'adresser à des contemplatifs plutôt qu'à des missionnaires ? Non. Mais il connaît les conditions et aussi les dangers du ministère. Pas d'apostolat fécond sans sainteté de l'apôtre et, pour l'apôtre, pas d'illusion plus facile et plus grave que d'oublier la lutte contre soi-même sous prétexte de sauver les autres. " La conversion de toute la terre, dit-il, ne sert de rien si on ne meurt à soi-même. Cette mort seule suffit quand on ne convertirait personne ".

Il attache à ce principe une telle importance qu'il semble faire de l'apostolat non pas une fin en soi mais, pour l'apôtre, un moyen de sainteté et de salut. " Nos chers Frères du Canada . . . feront de grands progrès (dans l'oraison passive) s'ils joignent aux travaux extérieurs les souffrances intérieures. Ces deux peines réunies leur donneront plutôt la mort intérieure que toutes les douceurs et les lumières. La Providence les favorise infiniment en les envoyant dans un pays sauvage travailler au salut des âmes, mourir à eux-mêmes et se réunir à leur dernière fin. Ce serait une illusion de croire qu'ils feraient mieux en France gagnant plus d'âmes, s'avançant dans l'oraison par de plus grands secours. Ce sont des tromperies de la nature qui ne peut se résoudre à mourir."

La répétition de ces mots " mort intérieure ", " mourir à soi-même ", prouve déjà que, si Jean de Bernières semble préférer la sainteté de l'apôtre à la fécondité de l'apostolat, sa doctrine exclut du moins tout égoïsme, même mystique. Il importe cependant d'insister pour qu'on ne s'y méprenne pas. Si, non content d'imposer à l'apôtre le renoncement personnel, Jean de Bernière semble lui interdire toute affection même spirituelle aux créatures, c'est pour l'attacher plus fortement et plus intimement à Dieu.

" Dans tout ce qu'ils feront, par devoir ou par dévotion, dans toutes les croix qu'ils souffriront, intérieures ou extérieures, qu'ils ne changent ni d'objet ni d'intention ; qu'ils regardent toutes choses comme des moyens d'aller à Dieu qui est leur centre. Jamais il ne faut s'arrêter dans le chemin ni dans les moyens, mais dans le terme. L'intérieur et l'extérieur ne composent qu'un même tout, et l'âme simplement attentive ne sera point partagés à divers objets. Plus les travaux et les peines seront grandes, plus le moyen d'aller à Dieu sera efficace, principalement les travaux apostoliques."

On peut trouver dure une doctrine qui, à des Missionnaires, semble prêcher moins l'amour des âmes que la mort à soi-même. On ne peut nier qu'elle ne tende tout entière, elle aussi, "*ad majorem Dei gloriam.*"

Tels sont les principes que M. de Bernières proposait à la méditation et à la pratique des MM. du Séminaire de Québec. Voici maintenant les avis particuliers qu'il adressait à l'Évêque lui-même : " Dieu se fait assez connaître à lui pour son centre et sa dernière fin. Il sait et il goûte qu'ayant Dieu il a tout. Il doit donc tendre continuellement vers lui au milieu des créatures où le péché nous a abîmés. Tous les instants y sont propres, c'est à nous d'y répondre... Il doit s'abandonner à la conduite de Dieu et accepter l'emploi que la Providence lui a donné sans l'avoir recherché.

" L'amour de l'abandon contient celui de la pauvreté, du mépris, des souffrances et un détachement général de tout ce qui n'est point Dieu. Qu'il réussisse ou non dans sa charge, il doit être toujours content. Ne cherchant que Dieu il le trouvera partout ; rien ne pourra lui ôter la paix du cœur. Il faut être attaché à Dieu plus qu'à l'œuvre de Dieu. Il ne se servira que des moyens évangéliques qu'employaient les apôtres, qui abhorraient la prudence humaine et ne suivaient que la folie de la croix. Il vaut mieux n'être pas évêque que d'être évêque humain. Ce serait un grand malheur qu'un évêché empêchât d'être parfait chrétien. Que la sagesse du

monde y trouve à redire, qu'importe ? Jésus est la voie et le terme ; on ne le trouvera jamais qu'en suivant ses maximes.

" Il ne se détachera jamais de la pauvreté. S'il est obligé de souffrir que l'Évêché ait quelques revenus, il ne doit pas moins conserver dans sa personne intérieure la pauvreté, et demeurer uni à ses pauvres. On traitera cette conduite de bassesse ; les souffrances de toutes espèces, les dangers même de la mort ne manqueront pas dans un pays où tout le reste manque. Il doit conserver le même abandon dans les ténèbres, les sécheresses et les autres épreuves de la vie spirituelle.

" Il y a dans notre âme une inclination incessante de s'écouler en Dieu ; il faut la laisser agir en liberté et la docilité à cette tendance est la meilleure oraison ; il faut la renouveler et l'entretenir par des temps réglés de prières et de lectures spirituelles, et des regards amoureux sur la vie et la Passion de Jésus-Christ. Mais quand on se sent touché il faut se livrer à ce mouvement et laisser ce que la méditation et la lecture auront inspiré de meilleur.

Il n'ouvrira son cœur pour sa direction ou sa conduite qu'à ceux qu'il verra goûter cette espèce d'abandon. Il priera Dieu de lui en faire trouver de ce caractère.

" Il vaut mieux faire ses charités d'une manière secrète. La sagesse humaine inspire de les faire avec éclat. Jésus, lui, n'agissait pas ainsi. L'Église n'en tire pas plus de profit. Si Dieu les fait éclater, il faut le souffrir patiemment. Son pur esprit porte à la petitesse, à la pauvreté d'habits, table, logement, équipage. Il faut pourtant le nécessaire . . . Ce malheureux corps y oblige !

" Je ne lui conseille pas de quitter le lieu, où Dieu l'a placé, sous prétexte de négocier à la Cour ou ailleurs les affaires de l'Église ou de la colonie. Il y a bien du danger ou de l'illusion : Le mieux et le plus sûr est de négocier avec Dieu, et de demeurer fidèlement attaché à son devoir. Cherchez premièrement le Royaume de Dieu, le reste sera ajouté.

Si ce reste manque, Dieu vous veut sanctifier par la pauvreté, l'humiliation et la souffrance."

Ce programme spirituel appellerait un long commentaire et peut-être quelques réserves, car M. de Bernières semble, çà et là, confondre la vie apostolique et la vie érémitique. Faute de pouvoir nous y arrêter, nous voudrions seulement indiquer comment l'influence de M. de Bernières, s'ajoutant à celle des Jésuites, paracheva la formation religieuse de Mgr de Laval.

A l'école des Jésuites, François de Laval avait appris la piété envers Dieu, la dévotion envers Marie Immaculée, la pratique des œuvres charitables, le dévouement à Rome, l'horreur des nouveautés théologiques. Chez Jean de Bernières, qui était, lui aussi, membre de la Congrégation, il a fortifié les habitudes qu'il tenait des Pères ; mais en même temps il a progressé dans l'oraison et la vie mystique ; dans la pénitence poussée jusqu'à une austérité effrayante ; dans le désintéressement poussé jusqu'à la pauvreté effective; dans le renoncement poussé jusqu'à l'amour de l'abjection.

A la seule école des Jésuites il eût, peut-être, appris certaines prudences ; le laïque arma son zèle jusqu'à l'intransigeance, et sa volonté déjà si vigoureuse, il acheva de la tremper jusqu'à la rendre inflexible. Ainsi, Monseigneur de Laval devait réunir en lui-même les vertus, non pas contradictoires mais diverses, qui caractérisent le grand catholicisme français de cette époque, et à la charité de saint Vincent de Paul, par exemple, joindre l'ardeur pénitente de Rance, converti.

H. GAILLARD DE CHAMPRIS.

MONSEIGNEUR DE LAVAL
ET L'ÉDUCATION EN NOUVELLE-FRANCE

A l'éducation, Monseigneur de Laval aura consacré plus d'actes que de discours : " Il a fait bien des choses, disait récemment un archiviste du Séminaire de Québec, il ne nous a presque jamais dit pourquoi." Dans la centaine de pages où tient la somme des mandements et des règlements diocésains de cet épiscopat d'un demi siècle, vous chercherez en vain, sur l'éducation, ce qu'on pourrait citer comme une *pensée choisie*. Il y a bien le texte des lettres patentes qu'il signa à Paris, le 26 mars 1663, pour l'établissement de son séminaire diocésain. Mais le préambule, où l'on s'attendrait à relever les motifs du fondateur, ne fait mention que des décrets du concile de Trente sur l'utilité des séminaires pour la vigueur de la discipline ecclésiastique.

Chose remarquable, c'est seulement à propos de l'œuvre de Marguerite Bourgeoys qu'il énonce sur l'éducation un jugement écrit. Encore est-ce très sommaire et tout ce qu'il y a de plus simple. On sait que le vénérable ne se pressa pas d'approuver la fondation de la Congrégation. En 1660, son rapport au Saint-Siège signale l'existence de quatre pieuses filles, non religieuses, vouées depuis 1659 à l'éducation des jeunes filles, à Montréal. Il loue leur piété, leur vie édifiante. Mais il attend encore neuf ans avant de leur donner la permission d'instruire les enfants dans toute l'étendue de son diocèse. Et s'il obtient dès 1671 leurs lettres patentes du parlement de Paris, il ne donne lui-même que le 6 août 1676 son approbation à la communauté : " Sachant, écrit-il, qu'un des plus grands biens que nous puissions procurer à

notre Eglise et le moyen le plus efficace pour conserver et augmenter la piété dans les familles chrétiennes est l'instruction et la bonne éducation des enfants ; considérant la bénédiction que Notre-Seigneur a donnée jusqu'à présent à la Sœur Bourgeoys et ses compagnes dans la fonction des petites écoles où nous les avons employées, nous les avons agrégées et agrégeons, leur permettant de vivre en communauté."

Et voilà, comme on dit aujourd'hui, toute la littérature de Monseigneur de Laval sur l'éducation. On a observé que les époques les plus faibles en morale sont celles où sévissent en plus grand nombre les écrivains moralistes. Il est assez probable que les siècles où l'on conduit le mieux l'éducation populaire ne sont pas ceux où l'on est forcé d'en parler et d'en écrire davantage. Chacun peut vérifier ces généralités en se citant tout bas tel et tel millésime de l'histoire des trois derniers siècles. Monseigneur de Laval peut écrire, non sans fierté, dans son rapport au Saint-Siège (1660), que " partout où les Français ont fondé des établissements, l'exercice de la religion catholique est en vigueur : *Ubi Galli colonias fixere, Religionis Catholicæ exercitium viget.*" Soyons sûrs qu'il a énoncé ainsi la grande condition, selon lui, de l'éducation du nouveau monde. L'Église est à l'œuvre, c'est dire que toutes les formes de l'éducation sont en vigueur ou en voie d'organisation. Il n'y a pas d'exercice de la religion catholique sans ces œuvres. Elles sont prescrites en tête de l'œuvre apostolique : " Allez faire l'école à tous les peuples."

Et l'on n'entrevoit pas que, dans l'estime de Mgr de Laval, les hommes d'Église puissent s'en remettre à d'autres, en Nouvelle-France, du soin de promouvoir l'éducation populaire. D'abord, ce n'est ni dans les idées ni dans la pratique du temps. On ne conçoit même pas cette chimère, imaginée depuis, qui séparerait l'éducation intellectuelle et morale de la formation religieuse. Et puis, il faut bien le dire, la

situation économique faite aux officiers du gouvernement de la Nouvelle-France favorise mal le zèle qu'ils pourraient mettre à la diffusion de l'idée chrétienne. Plusieurs ont un blason à dorer ; le commerce clandestin est facile ; celui de l'eau de vie a des gains tout désignés à leur âpreté. " Je ne vois ici, écrit Monseigneur de Laval, personne dont le zèle et l'autorité servent d'appui aux intérêts du christianisme ; la plupart n'ont guère souci de la propagation de la foi, ils sont tout entiers à la poursuite de leurs intérêts personnels."

*
* *

Dans ces lignes sévères du prélat, on entrevoit que la lutte éternelle de l'Église pour l'*éducation morale* du peuple, a chez nous, dès l'origine, ses positions toutes désignées : le luxe, la vanité des femmes, l'immodestie des toilettes, la traite et l'usage de l'eau de vie, tous ces sujets, le dernier surtout, provoquent tour à tour les doléances et les anathèmes du prélat. C'est à croire vraiment que cette espèce de démons a envahi notre pays, dès ces jours lointains, avec la rage d'y rester. Nous aurions pu avoir un sort pire encore : " Nous suivons ici le rite romain, note le rapport cité de 1660, il n'y a pas d'hérésie, et la pratique de la religion ne s'entache d'aucun abus." Songez que ces observations s'écrivent au moment où le puritanisme de nos voisins, comme pour secouer son propre ennui, se livre à la sorcellerie et aux répressions peu galantes qu'elle entraîne contre les bonnes femmes soupçonnées de mener le diable à leur fantaisie.

Pas d'hérésies, pas de superstitions : ce sont en vérité des avantages peu ordinaires pour l'éducation morale d'un peuple naissant.

Mais il y a d'autres dangers. La pauvreté n'est pas un vice ; elle offre pourtant des écueils redoutables aux vertus moyennes. Certaines lignes du frère Houssart, témoin de la

vie intime de Monseigneur de Laval, laissent entendre combien le prélat craignait pour la vertu des enfants l'exiguité des logements pauvres : " Il avait acheté quatre-vingts couvertes de 14 liv. la pièce pour en fournir aux pauvres familles chargées d'enfants,... et par là Sa Grandeur ôtait à ces enfants l'occasion de connaître et ensuite de commettre le péché le plus dangereux au Canada."

Comme, à la faveur de ce trait, on entend bien le mot du cœur du prélat qui, dénué de tout bien, avoue un jour à son domestique " qu'il ne pourrait pas vivre longtemps s'il n'avait plus de quoi donner aux pauvres." Il ne vécut en effet que six mois après cette sublime parole de détresse, digne d'un saint Vincent de Paul.

Il ne s'en tient pas d'ailleurs aux préventifs. L'enseignement positif de la chaire et des écoles chrétiennes doit avoir son prolongement dans les familles. Une profonde pensée du XVIIe siècle catholique, qui en a eu tant d'autres, ce fut d'orienter la piété domestique, en Europe et chez nous, vers la sainte Famille et les saints Anges. Tout l'Évangile illustré par les images et le souvenir des actes de la Trinité de Nazareth, tout le monde des agents spirituels de l'action divine auprès des hommes : a-t-on songé à ce qu'il y a de puissant et d'instructif dans la pensée habituelle de ces augustes réalités ? C'est, en somme, la condition d'une atmosphère surnaturelle, sans laquelle la vie de la grâce ne saurait fleurir dans les âmes. Vivre, pour une âme, c'est penser et c'est aimer. Et l'on saisit bien la qualité surnaturelle que doivent revêtir ces deux séries d'actes humains, pour que la foi ne soit pas une foi morte. Quoi de plus propre à donner cette qualité aux pensées et aux amours domestiques, que la fréquentation spirituelle de l'Homme-Dieu, de la vierge Marie, du doux et humble Joseph ? On ne dira jamais assez quel bienfait ce fut pour l'éducation morale du peuple canadien-français, que l'acte du 4 mars 1665, par lequel Monseigneur de Laval érigeait la confrérie de la Sainte

Famille dans la Nouvelle-France. Aux jours où nous craignons de voir fléchir les solides vertus domestiques qui font qu'un peuple ne meurt pas quand il veut vivre, nous faisons bien de remonter aux pratiques qui ont fait se poser pour notre vie nationale le principe de l'immortalité. Quand on nous demande de mettre l'Évangile dans notre vie, à quoi nous invite-t-on, sinon à étudier la vie du Christ, à la faire lire en famille, à faire lever vers la Vierge les regards de la Canadienne attirés par d'autres modèles, de création païenne, à ramener ceux du Canadien vers l'Artisan de Nazareth, Joseph, le chef discret, doux et fort, qui parle peu, agit beaucoup, et ne semble avoir ni la permission ni la pensée d'abdiquer son autorité domestique, pas même devant l'Enfant Dieu, à diriger enfin l'attention des éducateurs vers le geste de sainte Anne, l'aimable aïeule, qui ne dit rien mais qui tient le doigt tendu vers le livre de la divine parole...

On songe, peut-être, trop exclusivement à la littérature quand on loue le XVIIe siècle d'être le siècle de la raison. Il faut penser à la merveille d'un état social où un chef spirituel peut proposer un tel idéal d'ordre et de haute raison chrétienne, avec la certitude d'être entendu par la totalité de ses sujets. N'en doutons pas, c'est là la gloire la plus incontestable de la France du grand siècle. Et si nous voulons chercher l'explication du miracle " canadien ", il se pourrait qu'on fût obligé de remonter jusque-là. Le jour où le culte et l'imitation de la sainte Famille(1) furent mis à la base de l'éducation populaire, notre premier Évêque avait immunisé notre civilisation catholique contre les germes de mort que certains voisinages nous vaudraient, dès ce temps-là et plus tard. Dans son rapport de 1685, Monseigneur de Saint-Vallier put déjà tracer le tableau des mœurs de nos pères formés à l'école de la sainte Famille. On croit lire des

(1) L'esprit nettement évangélique qui inspire cette dévotion ne diffère pas essentiellement de celui qui inspira la dévotion du Rosaire médité. L'une et l'autre ont la même valeur dans l'éducation du sens surnaturel.

pages d'hagiographie collective, comparables à celles des annales du christianisme primitif.

*
* *

Monseigneur de Laval n'eut pas à créer de toutes pièces *l'organisation scolaire* de son diocèse. Dans ses deux rapports au Saint-Siège, en 1660 et en 1664, il fait le dénombrement des institutions que l'initiative religieuse avait déjà fondées. Seize Ursulines, à Québec, instruisent toutes les filles indiennes et françaises qu'on leur confie. En 1664, il a envoyé aux Trois-Rivières quelques institutrices de la Congrégation " en attendant l'heure où il sera possible d'y installer des religieuses Ursulines." Il mentionne en 1660 les quatre institutrices de la Congrégation qui enseignent à Montréal. Dès 1635, les Jésuites ont ouvert à Québec des classes élémentaires pour les garçons. Les Sulpiciens, à Montréal, en ouvrent une autre entre 1662 et 1666. Aux Trois-Rivières, un vague notaire s'applique depuis 1652 " à rendre service au public, soit à instruire les enfants (les garçons), soit à soutenir le chant au service divin." Voilà. C'est beaucoup, puisqu'en 1665, Québec, la capitale, est un village de 547 âmes et la colonie entière, un petit peuple éparpillé de 3,215 âmes. Il s'agit de promouvoir ce qui existe, d'aider les éducateurs, à qui les colons n'ont pas d'honoraires à offrir, et de créer les organismes qui manquent encore. On peut présumer quel cas Monseigneur de Laval fera de la charité intellectuelle, lui qui trouve le moyen de donner, tous les ans, la valeur de quinze cents à deux mille livres pour le soulagement physique et la préservation morale des pauvres.

Il va au plus pressant. Les Jésuites ont toute la charge des missions. Il est évident qu'ils ne peuvent suffire à soutenir leur école pratiquement gratuite. L'évêque prend à ses charges un certain nombre d'élèves et paie leur pension au collège, en attendant la fondation du petit séminaire. Puis il procède aux nouveaux établissements. La population de

la Basse Ville augmente : il s'y fait céder, en 1682, un emplacement pour une école, qui s'élèvera vers 1688. A la suite d'un assez long différent entre son successeur et les Jésuites au sujet d'une seconde petite école à ouvrir au Séminaire, Monseigneur de Laval donne son agrément, en 1699, au projet de fournir et d'entretenir au Séminaire un maître d'école pour l'enseignement primaire, sans détriment pour les classes élémentaires que tiennent les Jésuites à la Haute Ville.

Il n'oublie pas la population rurale. Il sait l'influence salutaire d'une certaine instruction, au service de la piété, chez les chefs de famille d'un pays neuf. En même temps qu'une ferme modèle, il fonde au cap Tourmente, en 1668, une petite école. Après 1676, on y recevra des élèves " parmi ceux que le manque de talent ou de vocation éloigne du cours classique." En 1693, il fonde six pensions pour élèves pauvres afin d'assurer la permanence de cette petite école. Sa charité devient contagieuse. L'abbé Soumande, prêtre du séminaire, fonde, de son patrimoine, trois bourses, puis deux autres, à la condition qu'au cap Tourmente on récite tous les jours en commun l'office de l'Immaculée Conception. Il est vrai que Monseigneur de Laval, après sa retraite, s'occupe activement de ce " séminaire " de Saint-Joachim. Cet auguste patronage explique en partie les munificences du pieux abbé. Il devait aller plus loin. En 1701, on voit le même donateur verser 8000 livres " pour fonder un maître et engager le Séminaire à faire instruire les trois élèves fondés en 1693 *dans un commencement d'humanités*, afin qu'ils devinssent propres à être maîtres d'écoles."

Notons d'abord la justesse de ce point de vue : pour former des maîtres d'écoles primaires, on juge, au XVIIe siècle, qu'il n'est rien de plus efficace qu'un bon " commencement d'humanités ". Nous n'aurons sans doute pas tort de nous maintenir dans l'esprit de cette pédagogie. Notons encore une intéressante coïncidence. C'est en 1683 que saint Jean-

Baptiste de LaSalle acquiert à Réthel une maison " pour y tenir les écoles gratuites de garçons, loger les maîtres qui les tiendront et un *séminaire pour les maîtres d'école de campagne* pour le diocèse de Reims." (*Les Ecoles normales de saint Jean-Baptiste de LaSalle*, par le Frère Maximin, Paris, 78, rue de Sèvres, 1922.)

La dernière partie du projet manqua d'ouvriers. Mais le saint fut plus heureux à Reims. En 1684, il y ouvrit, avec la première maison-mère de son institut des Frères " la première école normale dont fassent mention les annales de l'Instruction publique." On sait que le nom est plus récent d'un siècle, puisqu'il date de la Convention et se trouve pour la première fois dans un rapport du citoyen Lakanal qui entraîna, en janvier 1795, la création, à Paris, d'une école normale, conçue d'ailleurs sur un plan chimérique, et qui disparut deux mois après sans laisser de traces. La Convention a trouvé le nom nouveau, celui d'École normale. Saint Jean-Baptiste de LaSalle avait créé la chose sous le nom plus expressif de séminaire ou pépinière de maîtres d'école pour les campagnes. Or, l'année qui suivit la création de l'école normale de Reims, l'abbé de Saint-Vallier, pendant son premier séjour en Nouvelle-France, émit un projet semblable pour notre pays. En 1686, le ministre lui transmit l'approbation du roi. Il fallut attendre jusqu'en 1701 pour trouver, dans le geste généreux de l'abbé Soumande, un commencement de fondation d'une école normale. Mais il n'y a pas jusqu'ici de preuve que Saint-Joachim ait formé beaucoup de maîtres d'écoles. De même Monseigneur de Laval projeta d'acheter en 1698 l'île d'Orléans pour y faire un établissement de maîtres d'écoles. Mais le projet n'eut pas de suite. C'est sans doute à cause des difficultés inhérentes à cette œuvre au Canada, que les frères Charon, fondés à Montréal en 1694, songèrent, en 1718, à instituer leur école normale à La-Rochelle, où ils se proposaient de faire appel aux lumières et à la direction des fils de saint Jean-Baptiste

de LaSalle. Il semble bien que tous ceux que préoccupait au XVIIe siècle le problème de l'enseignement primaire au Canada aient eu quelque connaissance des initiatives de ce grand éducateur, à moins que ce ne soient là, chez des hommes de bien à distance, des inspirations coïncidentes. Il est intéressant, en tout cas, de constater à quel point les vues de nos organisateurs rencontraient les siennes. Un moment en 1718, on croira obtenir la venue au Canada des Frères des Écoles chrétiennes. Mais le saint fondateur fut terrifié par le projet, parce qu'il devina que l'on disperserait les Frères chez les curés de campagne du Canada et que cette dispersion violerait une règle fondamentale de son Institut.

Monseigneur de Laval, s'il ne put pas la mener à sa fin, à défaut d'ouvriers, partagea donc l'une des conceptions pédagogiques les plus neuves de son temps. Il est vrai qu'il put se consoler de cet échec devant les heureux effets de sa fondation de Saint-Joachim, dans un autre ordre de choses. Car ce fut encore une école technique préparatoire aux divers métiers qui pouvaient s'exercer au Canada. Le succès de cette entreprise n'est pas douteux. Mgr de Saint-Vallier, dans son rapport de 1685, en parle avec éloges. Et plus tard, en 1699, les frères Charon ne croiront rien de mieux à faire, à Montréal, que d'imiter Saint-Joachim en tentant d'annexer une école d'arts et métiers à leur hôpital et à leur école élémentaire. C'est que l'école d'arts et métiers instituée à St-Joachim et celle que Monseigneur de Laval ouvre au Séminaire de Québec vers le même temps, répondent à un besoin et à des aptitudes. On n'a pas à insister sur les besoins d'une colonie adolescente. Menuiserie, sculpture, peinture, dorure, cordonnerie, habillement, bâtiment, maçonnerie, serrurerie : pour tous ces arts, il faut importer d'urgence des ouvriers ou se résigner à en improviser. De fait, les colons nos pères sont de tous les métiers sur leurs fermes. Charlevoix et La Tour leur reconnaissent " un rare génie pour

les mécaniques." " Ils n'ont presque pas besoin de maîtres pour y exceller " (Charlevoix). " Ils réussissent beaucoup mieux dans les ouvrages des mains " (La Tour). Ces voyageurs trouvent que les enfants canadiens ne s'appliquent pas, ne sont ni assez assidus ni assez constants. Ils sont élevés dans la dissipation. Monseigneur de Laval trouve sans doute que des écoles des arts et métiers développeraient leurs aptitudes aux " mécaniques," et il aime trop ses diocésains pour les croire impropres aux études. Il dote ses écoles techniques d'experts. L'un d'eux, Leblond, sculpteur et architecte de Bordeaux, deviendra prêtre en 1706, après avoir été à la tête des ateliers depuis 1686. Monseigneur Amédée Gosselin, a qui la substance de ces renseignements est empruntée, énumère avec complaisance les œuvres d'un art appréciable que suscita cette maîtrise du XVIIe siècle (*L'Instruction au Canada*, pp. 362 et s.). Il ajoute qu'à partir de 1705, l'école technique semble avoir été surtout une école d'agriculture, et qu'elle a peut-être duré jusqu'à la fin de la domination française.

Saint-Joachim cependant ne pouvait pas recevoir tous les garçons des campagnes colonisées. Monseigneur de Laval avise Château-Richer, à mi-distance entre Québec et Saint-Joachim, et, en 1674, il y bâtit une maison d'école qu'il donne au Séminaire en 1680. Il y confie les classes à des jeunes gens que le séminaire de Paris lui envoie. C'est une nouvelle pépinière où l'on choisit des sujets pour les études latines. L'île d'Orléans, seigneurie de l'évêque, a deux prêtres, en 1674, et un instituteur à sa charge. Le curé de Sainte-Famille rivalise de zèle avec son évêque : il demande et obtient des Sœurs de la Congrégation en 1686. De même le curé Boucher de la Pointe-de-Lévy, qui, en 1694, a une école où l'on envoie les enfants des Trois-Rivières, de Québec et de Montréal. Mais l'évêque ne se laisse vaincre par personne en munificence : on le voit un jour concéder une terre de quatre-vingt-dix arpents à une veuve, à la seule

condition qu'elle mette ses deux filles dix-huit mois chez les Sœurs de la Congrégation, à Château-Richer, et ses deux fils, à St-Joachim. On ne finirait plus d'énumérer les sommes que le prélat verse, tantôt aux parents pauvres, tantôt aux institutions comme celle de Château-Richer. Ces largesses font l'étonnement du frère Houssart. Le bon serviteur, qui se voit refuser cinq sols quand il lui faudrait les dépenser pour la garde-robe de son maître, doit assister impuissant à ses largesses envers les pauvres, cependant que le prélat tient, avec une obstination de saint, à ses soutanes râpées (deux en vingt ans), à sa " paillasse réduite en poussière et pleine de puces ", à son unique " paire de culottes de peau, que Sa Grandeur a laissée fort grasse et rapiécée "... On peut déjà conclure, sans allonger ces preuves de l'encouragement donné par Monseigneur de Laval à l'instruction primaire de son peuple, qu'il a largement mérité les éloges qu'il avait reçus dès 1667, de Louis XIV et de Colbert. Ce dernier l'exhortait à continuer de se préoccuper " de bien élever les enfants... d'un user toujours à leur égard avec même bonté : c'est le meilleur moyen de policer la colonie."

Il faut en revenir au point de départ de cette étude. L'œuvre capitale de Monseigneur de Laval en éducation, c'est la fondation d'une Église. On l'a mille fois rappelé, ce fut la grâce providentielle de l'Église au Canada, que son premier évêque n'eût pu recevoir l'imposition des mains en France que du représentant du Pape, qu'il ait eu particulièrement deux choses en horreur, le gallicanisme et le jansénisme, qu'il ait été initié à ses projets d'apostolat lointain par son commerce avec les groupes d'apôtres les plus intrépides de son siècle, qu'il les ait retrouvés ici en devenant leur évêque après avoir été leur disciple à la Flèche et à Paris, et qu'il ait partagé la charité ardente avec laquelle ils se donnaient à leur nouvelle patrie. S'il dut, en quatre voyages, séjourner une dizaine d'années en France, pendant

les cinquante années de son épiscopat, ce fut toujours pour y plaider la cause de l'Église de la Nouvelle-France. Son premier soin est d'assurer, selon les méthodes d'apostolat de l'Église de Rome, le recrutement d'un clergé indigène. En 1664, il fait son rapport au Saint-Siège : " A Québec, les Pères Jésuites ont un collège où les classes d'humanités sont florissantes et où les enfants vivent et sont élevés de la même manière qu'en France." De son côté, le P. Lalemant, en 1670, rend ce témoignage : " A son arrivée, Monseigneur de Laval cherchant des prêtres pour former un clergé et pour desservir les paroisses... jeta les yeux sur nos scolastiques indigènes qui leurs lettres terminées aspiraient à la Philosophie. Nous entreprîmes l'œuvre et ouvrîmes une classe de mathématiques et de théologie morale et scolastique. Cinq ou six d'entre eux sont promus aux ordres majeurs. Déjà douze ou treize fréquentent nos classes, sans compter nos autres pensionnaires qui aspirent à ces études." Ce mode de choses datait d'avant 1666, d'après le rapport de l'évêque au Saint-Siège. En 1668, cinq ans après l'organisation de son séminaire et de son clergé diocésain, il ouvre le petit séminaire, dont les élèves suivront les classes du collège comme externes, jusqu'à ce qu'en 1776, les classes s'ouvrent définitivement au Séminaire, dans les circonstances que l'on sait.

En somme, tous les organismes de l'instruction sont en vigueur dans la colonie quand, après trente ans de labeurs, Mgr de Laval se met à une retraite relative, d'où il devra d'ailleurs sortir souvent. Il arrivera à son successeur de remanier sensiblement le plan de son séminaire, quand le création de véritables paroisses deviendra possible et nécessaire. Toutefois, comme on l'a justement écrit, il semble qu'il est resté de la première forme du séminaire modelé sur celui des Missions Étrangères, " quelque chose qui est une bénédiction de Dieu sur le clergé du Canada : l'habitation commune sous un même toit de tous les prêtres employés

au même ministère, et cette grande vertu de l'hospitalité ecclésiastique, qui n'est peut-être si respectueuse et si cordiale en aucun pays du monde " (P. Gonthier, O.P.).

Il en est resté autre chose aussi. La présence d'un tel saint, pendant plus de trente ans, dans le Séminaire qui allait servir de modèle aux séminaires de l'avenir, et son zèle pour l'éducation, qu'il poussera jusqu'à se réduire à l'extrême indigence, modèleront encore des traits qu'il faudrait être aveugle pour ne pas les retrouver dans le clergé canadien-français, qui procède de Monseigneur de Laval comme d'un aïeul spirituel. Garneau lui-même, à qui les préjugés ne manquent pas tant qu'il traite de l'action du clergé sous la domination française, rend hommage au zèle de ces curés, " amis des lettres ", et qui se font maîtres d'écoles dans leurs paroisses. On ne saura qu'au jugement dernier combien d'aumônes cachées ces vénérables ouvriers de l'âme catholique du peuple canadien, nos curés, ont de tout temps versées pour la subsistance de nos collèges et pour les élèves besogneux qu'ils tiennent aux études. Depuis bientôt trois siècles, nos collèges et nos couvents, dans leurs heures de détresse, ont recours aux mêmes largesses jamais lassées. Nos curés ont tenu par là à rivaliser de zèle intelligent et désintéressé avec nos prêtres et nos religieux qui dépensent leurs talents et leur santé à donner l'instruction, sans salaire véritable, aux futurs chefs de la société. Tant de louables attributs ne sont pas dus qu'à Monseigneur de Laval. Mais il est bien impossible de ne pas retrouver, dans ce trait général de la physionomie de notre clergé national, la meilleure marque d'une tradition qui remonte jusqu'à lui comme à un principe.

Au pied de la statue élevée, à Québec, à la gloire de Monseigneur de Laval, un groupe symbolique illustre ce fait dominant de la vie du prélat : son œuvre en éducation, c'est, avant tout, la fondation d'une Église. Une femme, les yeux au ciel,— c'est la Religion — présente du geste une égli-

se de village canadien, dessinée en relief. A ses pieds, un collégien est assis. A ce dernier, l'artiste a donné l'attitude familière et confiante que connaissent bien tous les prêtres et les religieux qui ont parlé à notre jeunesse : même respect, même flamme du regard, même candeur sérieuse de communiant, même mouvement des lèvres contenu par le recueillement, même bonheur intime qui tressaille devant l'idéal de beauté, de force, d'éloquence, de vie que lui révèle la religion quand on sait lui en faire entendre au cœur les accents. On ne pouvait mieux représenter l'œuvre de Monseigneur de Laval en faveur de la jeunesse canadienne. L'artiste, Philippe Hébert, a complété sa pensée et traduit celle de sa race en dressant, au-dessus du collégien, l'Ange de la Patrie canadienne qui s'envole et tend " vers l'Évêque les palmes de la reconnaissance et de la gloire".

Georges COURCHESNE, ptre

———

MGR DE LAVAL ET LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE

La colonisation de la Nouvelle-France ne fut pas l'œuvre de quelques hommes seulement. Chefs d'État, ministres, gouverneurs, intendants, prêtres, tous y contribuèrent en mesure variable et de différentes façons. Et parmi tous ces ouvriers d'une tâche si essentielle, il faut en mentionner un dont le concours fut très effectif, quoique moins apparent que celui de beaucoup d'autres. Nous voulons parler de Mgr de Laval, le premier évêque de Québec.

Lorsqu'il débarqua à Québec, le 17 juin 1659, la colonie était encore au berceau. On y comptait, à peine, 2,200 âmes, et cette population était dispersée sur une étendue de quatre-vingts lieues. Un commencement d'agglomération se dessinait dans trois principaux centres : Québec, Montréal et les Trois-Rivières. Autour de Québec, les côtes de Beaupré, de Lauzon et de l'île d'Orléans laissaient voir des habitations espacées, avec de petits champs taillés à angles droits dans la forêt. Entre Québec et Montréal c'était encore la forêt vierge.

Aucune route pour aller d'une habitation à l'autre ; point de ponts pour traverser les rivières. Le seul véhicule dont on peut faire usage est le canot ; en hiver, lorsque le fleuve est gelé, on doit aller sur des raquettes en se frayant un chemin à travers les bois.

L'organisation paroissiale était nulle. Aucune église sur l'île d'Orléans et sur toute l'étendue de la rive sud du fleuve. A Tadoussac, les Jésuites en avaient fait construire une, en pierre, pour les sauvages montagnais. Une autre, également en pierre, venait d'être terminée au Château-Richer, et on

achevait la construction d'une troisième, en bois, à Sainte-Anne-de-Braupré.

Québec en renfermait quatre, toutes en pierre: celles de la paroisse, des Jésuites, des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. A deux milles de la ville, sur le chemin de Sainte-Foy, était la chapelle en bois attenant à la maison de Jean Bourdon, desservie par l'abbé Lesueur de Saint-Sauveur. Plus bas, sur la pointe de Sillery, était celle des Jésuites, laquelle servait de lieu de culte aux sauvages Hurons, réfugiés, dans le moment, en cet endroit.

A Montréal, la chapelle, en bois, de l'Hôtel-Dieu servait d'église aux colons. Enfin aux Trois-Rivières, les Jésuites avaient construit une église en bois. Il n'y avait donc dans toute la colonie que onze églises ou chapelles.

Vingt-cinq prêtres, dont neuf séculiers et seize pères jésuites se partageaient le travail des missions.

Comme tout cela était encore rudimentaire et quelle émotion dut éprouver Mgr de Laval en voyant la colonie dans un état aussi primitif !

Le digne prélat, cependant, ne se laissa pas aller au découragement. Ses premières impressions sont nettement favorables. Avec quel entrain il décrit, dans son premier rapport au Souverain Pontife (1660): "Nos montagnes sauvages et abruptes, nos lacs immenses comme des mers, nos fleuves majestueux plus grands que ceux de l'Europe, nos rivières remplies de rapides et de chutes superbes qui en rendent la navigation difficile ". La fertilité du sol le frappe. " Le blé, l'avoine, les pois, les fêves y viennent en abondance ; les animaux domestiques, les vaches, les moutons, les cochons, les poules se reproduisent heureusement ", dit-il. Il admire la salubrité du climat. " Le froid est vif et il ne pleut pas durant l'hiver, pendant lequel la terre est recouverte d'une épaisse couche de neige. "

Embrassant d'un coup d'œil l'immense territoire confié à son zèle apostolique, il voit les tribus sauvages encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie, et, de son grand

cœur, laisse échapper un cri de douleur en songeant que si peu, parmi ceux qui l'entourent, s'occupent de l'âme de ces pauvres indiens. A lui est dévolue la charge de leur envoyer des missionnaires, de les faire entrer dans le bercail du Christ. " Fasse le ciel, dit-il, que je me fasse tout à tous et que je parvienne à procurer des âmes à Jésus-Christ."

Son âme, si ardente, dut, tout de même, être saisie d'angoisse en songeant à l'immense labeur qu'il avait à accomplir sur cette terre de la Nouvelle-France.

Qui sait si, dans ce moment, sa pensée ne plongea pas dans l'avenir, si, dans un rêve magnifique, il ne vit pas les forêts transformés en champs fertiles, les clochers s'alignant à perte de vue sur les rives du fleuve, les temples remplis de fidèles chantant les louanges du Seigneur, les si nombreux diocèses issus de son vicariat apostolique.

La tâche que Dieu lui confiait était lourde, il aurait bien des souffrances à endurer, bien des combats à livrer, mais ses sueurs ne seraient pas stériles. Tout un peuple resté fidèle au Christ et à la foi catholique se leverait un jour pour le proclamer. Il serait le chef d'une chrétienté qui ne démentirait pas ses origines.

Sans doute, il ne lui sera pas donné de contempler lui-même des résultats aussi consolants. Ouvrier de la première heure, son rôle se réduira à jeter en terre la magnifique moisson que ses successeurs recueilleront.

De concert avec les autorités civiles, il surveillera le choix des colons, il verra à leur établissement, il posera les bases de cette belle organisation paroissiale qui a si largement contribué à notre survivance nationale ; il sera, en un mot, un des grands artisans de la nationalité canadienne-française.

C'est à son instigation que Louis XIV enlève à la compagnie des Cent-Associés, en 1663, le contrôle de la Nouvelle-France, qu'il charge le grand ministre Colbert d'en assurer le peuplement, qu'il envoie, en 1665, le marquis de Tracy;

avec une armée de douze à treize cents hommes, dompter les Iroquois et les forcer à conclure la paix.

Une ère nouvelle s'ouvre pour la colonisation de la Nouvelle-France. L'intendant Talon l'organise sur un plan nouveau. Les soldats du régiment Carignan-Salières, déchargés du service militaire, sont engagés à se fixer dans le pays. Talon distribue de larges seigneuries aux officiers de ce régiment en leur imposant l'obligation d'y établir des colons. Des familles entières sont transportées de France aux frais du roi qui se charge en plus de leurs dépenses d'établissement. L'ordre du roi est formel, il faut augmenter le nombre des habitants. Colbert dirige le mouvement en France, Talon et Mgr de Laval le surveillent en Canada.

Les résultats de cette politique nouvelle ne se font pas attendre. Le premier recensement fait par les ordres de Talon, durant les mois de février et de mars 1666, donne 538 familles, en tout 3,215 âmes. Le recensement de 1667, fait par Talon lui-même, durant les mois de septembre et d'octobre, accuse un progrès considérable, 3,918 âmes.

Ce recensement donne une statistique intéressante : on constate qu'il y avait dans la colonie 11,448 arpents de terre en culture. Un relevé officiel, fait en 1668, mentionne une population de 5,870 âmes formant 1,139 familles, 15,642 arpents de terre défrichée. On comptait en plus 412 soldats qui commençaient à s'établir. En trois ans la colonie a gagné 3,000 âmes, chiffre considérable quand on songe qu'il fait plus que doubler la population, et que de 1608 à 1665 elle avait à peine atteint un pareil résultat.

Le père François Lemercier écrit en 1668 : Il fait beau voir à présent presque tous les rivages de notre fleuve Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'estendant sur plus de quatre-vingts lieues de païs le long des bords de cette grande rivière où l'on voit naître, d'espace en espace, de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant et plus agréable par la vue de quantité de maisons et plus commode par de fréquents lieux de repos."

Cet élan se continue pendant les années qui suivent, et celles qui vont de 1669 à 1672 comptent parmi les mieux remplies de l'histoire canadienne.

En 1675 il y a 6,705 âmes dans la colonie. Les maisons s'espacent le long du fleuve, de petits villages se dessinent çà et là. Le temps est venu de songer à un commencement d'organisation paroissiale.

En 1678 Mgr de Laval délimite les premières paroisses. Elles sont d'une étendue considérable, quelques-unes ont trente ou quarante lieues de large.

L'île de Montréal a fait de grands progrès. C'est la seigneurie la plus peuplée et ses habitants vivent à l'aise. Trois circonscriptions y sont établies : Ville-Marie, Lachine, et la Pointe-au-Trembles. La desserte en est confiée aux prêtres de Saint-Sulpice. Trois-Rivières avec Nicolet et la seigneurie de Godefroy forme également une circonscription paroissiale. Le Cap-de-la-Madeleine en forme une autre avec Bécancour et Gentilly. Autour de Québec, le territoire compris entre la ville et le Cap-Rouge forme la paroisse de Sainte-Foy. Sur la côte de Beaupré, le Château-Richer, l'Ange-Gardien et Sainte-Anne-du-Petit-Cap forme une paroisse. Enfin, sur la rive sud, deux circonscriptions paroissiales, dont l'une va de la Rivière-Duchêne (Lotbinière) à Beaumont, et l'autre de Beaumont à la Rivière-du-Loup (en bas) sont également marquées.

Il n'était pas facile de placer des curés résidents dans des paroisses d'une aussi grande étendue, encore moins de pourvoir à leur entretien.

Les colons dispersés çà et là, par petits groupes, étaient trop peu nombreux encore et trop pauvres pour s'en charger.

D'ailleurs, était-il possible de laisser des prêtres pendant de longues années dans un isolement aussi complet, avec la perspective souvent de mourir sans les secours de la religion, et pourrait-on en trouver qui consentiraient à se dévouer à un apostolat aussi pénible ?

Mgr de Laval fit preuve ici d'un esprit vraiment pratique. Il unit au Séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, le Séminaire qu'il avait fondé, à Québec, en 1663. Il assurait ainsi le recrutement du clergé canadien, en attendant que des prêtres puissent être formés au pays même. Il voulut de plus, que ceux qui seraient employés dans les missions de la Nouvelle-France fussent membres de son Séminaire, et restassent attachés à cette maison qui leur servirait de lieu de repos au retour de leurs courses, et de lieu de refuge, dans leur vieillesse. Ils seraient sans ressources personnelles, le Séminaire devant pourvoir, au jour le jour, à leurs besoins. Le Pape et Louis XIV approuvèrent ce plan qui était une œuvre de grande sagesse et convenait bien à l'état où se trouvait la colonie dans les débuts de sa colonisation.

La vie du missionnaire chargé de desservir les habitants *des côtes* était certainement très pénible ! Comme les maisons n'étaient pas groupées en village, il fallait aller de l'une à l'autre, à travers les bois, ou par le fleuve, sur un canot d'écorce. En hiver ces courses devenaient excessivement dures. Les pieds chaussés de pesantes raquettes, le missionnaire cheminait sur la neige mouvante, portant sur le dos une couverture, n'ayant souvent pour toute nourriture qu'un morceau de pain, et pour gîte, la cabane de quelque particulier.

Ordinairement il était accompagné d'un valet qui l'aidait à conduire le canot et à porter les objets nécessaires à la célébration du Saint Sacrifice.

On comprend qu'au retour de ces courses le missionnaire était heureux de retrouver au Séminaire une maison où il pouvait se remettre de ses fatigues, une famille où il était reçu fraternellement.

Avec quel bonheur Mgr de Laval l'accueillait. " La joie éclatait sur le visage du vénérable évêque, dit son biographe M. de Latour lorsque ses curés venaient loger chez lui, avec la confiance d'un enfant qui entre dans la maison paternelle.

Il voyait ces hommes que le climat et le travail avaient exténués et qui portaient sur le visage le témoignage écrit de leur zèle, il courait à eux, il les embrassait et les comblait de caresses, entrait dans le plus menu détail de leurs peines, et s'épuisait pour les soulager dans leurs besoins. Il était surtout enchanté lorsqu'ils se présentaient à lui avec une vieille soutane toute déchirée, un méchant bonnet de matelot, de gros souliers avec des grapins, en un mot comme des sauvages, et alors il les reconnaissait pour ses véritables enfants, dégagés de toutes les superfluités de la vie, négligeant ce vain extérieur pour ne s'occuper que de leurs fonctions apostoliques..."

Leurs fatigues, il les connaissait pour les avoir éprouvées lui-même en maintes occasions. Que de fois, en effet, monté sur un petit canot d'écorce, accompagné d'un seul prêtre et de quelques rameurs, il parcourut les deux rives du fleuve. Que de fois, il dut coucher sur la terre nue et dormir à la belle étoile, ou dans la hutte de quelque paysan.

" On l'a vu cent fois, dit encore son biographe, aller administrer les sacrements aux malades et à la campagne, ramant dans un canot d'écorce en été, marchant en hiver sur la neige en raquette, portant sur le dos la chapelle et un morceau de pain, aller à une ou deux lieues dire la messe dans une cabane, donner le viatique et l'extrême-onction et s'en revenir de même après avoir mangé en courant son morceau de pain..."

Quelle tâche ardue pour un homme déjà écrasé sous le poids de l'âge et accablé de nombreuses infirmités.

N'importe. L'œuvre de Dieu s'accomplissait, la colonie se peuplait, des foyers chrétiens se fondaient, une nation nouvelle et catholique s'édifiait.

C'est dans la grande tournée pastorale qu'il fit en 1681 que Mgr de Laval put mesurer toute la grandeur du travail accompli depuis son arrivée. Comme le pays avait changé d'aspect depuis sa première visite à Montréal, en 1660.

Le " Plan général de l'état présent des Missions du Canada " qu'il prépara au retour de cette tournée est certainement suggestif. Il donne une description exacte de l'état de la colonisation à cette époque. Les *habitations* se suivent maintenant sans interruption, sur les deux rives du fleuve, entre Québec et Montréal. Le gouvernement de Québec est encore la partie la mieux peuplée. Vingt-cinq missionnaires, parmi lesquels on compte neuf prêtres nés et formés au pays, se partagent le territoire de la colonie. Deux sont établis à la côte de Beaupré : M. Louis Soumande, canadien, et M. Guillaume Gaultier, français ; deux autres sont à l'île D'Orléans : MM. François Lamy, français, et Pierre de Francheville, canadien.

M. Soumande demeure au Cap-Tourmente (Saint-Joachim) et dessert par voie de mission Sainte-Anne-de-Beaupré (167)(1), Saint-Joachim (37), la Petite-Rivière (23) et la Baie Saint-Paul (31). M. Gauthier dessert alternativement le Château-Richer (279) et l'Ange-Gardien (226). Il réside dans la maison du Séminaire, au Château-Richer.

M. Lamy, en pension chez un habitant de Saint-Famille (384), dessert cette paroisse et celle de Saint-François (165). M. de Francheville dessert Saint-Laurent (242) où il réside, Saint-Jean (175) et Saint-Pierre (83).

Les paroisses de Beauport (320) et de Charlesbourg (397) ont chacune leurs curés résidents ; M. Charles-Amador Martin, canadien, à Beauport, et M. Louis-Pierre Thury, français, à Charlesbourg.

Un seul prêtre, M. Thomas-Joseph Morel, dessert, sur la rive sud, les missions de la Rivière-du-Sud (26), du Cap-Saint-Ignace (70), de l'Ile-aux-Grues (15), de l'Ile-aux-Oies (18), de l'Islet-Bonsecours (41), des Trois-Saumons (5), de Saint-Jean-Port-Joly (2), de Saint-Roch-des-Aulnaies (11), de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (40), de la Rivière-Ouelle

(1) Le chiffre placé à la suite du nom de chacune des localités indique le nombre des âmes qui l'habitent.

(60), de Kamouraska (1), et de la Rivière-du-Loup (14). La desserte des seigneuries de Bellechasse (17), de Saint-Michel (17), de Beaumont (66), de Vincennes (41), de Lauzon (328), de Saint-Antoine-de-Tilly (10), de Sainte-Croix (29) et de Lotbinière (61) est confiée à M. Claude Volant de Saint-Claud, canadien.

La paroisse de Québec a pour curé M. Henri de Bernières, français. Elle renferme 239 familles et 1,354 âmes.

La paroisse de Sainte-Foy (255), les missions de Sillery et de Notre-Dame-de-Lorette (102) sont desservies par les pères Jésuites qui y ont deux résidences sauvages : une, d'Abénaquis, à Sillery, et l'autre, de Hurons, à Lorette.

Le territoire compris entre le Cap-Rouge et Deschambault est confié à M. Jean Pinguet, canadien, qui réside ordinairement à Neuville (340) et dessert, par voie de mission, Saint-Augustin (176), la Pointe-aux-Écureuils (44), Portneuf (50) et Deschambault (11).

M. Paul Vachon, canadien, qui n'a pas encore de résidence fixe, dessert les Grondines (38), Sainte-Anne-de-la-Pérade (92) et Batiscan (273).

Champlain (285), les fiefs de Marsollet et de Hertel (24) et la seigneurie de Gentilly, sont desservies par M. François Dupré, français, qui demeure à Champlain.

Aux Trois-Rivières, (200), le curé M. Gauthier de Brullon, français, réside chez le gouverneur. Il dessert, avec l'aide d'un frère récollet, le Cap-de-la-Madeleine (200), les seigneuries de Nicolet, de Godefroy, de Becancourt et de Linctot, qui renferment en tout 82 âmes.

Quatre missionnaires se partagent le territoire compris entre les Trois-Rivières et Montréal: MM. Pierre Volant de Saint-Claude, Jean Basset, Pierre de Caumont et Benoît-Pierre Duplain. M. Volant, canadien, qui a sa résidence à Sorel (113) dessert, sur la rive sud : Saint-François-du-Lac, sur la rive sud : la Rivière-du-Loup (33), les seigneuries de Berthier (42) et de Lanoraie (14).

Les seigneuries de Saint-Ours (89), de Contrecœur (73), de Boisseau (17), de Verchères (56), le fort Chambly, sur la rive sud, et la seigneurie de Lavaltrie (43) sur la rive nord, sont desservies par M. Duplain, qui réside chez le seigneur de Saint-Ours.

Sur la rive nord, encore, les seigneuries de Saint-Sulpice (12), de Repentigny (118), de Lachenaye (70) et de l'île Jésus (30) sont desservies par M. Basset, qui demeure à l'île Jésus. En face, sur la rive sud, M. de Caumont, qui réside chez le seigneur de Boucherville (200), dessert cette seigneurie, celles de Varennes (55), de Longueuil (90), les fiefs du Cap-Saint-Michel (16), de la Trinité (12) et de Tremblay (30).

La desserte de la Prairie-de-la-Madeleine et de la côte Saint-Lambert (210) est confiée aux pères Jésuites qui ont également sous leurs soins la mission des sauvages du Sault-Saint-Louis.

Dans l'île de Montréal, la cure de Ville-Marie unie au Séminaire est desservie par les prêtres de Saint-Sulpice. Ce sont eux également qui desservent la paroisse de la Pointe-aux-Trembles (370) et celle de Lachine (255).

Dans sa tournée de 1681, Mgr de Laval s'arrêta à presque tous les endroits que nous venons de mentionner. Son cœur dut saigner souvent en voyant la pauvreté de l'Église du Canada. La plupart de ces localités étaient encore sans chapelle. Quant aux presbytères, c'est à peine si l'on en comptait cinq ou six dans toute la colonie.

Le vénérable évêque souffrait de voir ses diocésains privés de tant secours religieux pendant de longs mois, et aurait bien voulu placer des curés fixes dans les endroits les plus peuplés. D'ailleurs Louis XIV, les ministres Colbert et Seignelay, le pressaient d'en agir ainsi.

Mgr de Laval conprenait bien que l'union des prêtres au Séminaire n'était qu'un expédient temporaire, qu'il faudrait avant longtemps songer à établir des curés résidents en leur

laissant le produit de la dîme. C'était, en somme, le meilleur moyen d'attirer les colons et de multiplier les établissements. Aussi le voit-on, au retour de cette visite de 1681, demander aux colons de construire des chapelles et des presbytères, et préparer lui-même un mémoire, où il donnait la liste des cures que l'on pourrait établir d'une manière fixe, si le roi consentait à accorder un supplément pour l'entretien des curés.

La Cour se rendit à sa demande et lui accorda une somme annuelle de 6,000 livres à être distribuée entre les différents curés résidents. On ajouta plus tard 2,000 livres pour venir en aide aux prêtres infirmes ou usés par l'âge.

Mgr de Laval fit preuve de bonne volonté et érigea canoniquement six cures fixes dans l'automne de 1684.

Lorsqu'il abandonna, en 1688, l'administration du diocèse à Mgr de Saint-Vallier, les paroisses suivantes avaient des curés résidents : Québec, Ville-Marie, Beauport, Charlesbourg, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Pierre et Sainte-Famille de l'île d'Orléans, Cap Saint-Ignace, Saint-Joseph de Lévis, Sainte-Foy, Neuville, Batiscan, Champlain, Trois-Rivières, Répentigny, Pointe-aux-Trembles (Montréal), Lachine, Boucherville et Sorel.

En 1692, Mgr de Saint-Vallier brisa l'union des cures au Séminaire de Québec, et organisa son diocèse comme ceux de France.

Le nouvel évêque travailla avec beaucoup de zèle à l'organisation des paroisses et en établit plusieurs nouvelles.

Mgr de Laval, retiré au Séminaire, suivait avec intérêt les progrès de la colonie. Quoiqu'il ne partageait pas toutes les vues de son successeur, il était le premier à reconnaître l'activité qu'il déployait pour l'avancement de l'Église canadienne.

Le vieil évêque vécut assez longtemps, pour voir établi sur des bases solides, le diocèse qu'il avait organisé au prix de si grands sacrifices. Lorsqu'il décéda en 1708, la popu-

lation de la Nouvelle-France était passée de 2,000 âmes qu'elle était en 1659, à 18,000. Au delà de cinquante paroisses étaient fondées ; trente d'entre elles avaient des curés résidents.

La paroisse allait devenir l'élément de cohésion de la race française en Amérique, la pierre angulaire de l'édifice national, la forteresse inébranlable qui résistera à tous les assauts.

Mgr de Laval en fut le premier et le principal artisan. En cela, comme en toutes choses, il fut un initiateur. Il reste le modèle par excellence de tous les grands évêques qui se sont dépensés dans notre pays pour l'expansion de la langue française et de la foi catholique, de ceux qui, aujourd'hui encore, jettent, à travers les forêts, les fondements de paroisses nouvelles, de diocèses futurs.

L'œuvre colonisatrice commencée par Mgr de Laval s'est faite péniblement ; elle se continue et combien féconde elle est dans ses résultats. L'illustre prélat en a posé la base, et c'est pourquoi son nom a sa place à côté de celui des grands bienfaiteurs de la nation.

Ivanhoë CARON, ptre.

HOMMAGES A MGR DE LAVAL

Le lundi, 30 avril, jour anniversaire de la naissance de Monseigneur de Laval, les élèves du Grand et du Petit Séminaire de Québec ont dignement fêté leur glorieux fondateur.

A 7 h. 30 du soir, dans la salle des Promotions de l'Université Laval il y eut séance musicale et littéraire marquée au coin de la plus cordiale simplicité et de la plus rare distinction. C'étaient les enfants encore au foyer qui présentaient leurs hommages à leur père... Au-dessus de l'estrade on pouvait contempler un magnifique portrait fraîchement peint du héros du jour avec, de chaque côté, les écussons du Séminaire et de l'Université. Des palmiers et des bouquets de fleurs placés avec art faisaient ressortir davantage la noble figure de Laval.

Monseigneur François Pelletier présidait en l'absence de Monseigneur le Supérieur parti le matin même pour assister à Rimouski au sacre de Sa Grandeur Monseigneur Ross.

Des voix de partout chantèrent les louanges du grand Évêque. Voix de Québec, voix de l'Ouest canadien, voix de l'Acadie, voix de la Nouvelle-Angleterre, voix de l'Ile du Prince-Edouard, chacune vint tour à tour, et d'une façon toute délicieuse, montrer un aspect de la belle et féconde carrière de François Montmorency-Laval.

Ajoutons deux morceaux de fanfare, deux pièces pour violons, violoncelle, avec accompagnement de piano, la cantate interprétée au point de soulever l'enthousiasme de l'auditoire, puis quelques conclusions pratiques et très opportunes que sut heureusement tirer des travaux lus au cours de cette soirée Monseigneur Amédée Gosselin, ancien supérieur, archiviste du Séminaire, parfaitement au courant

de la vie de Monseigneur de Laval pour l'avoir étudiée dans tous ses détails depuis plus de vingt-cinq ans, avec une probité et un désintéressement à toute épreuve, et nous aurons au complet le programme que nous donnons ici.

PROGRAMME-SOUVENIR

I. Ouverture : " Le Puy " (marche) ..... *Louis Alibert*
LA FANFARE SAINTE-CÉCILE
II. " La figure de Mgr de Laval " ... Abbé ARMAND DUMONT

III. Hommage du Petit Séminaire ... GEORGES ABEL, finissant

IV. Hommage du Grand Séminaire . Abbé GEO. BILODEAU, diacre

V. " La Bagatelle " ..... *Dvorak*
Quatuor : A. LEBLANC, 1er violon ; ED. LEMIEUX, 2e violon ; A. SIMARD, violoncelle ; H. VALLIÈRES, paino.
VI. " Il revenait lassé " ..... *Abbé Emile Bégin*
Déclamation : PAUL BERNIER, rhétoricien
VII. " Hommage à l'homme " ..... Abbé JOSEPH NADEAU

VIII. " Hommage à l'évêque missionnaire " . Abbé A. BOURDAGE

IX. " O Canada, mon pays, mes amours " ..... * * *
Solo : LAURENT LESAGE. Au refrain, tous chantent.
X. " Hommage à l'évêque titulaire " ... Abbé LUCIEN TALBOT

XI. " Hommage à l'évêque solitaire " ... Abbé AIMÉ DÉCOSSE

XII. " Tempo Diminuetto " ..... Quatuor ..... *Borelli*

XIII. " Hommage à l'évêque patriote " ... Abbé PIERRE GRAVEL

XIV. " Hommage au serviteur de Dieu " Abbé LAVAL LANDRY
[*Les vertus théologales de Monseigneur de Laval*]
XV. " Hommage au serviteur de Dieu " ... Abbé LÉO NELLIGAN
[*Les vertus cardinales de Monseigneur de Laval*]
XVI. La cantate de Mgr de Laval ..... * * *
LES ÉLÈVES DU GRAND ET DU PETIT SÉMINAIRE

" O Canada ! " Dieu sauve le Roi !"

* * *

Mais cette séance toute intime, et combien charmante, n'est que le prélude des autres fêtes plus grandioses qui seront célébrées les 15 et 15 mai, et auxquelles sont invités tous les enfants de la grande famille québecquoise.

Les journaux ont déjà donné les grandes lignes du programme de ces solennités. A titre documentaire nous le reproduisons dans ces pages.

PROGRAMME OFFICIEL

LE MARDI SOIR, 15 MAI. — Grand Concert au Manège militaire.
La Rédemption, oratorio de Charles Gounod, par un chœur de 300 voix et la Symphonie de Québec.
Bienvenue.— Mgr le Supérieur du Séminaire.
Discours.— L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la Province.
Salut à la France.— M. N. Neggiar, consul général de la France au Canada.

LE MERCREDI, 16 MAI.—

Le matin : Messe dans la chapelle du Séminaire, sur le tombeau de Mgr de Laval, par S. E. le cardinal Bégin.
Sermon.— L'abbé J.-Alfred Langlois, directeur du Grand Séminaire.

Le midi : Dîner du clergé au Séminaire.

L'après-midi : Manifestation de la Jeunesse Écolière au monument Laval.
Discours.— L'honorable C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique.
Bénédiction du Très Saint-Sacrement, au Séminaire, dans la cour de récréation des Petits.

Le soir : Réunion des anciens dans les salles de la maison après un concert donné par la fanfare du Séminaire.

LE SUPÉRIEUR ET LES DIRECTEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC INVITENT TRÈS CORDIALEMENT A CES FÊTES TOUS LES ANCIENS ÉLÈVES DU PETIT, DU GRAND SÉMINAIRE ET DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

* * *

L'occasion s'offre on ne peut plus heureuse de revivre à nouveau les beaux jours d'antan. Anciens élèves et élèves actuels fraterniseront durant quelques heures ; ensemble ils causeront de choses qui intéressent les uns et les autres ; ensemble ils se rappelleront les bonnes leçons du passé.

Tous seront fidèles au rendez-vous. Les autorités du Séminaire espèrent, ces jours-là, voir arriver très nombreux dans les vieux murs ceux qui autrefois y vinrent puiser la science et la formation qui les a rendus capables de remplir un rôle honorable dans la vie.

Les jeunes écoliers d'aujourd'hui sont impatients de faire connaissance avec leurs aînés. Pour eux, de leur plus belle voix d'enfants, ils chanteront le refrain connu, et qui ne manquera pas de leur remettre en mémoire de bien doux souvenirs :

Sur les bords de la jeune France,
O Laval, ton nom respecté,
S'élève comme un phare immense,
Rayonnant d'immortalité.

ARTHUR ROBERT, ptre

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, ptre.

Imprimerie de L'ACTION SOCIALE, Limitée
103, rue Sainte-Anne, Québec.

PAVOISONS

Pour nos fêtes Religieuses et Nationales

DRAPEAUX, BANDEROLLES, LANTERNES.
BANNIÈRES, ÉCUSSONS, ORIFLAMMES.
GUIRLANDES ET CABLES EN PAPIER.
(De fantaisie, de toutes les sortes et couleurs.)

Nous avons le plus bel assortiment de drapeaux représentant les pays suivants :

FRANCE, ANGLETERRE,
ETATS-UNIS ET CANADA ;
et religieux : SACRE-COEUR et PAPAL.

Toutes ces décorations sont employées pour Maisons, Salles, Magasins ; Réceptions, Processions, Parades : Communautés, Edifices publics, Régates, Tombola, Euchre, etc., etc.

Catalogue illustré envoyé gratuitement sur demande.

GRANGER FRÈRES LIMITÉE

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame Ouest, Montréal

EDMOND J. MASSICOTTE

EN VENTE AUX BUREAUX DU CANADA FRANÇAIS

I. — Le Canada-Français. ANCIENNE SÉRIE.

La collection complète comprend 4 volumes et se vend cinq piastres.

Le fascicule séparé se vend 50 sous, sauf le dernier qui se vend une piastre.

II. — Le Bulletin du Parler Français au Canada.

SEIZE VOLUMES parus de 1902-1903 à 1917-1918. Un vol. $3.00 ; la collection $48.00.

Le 1er et le 3e vol. ne se vendent que dans la collection complète.

Le numéro séparé : trente-cinq sous.

TABLE DES MATIÈRES des dix premières années : deux piastres.

III.—Le Canada Français. NOUVELLE SÉRIE commencée en sept. 1918.

La 1ère année comprend deux volumes de 400 pages chacun et se vend cinq piastres. La 2e année de même.

Le numéro séparé : cinquante sous.

Le numéro de *sept. 1918* et celui de *fév. 1919* ne se vendent pas séparément.

Port en plus. *No 218, casier, Québec.*

BUREAU
DE
Placement Provincial
GRATUIT

TÉLÉPHONE 2933

415, RUE ST-PAUL :-: QUEBEC

HEURES DE BUREAU

PATRONS : 9 heures A. M. à 5 heures P. M.

APPLICANTS : 10 heures à Midi et 2 à 5 heures P. M.

Il est de l'intérêt des serviteurs et des patrons, de l'employé et de l'employeur, de faire connaître au Bureau de Placement toutes les demandes ou offres d'emplois dont ils ont besoin.

C'est en se tenant en rapport constant avec le Bureau de Placement que les employés trouveront vite de bonnes places et que les patrons pourront obtenir les meilleurs employés.

Ne pas oublier que l'action du Bureau de Placement s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie sans exception.

Les patrons et les chefs d'établissements industriels qui désirent faire leurs engagements eux-mêmes, sont cordialement invités à venir au Bureau de Placement. On y met à leur disposition une pièce bien améliorée où ils pourront, gratuitement, traiter de leurs affaires.

ALFRED CROWE,
SURINTENDANT

CARTES PROFESSIONNELLES

ADRIEN FALARDEAU

AVOCAT

Édifice du
QUEBEC RAILWAY — Québec

Téléphone 2307

YVES MONTREUIL

NOTAIRE

81, rue ST-PIERRE, QUÉBEC.

Téléphone 953

ALFRED NADEAU, B.A., L.L.L.
EDOUARD BELLEAU, B.A., L.L.L.

Nadeau & Belleau

AVOCATS

Rue St-Joseph :-: Latuque

LUDGER ROBITAILLE B. A. A.

Diplomé de l'Université Laval

Spécialité : Edifices à l'épreuve du feu.

Edifice Lindsay, 203, rue ST-JEAN

Téléphone : 1464

PIERRE LEVESQUE

ARCHITECTE

M. A. A., P. Q.

5, rue St-Jean, - Québec.

JONCAS & MALOUIN

INGÉNIEURS, CONSEILS
ET ARPENTEURS

Édifice du
QUEBEC RAILWAY — Québec

Téléphone 2773

ECOLES D'AGRICULTURE

Les jeunes gens qui ont du goût et des aptitudes pour l'agriculture sont invités à suivre les cours de l'**École d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière** ou de l'**Institut agricole d'Oka.**

Tous les élèves reçoivent une bourse de $9.00 par mois du ministère de l'Agriculture de Québec.

Les élèves sont admis à des conditions faciles.

Pour plus amples renseignements, écrivez soit au Directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, soit au Directeur de l'Institut agricole d'Oka, La-Trappe, P. Q.

ÉDITIONS BOSSARD, 43, RUE MADAME, PARIS (VI)

Très prochainement paraîtra :

LA TRAGÉDIE D'UN PEUPLE

Par ÉMILE LAUVRIÈRE, *docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand*

La *Tragédie d'un peuple* formera un magnifique ouvrage en 2 forts volumes in-octavo, illustré de 88 cartes, vues et portraits anciens et modernes, la plupart inédits, de 7 cartes spécialement dessinées qui en font à la fois un ouvrage de luxe et d'érudition, aussi attrayant pour les jeunes gens que pour leurs aînés.

Prix, 2 volumes : 45 francs — En plus 6 francs pour l'affranchissement.

Jamais encore n'avait été, en son entier, racontée l'histoire du Peuple Acadien. Elle est là, depuis ses origines jusqu'à nos jours, en deux beaux volumes, si richement documentés, si richement illustrés.

On y voit dans leur pathétique vrai :

1° Les *Débuts* précaires des compagnons de Champlain et de Monts, de Poutrincourt et de Razilly, qu'animent l'entrain des Lescarbot et la verve de Dièreville, qu'entrave l'implacable acharnement contre l'intrépide Aulnay des Latour, des Le Borgne, de Nicolas Denys lui-même ;

2° La *Crise* avec ses multiples ruses anglaises et ses longues angoisess acadiennes ;

3° Le *Grand Dérangement*, si brutal, si atroce, si impitoyablement prolongé en d'interminables persécutions ;

4° L'*Exil*, non seulement en Amérique, mais en France et dans les colonies françaises, où grande et constante, quoique gauche parfois, fut la sollicitude de la mère-patrie ;

5° La merveilleuse *Rehaissance*, avec ses lenteurs, ses émois, ses tremblants espoirs, enfin sa marche assurée vers le triomphe final.

En ce vaste tableau émouvant, les Acadiens se retouvueront tous, en leur passé comme en leur présent, en terre d'Amérique comme en terre de France. En NOUVELLE-ÉCOSSE comme au NOUVEAU-BRUNSWICK, au CANADA comme en NOUVELLE-ANGLETERRE, au LABRADOR LAURENTIEN et à l'ILE DU PRINCE ÉDOUARD comme au MADAWASKA et en LOUISIANE, toujours semblables à eux-mêmes, toujours fidèles à leur foi religieuse, à leur race et à leur langue française, prodiguant pour leur impérissable nationalité l'inépuisable trésor de leur énergie invincible et de leur natalité féconde. Les Français du Canada et des États-Unis, comme tous ceux d'Europe, verront en ces frères de leur sang des alliés dignes de leur aide et de leur affection. Les Américains eux-mêmes apprécieront mieux toute la beauté morale des humbles héros d'*Evangeline*.

Province de Québec

TERRES A VENDRE

Il y a plus de **six millions** d'acres de terres — arpentées et divisées en lots de fermes — à vendre dans la province de Québec.

Le prix de ces terres est de **soixante sous** l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des régions suivantes :

Région du **Lac Saint-Jean** et du **Saguenay** ; — région de l'**Outaouais** et du **Témiscamingue** ; — la **Vallée de Métapédia** ; — la **Gaspésie** ; — l'**Abitibi**.

Emparons-nous du sol !

Pour renseignements plus précis, s'adresser au

DÉPARTEMENT DES TERRES & FORÊTS
QUEBEC, CANADA.

CANADIEN PACIFIQUE

SERVICES PAQUEBOTS EXPRESS

Entre Québec, Southampton, Cherbourg et Hambourg.
Québec-Liverpool, Montréal-Liverpool.
Montréal-Southampton-Anvers — Montréal-Glasgow.
Montréal-Naples-Gênes. — St. John-Cuba-La Jamaïque.

PAQUEBOTS MONOCLASSE

Cuisine insurpassable. Paquebots luxueux et confortables. Tout est de la perfection traditionnelle du Pacifique Canadien. Autels portatifs à bord de chaque paquebot. Pour renseignements, etc., adressez-vous à :

M. J.-E. PARKER, Agent-Général,

141 - 143, RUE SAINT-JACQUES - MONTRÉAL

DEMANDEZ

LES THÉS
Marque: A. B. C. D.
EN BOITE DE
5-10-20-40-80 livres

LES CAFÉS
Marque: Royal, Fancy Extra
EN CANETTES DE
25-50-75 lbs. et quarts de 125 lbs.

DE LA MAISON

LANGLOIS et PARADIS Limitée

Épicier en gros :-: ::- :-: **QUÉBEC**

LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1860

BUREAU DE DIRECTION :

Président :
L'HON. GEO.-E. AMYOT, Conseiller Législatif, Président de la Dominion Corset Co.

Vice-Président :
J.-H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P.-T. Legagé, Ltée.

SIR J.-GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée., Qué.
HON. J. NICOL, *C.R.*, Trésorier Provincial.
E.-R. DÉCARY. Notaire, Vice-Président de la Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada
A.-N. DROLET, de P.-G. Bussières & Cie.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco, Québec.
A.-B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de cuir, Québec.
C.-E. TASCHEREAU, Notaire, Président de Eastern Canada Steel & Iron Works.
H. DES RIVIÈRES, Gérant-Général.

LA COLONISATION

Une grande oeuvre nationale

Un appel à tous les hommes de bonne volonté

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent actuellement à l'attention publique, il en est au moins deux auxquels il importe de trouver une solution immédiate.

Il y a d'abord le problème de la désertion des campagnes dont personne ne contestera l'importance.

Il y a aussi le problème de l'immigration Chaque année, des milliers et des milliers d'immigrants viennent peupler les prairies de l'Ouest et augmenter, dans le pays, l'influence numérique de ces provinces au dépens de la nôtre.

Jusqu'à ce que l'on nous ait indiqué une meilleure solution à ces problèmes, nous sommes d'avis que notre province trouvera, dans la colonisation, un remède à ces deux maux.

Le Gouvernement a déjà commencé à dépenser des sommes d'argent considérables pour encourager cette œuvre essentielle. Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité et, pour que son effort soit fécond, le Ministère a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin tant pour la Colonisation que pour les Mines, la Chasse et les Pêcheries, on est prié de s'adresser à

L'honorable M. J.-E. PERRAULT

QUEBEC

" U BERCEAU DE LA FOI ET AU PAYS DES AIEUX"

Pèlerinage Religieux et Historique en France, Italie, Suisse, Belgique et Angleterre

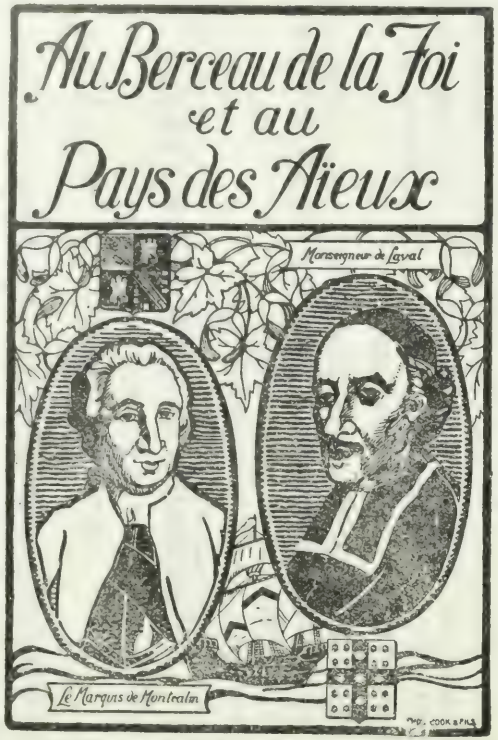

ORGANISÉ SOUS LES AUSPICES DU COMITÉ DU IIIe CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE Mgr DE LAVAL

Sous la Direction Spirituelle conjointe

De M. l'abbé PHILIPPE PERRIER, curé du Saint-Enfant-Jésus de Montréal

— et de —

M. l'abbé J.-ALFRED LANGLOIS, directeur du Grand Séminaire de Québec

à l'occasion

— de l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de Mgr DE LAVAL, premier évêque du Canada, dans l'église de MONTIGNY-SUR-AVRE ;

— de l'inauguration d'une plaque rappelant sa consécration épiscopale, dans l'église de SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, à Paris ;

— de l'apposition d'une plaque dans l'église paroissiale de NOTRE-DAME DE VAUVERT (Gard), rappelant le baptême du MARQUIS DE MONTCALM dans ce sanctuaire célèbre, et du

IVe CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL DE FRANCE

qui sera tenu à Paris, du 4 au 8 juillet.

M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur de l'Histoire de l'Art à l'Université de Montréal, accompagnera le voyage pour donner des conférences durant la traversée et pour expliquer la visite des monuments et des musées.

DÉPART de MONTRÉAL et de QUBBEC, le 23 juin par le " *MARVALE* " de la compagnie du Pacifique Canadien. Retour à MONTRÉAL le 26 août par le même paquebot.

Pour le programme-itinéraire illustré s'adresser aux organisateurs

Prix $935.00 comprenant toutes les dépenses de voyage nécessaires même les pourboires.

THOS. COOK & FILS

526, rue Sainte-Catherine ouest, MONTRÉAL.

Vol. X, No 5. QUEBEC, JUIN, JUILLET, AOÛT 1923

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LE
BUREAU NATIONAL D'ÉDUCATION(1)

NATIONAL BUREAU OF EDUCATION

Le projet d'un Bureau fédéral d'Éducation, relevant du gouvernement d'Ottawa, a été changé à la Conférence de Winnipeg (1919) en cet autre projet d'un Bureau national d'Éducation (National Bureau of Education), ne dépendant que du " National Council of Education "(2).

Le projet d'un Bureau fédéral fut cependant sur le point d'être adopté : c'est un fait important à noter. Présent à la Conférence de Winnipeg, M. J.-N. Miller, secrétaire français du département de l'Instruction publique, de Québec, a déclaré : " La question de l'établissement d'un Bureau fédéral d'éducation a aussi été mise à l'étude du comité des résolutions, et la majorité s'est déclarée favorable à ce projet "(3). Présents aussi à la Conférence, l'honorable M. Delâge et M. le Dr Parmelee s'opposèrent au projet, ainsi que le R. P.

(1) Voir dans *Le Canada Français* et *L'Enseignement Primaire* de décembre 1922, l'article intitulé : " Encore le Bureau fédéral d'Éducation ".
(2) Créé en 1919 par la Conférence de Winnipeg.
(3) *L'Enseignement Primaire*, janvier 1920.

McMahon, S.J. Cette attitude des représentants de Québec fit remettre l'étude de la question à une séance subséquente. A la réunion suivante, le Dr Parmelee proposa, appuyé par M. Black, ce qui suit :

" That for purpose of educational investigation and as a " clearing-house for educational data(1), a National Bureau " be established under the direction of the National Council " of the Conference, and that such Bureau be maintained by " voluntary support and such financial assistance as may be " given by Provincial and Dominion Governments without " any restrictions as to policy "(2).

Notons immédiatement que la résolution ci-dessus consacre le principe de la coopération de tous les gouvernements provinciaux, en matière scolaire, conjointement avec le gouvernement fédéral.

Après une longue discussion, le vœu Parmalee-Black fut adopté, comme *compromis*, avec l'espoir que les *susceptibilités* de la province de Québec finiraient par s'émousser, lorsque ses représentants auraient goûté aux charmes conquérants du " National Bureau ", charmes dont l'avant-goût est abondamment donné par le " National Council of Education ", qui s'y entend dans l'organisation de vastes Conférences où se déroulent des programmes variés, aussi vagues que captivants.

Mais il ne s'agit pas ici de faire le procès de la Conférence (*National Conference of Education and Citizenship*), qui, en soi, nous serait indifférente, si elle n'avait pas été fondée dans le but évident d'établir, sinon un Bureau fédéral d'Éducation, du moins un Bureau National, plus facile à créer

(1) Déjà, le Bureau fédéral de la Statistique, à Ottawa, a établi une Section de l'Instruction publique. C'est de ce bureau que nous venons de recevoir un intéressant volume de 200 pages près, écrit dans les deux langues officielles, intitulé : " Statistiques de l'Instruction publique au Canada, 1921 ". Les renseignements contenus dans cet important document ont été fournis gracieusement au Bureau des Statistiques d'Ottawa, par les différents gouvernements provinciaux. Qu'a-t-on besoin de plus ?

(2) *The National Council of Education*, Bulletin No 1, page 5.

aujourd'hui, espère-t-on. C'est là son grand tort. S'il ne s'agissait que de relations amicales entre les autorités scolaires des provinces, je n'aurais rien à dire, sauf à conseiller la prudence vis-à-vis des délégués impérialistes de l'Angleterre et des délégués américains du Bureau d'Éducation de Washington. Que l'on veuille donc ne pas se méprendre sur mes intentions, car je comprends la nécessité des relations sociales avec nos compatriotes protestants, dans les domaines économique, commercial, politique, professionnel, voire sportif. Mais ces relations ne doivent pas servir de prétexte à une propagande dont le but est de détourner les Canadiens français de leurs aspirations traditionnelles.

Relativement aux sociétés neutres d'un autre ordre, celles où l'on poursuit un but moral, philanthropique ou éducationnel, les catholiques de la province de Québec savent à quoi s'en tenir, depuis le Premier Concile plénier de Québec, dont les Décrets ont été approuvés par Rome.(1).

Je n'insiste pas sur ce point, car mes relations anglo-canadiennes ont toujours été marquées au coin de la plus cordiale loyauté. Si jamais, par impossible, la minorité protestante

(1) La *Lettre Pastorale des Pères du Premier Concile Plénier de Québec*, interprète comme suit le décret relatif aux sociétés neutres :

" *A côté de ces sociétés formellement condamnées par l'Église, il en existe d'autres sur qui ne pèse pas une pareille condamnation, mais qui doivent être tenues pour suspectes par les catholiques. Ce sont toutes les sociétés d'ordre économique ou moral, qui font profession de neutralité religieuse, ouvrent les rangs aux hommes de toute croyance, mettent toutes les religions sur un pied de complète égalité, et que, pour ces motifs, on appelle sociétés neutres. De telles sociétés ne sont pas nécessairement hostiles à l'Église, il peut même arriver que l'on y affecte une déférence pour la religion catholique, dont les fidèles* ***fournissent les meilleures recrues et les plus gros bénéfices.***

" *Mais, ne vous y trompez pas, nos très chers frères, les sociétés neutres sont rarement inoffensives et causent presque toujours de graves préjudices aux catholiques qui s'y enrôlent. Le principe de neutralité, qu'on y met en pratique, est un principe faux et extrêmement dangereux. Un catholique ne peut pas admettre que toutes les religions sont égales, puisqu'il sait que la vérité est une, et que cette vérité c'est le Christ vivant dans son Église jusqu'à la consommation des siècles. Cependant, à force de fréquenter les milieux où* ***l'erreur réclame et obtient tous les droits et tous les honneurs de la vérité****, à force de respirer l'atmosphère d'indifférence religieuse créée par cette perpétuelle confusion, il finira par en subir l'influence néfaste, et par perdre l'intégrité de sa foi.*"

de notre province était menacée dans le moindre de ses droits, je ne serais pas le dernier à lui accorder le concours de ma modeste influence.

Mais il ne s'agit pas de cela ici.

Voyons plutôt ce que le secondeur du vœu Parmelee, M. Black, de Lethbridge, a dit à Winnipeg, avant la prise du vote : Je cite *intégralement* les paroles de M. Black, dans la langue même dont il s'est servi, car c'est un témoignage de première importance :

" I am on the record as the seconder of this motion. In " certain respects that is a preposterous position to be in, for " any person who knows me at all intimately knows that I " have been advocating a Dominion Bureau for at least " twenty years. But I believe in the British principle of " compromise. I want to get the Bureau, but I do not believe, " Your Grace(1), we shall get a Bureau if there is a repre- " sentative speaking against it for two and one-half million " people, who, I believe, are misled and misinformed in this " regard. If there are two and one-half million people solidly " againts the establishment of the Bureau, we shall not get " it. Whereas if their representatives will swing in behind us, " as Mr. Parmelee is willing to do, and will give us an experi- " ment in the Bureau line, we will show how innocuous it is. " Let it be supported by Dominion money to the greatest " extent possible. Let us show what an Educational Bureau " could do in this country, and I have faith, in the time to " come, that all fears will be removed, and we shall have a " real National Educational Bureau as a function of the " Government. But it will not come, and I would be opposed " to its coming, until such time as our friends have lost the " suspicion that they feel with respect to the Bureau at the " present time. Therefore, as an agency of *compromise*, " advancing towards the great goal my friend, Professor

(1) *Archbishop Matheson, Chancelor of the University of Manitoba* et président de la " *Overseas Educational League* ".

" Coleman, has so eloquently advocated, let us adopt the " resolution which has been moved by the representative " of Quebec " (1).

Le représentant de Québec, c'était M. le Dr Parmelee, secrétaire anglais du département de l'Instruction publique de notre province. Pour éviter une mesure extrême, et en toute loyauté pour ses concitoyens Canadiens français, M. Parmelee s'opposa habilement à un Bureau fédéral d'Éducation, avec attache politique obligatoire à Ottawa, et suggéra, de bonne foi, sans doute, un Bureau national, sans attache politique obligatoire pour le moment(2). La manœuvre réussit et la majorité des délégués de la Conférence de Winnipeg se rallia au projet Parmelee, après avoir entendu M. Black, qui l'appuya à titre de *compromis*, certain qu'en changeant le fusil d'épaule, on parviendrait à faire taire un jour les répugnances catholiques et canadiennes-françaises.

Plusieurs orateurs parlèrent dans le sens de M. Black, et à la grande majorité des membres de la Conférence de Winnipeg, le " National Bureau of Education " apparut comme une heureuse transition qui conduirait tôt ou tard, plutôt *tôt* que *tard*, au Bureau fédéral relevant directement du gouvernement central. Certes, ce n'était pas là, j'en suis sûr, l'intention de notre excellent ami, M. Parmelee, mais c'est le sens et la portée que lui donnèrent les autres orateurs de la Conférence.

En attendant, le Conseil National, du moins c'est le vœu exprimé dans la résolution, serait soutenu financièrement par des contributions volontaires, et particulièrement par le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provin-

(1) *Report of the Proceedings of the National Conference*, etc., etc., Winnipeg, October 1919, pp. 128, 129.

(2) Dans *Le Canada Français* et *L'Enseignement Primaire*, de décembre 1922, nous avons cité les courageuses paroles de M. le Dr Parmelee, s'opposant à la création d'un Bureau fédéral.

ciaux(1), avec délégués *ad hoc*, formant ledit Conseil. Cette délégation serait nécessairement officielle et formerait un imposant Bureau Interprovincial ou National, sans fonctions légales, mais qui ne tarderait pas à devenir une puissance impérative, comme le Bureau d'Éducation de Washington est en train de le devenir(2).

A la réunion des ministres et sous-ministres de l'Éducation tenue à Toronto, les 30, 31 octobre et 1er novembre 1922, le projet d'un Bureau National tel qu'adopté à Winnipeg, fut de nouveau approuvé : la veille, la courageuse et prudente résolution David, dont nous avons parlé dans le *Canada français* de décembre 1922, avait été adoptée, néanmoins(3). Et à la récente réunion à Toronto (2 au 8 avril 1923) de la " National Conference on Education and Citizenship ",

(1) Voici à ce sujet la suggestion du major Ney, dans le Bulletin No 1 du " National Council of Education " :

" The question of grants by the respective Provinces has not yet been adequately discussed, but in the meantime tentative suggestions are made as follows :

Ontario and Quebec	$ 5,000.	each per annum
Four Western Provinces	2,000.	each per annum
New Brunswick and Nova Scotia	1,000.	each per annum
Prince Edward Island	250.	per annum

" By agreement among the Provinces it is assumed that a grant would be made available by the Dominion Governement which might be expected to be not less than $20,000 per annum, making in all a suggested total of $40,250.00."

(2) Le projet de loi *Towner Sterling Bill*, présenté pour la troisième fois au Sénat de Washington l'automne dernier, comprend deux parties distinctes: " la création d'un ministère fédéral d'éducation, le vote annuel d'un budget considérable — 100 millions de dollars — destiné à être réparti selon les besoins entre les différents États de l'Union pour promouvoir l'instruction publique ". (*L'École et la Vie*), Paris, 25 novembre 1922.

Une propagande énergique en faveur du projet Towner se poursuit dans les revues pédagogiques et les associations. Le *National Education Association* l'appuie de tout son pouvoir. En fait, la grande campagne scolaire américaine est anti-religieuse. Le *Journal of Education* de septembre 1922, dit à propos de cette campagne : " Pour qui regarde la situation dans son ensemble, il n'est pas peu étonnant de constater, que ce qui en apparence est une crise financière est en réalité un antagonisme religieux ".

(3) Le paragraphe que voici, enprunté au vœu adopté à la réunion des ministres et sous-ministres d'Éducation tenue à Toronto, en octobre 1922, vœu réaffirmant celui de Winnipeg, dit les fonctions du Bureau National d'Éducation, et entre autres : " Such other functions as may be delegated to it from time to time by the common consent of all the Provincial Departments of Education ". Voilà qui est bien vague.

organisée par le " National Council of Education ", on a réaffirmé le vœu de Winnipeg. *Le Droit*, d'Ottawa, qui avait un représentant à Toronto, dit dans son numéro du 5 avril, pages 1 et 7 : " M. Vincent Massey, le président, a souhaité " la bienvenue à tous les délégués et leur a assuré l'hospi- " talité de Toronto. Les délégués de 600 organisations " d'éducation différentes sont actuellement réunis dans la " capitale ontarienne.

" Parlant de la proposition faite par le Conseil d'établir un " Bureau interprovincial d'Éducation, il a déclaré que " l'intention était de donner une *directive unique*, mais non " de ramener toutes les méthodes d'éducation à un même " moule " (1).

Une *direction unique*. C'est bien là, en effet, le but ultime que se proposent les fondateurs du " National Council of Education ", d'où est sorti, naturellement, à défaut du Bureau fédéral, momentanément remisé, le " National Bureau ", comme la fleur sort du bouton.

Une *direction unique :* Voyons plutôt.

Dans le *Bulletin* No 1 du " National Council of Education", bulletin préparé par le secrétaire même de ce conseil, le major Ney, nous lisons, page 6 :

" The Conference thus went on record that such a Bureau " was urgently needed if Canadian education were to keep " abreast of educational development throughout the " world, and if sympathetic cooperation between the Pro- " vinces was to be secured to the end that Education *might* " *serve a National and not merely a Provincial purpose.*

" Educating a Nation is the task of a Nation " is gene- " rally accepted as being beyond dispute, and at the present " time it may undoubtedly be urged that the two greatest

(1) La *Gazette*, 5 avril, page 9, dit aussi : " The meeting this morning reaffirmed a resolution passed by the Council of Winnipeg, in 1919, that an interprovincial bureau of education be established. The executive of the council was instructed to give effect to this resolution ".

" needs of Canadian education, is the crystallization or " evolution of a *Canadian purpose or ideal, and some central* " *agency through which this may be made articulate.* If Canada " is to maintain the position won during the late War, as " the leading Dominion of the Empire, and a nation among " nations— the *spirit of unity* which characterized her " then must obtain in the task of reconstruction. To realize a " nationality beneficial to herself and to her neighbours " she must obviously so broaden her sympathies that there " will remain *no barriers between East and West or between* " *race and creed.* This in itself is the essential condition on " which the peace of the world rests today as at no time in its " history."

Une *direction unique.* Mais le projet d'un organe ou journal d'éducation, qui servirait la cause du Bureau National à travers tout le Canada, le prouve péremptoirement. Dans le *Bulletin* No 1 déjà cité, bulletin publié sous la direction du secrétaire général du " National Council ", page 16, que lisons-nous ? — " Canada has no educational journal devoted " to the cause of education as a *national task* with a national " purpose, no journal therefore, through which the infor- " mation regarding the educational development of one " Province is made available to the whole body of Canadian " citizenship or the engineer from abroad ".

La conclusion à tirer des citations ci-dessus s'impose : Pour rendre l'Éducation plutôt *nationale* que *provinciale ;* pour créer un organisme central (central agency) qui saura inspirer à la jeunesse canadienne un idéal commun ; pour répandre la notion de l'unité nationale (spirit of unity) ; pour abattre les barrières entre l'Est et l'Ouest, entre les races et les croyances par l'entremise de l'école, il faut de toute nécessité établir *une direction unique* par le moyen d'un Bureau National ou Interprovincial, créé avec l'assen-

timent des provinces et le concours du gouvernement du Canada(1).

Dans la revue *The School*, de Toronto, avril 1923, page 523, M. Ney revient au projet qui lui est si cher. Parlant de l'une des initiatives du Conseil national, " National Lectureship Scheme ", il écrit ce qui suit, après avoir exprimé l'espoir que les " lectures " qui seront données d'un océan à l'autre par des éducateurs anglais de marque créeront un plus grand enthousiasme en faveur de l'Éducation : " In " this development the utmost degree of co-operation must " be secured, for if Canada is to be served, Canada must " think and act *as a national entity with a national consciousness* ".

Puis le Bureau National, une fois créé, s'occuperait de toutes les questions d'éducation, il ne se contenterait pas d'être un bureau de renseignement. En effet, nous lisons dans la brochure *Retrospective*, du " National Council ", seconde édition, page 8 : " The proposal programme has " been designed with the object of touching every part of " the educational field ". Religion, morale, civisme, philanthropie, patriotisme, tous ces termes reviennent souvent dans les brochures du " National Council ".

En toute justice pour le major Ney, nous devons dire que dans son opinion le Bureau National n'aurait aucun des inconvénients du Bureau fédéral. Voici ce qu'il a écrit à ce sujet dans le *Bulletin* No 1 du " National Council of Education ", page 15 : " But there is every reason to hope that " Quebec will, once convinced that no interference with " Provincial rights is even dreamed of, co-operate with the

(1) Nous venons de recevoir d'Edmonton, Alberta, trop tard pour être utilisé dans le présent article, un important mémoire du Conseil LaVérendrye, des Chevaliers de Colomb, s'opposant catégoriquement à la création d'un Bureau National d'Éducation. " Nous voulons, dit le mémoire, entre tous les Canadiens une franche et loyale collaboration, mais nous sommes absolument réfractaires à toute idée d'assimilation et d'unification, particulièrement en matière de religion, de langue et d'éducation, ou organisation scolaire ".

" other Provinces, so that equal provision may be made for " the two languages of the Dominion. Only by such a pro- " vision could the Bureau be regarded as fulfilling the hopes " of its advocates as a National Agency for National Unity ".

C'est là un rêve tout naturel chez un Anglais d'Angleterre, rêve qui ne manque pas de grandeur. Mais pour un Canadien français, dont les ancêtres ont lutté pendant près d'un siècle pour faire reconnaître leurs droits imprescriptibles à des écoles catholiques et françaises, le rêve de M. Ney offre peu d'attraits. Car il faut revenir à ce raisonnement simpliste : Est-ce pour ne rien faire qu'on veut dresser cette immense machine dite le *Bureau National d'Éducation*, lequel Bureau serait le *National Agency for National Unity* ? Et tout ce que fera ce Bureau pour créer à travers le Canada l'*Unité Nationale*, c'est-à-dire un esprit canadien *sans préjugés de race ni de religion*, ou ce qui est plus juste, *neutralisé* et *anglicisé*, sera exécuté au détriment de l'autonomie scolaire de Québec, autonomie qui repose loyalement et raisonnablement non sur des *préjugés*, mais sur des *différences* de race et de religion, voulues par Dieu, reconnues par les traités et confirmées par l'Acte fédéral de 1867. M. Ney a d'autres préoccupations. N'est-ce pas grâce à lui qu'il y a au Canada une succursale de l'*Empire Association of Educational Departments*. J'en fournirai la preuve officielle, s'il y a lieu.

Mais on dira : le major Ney n'a peut-être parlé qu'en son nom ; son idéal n'est probablement pas celui des Canadiens anglais. Écoutons M. W. L. Grant, M. A., principal de l' " Upper Canada College " : " The main point discussed " at both conferences was evidently the suggestion of the " National Council of Education for the formation of a " *Canada-Wide Bureau of Education*. Such a federal bureau " exists in the United States. There as with us education is " a state affair ; but in 1867, while the fervour of union was " strong in the North, and the South was largely disfran-

" chised, a federal bureau was established, though naturally " without executive powers. Attempts at the formation of a " *similar bureau* in Canada have always foundered upon " *the rock of Quebec ;* and the published reports show that " the jealous care of Quebec for the historic institutions " forced conferences of 1920 and 1922 *to walk very delicately,* " even though the proposal was not a federal but an inter- " provincial bureau "(1).

Et pas plus tard qu'en décembre 1922, le doyen de la Faculté des Arts de l'Université McGill, M. Gordon Laing, n'a-t-il pas dit devant le *Canadian Club* d'Ottawa que " le Canada devrait être débarrassé d'un système de sectionalisme ". La *Gazette*, de Montréal, du 11 décembre, coiffait le compte-rendu de la conférence de M. Laing des titres significatifs qui suivent : " *Education is too provincial here, says dean Laing — Canada should be rid of " sectionalism system ", he states— Dominion Bureau plans.— Its rejection means that clock of education has been set back long way* ". Ici le doyen de McGill faisait allusion à la résolution David adoptée par les surintendants et les sous-ministres de l'éducation, réunis à Toronto, en octobre, deux mois avant la conférence Laing. Ce dernier alla jusqu'à dire : " Le pays tout entier est sous l'étreinte d'un sectionalisme qui écrase sa vie même "(1).

D'où sort donc ce M. Laing ? Ignore-t-il que ce " sectionalisme " qu'il méprise, c'est le principe même de notre Confédération. Et ce principe a été placé comme base de la Constitution de 1867, précisément parce que le Canada a été fondé par deux grandes races de langue et de religion différentes qui ont des droits égaux en ce pays, et qui sont

(1) *The School*, avril 1923, page 517.

(1) Voir la *Gazette* et *Le Devoir* du 11 décembre 1922.

parfaitement libres de poursuivre leur idéal particulier et leurs aspirations propres.(1)

Mais le plus catégorique, c'est M. Vincent Massey, vice-président du National Council(2), qui dit sans précaution oratoire : " The second function ot the National Council " is to promote the *unity of Canadian education* "(3). Sans doute M. Massey entonne lui aussi le refrain de l'autonomie des provinces et proteste de ses bonnes intentions : " At present, there is no means by which our national " ideals in education can be expressed. There is no agency " which can interpret Canadian educational plans to the " outside world. There is no organization through which " one province can learn the methods of the others "(4).

On ignore ici volontairement les départements ou ministère de l'Instruction publique dont chaque province est dotée.

Ayons donc le courage de poser le problème franchement : le véritable rôle du Bureau National ou Interprovincial d'Éducation sera de faire disparaître, petit à petit le caractère propre de chaque système scolaire provincial(5)

(1) Cette idée fait son chemin, même chez nos concitoyens de langue anglaise. Pas plus tard qu'en mai dernier, le *Journal*, d'Ottawa, a publié un article très sensé sur ce sujet. *La Presse*, du 8 mai, en a donné une fidèle traduction. Après avoir dit que les deux millions de Canadiens français de la Province de Québec ont droit d'envisager la vie nationale à leur point de vue, d'avoir leur idéal propre et de garder leurs coutumes, le *Journal* ajoute : " Au cours de ces dernières années, la Province de Québec, en dépit de nos airs de supériorité, a servi de modèle au reste du pays. Elle a réconcilié la liberté personnelle avec le respect pour l'autorité légitime. Elle a contribué grandement à la prospérité industrielle et a aidé à l'éducation. Elle a contribué de toutes les façons au progrès social, intellectuel et économique de sa population. Elle a fait tout cela sans bruit, sans avoir recours à la publicité et surtout sans dénoncer les autres provinces. Pourquoi, alors, ne pas nous occuper exclusivement de nos propres affaires ".

Le *Journal*, cette fois, a parlé d'or.

(2) A la récente réunion du " National Council ", à Toronto, M. Massey en a été élu le président.

(3) *The School*, page 513.

(4) *Ibid.*

(5) A preuve, le vœu suivant adopté à la Conférence de Winnipeg (octobre 1919), Conférence d'où est sorti " The National Council of Education ", lequel Conseil rêve à son tour d'une progéniture extraordinaire : le " National Bureau of Education ". Voici ce vœu, qui vise particulière-

et de substituer à cette sage organisation locale *a Canada Wide-Bureau of Education*, composé d'éléments divers, protestants et catholiques (1 catholique contre 10 protestants, vraisemb'ablement), anglais et français(6).

Après plus d'un siècle, nous reviendrions au fameux *Bureau neutre* que combattit Mgr Hubert, en 1789, avec une clairvoyance providentielle.

Après plus d'un demi-siècle, nous reviendrions au projet de l'Union législative de 1864, combattue victorieusement par Georges-Étienne Cartier, en 1867.

Exagération, dira-t on !

Nous voudrions qu'il en soit ainsi.

Mais raisonnons :— Ou le Bureau National projeté jouera un rôle anodin, ou il jouera un rôle sérieux.

Dans la première alternative, ses promoteurs se consacreraient à une tâche vraiment ridicule par une mise en scène presque mondiale, qui nécessita pour la réunion d'avril dernier à Toronto, une vraie mobilisation des forces pédagogiques de l'Angleterre, de la France, de Terreneuve,

---

ment la province de Québec, puisqu'elle est la seule province du Canada où la contrainte scolaire n'existe pas : " That this Conference expresses its conviction that provision should be made for free and compulsory education up to the age of 16 years and partime education *for all the youth of Canada* up to the age of eighteen ".

Ce n'est pas si anodin que ça, n'est-ce pas ! Le vœu qui précède est reproduit de la brochure *Resolutions adopted by National Conference on Character of Education, etc., etc.*, page 5, Winnipeg, 1919.

(6) Au projet du comité nommé par Lord Dorchester en 1787, lequel comité fit rapport en 1789 et suggéra la formation d'un seul Bureau d'Éducation composé de catholiques et de protestants, et la création d'une Université neutre, Mgr Hubert répondit à la demande d'approbation qu'on lui fit : " On a annoncé d'avance une union qui protégerait les *Catholiques et les Protestants*. Voilà des termes bien vagues. Quels moyens prendrait-on de réaliser cette union si nécessaire ? En préposant à l'Université, dira quelqu'un, *des hommes sans préjugés*. Mais ceci ne fait qu'accroître la difficulté au lieu de la résoudre ". (Chauveau, *l'Instruction publique au Canada*, p. 58). Et le prévoyant évêque expliquait ses craintes en disant que dans le langage moderne " un homme sans préjugés est un homme opposé à tout principe de religion ". Nombreux aujourd'hui sont les hommes sans préjugés, pour qui la race et la religion sont des *préjugés* et qui fréquentent sans scrupule des associations ou *clubs* neutres où il n'est pas seulement question de commerce et d'industrie, mais aussi et surtout de civisme, de philanthropie et d'une religiosité vague et neutre.

de Bahamas, de la Nouvelle-Zélande et de toutes les provinces du Canada(1). Ajoutons des impérialistes notoires comme Lord Robert Cecil et Sir Robert Baden-Powell.

Donc le dessein poursuivi ne saurait être anodin.

Dans la seconde alternative, le Bureau Interprovincial accomplira une mission considérable avec des moyens d'action puissants et variés. Déjà les sympathies actives des divers *Clubs* du Canada(2) lui sont acquises, ainsi que celles des Boy Scouts, (avant-gardes des Y. M. C. A.), Girl Guides, Imperial Order of Daughters of the Empire, University Women's Club, Empire Club, Women Voter's League, Toronto Council of Women(3). Si toutes les provinces, y compris Québec et le Gouvernement fédéral, souscrivaient au projet d'un bureau National d'Éducation, on voit d'ici l'immense et irrésistible influence que ce Bureau exercerait avant longtemps sur les régimes scolaires provinciaux. Les provinces anglaises auraient peu à souffrir de cette emprise tentaculaire, peut-être ; mais la Province catholique et française de Québec, dans quelle situation serait-elle, si elle consentait à contracter ce mariage pédagogique mixte, que nos pères ont toujours repoussé avec dignité et fermeté ?

Elle renoncerait de gaité de cœur, avec une légèreté impardonnable et une insouciance de l'avenir voisine de la démence, au *roc solide* sur lequel l'Acte de 1867 a jeté les bases de notre citadelle scolaire française et catholique, que nos Évêques et nos hommes d'État ont édifiée et parachevée dans la suite.

Souscrire au principe du Bureau National, qui ne serait que le *portique* du Bureau fédéral, ce serait admettre, à la face du pays, que la Constitution de 1867 a été imprévoyante en matière d'éducation, qu'elle a fait complètement faillite dans ce domaine et que, notamment, la Province de Québec a échoué pitoyablement et qu'elle est incapable de gouverner ses propres écoles.

(1) Voir " Circular No. 2 " du " National Council of Education ".

(2) Grâce à l'attitude clairvoyante et courageuse de M. le Dr Philippe Hamel, de Québec, le " Rotary Club " de cette ville a refusé de faire de la propagande en faveur du " National Bureau ".

(3) Noms des Sociétés mentionnées au programme de la réunion du " National Council of Education ", tenue à Toronto, en avril 1923.

Or, les faits démontrent tous les jours qu'au point de vue religieux et moral, comme au point de vue intellectuel et économique, la Province de Québec supporte honorablement la comparaison avec les provinces anglaises, et que, dans certains cas, on lui concède volontiers le premier rang.

Après tout, depuis 1867, la Province de Québec a-t-elle rempli son devoir *national*, vis-à-vis des autres provinces, oui ou non ? A-t-elle manqué au moindre de ses engagements à l'égard du pouvoir fédéral ? Au point de vue religieux, moral, intellectuel et matériel n'occupe-t-elle pas une situation honorable, comparée aux autres provinces ? Du propre témoignage des Canadiens anglais eux-mêmes notre province n'est-elle pas la plus prospère au point de vue économique et la plus propice aux industries, étant donné le bon esprit de sa classe ouvrière ! Au point de vue politique, est-ce que Québec envoie à Ottawa des hommes d'État inférieurs à ceux des autres provinces ? Au point de vue budgétaire, est-ce que Québec ne paie pas sa large part des dépenses publiques fédérales.

La Province de Québec a rempli *tout son devoir national* dans la Confédération depuis 1867. Elle a tenu tous ses engagements, et dans le domaine scolaire, *seule* elle a respecté royalement les droits et privilèges de la minorité qui s'est confiée naguère à sa justice et à sa loyauté. Ce qui ne l'a pas empêché d'établir pour la majorité un système scolaire que plusieurs provinces lui envient, système qu'elle s'efforce de compléter et d'améliorer chaque année.

Que veut-on de plus ?

Ne serait-on pas justifiable de dire à tous les pontifes de *l'Éducation nationale*, de *l'Unité nationale* et de *l'Esprit national*, au sens neutre et anglicisant, fichez-nous la paix et agissez comme bon vous semblera, en dehors de la province de Québec, à la condition que les droits des catholiques et ceux de la langue française y soient respectés.

Québec est un État français et catholique, respectueux de la Constitution fédérale et loyalement soumis au Souverain d'Angleterre. Il ne désire pas changer d'allégeance et

restera fidèle au Roi, quand d'autres l'auront renié, peut-être, pour devenir Américains.

Mais ce que l'État de Québec ne tolèrera pas, c'est qu'on lui force la main pour changer les conditions sociales que lui a garanties l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, pas plus qu'il ne tolèrera la main-mise des étrangers sur son système scolaire : ses fils, les premiers Canadiens, sont majeurs au sens historique du mot et prétendent gouverner à leur guise la maison qu'ils ont bâtie à leurs frais.

Loyaux, mais Français et Catholiques, voilà l'une des devises chères aux Canadiens français.

Prière d'en tenir compte.

D'ailleurs, voici un fait historique que je soumets sans passion à mes concitoyens de langue anglaise, et cela dans l'intérêt national le mieux entendu : il y a une race canadienne-française et catholique, établie dans la plus ancienne province du Canada depuis trois siècles et plus ; cette race veut, avec conscience et énergie, demeurer française et catholique(1). A cette fin, ses grands politiques lui ont assuré, dans le plan de la Confédération canadienne, une indépendance absolue des autres provinces et du pouvoir central en matière d'éducation, et cela depuis l'École primaire jusqu'à l'Université. De quel droit, nous, les descendants de la génération de 1867, abandonnerions-nous la moindre parcelle de cette liberté scolaire si précieuse, placée à la base même de l'édifice fédéral ?

Eh bien ! en entrant dans un Conseil Interprovincial, qui se donne pour mission précisément d'amoindrir le caractère

(1) A un *pèlerinage* de Bonne Entente qui eut lieu à Toronto, en mars 1923, M. Ferdinand Roy, du Barreau de Québec, a rappelé cette vérité élémentaire de la plus heureuse façon. S'adressant à nos amis d'Ontario, M. Roy dit : " La raison pour laquelle vous devez rester Canadiens " anglais aussi bien que nous devons rester Canadiens français, c'est que " nous ne pouvons pas forcer la nature, pas plus que nous ne pouvons changer " notre tempérament ou renoncer à nos origines ".— *Le Soleil*, 22 mars 1923.

Dans *L'Action Française*, de Montréal, novembre 1922, M. Antonio Perreault, du Barreau de Montréal, a aussi traité ce sujet important de la nationalité canadienne-française, dans un article très élaboré, intitulé : *Le sens national.*

provincial de nos écoles, en attendant sa déformation par l'école UNIQUE et NATIONALE, conséquence inévitable de la centralisation pédagogique, les Canadiens français de 1923 trahiraient leurs ancêtres de 1789, de 1846 (1) et de 1867.

Puis, il n'y a pas que le *fait historique* à considérer, il y a aussi une *question de principe.*

Nos amis les éducateurs protestants — et je ne leur en fais pas un reproche — c'est leur affaire — se réclament, en pédagogie et en psychologie, de Kant, de Rousseau, de Spencer et de Stuart Mill, et dans ce qui touche à l'origine des espèces, de Darwin.

Nous, les éducateurs canadiens-français et catholiques, nous nous réclamons avec fierté et conviction — c'est aussi notre affaire — de saint Thomas, de saint Bonaventure, d'Albert le Grand, de Suarez, de Bossuet, et dans ce qui touche à l'origine des espèces, de la Genèse triomphalement vengée par le grand Pasteur.

En résumé, nos confrères canadiens-anglais appartiennent à l'école pédagogique *anglo-protestante*, tandis que les instituteurs canadiens-français appartiennent à l'école pédagogique *franco-catholique.*

Le Réforme nous sépare ! qu'y pouvons-nous ?

Cela dit sans reproche ni récrimination, respectant les convictions sincères de nos frères séparés.

De plus, les neuf-dixièmes des écoles de la Province de Québec sont françaises non seulement par la langue d'enseignement, mais aussi par les manuels, les méthodes, les procédés, la discipline. Dans ce domaine, la France traditionnelle est notre guide et nous lui empruntons filialement ce que nous trouvons de mieux chez elle, et ce qui convient à nos traditions, dont les origines remontent au grand siècle de Louis XIV.

(1) Ce n'est qu'en 1846 qu'un régime scolaire confessionnel a été définitivement concédé au Bas-Canada.

Les provinces anglaises s'inspirent à Londres ou à Washington : qui peut leur en faire un reproche ?

Il faut donc que les deux groupes ethniques sachent en prendre leur parti : ils ne peuvent habiter sous le même toit scolaire pas plus que fréquenter le même temple religieux, jusqu'au jour ardemment désiré où toutes les dénominations chrétiennes viendront se ranger humblement autour de l'unique Pasteur véritable, le Pontife romain, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

La Providence a voulu que deux peuples distincts par la langue et la religion habitent le Canada. La prudence et la justice veulent à leur tour que dans les domaines religieux et scolaires nous restions chacun chez nous, et cela sans acrimonie comme sans méfiance. La Constitution fédérale, qui porte la signature du Souverain du Royaume-Uni, confie sagement à chaque province du Canada, le soin d'organiser ses écoles suivant le caractère et les aspirations de la population qui l'habite(1). Respectons ce pacte d'honneur et ne cherchons pas, par un moyen détourné, à escamoter l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Concentrons plutôt nos efforts sur les paragraphes de cet article qui *obligent* les gouvernements provinciaux à respecter les droits des minorités en matière d'éducation. Voilà un chapitre dont l'actualité peut fournir immédiatement au " National Council of Education " l'occasion d'exercer son zèle en dehors de Québec : ce sera du véritable et utile *citizenship*, très favorable à l'*éducation du caractère*.

C.-J. MAGNAN.

(1) Sur ce point, nous avons le témoignage aussi ferme que clairvoyant de l'honorable Premier Ministre de Québec, M. Alexandre Taschereau. Parlant à un banquet donné en l'honneur des sous-ministres de l'Éducation des provinces anglaises réunis dans notre capitale provinciale (octobre 1920), M. Taschereau s'exprima avec courage et franchise et il fit cette déclaration, que nous avons déjà mentionnée dans *L'Enseignement Primaire* de décembre 1920 et dans le *Canada Français* de décembre 1922.

" La clef de voûte de notre Confédération se trouve dans l'attibution à chaque province d'une autonomie COMPLÈTE en ce qui concerne l'instruction publique, et le jour où l'on portera atteinte à ce qui nous tient unis, tout l'édifice national s'écroulera ".

On ne saurait mieux dire.

MONSEIGNEUR DE LAVAL

Né au château de Montigny-sur-Avre, le 30 avril 1623, il est décédé à Québec en 1708.

Issu de l'illustre famille Laval de Montmorency, il compte dans sa lignée un baron qui fut baptisé en même temps que Clovis. On pourrait presque dire qu'il est né sur les marches du trône. En tout cas, il était dans la filière qui, à cette époque, conduisait aux honneurs mondains ou ecclésiastiques. A ceux qui les ambitionnaient, il suffisait d'attendre le bon vent.

L'apanage d'une naissance illustre, sans être purement accidentel, ne comporte évidemment aucun mérite personnel. Mais le renoncement spontané aux privilèges qui en découlent grandit un mortel aux yeux des hommes et de Dieu lui-même, quand c'est pour le suivre. Le jeune Laval monta à cette hauteur qui provoque l'admiration, en cédant son droit d'aînesse, et en entrant dans la milice sacrée.

C'est précisément l'un de ses premiers titres de gloire.

Ses étude au collège de la Flèche terminées, il alla prendre place parmi les simples clercs. Son rêve d'apostolat " in partibus infidelium " était en voie de réalisation. Libre et dépouillé de tout, il était justement dans les conditions prescrites par Jésus-Christ pour être son apôtre.

Ordonné en 1647, Mgr de Laval était nommé, en 1653, vicaire apostolique au Tonkin. Heureusement, ce choix ne fut pas ratifié dans le ciel. Dieu le prédestinait à l'Église de la Nouvelle-France. Suggéré par la Compagnie de Jésus, il fut agréé par Rome, consacré à Paris en 1658, et en juin 1659, il débarquait à Québec prendre possession de son

empire spirituel, malgré la puérile contestation d'une juridiction émanant directement de Rome. L'expression " empire " n'est pas exagérée, car son vicariat s'étendait de l'Atlantique aux Glaces polaires, et compte actuellement cent vingt-quatre diocèses.

Sa carrière a prouvé que le premier évêque de Québec était bien le titulaire providentiel désiré et attendu. A ceux qui n'ont pas lu le *Laval* de l'abbé Auguste Gosselin, il suffit — pour le soupçonner — d'un coup d'œil sur la petite photogravure que propage le Séminaire de Québec. Ce qui frappe surtout, c'est cet œil limpide, reflétant l'intelligence, l'intrépide vouloir, et illuminant une figure qui réellement fascine. J'ai en ce moment sous les yeux le groupe des évêques de Québec, et, sans illusion d'optique, je crois, Mgr de Laval me semble primer et incarner à un haut degré la plénitude et l'équilibre des facultés humaines. Quel service, abstraction faite de tant d'autres, les Jésuites n'ont-ils pas rendu au Canada, en plaçant auprès de son berceau un si grand ouvrier !

Après quelques jours de repos au collège des Jésuites, Mgr de Laval pensionna trois mois à l'Hôtel-Dieu, attendant que lui fussent ouvertes les portes de la maisonnette de Mme de la Peltrie, située là où est l'externat actuel des Ursulines. Le pied à terre, au cœur de la capitale, était le meilleur observatoire qu'il put souhaiter. Aussi, il ne tarda guère de savoir par cœur l'histoire de son vicariat, de se tracer — net et précis — le plan qu'il allait exécuter de point en point, et que je puis ainsi résumer.

Lorsque cet évêque — romain avant d'être français — démissionna en 1688, l'Église de Québec était indissolublement soudée à Rome ; la foi catholique ancrée dans l'âme populaire ; le Chapitre métropolitain institué ; le culte de la Sainte-Famille en honneur deux siècles avant d'être universalisé ; le Séminaire de Québec fondé ; l'évangélisation des peuplades sauvages, sous la poussée des Jésuites, des

Récollets et des Sulpiciens en pleine floraison ; l'organisme paroissial créé ; l'érection canonique de nouvelles paroisses parfaitement indépendantes du Pouvoir civil ; en un mot, le diocèse de Québec, érigé en 1674, était assis sur le roc et riche de promesses dont la réalisation est sous nos yeux.

Cependant, ce bilan d'un règne de vingt-neuf ans seulement, tout merveilleux qu'il est, ne mentionne pas les tournées pastorales du Prélat — de Tadoussac à Montréal et de Sorel au lac Champlain — en canot, en raquettes, en véhicules de fortune ; sa guerre sans trêve ni merci à l'empoisonnement des sauvages par l'eau-de-vie, patronné en haut lieu ; sa défense de la cité contre l'ennemi du dedans et du dehors, sa protection des faibles et des malheureux, les ennuis toujours renaissants de l'administration, qui lui sont autant de titres méritoires devant Dieu et devant les hommes. Règle générale, on le sait, l'épiscopat est une montée au calvaire.

Cette âme ascétique, son horaire quotidien achève de la mettre en pleine lumière. Le simple fait qu'il était habituellement debout à deux heures du matin et que son premier repos était à midi, laisse aisément deviner le reste. Cet ancien seigneur de la côte Beaupré et de l'île Jésus s'était si bien dépouillé en faveur de son Séminaire, qu'il était forcé — comme tout prêtre agrégé — de s'adresser au procureur pour ses dépenses personnelles. Dans mon humble opinion, les deux décades de Mgr l'Ancien, comme l'on disait alors, passées au fond de son Séminaire dans la pénitence et la mortification, ont fait descendre sur le diocèse et sa première maison d'éducation une pluie de bénédictions qui, plus que ses donations, ont garanti l'avenir et fait éclore des œuvres comme des fleurs au printemps.

Cet artisan de l'âme française au Canada, si fidèle à Dieu et à son roi, ne devait donc compter que des partisans de sa politique religieuse, sociale et nationale. Hélas, non ! De hauts fonctionnaires, réguliers ou gallicans plus ou

moins conscients, tentèrent souvent de lui barrer la route, de ruiner son crédit à Versailles. Ils paralysèrent sans doute son action, mais, en somme, le résultat pratique de leurs machinations fut de mettre en évidence l'intransigeance de Mgr de Laval en temps opportun, son amour des âmes et de l'Église.

On prétend même qu'un jour il secoua fortement un personnage officiel. Tant mieux, si l'incident raconté est authentique. Autrement, la passivité du Prélat pourrait être un argument de l'avocat du diable au cours du procès de canonisation. Pour mettre les choses au point, il suffit de distinguer entre colères purement humaines et saintes colères, telles que, par exemple, celle de Moïse morcelant les Tables de la Loi.

Les choses étant ainsi, pourquoi donc Mgr de Laval n'est-il pas encore canonisé ? Pour la même raison que la Mère de l'Incarnation, la Sœur Bourgeoys et les martyrs Jésuites. Ils attendent probablement que notre peuple leur manifeste davantage sa confiance, les oblige et les somme de leur accorder les faveurs miraculeuses qu'ils sollicitent.

En attendant, canonisé ou non, le Séminaire de Québec peut à bon droit s'enorgueillir du fondateur dont il vient de célébrer le troisième centenaire.

D. GOSSELIN, ptre.

———

LES RAISONS DU CŒUR DANS LES PENSÉES DE PASCAL

L'année mil neuf cent vingt-trois est bien faite pour réveiller le souvenir de Pascal, puisqu'elle marque le troisième centenaire de sa naissance (1623). On fêtera d'ailleurs Pascal, cette année, par des manifestations en son honneur et des éloges écrits, comme on a fêté Molière l'an dernier, et comme l'Église a fêté avec éclat le prince de ses humanistes, saint François de Sales.

L'une des questions les plus intéressantes que puisse faire revivre l'évocation de la mémoire de Pascal sera toujours cette fameuse théorie des " raisons du cœur ", qui a dominé la vie morale du philosophe avant de dominer sa philosophie et qu'il a exprimée dans l'aphorisme célèbre : " Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas."

Nous voulons étudier ici cette question ou cette théorie au point de vue des Pensées ou de la méthode apologétique de Pascal, ce qui revient au même.

Une première considération, sur le thème général des Pensées, fera voir que les " raisons du cœur " sont le fond même de la méthode de Pascal ; une seconde, sur le développement logique de ce thème, montrera que c'est bien, en fait, par des raisons de cette nature, que Pascal cherche à convaincre l'incrédule ; une troisième, sur le style, montrera comment la vigoureuse éloquence des Pensées est, à elle seule, une raison pressante pour le cœur d'adhérer à la foi.

— I —

La section des Pensées placée en tête des éditions modernes sous le titre " Pensées sur l'Esprit et sur le Style " fait déjà pressentir quelle sera l'idée maîtresse de l'Apologie proprement dite.

La distinction entre l'esprit géométrique et l'esprit de finesse, dont le premier raisonne sur les choses tandis que le second les sent, laisse entrevoir la préférence de Pascal pour celui de ces esprits qui fait plus large la part des raisons de sentiment. De même, la supériorité que Pascal revendique pour l'éloquence qui vient du cœur sur la rhétorique artificielle, œuvre de raison ou de procédés géométriques, indique bien nettement de quel côté son attrait l'incline.

Qu il ait suivi cet attrait et pris comme idée directrice de son Apologétique que les raisons du cœur sont les meilleures, cela ressort avec évidence de tous les témoignages qui nous ont révélé ses intentions.

Madame Périer, Etienne Périer, Port-Royal dans sa préface aux Pensées, ont exprimé tour à tour le dessein bien formel de Pascal de passer outre aux preuves dites métaphysiques ou physiques pour s'arrêter aux preuves morales.

Pascal lui-même d ailleurs, en plusieurs endroits des Pensées, s'est clairement expliqué sur ce sujet.

Pour lui, le passage de l,état d'incrédulité ou de doute à l'état de foi paisible doit se faire par le mouvement du cœur. Bien entendu, il ne met pas la raison de côté ; il ne veut pas qu'on lui bouche les yeux pour ne tenir ouverts que ceux du cœur. Il croit que la raison a besoin d'être satisfaite et s'il se préoccupe avant tout d'éviter l'excès qui consiste à n'admettre que la raison, il se met en garde contre l'excès opposé qui exclut la raison. (Ed. Brunschvicg, nn. 245, 253.)

Mais il veut que cette orgueilleuse raison s'humilie et se subordonne. Il exige qu elle cède aux sentiments. Le senti-

ment vaut mieux qu'elle pour trouver Dieu : . . . " elle agit avec lenteur et avec tant de vues, sur tant de principes, lesquels il faut qu'ils soient toujours présents, qu'à toute heure elle s'assoupit ou s'égare, manque d'avoir tous ses principes présents. Le sentiment n'agit pas ainsi : il agit en un instant, et toujours est prêt à agir. Il faut donc mettre notre foi dans le sentiment ; autrement elle sera toujours vacillante." (Ed. Brunschvicz, n. 252.)

Le cœur aura donc la part prédominante dans la recherche de la religion : le cœur, c'est-à-dire tout ce qui dans l'homme perçoit les choses en dehors de l'usage du raisonnement proprement dit : sentiment, instinct, intuition intellectuelle, affections même de la volonté qui rendent aisée la perception des vérités auxquelles la sympathie incline.

Ce rôle du cœur sera à la fois passif et actif. Passif, il consistera à bien accueillir l'inspiration intérieure de la grâce " qui touche le cœur et l'incline à croire ", à tel point que sans elle tout effort humain serait vain. Actif, ce rôle sera, pour le cœur, de se porter lui-même à Dieu pour le connaître et l'aimer, l'aimant d'abord à la faveur d'une première connaissance élémentaire pour le mieux connaître ensuite, car les choses divines, dit Pascal, après saint Augustin, " entrent du cœur dans l'esprit et non de l'esprit dans le cœur ".

Pour en venir à aimer Dieu, le cœur commencera par regarder et haïr ses propres difformités. Pénétré du sentiment de sa misère, il en gémira, il désirera d'en être tiré ; dégagé de l'amour de lui-même par l'horreur de lui-même, il se tournera vers Dieu et à la faveur du désir qu'il aura conçu d'être délivré de son esclavage, il reconnaîtra son Libérateur.

Tout ce qui pourra faire gémir l'homme sur sa triste condition et lui faire sentir son besoin d'aller à Dieu pour sortir de cette condition sera pour Pascal " raisons du cœur ". De même, tout ce qui lui permettra de goûter soit

les beautés, soit les avantages, soit les douceurs de la religion.

Et ainsi la foi ce sera vraiment " Dieu sensible au cœur, non à la raison ". (Ed. Brunsch., n. 278.) C'est là la thèse de fond, le thème inspirateur des Pensées.

— II —

Il est facile de retrouver cette idée fondamentale dans la suite du développement logique des Pensées. Si elle ne permet pas de reconstituer avec certitude le plan de l'Apologie,— travail devant lequel la critique s'est avouée impuissante,— elle permet d'en retracer les grandes lignes et de se rendre ainsi compte de la manière dont les preuves du cœur devaient s'enchaîner dans la démonstration de Pascal. " Première partie : Misère de l'homme sans Dieu. Seconde partie : Félicité de l'homme avec Dieu ", a écrit Pascal, pour se préciser à lui-même, au moins provisoirement, l'ordre de sa démonstration.

Cette indication précieuse fait voir quelle était, dans la pensée de Pascal, la double étape à franchir pour aller à Dieu : une première étape, qui devait être l'intuition pénétrante et douloureuse pour l'homme de sa propre misère, quand il est abandonné à lui-même; une seconde, la vision réjouissante de la félicité que lui promet l'amitié de Dieu et que lui apporte le Libérateur envoyé par Dieu.

Pour détacher l'homme de lui-même et des faux biens qui l'empêchent de se tourner vers Dieu, Pascal lui décrit sa propre misère. " L'homme est une contradiction vivante : il est un assemblage de misère et de grandeur. La misère tient à la débilité de notre machine que mine la maladie et ruine la mort, à l'impuissance de notre raison qui ne saisit le tout de rien, aux vices de l'organisation sociale qui repose sur l'arbitraire et sur l'injustice, du dégoût que nous éprouvons en face de nous-mêmes. Notre grandeur tient à notre conscience qui nous met au-dessus de la misère puisque nous

la connaissons, à notre intelligence capable de science, à notre sens religieux fondé sur l'espérance." (Calvet, Histoire de la Litt. fr.)

Ces contradictions montrées à l'homme, Pascal fait naître dans son cœur le désir de se les expliquer, d'en chercher la raison afin de pouvoir en trouver le remède. La cause de ses misères, il la lui montre dans le péché originel et le remède, dans la Rédemption, qui enlève ce péché. Mais ces vérités, aucune philosophie ne les a pu découvrir ; seule la Religion chrétienne les a fait connaître et les propose à tous ceux qui cherchent le relèvement de leurs misères. Pour ce qu'elle apporte de lumière, elle vaut donc mieux que toutes les religions et les philosophies.

D'ailleurs un intérêt personnel de la dernière gravité commande de ne pas dédaigner ces avances pleines de promesses de la Religion. C'est l'intérêt de l'éternité, proposé par Pascal à l'homme de bon sens dans le célèbre argument du pari : opter pour les risques des peines éternelles ou les chances de l'éternité bienheureuse, en rejetant ou en acceptant la Religion.

A ce point de la démonstration, le cœur doit être touché : nécessité d'intérêt personnel ou sentiment intime du besoin de Dieu pour déposer le fardeau des misères et retrouver l'état de grandeur originelle, ces raisons l'ont disposé à accepter de confiance la vérité qui le fera ce qu'il veut être désormais.

L'apologiste lui montrera donc cette vérité. Pour bien comprendre Pascal sur ce point, il faut rattacher toute la seconde partie de son Apologie à l'idée du Libérateur, comme il l'a fait lui-même dans une indication d'un de ses fragments : " Seconde partie, qu'il y a un Réparateur ". S'il parle des figures, du peuple juif, de la loi, des prophéties, c'est en vue de Jésus-Christ qui y est annoncé ; s'il appuie si fortement sur les miracles, c'est à cause de Jésus-Christ qui y est confirmé. Pascal a merveilleusement saisi et mis

en lumière cette vérité fondamentale du christianisme et de tout l'ordre providentiel, que tout l'Ancien Testament est pour Jésus-Christ comme tout le Nouveau est fait de lui.

Aussi Jésus-Christ est-il à ses yeux la grande raison du cœur, vivante et personnelle, qui doit faire le plus d'impression sur l'âme de celui qui veut croire, la raison qui résume, contient et couronne toutes les autres, avec laquelle les autres sont propres à toucher, mais sans laquelle aucune autre n'atteindra jamais le cœur :

" Nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ. Sans ce Médiateur, est otée toute communication avec Dieu ; par Jésus-Christ, nous connaissons Dieu. Tous ceux qui ont prétendu connaître Dieu et le prouver sans Jésus-Christ n'avaient que des preuves impuissantes. Mais pour prouver Jésus-Christ, nous avons les prophéties, qui sont des preuves solides et palpables. Et ces prophéties, étant accomplies et prouvées véritables par l'événement, marquent la certitude de ces vérités, et partant, la preuve de la divinité de Jésus. En lui et par lui, nous connaissons donc Dieu. Hors de là et sans l'Écriture, sans le péché originel, sans Médiateur nécessaire, promis et arrivé, on ne peut prouver absolument Dieu, ni enseigner ni bonne doctrine, ni bonne morale. Mais par Jésus-Christ et en Jésus-Christ, on prouve Dieu et on enseigne la morale et la doctrine. Jésus-Christ est donc le véritable Dieu des hommes." (n. 547.)

Jésus-Christ ainsi montré aux grandes vues du cœur, la démonstration est complète. L'être tout entier peut y donner son adhésion, parce qu'il y trouve tout entier sa satisfaction.

— III —

Les arguments que Pascal propose ainsi à la sensibilité, ou à la vertu intuitive de l'intelligence ou aux désirs supérieurs de la volonté, sous le nom de raisons du cœur, il ne les présente pas dans le froid langage de la raison. Il aurait pu le faire

en s'inspirant de l'exemple de plusieurs anciens docteurs. Il préféra écrire une Apologie faite pour émouvoir, dans la langue la plus propre à produire l'émotion, celle du cœur.

Aussi pour comprendre le style des Pensées comme pour en retracer les idées, il est nécessaire de ne pas perdre de vue que c'est ici, jusque dans le langage, une démonstration qui s'adresse surtout au sentiment. Le cœur exprime les arguments comme il en a inspiré le choix, c'est lui qui les fait valoir, qui les développe et décuple souvent leur force logique par la force persuasive de son éloquence. Nouvelle raison de croire, propre à l'Apologie de Pascal, et si puissante qu'à la négliger, on risque non seulement de manquer l'émotion religieuse que les Pensées sont destinées à faire naître, mais aussi d'échapper beaucoup du sens des arguments, de ce sens propre aux œuvres lyriques et qui tient à la forme de l'expression autant qu'au fond de l'œuvre. Entre le style de l'Apologie et celui des démonstrations didactiques, il y a la même différence qu'entre le thème exécuté à froid par un artiste sans âme et celui que l'artiste ému fait éclater sur son instrument en vibrations passionnées.

De là vient au style de Pascal son efficacité pour conduire à la foi : c'est qu'il nous met en contact avec son âme. Là où sans le style nous n'aurions trouvé que des arguments, avec le style nous trouvons un homme, et plus qu'un homme, une vie, toute une existence. C'est en effet à la fois un grand cœur et une grande vie de croyant que nous révèle le style des Pensées.

On ne peut s'y tromper : c'est bien sûrement un cœur humain qu'on sent palpiter dans ces pages de l'Apologie : L'émotion vraie, la chaleur, le mouvement et la vie les remplissent. Ce cœur est ardent et passionné : le lyrisme du ton en fait foi : tels traits de feu ne peuvent jaillir que d'une âme où existe la flamme de la passion.

C'est enfin un grand cœur : grand pour l'étendue de l'amertume, pour la hauteur de l'espérance et pour la vivacité de la piété dont il a été capable.

Qu'il s'épouvante des contradictions de notre nature, " chimère, monstre, chaos, prodige, imbécile ver de terre, gloire et rebut de l'univers "; qu'il s'indigne de notre orgueil obstiné à ne pas voir " quel paradoxe il est ", et le somme de se taire, de s'humilier et " d'écouter Dieu "; qu'il semble s'affaisser devant l'ambiguïté de la religion, lumière pour les uns, obscurité pour les autres ; c'est toujours au fond le même gémissement, la même plainte, l'accent d'une grande et émouvante désolation, le son d'une grande âme.

L'accent de l'espérance qui retentit dans les Pensées ne peut également venir que d'un grand cœur. Quand le philosophe découragé se redresse à la pensée du salut que sa raison va trouver dans la foi et laisse s'épancher le chrétien, rien n'est plus grandiosement touchant. On croit entendre la répétition du plus beau peut-être des cris humains qui se soient élevés vers le ciel, l'exclamation brûlante de saint Augustin à la " beauté ancienne et toujours nouvelle, trop tard aimée."

Le chrétien réconforté se tourne vers le Christ dans un admirable élan de foi : " Je tends les bras à mon Libérateur, qui, ayant été prédit durant quatre mille ans, est venu souffrir et mourir pour moi sur la terre et dans les temps et dans toutes les circonstances qui ont été prédites ; et, par sa grâce, j'attends la mort en paix, dans l'espérance de lui être éternellement uni. . . "

Il chante " ce Dieu des chrétiens, Dieu d'amour et de consolation. . . qui remplit l'âme et le cœur de ceux qu'il possède, . . . qui leur fait sentir intérieurement leur misère, et sa miséricorde infinie ; qui s'unit au fond de leur âme ; qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour. . . "

Il accompagne ce Dieu fait homme dans son agonie ; il le regarde pleurer nos fautes et il pleure avec lui ; il le voit " en agonie jusqu'à la fin du monde " et il supplie que ceux qui l'aiment " ne dorment pas pendant ce temps-là."

Il le suit jusque dans sa gloire, appelant de ses vœux la " Sainte Sion, où tout est stable et où rien ne tombe."

La même magnanimité, sous une autre forme, transparaît dans les accents que la pitié pour ses frères humains arrache à Pascal. Il les aime, ces frères souffrants ou aveugles, croyants ou incrédules, et il veut les conduire tous à Dieu. Il les voit " courir sans souci dans le précipice, après avoir mis quelque chose devant eux pour s'empêcher de le voir "; il a pitié " de ceux qui cherchent en gémissant "; et les autres, il veut " les amener à avoir pitié d'eux-mêmes." C'est pour eux qu'il compose laborieusement " ce discours ", qu'il voudrait rendre capable " de les transporter et de les ravir "; c'est pour eux encore qu'il a voulu " se mettre à genoux avant d'écrire et après, pour prier cet Être infin et sans parties, auquel il soumet tout le sien, de se soumettre aussi le leur pour leur bien et pour sa gloire."

Le style transparent de l'Apologie révèle plus encore que l'âme aimante et vibrante de Pascal : il révèle sa vie même. Il n'est pas possible, en effet, d'entendre ces accents d'une si passionnée sincérité sans découvrir, derrière les mots et l'âme, la vie de l'homme qui écrivit ces mots et posséda cette âme. La vie même de Pascal, vie de foi éclairée et pratique, devient ainsi comme un souverain argument d'intuition, une profonde raison du cœur, et bien persuasive, celle-là, puissante là où bien d'autres ont échoué. C'est la raison qui fait croire à la possibilité de la vertu : " *Quod isti et istæ, cur non ego?*" en même temps qu'elle y sollicite par l'autorité de l'exemple. Ce n'est certes pas peu que le lecteur de l'Apologie en y lisant les raisons de la foi, y lise aussi, par l'effet du style, la profession de foi d'une âme haute et grande.

En somme, c'est bien au cœur que l'Apologie des Pensées s'adresse, c'est bien le cœur qu'elle veut incliner à croire par toutes sortes d'arguments propres à le toucher et par un langage capable de l'enlever en quelque sorte pour l'élever jusqu'à la foi.

Cette méthode apologétique ne manque pas d'affinités avec celle qu'employa notre bon Maître dans la conversion qu'il fit si heureusement au puits de Sichar.

On voit qu'il commença par faire ouvrir les yeux à la pauvre Samaritaine sur les misères de son âme ; il la conduisit ensuite de ce point au désir du " don de Dieu " et des " fontaines d'eau vive ", puis il se dévoila à elle comme le vrai libérateur, le messie de Dieu. Elle crut alors, d'une foi très ardente et qui manifestement était passée de son cœur dans son esprit. Si le caractère dominant des Pensées justifie ce rapprochement avec l'une des scènes les plus émouvantes de l'Evangile et les plus caractéristiques de son esprit, on peut croire que Pascal s'est montré bon disciple en voulant toucher dans les hommes, pour les gagner à Dieu, la fibre du cœur.

GUSTAVE LAMARCHE, C.S.V.

LE PARLER POPULAIRE [1]

La jeunesse a toutes les audaces. Mais si on lui pardonne ses témérités c'est, sans doute, parce qu'elle est capable de beaucoup aimer. Et l'on accepte volontiers de discourir sur ce qu'on aime. Il est une " belle Dame " dont on se complaît aisément à proclamer les avantages. En m'invitant à causer, ce soir, des caractères de Sa Majesté la Langue Française, monsieur le Président, une fois de plus, a voulu se montrer bon prince !

Je vous préviens, cependant, que je n'aurai pas tout dit, quand j'aurai rappelé quelques-unes des caractéristiques par où se localisent nos vocables populaires régionaux. Le parler de chez nous s'endimanche peu à peu ; il s'embourgeoise et s'aristocratise. Ce n'est peut-être pas une évolution regrettable, parcequ'elle est conforme au développement de l'instruction chez le peuple, et conséquente de l'épanouissement littéraire de plus en plus accentué chez nos ouvriers de la pensée.

Mais, n'oublions pas que nous parlons le français du XVIe et du XVIIe siècles, et que notre langue d'oïl fut une langue littéraire. Que si elle sonne, présentement, à des oreilles parisiennes comme une parlure régionale, elle n'en est en aucune façon moins pure ni moins charmante. Qu'elle vaut d'être exemptée d'une épuration capricieuse, dès qu'elle ne s'entache pas d'anglicismes ou de barbarismes.

Le parler populaire des Canadiens français est paré des plus belles images et des plus savoureuses évocations. Ne

[1] Conférence donnée à la séance annuelle du Parler Français, le 7 février 1923, à l'Université Laval.

souhaitons pas trop qu'il se modernise lui aussi. Car nos ancêtres, qui l'ont apporté en terre d'Amérique, l'avaient enrichi de toute la limpidité de leur âme neuve encore et de leur cœur simple et candide. Enjoués ou rêveurs, primesautiers ou mélancoliques, les colons venus de la Normandie, du Perche, de la Saintonge, de l'Isle-de-France, de l'Orléanais, du Poitou et de Picardie, apportaient en Nouvelle-France ce que la vieille pensée française eût de plus noble, de plus généreux, de plus enthousiaste et de plus profondément humain. Et c'est un levain sacré de l'âme des aïeux qui fermente dans les vieux mots imagés et superbes, dans les expressions énergiques et puissantes, ou gaillardes et franches comme la trempe de leurs natures héroïques.

S'il faut penser, avec l'illustre savant que fut Ampère, que " pour retrouver vivantes dans la langue les traditions du grand siècle il faut venir au Canada," n'oublions pas non plus, avec Etienne Pasquier, de " faire renaître et ressusciter les mots qui ont esté du piéça délaissés ; rappelons-les, lesquels remis en usage auront plus de grâce et de goust pour estre sortis de notre ancien estoc. . . ".

— I —

De même et parceque nos grands ancêtres sont venus de diverses provinces, et que chaque groupe de ces provinciaux parlait un français émaillé d'expressions et de tournures particulières à sa région ; de même aussi notre parlure franco-canadienne aura gardé ses variantes, plus ou moins accentuées selon les milieux, et proportionnelles à l'homogénéité ethnique des groupements.

La province de Québec est un immense pays. Pour peu qu'on s'y promène, avec un souci d'observation, et cette curiosité philologique qui procure à l'esprit une jouissance peu commune, on a vite constaté des différences notables entre le parler français de la Gaspésie et celui de la Gatineau,

entre la forme phonétique des Beaucerons et celle des Saguenayens.

Les conditions locales, un genre de vie propre aux diverses régions, des mœurs un peu différentes, et des voisinages étrangers, ont exercé leurs influences multiples sur le vocabulaire et l'émission tonique.

Tandis que les termes de marine reviennent avec fréquence dans le dialogue des pêcheurs de Gaspé, les bûcherons du Lac-Saint-Jean hachent leur discours de saccades énergiques. Les " draveurs " de la Gatineau traînent lentement leurs patientes mélopées ; les Beaucerons primesautiers fusent leur pensée en éclairs subits, avec des mots qui jaillissent en étincelles.

Centre de ces points cardinaux, Québec reste encore le prototype de la pensée et de l'expression françaises, le berceau des traditions régénératrices, le foyer où survit, dans la cendre des grands morts, la chaleur et la lumière que le moindre souffle sait ranimer dès qu'il en est besoin.

Et malgré l'intrusion, inévitable en pays bilingue, de quelques anglicismes dont l'élan prosaïque de nos activités croit devoir se servir, il n'en reste pas moins que nos plus belles manifestations de vie intellectuelle, artistique, religieuse, sont dignement servies par une langue française, très pure et très châtiée

L'influence du foyer se répand à la ronde jusqu'au pays des Trois-Rivières, jusqu'aux Bois-Francs et jusqu'à Montmagny. On parle dans Portneuf, dans l'Islet et dans Bellechasse, dans Nicolet et Lotbinière, comme l'on parle dans le vieux Québec. Les soldats du régiment de Carignan et les laboureurs de l'intendant Talon, depuis deux siècles et demi, ont peuplé les villages et les campagnes circonvoisines. Leurs descendants prient le même Dieu dans la même langue et chantent la beauté prospère de la patrie, dans les mêmes refrains, avec la même onction, sur les mêmes vieux airs et les mêmes vieux mots qui renferment tant de poésie.

Ce sont ces vieux mots-là qu'il faut garder, parceque, en en continuant l'usage, on sauve de l'oubli les vertus et les idées, les traditions et les coutumes, et les vieilles choses qu'ils représentent. Pour nous, Canadiens français du XXe siècle, c'est déjà quelque chose que de savoir se souvenir.

Les mots sont aux idées ce que les vêtements sont aux modes. Tel se vêtira simplement qui affectionne le bon sens. Et tel parlera comme ses pères qui n'a pas honte de sa naissance. Nos ancêtres, qui furent heureux parce qu'ils furent simples et foncièrement humains, traduisaient leur bonhomie et leur gaiété gauloise par des mots empruntés aux choses de leurs milieux. Une tournure d'esprit originale, une finesse d'observation innée chez eux, une énergie morale à toute épreuve, tout cela tempéré par une délicatesse naturelle et un bon sens digne et généreux, ont imprimé dans l'âme de la race des caractères d'une richesse très enviable.

Citadins élégants, que l'étude et le contact social ont raffinés, si vous n'avez pas su goûter la saveur du parler campagnard de nos pères, souvenez-vous que quelques-uns des meilleurs écrivains de " chez nous " sont allés puiser " chez nos ancêtres ", dans des " contes du vieux temps ", aux " sources canadiennes ", parmi " les choses qui s'en vont ", cette sève merveilleuse qui rajeunit notre pensée et qui lui donne cette force par laquelle notre influence morale s'imposera dans la conquête définitive de nos libertés nationales.

— II —

Ce n'est point tâche facile que de ranger, d'une part, le lexique des vocables de naissance légitime, et d'autre part, la kyrielle infinie des corruptions de mots, des barbarismes et des néologismes, qui s'entrecroisent, chez certains régionaux, dans le discours populaire.

Néanmoins, pour peu qu'on ait le génie de sa langue on peut assez bien démêler les vocables de terroir et ceux de marine, de ceux qui sont empruntés aux langues étrangères ou que le complet illettré (s'il s'en trouve encore) a reforgés à sa manière.

Il est une série de vieux mots, d'usage quotidien chez ceux qui patoisent " un brin ", et dont monsieur Adjutor Rivard a fait l'inventaire au premier Congrès de la Langue française, il y a dix ans. Qu'il me permette d'en utiliser quelques-uns pour bâtir un fait-divers, identique partout lorsque revient, chaque année, l'époque des vacances :

" Dès que l'école est barrée, au carrefour des grands'routes, on voit des trâlées d'enfants qui se ramassent pour s'amuser comme aux jours de classe. Au lieu de berlander à la cuisine et de râper de l'aubel, de tondre sur les catalognes, ils préfèrent prendre des bauches, grimper sur les tasseries, chouler les animaux et galvauder les gadelliers avec des bouts de baculs. Souventefois on en voit, des flandrins, élingués et casuels, la bavaloise en biais, étendus sur le cintre, à l'ombre des clôtures et qui baîllent avec des allures achalées..."

C'est à la mère de l'un de ceux-ci que j'entendais crier, un jour, dans un rang du bas de Québec :

" Hute-toé su'l'aricot, Ti-Sef, pi hêle ton père qui bretle dans l'e grain !"

Ce qui veut dire, m'a-t-on expliqué :

" Monte sur le faîte du four et appelle ton père qui s'attarde dans le champ de grain !"

Puisque nous sommes en route, descendons la rive sud du fleuve. Nous nous arrêterons ici et là pour entendre et pour noter des expressions caractéristiques ou des formes phonétiques particulières à chaque région.

Et si vous le voulez bien, où que ce soit, nous nous mettrons du pays. Nous laisserons ici nos " airs gesteux " de citadins. Et de crainte que des grandes filles et des grands garçons de village, de nous voir " attifés à quatre épingles ", aient la tentation après notre passage de se mettre à " moder ", vous vous coifferez, mesdames, de " capines " et de " tourmalines " tandis que nous, messieurs, nous porterons avec

orgueil la rarissime " ceinture flêchée ". Dès lors, " nous aurons embelle " à jaser " avé l'zabitants ". Des " vieilles ratatinées " nous offrirons " vitement " leurs " chaises berçantes ", mettront des " croûtes " dans le vieux poêle à trois ponts, et feront taire les enfants " tannants " pour mieux nous écouter. Et tandis que les vieux nous tendront la " blague à tabac " en peau de loup-marin, et que de belles couronnes de fumée violette planeront en montant vers le " plancher de haut ", il se racontera de délicieuses histoires que les marins d'En-Bas ont " tous-chacun " emportées de leur vie de navigateurs.

Ecoutez bien ! C'est un de nos vieux amis qui raconte :

" Les jeunesses d'aprésent n'ont plus le courage d'autrefois. Au lieu de chouenner (se pavaner) dans l'canton, comme ils font à c't'heure, on était plus d'aquet d'partir avec le père, sur les barges ou sur les cages de bois pour courir l'aventure. La grosse vague nous prenait un peu en bas de la Pointe-à-Père. Le nordet nous roulait comme des écopaux. Tiens bon ! Au large ! Ca descendait bon-vent mal-vent. Puis dès qu'on touchait le fond de Gaspé, on garochait l'cordeau en criant : Hâle les amarres !...

" Les gens parlent drôlement dans la Baie des Chaleurs. C'est du premier monde, des cœurs, pi francs et pas fiers. Un jour y'en a-t-un qui r'sout. Il venait de Paspé'ia. Je l'entends qui interbolise un gas du quai, un grand zarzais élingué, et lui crie comme ça : Té, lou qu't'a mis l'piquoué ? — Dans l'mitagne, que répond l'autre.— Pi, toé dé lou qu'tu viens ? — D'Camoultone... Te dis qu'les chars marchent par là : si tou oué v'ni l'Loumitée, loute-toué pas, t'a pas l'tagne !... "

En revenant du Golfe, je suggère que nous nous arrêtions un peu sur la Côte Nord, que nous visitions Charlevoix, le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

Il y a quelques années, je me faisais traverser, en chaloupe, à travers les glaces, de la Baie Saint-Paul à l'Ile-aux-Coudres. Chemin faisant je ne pouvais cacher aux chaloupiers mon admiration pour leur bravoure et leur adresse. L'un d'eux, un vrai loup de mer, se mit à me raconter que son père avait fait le même métier jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-quatre ans...

" J'aimais pas la besogne, ajouta-t-il, mais on était si ben gréer voyez-vous. Ce qui m'a décidé à m'y mettre, c'est qu'un printemps le père voulait pas s'arrêter, et, un soir il resta pris dans le frasis... On l'attendit, mais la nuit v'nait ; il était vieux, et puis, j'vous dirai bien... Ca m'tribulait... ".— " Ca m'tribulait !"

Ça m'tribulait . . . ". — " Ça m'tribulait ! " Je n'ai réentendu ce mot qu'une fois depuis ; c'est des lèvres de Sa Grandeur monseigneur Roy. Cette fois, j'en fus moins surpris, parce-qu'un évêque parle le latin, parce qu'il connaît sûrement le verbe " tribulare " et peut-être un bon nombre de ses dérivatifs !

Aux Eboulements, à la Baie-Saint-Paul, à la Malbaie et à Tadoussac, vous noterez la même forme phonétique dans l'émission de certaines syllabes que l'on accentue . . . très " circonflexement ". On dit : " C'est fâcile ! " Elle est bêêlle ! Il fait son hômme. Y'en a dans le côrps ! . . . On se croirait en Normandie.

En arrivant à l'Anse-Saint-Jean, par le bateau, à Saint-Alphonse et à Chicoutimi, en parcourant toutes les paroisses, jeunes ou anciennes de ce pays charmant, vous aurez causé quelques minutes à peine avec un vieux de la région qu'il vous dira gratuitement :

" Oui cher ! Mon cher ! Ecoute, cher !"

Et c'est à Saint-Alexis, à St-Fulgence et à La-terrière que j'ai cueilli les trois " bluets " incomparables que voici : Si quelqu'un bégaie un peu ou " sile " en parlant on dit qu'il " chabaye "; si un groupe de gamins est surpris à faire quelque mauvais tour et qu'il se disperse subitement, on dit qu'il " s'époulaille "; et, durant les élections, si une femme vote contrairement à son mari, elle l'apostrophe d'un air triomphal en lui disant :

" Hein ! mon vieux, je t'ai " pourri " ta voix !"

Au Saguenay comme à Québec, l'on grassaie délicieusement.

Le Lac-Saint-Jean est une vaste contrée que les gens de Charlevoix, de Montmorency et de Québec, ont ouvert à la colonisation. On retrouve " l'étoffe du pays ", l'âme, la pensée et le langage des bûcherons typiques et des coureurs de bois. Autant, et plus peut-être, qu'au Saguenay, les gens y sont " d'adon ".

" Par icite, me dit un vieux de Normandin, y'en a yère, de ceux de mon temps, qui n'ont pas essouché, effardoché pi éroché leurs lots à la sarpe. Ma femme était dépareillée su'l'ouvrage elle étou.— A tapait l'beurre à la micoine, cousait des bougrines aux enfants, marchait la rouette et le métier sans négliger son bardas. Ben manque de fois, après une façon de beurre, elle s'en venait passer des grand'journées à la batterie 'tout' verglacée, pour battre au flau avec l'zommes. C'est pas elle qu'aimait à s'dodicher ! Pour ramasser des chicots dans l'abatis, éplucher l'blé-d'inde, donner l'boire aux gorettes, avec une p'tite jointée d'sel, pi nous faire de la bagosse, elle avait tous les talents... Et ça n'empêche pas que l'dimanche, quand elle avindait son butin propre de sous l'équipttte, a vous prenait un air avantageuse qui m'rendait pas indifférent ! Ac't' heure, si yen a ben d'aussi adrettes, j'ai des doutances !"

Maintenant, descendons en droite ligne vers le sud. Au pays de la Beauce, je soupçonne que quelques pionniers français aient apporté de l'esprit angevin et berrichon, avec une pointe de provençal. " Autremain " je ne comprendrais plus pourquoi on a tant de soleil dans les yeux, de cascades dans le rire et de musique dans les mots. Et c'est ici qu'on entend dire si couramment :

" Y fallai qu'on soupit, qu'on chantit, qu'on dansit et qu'on réveillonnit..."

Cette manière, plutôt circonscrite à la région, qui embrasse également le comté de Bellechasse, se retrouve dans le discours des corvées et des bis et surtout à l'époque des brayages à l'automne.

La région des Bois-Francs touche presqu'à la Beauce. Sa langue populaire a toute la saveur du terroir. Et nous y patoisons avec une douceur qui doit bien, il me semble, comporter quelque charme. Ecoutez, s'il vous plaît, une bonne vieille de St-Christophe qui s'agenouille devant la crèche pour jaser au petit Jésus :

" Mon doux ! mondoux ! que le temps passe...
" J'en ai tant dit des chapelets
" Pour les aut'sans qu'mon cœur se lasse
" De t'répéter les mêmes couplets !...

" Ah ! si mon vieux y'était en vie
" Y't'dirait comme je l'ai choyé !
" Maint'nant qu'ya pu sa vieill'Sophie,
" Dis don'quis qu'ya pour l'égayer ?...

" Quis qui yi fait son ordinaire,
" Et quis qui yi tricott' ses bas ?
" Si fallai qu'yen aie pu qu'enne paire !
" Pis, si fallai qu'yen aie pas !...

" Ben sur, si qui yi manqu' qu'equechose
" Tu yi voiras bien, toi qu'a d'tout...
" La prochaine fois, si rien n's'oppose,
" J'apportrai d'quoi beau pour toé-tou !"

Dans les comtés qui longent la rive sud du Saint-Laurent, entre Lévis et Longueil, on parle généralement comme à Québec le vieux français épuré mais encore émaillé d'expressions pittoresques. Par-ci par-là, dans Lotbinière et Nicolet, on entend le " T accentué à outrance " :

" Y'en a-t-un ti veut t'arriver avant l'zautres "...
" Qu'a qu'a l'a ? Avec un chapeau comme qu'a l'a ; laide comme qu' l'est, qu'a rise don'd'elle ! — Ta qu'a ouère !"

— Et voilà !

— III —

Voilà, mesdames, messieurs, quelques vocables et quelques tournures qui n'ont pas tous l'orthodoxie du lexique moderne, et de la grammaire des Immortels. Pour nous en consoler feuilletons le vieux dictionnaire de Richelet, édition de Génève, 1679. Que de mots s'y rencontrent, qu'on pourrait croire des barbarismes, et qui furent pourtant d'usage courant chez les " honnêtes gens " du XXVIIe siècle !

Aveindre — tirer, sortir d'une cachette.
Avantageux — grand, brave, fort à bras.
Amont — terme de marine, vers la source.
Bavasses — racontars.

Bachette — jeune fille prête à se marier. On lit dans les " Nouveaux Contes " de Lafontaine :

" A donc, me dit la *bachette*,
" Que votre coq cherche poulette !"

Escousse — élan, arrêt pour reprendre son élan.
Equipolent — équivalence, en équipolent : tout autant.
Fafiner — faire la fine mouche.
Feu-volage — petite tumeur externe avec inflammation.
Franquette — à la bonne *franquette*, écrit souvent Molière.
Gourganes — petites fèves des marais.
Hâler — tirer un chaland.
Jongler — folâtrer en esprit ; suivre ses chimères.
Malavenant — qui n'a pas de délicatesse ni d'entregent.
Mangeaille — Molière, dans " L'Avare " dit : " Assassiner les gens à force de *mangeaille*." (Act. III, Sec. 1ère.)
Menterie — mensonge.
Micmaque — désaccord, tracasserie. Scarron emploie ce mot fréquemment.
Mitan — de mitoyen, milieu.
Mordée — de mordre, morsure.
Nanan — terme très ancien, dont se servent encore nos petits enfants lorsqu'ils demandent à manger.
Naveau — A Paris on dit navet, mais en province française : *Naveau*.
Nétéyer — pour nettoyer.
Néier — pour noyer. Dans un vieil ouvrage du XVIIe siècle, qui a pour titre " La Comédie des Femmes coquettes ", on trouve cette malice : " Le meilleur mari du monde, ma foi, n'est bon tout au plus qu'à *néier* !"
Nichoir — nid d'oiseau de basse-cour, se prononce " nichoi ".
Nichon et *nichette* — le dernier garçon ou la dernière fille nés.
Novales — terres nouvellement défrichées ; dîmes prélevées sur ces terres. (" Trouées dans les Novales " de Jules Tremblay).
Œuf — il y a trois siècles on disait un " eu ".
Ourdir — terme de tisserand ; mettre la chaîne d'une pièce d'étoffe sur l'ourdissoir, à 10, 15 ou 20 brins à la fois.
Parée — ornée, habillée, toilettée. " Es-tu *parée* ?"
Pétons — mot enfantin des petites mamans pour parler des petits pieds de leurs petits enfants. Molière l'emploie dans " Le Médecin malgré lui ".
Quarteron — de quarte ; le quart de 100 ou d'une livre pesée.

Quéri — quérir, aller chercher, cueillir. On prononce : aller "kri".

Quêteux — s'est toujours écrit quêteur, mais au temps de Louis XIV il y avait moins de quêteurs que de *quêteux*...

Regaillardir — vieux mot qui signifie : réjouir, remettre d'aplomb " Entre gens qui s'aiment, dit Poquelin, cinq ou six coups de bâton ne font que *regaillardir* l'amitié ".

Ravages — chemins de forêts en désordre, piétinés, par le cerf en Europe et l'orignal en Amérique. Patru emploie souvent ce mot dans ses " Plaidoieries ".

Rave — la rave de jadis est devenue radis.

Ravauder — ravauder, ravaudeur, ravaudeuse, qui tenait aux coins des rues à Paris, autrefois, une petite boutique portative et raccommodait à l'aiguille des bas de laine ou de soie. On dit aujourd'hui " ravaudage " dans le sens de chicane ou querelle vulgaire parceque les ravaudeuses d'antan avaient l'habitude de se quereller d'une boutique à l'autre, en guise de passe-temps.

Rechigner — gronder, être de mauvaise humeur, grommeler sans cesse. " C'est une vieille qui ne fait que *rechigner* ".

Remise — petit abri où l'on remet les voitures de promenade.

Rêvasser — provoquer son imagination à la prétentaine.

Romaine — instrument de fer servant à peser – employé surtout pour mesurer la poudre dans l'artillerie gauloise – appelé ainsi parce que cet instrument venait de Rome.

Semblant — feinte. " Ne faire *semblant* de rien " ne pas dissimuler son dessein. *Sine facere sanguinem album de nihilo.*

Sieur — ce mot se dit (fait remarquer le vieux dictionnaire) quelque fois par modestie. Ainsi messieurs Ablancourt, Despréaux et d'autres honnêtes gens ont mis à la tête de leurs ouvrages : " Traduction du sieur Ablancourt ", " Œuvres du sieur Despréaux ". En effet, cette sorte de titre sent bien plus l'honnête homme que celui de monsieur, dont néanmoins se qualifient plusieurs auteurs cancres. Mais qui ne s'écriera : O siècle ! ô mœurs ! ô sottise du temps ! ..

Simagrées — façons et mines affectées ; faire des *simagrées*.

Souleur — avoir peur, avoir des visions et des pressentiments fâcheux.

Souventefois — les lexicographes du XVIIe siècle disaient ce mot déjà vieux.

Sucreries — pâtisseries et confiseries de sucre et de choses douces. Toutes choses sucrées.

Tareau — pièce de métal, à vis, qui sert à compléter un écrou.

Taupin — terme de mépris pour une personne ou, un animal qui est malingre, ramassé sur lui-même, peureux et de couleur plutôt noire ou de moins foncée. On dit *taupin, taupine.*

Tignasse — Méchante perruque, vilaine chevelure. Le poète Chapelain, si riche et si accomodé ne portait qu'une vieille *tignasse* sur laquelle quelques beaux esprits du temps ont fait mille parodies.

Tinette — récipient fait de douves et cerceaux à 2 oreilles — haut de 12 à 15 pouces et large de 20 à 30 pouces à l'évasement.

Tourte — tourtière, (tourquière) il faut dire *tourte* et non pas tourtre pour une pièce d'art culinaire que l'on fait cuir au four, dans une tourtière et qui est faite de pigeonneaux, de viandes hachées ou de fruits. Le mot est fréquemment employé dans un vieux livre qui s'appelle " L'École parfaite des Oficiers de bouche ".

Atout venant — Bensérade, Marot, Ronsard et François Villon l'emploient dans leurs rondeaux et villanelles.

Trême — (trame) la *trême* est du fil, de la laine ou de la soie, dévidés sur un petit tuyau qu'on met dans une navette et qu'on passe à travers la chaîne montée sur le métier. D'aucuns écrivent et prononcent trame mais Richelet fait observer que les couverturiers, les tapissiers, et les tisserands disent bien *trême* et il pense que quand on parlerait comme les gens du métier on ne parlerait point mal.

Trognon — Rabelais et Scarron emploient ce mot en parlant des restes ou parties de divers légumes et fruits.

" Ils ne font cas des autres hommes,
Non plus que des *trognons* de pommes."
(Scarron, " Poésies ".)

Trempette — de tremper ; vocable d'invention populaire ancienne

Vailloches — corruption du mot " veillottes ", tas de foin qu'on accumule après la fauchaison des prairies.

Vertigo — mot burlesque que Molière emploie dans M. de Pourceangnac, pour dire colère soudaine, caprice rageur : " Voyez un peu quel *vertigo* lui prend !"

Volier — d'invention populaire, tiré de volière, lieu où naissent et s'assemblent des centaines d'oiseaux de même famille.

Et voilà quelques-uns des joyaux de notre vieille parlure.

Mesdames, Messieurs —

J'aime à finir cet exposé en faisant un appel à votre sens patriotique. Notre race a gardé, avec la croyance religieuse, le doux parler de ses ancêtres. Notre langue, on l'a tant dit, est le véhicule puissant de nos idéals et de notre pensée latine.

La Société du Parler français fut fondée il y a vingt ans. Monsieur l'abbé Camille Roy en rappelait le but au Congrès de 1912 : " Défendre cette langue, qui est la nôtre, contre " les influences qui peuvent en déformer la beauté ; créer des " œuvres propres à faire du parler français au Canada un " langage qui réponde, à la fois, au progrès naturel de " l'idiome et au respect de la tradition ".

Vous avez entendu ? " Au respect de la tradition." C'est-à-dire, au prolongement de l'âme ancestrale dans la nôtre et puis dans celle de nos enfants. Si nous devons aspirer au perfectionnement de notre parler, si nous devons travailler même, assidûment, dans ce sens-là, est-à-ce à dire qu'il faille nous départir de ce patrimoine des vieux mots, qui sont comme des bijoux anciens, précieux et rares, auxquels sont attachés une vertu mystérieuse et le don de résurrection ? . . .

Complaisons-nous à écouter la chanson candide d'autrefois, pour mieux apprendre ce qu'il faut savoir afin d'être heureux.

Lisons ces beaux livres d'histoire, et de légende poétisée, par où notre âme peut communier avec l'âme de nos aïeux :

Les anciens Canadiens de P.-A. de Gaspé, *Jean Rivard*, de Gérin-Lajoie, *Chez nous* et *Chez nos gens*, d'Adjutor Rivard, *Propos rustiques*, de Camille Roy, *Rapaillages* et *Chez nos Ancêtres*, de Lionel Groulx, *Contes du vieux temps*, de Louis-Joseph Doucet, *Choses qui s'en vont*, du Frère Gilles, *Aux sources canadiennes*, de G.-E. Marquis, *Les Bois-Francs*, de C.-Ed. Mailhiot, *La Claire Fontaine*, d'Englebert Gallèze, *Le parler de chez nous*, de Joseph Dumais, *Récits laurentiens*, du Frère M.-Victorin, *La Terre paternelle*, de Patrice Lacombe et *L'Appel de la Terre* de Damase Potvin.

Ces récits feront mieux comprendre le sens de la gaieté d'antan que nous sommes en train d'oublier. Pour s'expliquer l'âme canadienne et s'appliquer à la sauver du positivisme moderne, il faudrait remonter jusqu'à l'histoire psychologique du Français au XVIIe siècle.

Nos grands aïeux ont été, si peu que ce soit, mais réellement et profondément influencés par le prestige de la poésie populaire, par le premier romantisme de 1630, " qui visait " à l'inattendu, à l'imprévu, au rapprochement surprenant " d'idées disparates, à cet esprit de finesse qui saisit ou " qui invente des rapports insoupçonnés entre choses fort " éloignées les unes des autres ". (*Rostand, sa vie, son œuvre*, par Faguet.)

Emile Faguet prétend qu'il y eut beaucoup d'imagination dans cet esprit-là, et je pense que nos anciens apportaient en terre d'Amérique un peu du patrimoine intellectuel, un peu de cette âme populaire du Moyen-Age, si impressionnable et si sensible, que toute la poésie du temps l'a imprégnée et l'a pétrie de simplesse, de douceur, d'enthousiasme, de gaieté, de bravoure et de gaillardise bien françaises . . .

Alphonse DESILETS.

LE BONHEUR AU FOYER

Le soleil somnolent va terminer sa course.
Dans l'herbe qui se dore à ses derniers rayons,
Les troupeaux fatigués dorment près de la source,
Et le laboureur quitte, en chantant, ses sillons.

Les verroux sont tirés aux portes de l'usine,
Et le silence règne autour des hauts fourneaux.
Les ouvriers, assis au seuil de leur cuisine,
Fument, après souper, en lisant les journaux...

Les tout petits rêvent déjà dans leur couchette,
Pendant que les aînés griffonnent leur devoir.
Auprès de son mari, dans la maison proprette,
Heureuse, la maman goûte la paix du soir.

Puis, lorsqu'ils auront fait, ensemble, la prière,
Et que la bonne nuit les bercera tous deux,
Debout à leur chevet, l'ange de la chaumière,
Bénira leur sommeil et veillera sur eux...

* * *

En vain l'esprit du mal rôde, hurle et s'agite
Aux portes des maisons que protège la croix,
Car le Passant divin, pauvre en quête d'un gîte,
Se fait un reposoir de ces paisibles toits.

O calme bienfaisant ! ô bonheur sans nuage
Que trop cherchent, hélas, en dehors du foyer !
Quiétude que Dieu, dans sa bonté, ménage
Aux cœurs simples et purs qui savent le prier !

Arthur LACASSE, ptre

EN MARGE DE LA VIE DES SAINTS

Dom Pacôme achevait sa quotidienne instruction à ses moines :

" Je vous répète, l'obéissance est le charriot de toutes les vertus. Il n'y a pas d'humilité sans elle, il n'y a pas de sainteté sans elle. Ainsi, je défends à Dom Nicophore de faire des miracles sans notre spéciale permission. La reconnaissance de tant de guérisons cause trop de bruit dans notre couvent pour que notre vie intérieure n'en soit pas troublée ".

Les moines dans leur stalle penchaient leur tête mystique. Les lignes sévères de leurs formes expiraient dans les ténèbres de la chapelle oblongue. Un par un, ils vinrent faire une génuflexion devant l'autel et disparurent par une porte latérale. Leurs sabots d'où sortaient des brins de paille chantaient sur les dalles froides. De leur bure émanait la robuste senteur des corps ardus et de la terre forte. Ils se retirèrent dans leur cellule pour reposer leurs membres jamais dévêtus. Dehors, la nuit printanière aimait dans le mystère des choses. Des frôlements s'unissaient longuement dans la chaleur des espaces.

A deux heures, lorsque l'aube luttait de naître, les moines se levèrent, indifférents à la nuit et à l'aurore, mornes et silencieux dans la terreur du jugement, pour aller prier. Leurs voix s'élevèrent :

Jam lucis orto sidere
Deum precemur supplices
Ut in diurnis actibus
Nos servet a nocentibus.

Après avoir mangé debout le repas du matin, ils se séparèrent, perpétuellement silencieux, allant à la tâche assignée.

Ce jour, Dom Nicophore devait faire des courses au village voisin. Il s'engagea dans les sentiers de la montagne. Sur toutes les choses la lumière créait des nœuds lumineux Les feuilles des arbres s'ourlaient de clarté. Des oiseaux, des insectes, mille petits êtres vivants s'agitaient, se préparant à leur œuvre de création. Dom Nicophore, chose brune qui bouge, passait et descendait parmi cette vie qui se donne et reçoit. Son chapelet sur sa jambe chantait et adorait dans le silence habité du sentier. Son crâne tonsuré, livide et lumineux, effleurait les feuilles qui tressaillaient d'une joie féconde.

Il entra dans le village. Des femmes accouraient pour se faire bénir. Cet homme de néant et de force, par sa rayonnante présence de pauvreté, infusait à ce village une vie supérieure qui l'enveloppait et l'élevait. Il passa, bénissant, obéissant, priant. A sa vue, les âmes se sentaient meilleures, et lorsqu'on lui apportait des malades implorants, il se dégageait disant : " Je suis rien, je ne peux qu'obéir ".

Il allait gravir la montagne pour rentrer au couvent. Sur le bord de la route, des ouvriers et des maçons construisaient une haute maison. Les échafaudages s'enchevêtraient dans la clarté. Des hommes montaient, descendaient, portant des pierres et des outils. Un ouvrier au haut d'une tour achevait d'en cimenter les dernières pierres. Son échaufaud bascula. Masse rapide dans l'espace, il allait se briser sur un amoncellement de pierres.

Dom Nicophore étendit les mains, rayons de force.

" Je ne peux, je ne peux qu'obéir, attendez, que j'en obtienne la permission ". Il s'élança dans la montagne. Doux moine violent, affolé d'obéissance et de charité dans la montagne superbe, chose brune aux sandales sur les cailloux montants, moine épris de soumission, courant

et gravissant dans la lumière étonnée à la recherche du supérieur qui seul pût permettre de sauver la vie de l'homme qui allait la perdre sur les angles d'une pierre.

La permission obtenue, nouvelle course affolante dans les chemins descendants. Moine ailé de force et de candeur, chose ardente vers la vie.

Près de l'échafaud, l'homme était toujours suspendu dans l'air, attendant le retour de Dom Nicophore. Il étendit les mains, rayons de douceur qui soutient, et il tomba doucement dans les bras du moine.

L'obéissance avait triomphé.

Joseph RAICHE, ptre.

CHRONIQUE PHILOSOPHIQUE

1.— P. F. Zacharia Van De Wœstyne, o.f.m. *Cursus Philosophicus*, in breve collectus. Tomus I, Logica minor, Logica major, Ontologia. Malines 1921, 596 pages.

2.— F. Varvello. *Iustitutiones Philosophiæ*. Pars I, Introductio ad Logicam et Logica. 286 pages. Pars II, vol I, *Metaphysica generalis*, 146 pages ; vol II, *Metaphysica specialis*, 439 pages. Pars III, vol. I, *Ethica*, 383 pages ; vol. II, *Jus naturæ*, 762 pages. Turin, Librairie internationale.

3.— Edouard Thamiry. *De l'influence*, étude psychologique, métaphysique, pédagogique. 1 vol. 368 pages. Beauchesne, Paris 1922.

4.— Édouard Thamiry. *La méthode d'influence de saint François de Sales. Son apologétique conquérante*. 1 vol. 144 pages. Beauchesne, Paris 1922.

5.— Francis Vincent. *Saint François de Sales, Directeur d âmes, L'éducation de la volonté*. 1 vol. 581 pages. Beauchesne, Paris 1923.

6. — J. Maréchal, s.j. *Le point de départ de la métaphysique*. Cahier II. *Le conflit du rationalisme et de l'empirisme dans la philosophie moderne avant Kant*. 1 vol 191 pages. Charles Beyaert, Bruges, 1923.

1.— Voici un nouveau manuel de philosophie qui nous arrive de Belgique. C'est déjà une présomption en sa faveur. Car, en ce petit pays, la bonne philosophie, la vraie philosophie se trouve chez elle. Et nos lecteurs savent déjà que Léon XIII voulant mettre à exécution un rêve longtemps caressé s'est adressé à l'Université de Louvain. Et le cardinal

Archevêque de Malines, alors professeur à l'Université catholique belge, eut l'insigne honneur d'être le pionnier de la restauration philosophique tant désirée par le grand pape. Et c'est à Malines même, siège archiépiscopal de Son Éminence le Cardina Mercier, qu'a été imprimé le *Cursus philosophicus* du R. P. Van de Woestyne, de l'Ordre de saint François d'Assise.

La lecture de ce tome premier nous a réellement charmé. En le parcourant attentivement, nous avions la sensation du nouveau, du personnel. Sans doute le R. P. n'expose pas une doctrine dont on n'a jamais entendu parler, non, c'est de la philosophie ancienne, de la philosophie du sens commun qu'il traite, mais il l'expose avec tant de clarté, et avec tant d'originalité que nous avons la bonne illusion de rentrer dans un pays où nous n'avons pas encore mis les pieds.

Ce premier volume contient la *Logique mineure*, la *Logique majeure*, et l'*Ontologie*. La *Logique mineure* que nous appelons ordinairement *Dialectique* a pour objet les opérations de l'esprit humain considérées en elles-mêmes. Tandis que la *Logique majeure* ou *Critique*, ou encore, *Crétèriologie*, traite de ces mêmes opérations, non pas en elles-mêmes, cette fois, mais par rapport à la vérité.

Il devient banale de dire qu'un bon cours de logique est de toute première importance. Cours fondamental par excellence puisqu'il a pour but de montrer le rôle des facultés intellectuelles et de prouver qu'elles sont capables d'arriver à la certitude. Quand on est convaincu de cette vérité primordiale, le reste, sans dire qu'il vient pas surcroît, est cependant relativement facile.

L'auteur du *Cursus Philosophicus* s'est heureusement appliqué à scruter les différentes opérations de l'esprit humain, il en a quasi épuisé le contenu, et dans des conclusions solides, lumineuses, il établit d'une façon péremptoire la capacité native de l'intelligence de l'homme à posséder le vrai parfaitement. Le révérend Père est bien au

courant des systèmes modernes. Ils n'ont pas de secret pour lui. Vraiment son érudition nous étonne. Et en passant nous osons lui reprocher l'abondance des citations, et aussi, la diversité des textes typographiques. C'est un peu fatigant pour l'œil, mais c'est là un détail.

Quant à l'*Ontologie*, elle est présentée sous une division que nous croyons toute neuve. Une première partie qu'il appelle *réelle-concrète* traite de la *substance* et des *accidents ;* la deuxième intitulée *réelle-abstraite* a pour objet l'être considéré en soi et tout ce qui s'y rapporte. Si nous comprenons bien, l'auteur a voulu partir du concret pour monter à l'abstrait, du moins difficile au plus difficile. Il n'y a pas à se le cacher, l'*Ontologie* est dure d'accès, et chacun s'ingénie à en rendre les abords faciles. Et il faut savoir gré au R. P. Van de Wœstyne de son intelligente tentative. La division est moins tranchée que celle de bien d'autres qui voudraient faire passer l'Ontologie après la métaphysique spéciale. On sait notre sentiment là dessus, et nous n'avons pas encore changé d'opinion. Cependant avouons franchement que la méthode du révérend Père ne nous agrée pas complètement encore pour la bonne raison que l'ontologie *réelle-concrète* suppose des notions qui ne se trouvent que dans l'ontologie *réelle-abstraite*. Pour ce qui est de la distinction entre la substance et l'accident, celle-ci n'est-elle pas une application de la théorie de la puissance et de l'acte ? Il est vrai que l'auteur met la *puissance* et l'*acte* dans l'ontologie *concrète*, mais ne semble-t-il pas qu'elle est plus à sa place dans l'ontologie *abstraite* ? Ce serait aller contre notre pensée de dire que nous admettons toutes les solutions de l'auteur.

Rappelons que le *Cursus Philosophicus* est *conforme à l'école franciscaine, aptatus scholæ franciscanæ*. Et alors surgit tout naturellement dans l'esprit de nos lecteurs l'idée de *distinction* sinon de *séparation*.

Loin de nous l'intention de chercher querelle à qui que ce soit. Et sur certains points les thomistes et les scotistes sont

encore loin de s'entendre. Tout de même c'est notre devoir de rendre justice à la largeur d'esprit de l'auteur du *Cursus Philosophicus*. Il est très au courant des doctrines de Duns Scot et de celles de saint Thomas aussi. Et sa volonté bien visible d'être sérieusement *objectif* lui fait éviter des exagérations qui sont toujours regrettables. Et nous aimons beaucoup à le voir énoncer comme *thesis probabilis*, comme *thesis certa* ce qui *est* ou lui *parait* vraiment être ainsi. Et nous avons la ferme assurance que son *Cursus* contribuera encore davantage à rapprocher les deux écoles. D'ailleurs, les travaux récents qu'il met à profit ont déjà commencé avec succès ce travail d'union.

Tout de même, est-il besoin de le dire, nous gardons encore nos positions au sujet de certaines questions que les disciples de l'École scotiste connaissent comme nous. Dans ces divergences d'opinion sur certains points fondamentaux, y a-t-il seulement diversité d'aspect, simple manière d'envisager les choses sous des angles distincts ? Nous pensons qu'il y a plus.

Quoi qu'il en soit, *in dubiis libertas*. Et pour conclure nous répétons que le *Cursus Philosophicus* sort de l'ordinaire. Il est une des meilleures preuves de la merveilleuse vitalité de la philosophie scolastique en ces dernières années. C'est un manuel que tous les professeurs de philosophie devraient se procurer. Il est appelé à rendre d'éminents services.

2.— Les jours se succèdent et ne se ressemblent pas . . . les volumes aussi. Sans vouloir faire de comparaison, toujours *odieuse*, nous dirons simplement que les *Institutiones Philosophiæ* du Père Franciscus Varvello ne ressemblent pas beaucoup au travail dont nous avons parlé plus haut. L'auteur des *Institutions de philosophie* ne s'adresse pas aux mêmes auditeurs. Aussi bien dans son ouvrage il semble avoir visé plutôt à la simplicité claire, à l'ordonnance logique, à une sobriété de bon aloi, autant de qualités qui sont l'ornement d'un traité élémentaire de philosophie.

Nous avons lu avec un intérêt tout particulier le manuel du P. Varvello. Et son attitude franchement thomiste dans les problèmes qu'il résoud n'est pas de nature à nous déplaire !

Seulement, pour citer un exemple, nous avons été quelque peu désappointé de lire au volume Ier de l'Ontologie, page 27, qu'à propos de la distinction entre l'essence physique, concrète, actuelle, on a tort d'invoquer l'autorité de saint Thomas soit pour la distinction *logique*, soit pour la distinction *réelle*. Et cela, d'après Pecisi, (*Cursus philosophiæ*, Vol. I, p. 176), pour la bonne raison que du temps de saint Thomas cette question n'était pas exclusivement posée. Tout de même, au chapitre V de l'opuscule de saint Thomas, *de Ente et Essentia*, nous trouvons un passage où il est dit assez *clairement* et assez *explicitement* que l'essence et l'existence sont deux entités qui *forment composition*. Et les commentateurs de conclure qu'entre les deux il y a ou distinction *logique* ou distinction *réelle*. Et ajoutons que les scolastiques *authentiques* tiennent pour la distinction *réelle*, parce qu'ils y voient avec raison une conséquence logique de la théorie de l'acte et de la puissance.

Le manuel du R. P. Varvello est d'une clarté incomparable dans l'exposition des thèses. Les arguments tout courts, les majeurs et les mineurs, bien à leur place, le mot essentiel qui arrive à point, voilà les qualités rares que nous lui reconnaissons volontiers.

Encore une fois, l'auteur a voulu à dessein éviter tout étalage d'érudition. Pour un manuel de classe, c'est essentiel. Autrement les élèves, et parfois les professeurs sont embarrassés par ce surplus de citations, et ne savent trop que choisir dans ce fatras d'opinions. Mais le R. P. Varvello, pour s'être contenté d'une heureuse simplicité, ne possède pas moins de nombreuses notions philosophiques. Ses phrases condensées, résumées, nous révèlent une science profonde qui sait quoi exprimer et ne pas exprimer.

Il faut donc reconnaître le mérite exceptionnellement pédagogique des *Institutiones Philosophiæ*.

Nous regrettons une seule chose c'est qu'elles soient imprimées sur du papier qui est loin d'être digne d'un texte semblable. Mais nous sommes en tant de crise. Et les fils de Dom Bosco en savent quelque chose. C'est là un détail, il est vrai, détail, pourtant, qui peut avoir son importance.

Nous devons féliciter le R. P. Varvello, car il vient de faire sa quote part, et avec un succès marqué, dans l'œuvre de restauration thomiste poursuivie avec tant de zèle par Sa Sainteté Pie XI, glorieusement régnant.

3.— L'influence joue un très grand rôle dans le monde. Elle pose un problème assez difficile à résoudre, puisqu'elle se traduit en une antinomie qui se lit comme suit : *Rien ne passe de l'agent dans l'agi, et cependant l'agent produit quelque chose dans l'agi, où il n'est pas.* C'est dire que *l'immanence* de l'agent semble réelle ; et cependant l'action exercé par lui sur l'*agi* semble réelle également. L'auteur tente de concilier ces deux données apparemment contradictoires. Il envisage la question sous un triple aspect : *psychologique, métaphysique* et *pédagogique.*

Le point de vue *psychologique* du problème se ramène à une *enquête expérimentale* où après avoir dûment constaté *le fait des influences réciproques*, l'auteur nous montre comment ces influences s'exercent dans *la vie sensible*, dans *la vie intellectuelle* et dans *la vie volontaire*, et il en arrive à cette conclusion que *toute influence s'exerce par voie d'assimilation.*

Qu'est-ce à dire ? Une observation attentive nous révèle que l'activité de notre vie, toute immanente qu'elle puisse être, est tout de même sans cesse " tourmentée par un besoin d'expansion et de progrès, qui lui fait trouver toujours inférieur à ses aspirations profondes son développement actuel ". Et cela, nous le constatons dans notre vie sensible, dans notre vie intellectuelle et dans notre vie volontaire. Aussi bien à ses trois degrés de notre activité, le plaisir et la joie résultent de l'hamonie, de l'accord entre nos énergies et notre fin naturelle. C'est ce que M. Thamiry appelle avec

raison la *loi de l'assimilation*. Cette harmonie, cette adaptation suppose sans doute le développement *harmonieux* des facultés. Car l'effort douloureux nait de l'excès ou du défaut. Trop travailler comme ne pas travailler du tout produisent la douleur et l'ennui. Mais aussi pour être agréable il est encore besoin qu'en définitive l'activité soit conforme, soit *assimilée* à la nature de l'être qui agit.

Et avec quelle pénétration l'auteur analyse les phénomènes d'ordre physiologique, psychique et volontaire dont nous sommes quotidiennement le théâtre. Par de fines analyses, par de pénétrantes inductions qu'il applique à des exemples concrets empruntés ici et là il démontre que " là où l'assimilation se réalise, l'influence est efficace ; que là où elle est impossible, l'influence est nulle ".

L'influence se ramène donc à une conformité à une *assimilation*, assimilation entre les intelligences, assimilation entre les volontés, assimilation entre une inclination, une tendance et son objet. Nous en avons la preuve évidente dans le *monde inorganique* d'abord, puis dans le *monde physiologique* et enfin dans le *monde psychologique*.

Le principe de causalité est certain et évident. Il nous permet de découvrir la loi d'assimilation dans le règne inorganique.

Lorsqu'une bille heurte une autre bille, écrit l'auteur, nous voyons un changement se produire en cette dernière : elle se meut, et elle ne se meut pas d'une façon quelconque, mais d'un mouvement en quelque point semblable au mouvement de la première. Je conclus qu'il y a là action causale. En effet, puisque un être ne peut communiquer au sujet, sur lequel il agit, que les qualités qu'il possède lui-même, l'action est — de par sa nature — *génératrice d'une ressemblance*, dès lors, la perfection de cette ressemblance mesure l'efficacité de l'influence exercée : dès lors aussi l'apparition de cette ressemblance devient le signe naturel d'un fait de causation. Il s'ensuit que dans le monde inorganique l'*influence s'affirme par voie d'assimilation*, (pp. 87-88).

Même constatation dans le *monde physiologique*, chez les vivants de vie végétative et sensible et chez les vivants de vie intellectuelle, mais considérés dans leur vie animale.

La vie, en effet, revêt l'aspect d'une lutte de l'âme contre les éléments inorganiques. Pour se nourrir et se développer, le vivant doit absorber des matériaux étrangers, les faire entrer dans le système de son activité, en un mot les *assimiler*. D'autre part, il est plongé dans un milieu avec lequel il entretient des relations incessantes ; il doit donc s'harmoniser avec les forces qui l'entourent afin de n'être pas broyé par elles. Cette adaptation est un mode d'assimilation nécessaire, non seulement à la sauvegarde, mais encore à l'expansion de l'énergie physiologique, (p. 88).

Enfin le *monde psychologique* confirme la même loi.

Dès que l'homme, en effet, s'aperçoit qu'il peut exercer une influence sur ses semblables, il ressent l'irrésistible besoin d'agir sur eux. Or, vouloir agir sur les autres, c'est en réalité pour nous souhaiter de leur faire partager nos idées, nos sentiments, nos résolutions.

Le langage est d'ordinaire l'instrument de cet influence sociale. Mais le langage naturel, aussi bien que le langage artificiel, n'est qu'un ensemble de signes et le signe ne porte pas en lui-même l'état psychologique ; il ne peut que le suggérer. C'est pour cela que nous ne comprenons pas les expressions d'idées qui nous sont totalement étrangères. Quant aux autres, nous les comprenons à notre manière, avec une perfection d'autant plus grande que nous avons éprouvé d'une façon plus précise l'état d'âme qu'elles traduisent. Les notions indigènes seules sont parfaitement saisies.

Instruire un homme, ce n'est donc pas verser de l'extérieur des idées toutes faites dans son intelligence ; c'est par un usage plus ou moins conscient de la méthode " maïeutique ", provoquer l'éveil de ses énergies connaissantes et en diriger l'évolution ; " celui qui enseigne, écrit saint Thomas, n'apporte au disciple qu'un secours extérieur, comme le médecin qui guérit ; et de même que la nature intime est la cause principale de la guérison, ainsi la lumière intérieure de l'intellect est la cause principale de la science ". Instruire c'est donc, respectant l'essentielle immanence de la vie connaissante, amener l'élève à assimiler sa pensée à celle de son maître ". (pp. 89-90).

La deuxième partie du volume de M. Thamiry donne l'explication du problème de l'influence. C'est pourquoi il l'appelle *métaphysique.*

Multiples sont les hypothèses pour expliquer le fait des influences réciproques, mais diverses et opposées entre elles " *elles s'accordent à regarder l'assimilation comme le signe caractéristique de l'influence efficace* ".

Compénétration des substances, influence idélae, identité foncière, adaptation progressive, tels sont les différents noms dont s'affublent les théories proposées. Disons immédiatement que l'immanence des substances s'opposent à leur *compénétration*, tandis que les faits prouvent la *réalité* de l'influence. Quant à l'identité foncière, elle conduit au *monisme*. Enfin toute assimilation est œuvre d'adaptation progressive. C'est donc cette dernière hypothèse qui nous mène à la solution de l'antionomie dont nous parlions tout à l'heure. Il y a un *acte commun* en qui réside le *lien causale* qui unit l'agent au patient, et qui *explique* l'influence de l'un sur l'autre.

Acte commun de la balle et de la main qui la lance, acte commun du sensible et du sentant, acte commun de la foule émue et de mon âme emportée par la contagion morale. . . , en cela, nous ne voyons qu'une *relation unique* entre deux termes, dont l'un agit et l'autre pâtit. A cet instant fugitif, les diverses substances, dont l'essentielle immnanence demeure toujours inviolée, se rencontrent et s'unissent. Elles forment un *système composé*, mais, mis en branle par une opération *unique*, dont l'agent a l'initiative et dont le sujet a le profit. En cette unité passagère apparaît la *réelle solidarité de la cause et de l'effet*. L'on comprend, dès lors, pourquoi, lorsque le système aura été brisé, le résultat de l'influence sera marqué par la genèse — dans le sujet — d'un mouvement, d'un état, d'un acte identique au mouvement, à l'état, à l'acte de l'agent, (p. 181).

Mais l'agent ne s'épuise pas en agissant, il ne s'appauvrit pas par un écoulement de sa substance ou de ses accidents, et le sujet subit son influence sans se laisser envahir. L'agent et le patient sont donc ontologiquement *distincts*, seulement

ils sont tous deux unis dans un *acte commun*, qui est le terme de l'influence et la voie par où se propage son efficacité.

La troisième et dernière partie, appelée *pédagogique* énonce quelques applications pratiques qui découlent nécessairement des conclusions de l'auteur.

Pour cela il faut une méthode, et la bonne, qui seule permettra d'exercer une véritable influence dans la vie sensible, intellectuelle et morale. L'auteur insiste à bon droit sur la nécessité d'une excellente *formation personnelle : personne ne donne ce qu'il n'a pas ;* aussi il revient souvent sur l'opportunité de bien connaître le milieu *physiologique* et *psychologique* du sujet. Que de gens ont manqué leur coup pour n'avoir pas assez tenu compte du milieu

Concluons, en disant que le travail de M. Thamiry dénote chez son auteur un philosophe profond, doublé d'un pénétrant théologien. Il forme le XXe fascicule des *Mémoires et Travaux* publiés par les professeurs des Facultés catholiques de Lille. Dans cette galerie déjà célèbre, il fait certes bonne figure. Ces pages marquées au coin de la doctrine la plus authentique devrait se trouver sur la table des professeurs, des confesseurs, des directeurs d'âme, en un mot de tous ceux qui ont un rôle à remplir auprès de leurs semblables.

4.— Le distingué professeur de Lille fait une heureuse application de sa théorie de l'influence à l'*apologétique conquérante* de saint François de Sales.

Ayez des vertus . . . et vous aurez de l'influence. En parlant de l'apostolat de l'évêque de Genève, cette phrase de Lacordaire nous vient tout naturellement sur les lèvres. Sans aucun doute, les vertus personnelles du grand saint ont été pour beaucoup dans ses succès auprès des âmes. Mais il avait sa *méthode*, il avait sa *manière* à lui. Cette méthode, cette manière, M. Thamiry veut nous la faire connaître.

Saint François de Sales part de ce principe que nous avons une " inclination naturelle d'aimer Dieu sur toutes choses ". Et toute sa méthode consiste à mettre en valeur cette *inclination.*

Son œuvre d'apologétique conquérante, en effet, n'entend point introduire en nous du dehors les vertus naturelles toutes faites, mais en provoquer l'éclosion par la culture des germes déposés en notre nature, (p. 140).

Cette précieuse inclination " vit en notre nature comme en un terrain fertile et sa floraison produira le divin amour ". Celui-ci, il l'appelle " une plante pareille à celle que nous appelons angélique, de laquelle la racine n'est pas moins odorante et salutaire que la tige et les feuilles ".

Cette inclination précieuse encore, il la découvre à travers les *assimilations spontanées* de notre âme comme dans les orientations actuelles de nos désirs ; il en signale les progrès, et sous son irrésistible force d'expansion il reconnait les exigences d'une *aptitude essentielle* à tous les " *vrays hommes* "

Il semble qu'à son avis, c'est sur elle qu'ont la prise la plus efficace et les actes de l'initiative humaine et les touches imperceptibles de la grâce. Aussi consacre-t-il le principal de son effort à la cultiver : c'est pour la tenir *en éveil*, en faire l'*éducation*, la mettre en *possession de l'idéal*, auquel elle est fondamentalement ordonnée, qu'il marque les étapes psychologiques, que l'âme doit franchir dans son œuvre de correspondance à l'inspiration céleste, (p. 143).

Et sa méthode de la conquête des âmes est par l'*amour* et par l'*action*, mais celle-ci suppose celui-là, et est greffée dessus. Méthode qui a une efficace particulière pour faire fleurir toutes les vertus, " qui vivent de l'amour, comme les greffes entées sur l'arbre de Tivoli, vivaient, de son *humeur radicale* ".

Cette méthode est exposée dans le *Traité de l'amour de Dieu*, chef-d'œuvre incomparable de spiritualité, livre immortel qui a converti bien des âmes, livre que nous fait aimer davantage M. Thamiry par la pénétrante étude qu'il vient d'en faire et pour laquelle nous lui en savons infiniment gré.

5.— La méthode conquérante de saint François de Sales, M. l'abbé Francis Vincent, professeur aux Facultés catho-

liques de l'Ouest, l'a exposée dans un volume de plus de cinq cents pages, intitulé, *saint François de Sales, directeur d'âmes.* Cet ouvrage, le distingué professeur l'a présenté comme thèse de doctorat ès-lettres à l'Université de Poitiers. Disons en passant qu'il a été reçu avec mention très honorable.

Pages d'une profonde psychologie, d'une haute tenue littéraire, d'une vaste érudition, telles sont les qualités maîtresses du dernier livre de l'auteur si connu qui a écrit *Ames d'aujourd'hui.*

Saint François de Sales fut un personnage complexe. Les riches dons de la nature et de la grâce, pourtant si bien harmonisés en lui, pour les observateurs pressés, prêtent à des antinomies apparemment insolubles. Et l'on s'en va en disant comment se fait-il que pour les uns il fut le plus mortifiant des Directeurs d'âme, et pour les autres, il a été occasion de laxisme et de relâchement. Défaut de perspective, dirons-nous. Ou mieux, on le regarde comme il ne peut être, comme il ne doit pas être regardé, et voilà qu'on le trouve comme on le veut trouver. Victimes de lectures hâtives et d'appréciations superficielles à son sujet, nous sommes portés à être presqu'injuste à son égard.

M. Francis Vincent étudie ce *Directeur d'âmes* incomparable sous tous ses aspects. Avec la méthode la plus rigoureuse et la plus à point, il trouve en lui le *faciliter in re* et le *suaviter in modo.* " La douceur salésienne, écrit-il, n'est que de méthode non de doctrine ".

Mais justement, parce qu'il a poussé plus loin que personne le divorce de l'homme avec lui-même, parce qu'il est le plus *mortifiant* de tous les saints, il a été conduit d'instinct à chercher, pour nous faciliter la tâche, sinon des " palliatifs ", du moins des " adjuvants " Il a été amené à insister, plus qu'on ne l'a jamais fait, sur l'amour, sur l'amour *affectif*, qui ne supprime pas, mais fait oublier la dureté de la loi. La joie qui émane de l'amour de Dieu, comme de tout amour, annule en fait l'amertume du travail ascétique. *Ubi amatur, non laboratur.* Ce qui ne veut pas dire que l'objet du *labor* s'abolit,

mais que ce *labor* lui-même devient joie... Toute sa doctrine est là ! dans leur *substance* les vertus, telles qu'il les enseigne, sont *aspres* et *rigoureuses*, mais l'amour intervient comme un dérivatif et convertit en *suavité* leur *amertume* essentielle, (p. 555).

On ne saurait mieux dire, et dans ce court passage l'auteur résume d'une façon très claire et très précise toute la méthode de direction de notre saint.

Cette douceur dans la méthode, n'allons pas l'exagérer. Elle est douée d'un merveilleux pouvoir d'adaptation. Elle varie suivant les personnes. Aussi bien trouvons-nous en elle une souple gradation faite de mesure et d'équilibre.

Mais là encore prenons garde d'être dupes. La direction de notre saint n'est habituellement condescendante et cordiale dans sa forme que parce que le gros de l'humanité lui semble se composer, non de froids stoïciens, mais de faibles hommes, grands enfants, à qui il est agréable, nécessaire même, d'être capotés et pour ainsi dire dorlotés. Leur présenter la vertu dans sa nudité austère, c'est aller, pense-t-il, à un échec. On n'a jamais trop, ni même assez d'alliés dans la grande œuvre de l'éducation spirituelle ! La manière ordinaire de saint François de Sales est la manière douce, sans doute parce que son tempérament l'y porte, mais aussi parce que la " matière " sur laquelle il travaille l'exige ainsi. La soumission à l'objet est, en matière de direction, la loi suprême de ce grand réaliste, dont M. Brémond a dit fort justement, qu'il faudrait l'appeler le *Doctor experimentalis*.

Or, précisément, parce qu'il se soumet constamment à l'objet, il faut que les rigides se rassurent ! L'évêque de Genève est aussi leur homme ! Un principe domine toute sa méthode, principe sauveur qui la maintient à jamais dans l'universel : le directeur salésien doit s'adapter à chaque âme et lui parler constamment dans la nuance de ton qui lui convient en propre. A vrai dire même, il n'y a pas *une* méthode salésienne, il y a théoriquement autant de méthodes que d'âmes ; ou, si l'on veut absolument qu'il y en ait une, cette méthode a nom : souplesse, élasticité, conformité aux choses, aux circonstances et aux temps. Aux âmes vigoureuses il faut parler vigoureusement. Ainsi fait-il. Il est l'homme d'un seul principe, oui, mais à cause de cela justement, il est l'homme de plusieurs manières et de plusieurs tons.

Oui méthode humaine par excellence, et partant, marquée au coin de la plus large universalité. Elle a formé et elle formera encore des miliers d'âmes soucieuses de leur sanctification. Elle est une véritable école pour l'*éducation de la volonté*, infiniment supérieure à celle de Jules Payot, lequel a voulu vidé de tout idéal chrétien et catholique les règles qu'il trace pour former son vouloir. Aussi combien chancelant tout l'échaffaudage qu'il a élevé.

Saint François de Sales a opéré une synthèse admirable de toutes les doctrines ascétiques de quinze siècles. Comme il le dit, il a suivi l'exemple des abeilles. Mais son génie a donné à son œuvre une teinte d'originalité et de personnalité puissante qui n'a jamais été surpassée.

Le beau et bon livre de M. Francis Vincent nous fait mieux connaître et plus aimer ce grand docteur dont on a célébré le troisième centenaire à la fin de l'année dernière. *Saint François de Sales, directeur d'âmes*, devrait avoir sa place dans la bibliothèque de tout homme cultivé.

6.— De la psychologie, et de la psychologie religieuse, nous tombons avec le R. P. J. Maréchal, en pleine métaphysique. Nos lecteurs connaissent déjà le distingué Jésuite. Ici même nous avons donné compte-rendu du cahier I qui a pour titre général : *le Point de départ de la métaphysique.* On se le rappelle, ces *cahiers* appartiennent à la *section philosophique* de la série d'études publiée par les Pères Jésuites de Louvain, sous la rubrique générale *Museum Lessianum*, pour commémorer le quatrième centenaire de Lessius.

Ce deuxième cahier a pour objet le *Conflit du Rationalisme et de l'Empirisme dans la philosophie moderne avant Kant.*

Comme le déclare l'auteur dans l'introduction, le but de ce second cahier " est avant tout d'exposer comment la philosophie moderne, jusqu'à l'avènement du Kantisme, demeure, à son insu, dépendante du bas moyen âge ", et, pour ainsi parler, elle secrète " petit à petit, en thèses expli-

cites, tout le venin caché du Nominalisme. Sauf à renier son point de départ, elle ne pouvait pas ne pas aboutir, soit à Hume, soit à Wolfe ou à Spinoza."

En effet, toute la philosophie avant Kant, ou rationaliste ou empiriste, a une théorie générale des concepts diamétralement opposée à celle de saint Thomas.

Avec raison le Docteur angélique soutient que la connaissance conceptuelle *directe* des objets matériels est *synthétique* et *universalisante*. Ses adversaires, au contraire, prétendent quelle n'est qu'*intuitive* et *singulière*. Alors que devient-elle! Une copie exactede la perception sensible au point de n'en plus différer essentiellement — c'est toute la doctrine de l'empirisme — ou une pénétration intellectuelle des essences sans l'intermédiaire d'une passivité sensible — c'est le dogmatisme ontologique. Par conséquent pour être partie d'une fausse notion des concepts la philosophie moderne, avant Kant, a inévitablement abouti au scepticisme de Hume et au réalisme métaphysique exagéré de Spinoza. Et Kant s'est imposé la tâche de faire la reconciliation des deux. Aussi bien sa philosophie peut-elle se ramener à une tentative de *synthèse du rationalisme et de l'empirisme*.

Tout en étant comme emprisonné dans les métaphysiques rationalistes qui le précèdèrent, Emmanuel Kant eut l'avantage de pouvoir bénéficier des *essais d'epistémologie critique* de ses prédécesseurs. Ceux-ci s'appliquent principalement à l'*étude du sujet*, à la *notion du phénomène* et à celle d'*espace*, d'*identité* et *de cause*. Au fait la philosophie moderne avec Descartes fit grand cas du sujet, du *moi*. C'était préluder au *subjectivisme* inévitable de la critique kantienne. Quant à la notion du phénomène, il faut avouer que c'est la philosophie moderne qui en a donné le sens pleinement critique. Et l'*espace*, et l'*identité* et la *cause*, on sait tout le rôle que ces trois choses ont joué dans la philosophie de Kant.

Et la conclusion qui se dégage de ces fortes pages où l'érudition le dispute à la solidité de la doctrine, c'est que le

thomisme authentique, largement compris, donne la vraie solution aux problèmes qui depuis toujours intéressent l'humanité. Le conflit dans lequel se débattent et rationalisme et empirisme nous en est une preuve consolante et convaincante.

En terminant nous osons exprimer un souhait, c'est que ces cahiers en cours de publication brillent davantage par cette belle *clarté française* que la langue philosophique, même scolastique, n'exclut pas nécessairement. Sans doute la matière de ces cahiers est difficile d'exposition, elle a pour ainsi parler certaines formes archaïques qui lui sont comme inhérentes ; tout de même certains passages auraient besoin d'être remaniés. Et le public cultivé auquel s'adresse l'auteur n'en serait que plus satisfait.

Arthur ROBERT, ptre.

CHRONIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Saint François de Sales a été, cette année, à l'honneur. Partout on a célébré avec éclat le troisième centenaire de sa mort ; partout on a commémoré à l'envie la sainteté de sa vie, toute consacrée à la gloire de Dieu, la fécondité de son apostolat, la modération pleine de fermeté de sa direction, la profondeur de sa pensée et l'éclat fleuri de son style. Sa Sainteté Pie XI dans son encyclique " Rerum Omnium ", après avoir résumé la vie de saint François de Sales, et analysé ses œuvres principales, a invité l'épiscopat du monde entier à célébrer dignement son troisième centenaire, et l'a proclamé le patron des écrivains et des journalistes catholiques. L'Université, et surtout le Séminaire de Québec, dont saint François est le patron, ont répondu avec empressement à la voix du pape, et ce IIIième Centenaire, grâce à la présence de Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, et de Sa Grandeur Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, fut fêté avec une pompe inaccoutumée. Une grand'messe pontificale a été chantée par S. G. Mgr Mathieu. Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'Université, remplissait les fonctions d'archiprêtre. Monsieur l'abbé A. Langlois, directeur du Grand Séminaire, et Monsieur O. Genest, directeur du Petit Séminaire, faisaient l'office de diacres d'honneur. Avant l'Offertoire, Mgr F.-X. Ross monta en chaire et prononça, d'une voix assurée et forte, un très beau panégyrique du Saint. La foule considérable qui se pressait sous les voûtes de la chapelle a goûté, dans le distingué prélat, un véritable orateur, avec des qualités de science, de chaleur et d'abondance. Mgr Ross rappela d'abord, non sans émotion, tout le

plaisir qu'il ressentait de se retrouver à l'*Alma Mater* où il passa jadis des jours si heureux. Et c'est de ce ton d'amitié émue que l'éminent prélat poursuivit, en expliquant la formation personnelle de François de Sales, sa dévotion spirituelle, son administration éclairée, sa politique sage et ferme. Après avoir exhorté tous les jeunes gens qui l'écoutaient à choisir saint François de Sales comme leur modèle de vie laborieuse, il termina en notant son influence durable à travers les siècles.

Tout concourut à rendre cette cérémonie impressionnante : de notables présences, l'éloquence de l'Évêque de Gaspé, la magnificence de la musique et du chant, la piété des assistants.

*
* *

Dans notre dernière chronique nous avons parlé assez longuement de l'École de Musique, de son organisation et de son enseignement. Il nous fait plaisir de noter aujourd'hui que la revue musicale intitulée *La Musique* est devenue, depuis, l'organe officiel de l'École de Musique de l'Université. Nous extrayons d'un article de la rédaction, paru au mois de janvier 1923, le passage suivant qui éclairera nos lecteurs sur le but poursuivi par les promoteurs et les directeurs de cette nouvelle École :

" Répandre les connaissances musicales ; affiner le goût ; éclairer le jugement ; former une opinion saine en musique ; créer et entretenir un milieu artistique, indispensable au progrès musical ; mettre en relief les compétences réelles ; favoriser l'éclosion d'œuvres de mérite ; stimuler les tempéraments bien doués ; diriger l'essor de la musique vers son idéal vrai ; en un mot faire de la musqiue un élément puissant d'éducation."

La Société Symphonique de Québec a donné, à l'Université, son concert annuel. La renommée des musiciens qui la composent avait attiré dans la salle des Promotions une

foule nombreuse qui, charmée par les accords mélodieux, n'a pas ménagé ses applaudissements. La " Danse macabre " de Saint-Saëns a remporté un franc succès. Il est vrai de dire qu'un texte français encadré dans le programme, suggérait et guidait les impressions. Tous les sentiments si variés de cette " Danse macabre " ont été traduits par les musiciens en mélodies de l'expression la plus juste et d'un relief accusé. C'est une heureuse innovation. Comme toujours Monsieur Joseph Vézina, qui dirige en maître son orchestre, en a obtenu d'intenses effets d'harmonie.

*
* *

Les fêtes du troisième centenaire de la naissance de Mgr de Laval ont été couronnées du plus grand succès. Les Anciens, en très grand nombre, se sont ait un plaisir de se rendre à l'invitation de l'Université et du Petit Séminaire. Monseigneur C.-N. Gariépy, recteur de l'Université, dans le discours de bienvenue, qu'il leur a adressé dans la vaste Salle des exercices militaires de la Grande Allée, où tous avaient été convoqués pour l'audition de la " Rédemption ", leur a rappelé que c'était la fête du souvenir et de la reconnaissance. Souvenir de cette grande figure de notre histoire ! Souvenir des grandes vertus de Mgr de Laval, de sa mâle énergie et de la perspicacité de son intelligence. Souvenir surtout de sa sainteté. Puis reconnaissance pour tous les innombrables bienfaits dont nous lui sommes redevables.

Monsieur Naggiar, Consul général de la République française, dit, dans un discours d'une très bonne tenue littéraire, que la France " ne pouvait pas ne pas être représentée à cette fête ".

Puis 400 choristes, dont plus de la moitié était composée d'élèves du Petit et du Grand Séminaire sous la direction immédiate de M. l'abbé C. Desrochers, groupés sur les

degrés d'une vaste estrade en amphithéâtre, que domine au centre la noble et sereine figure de Mgr de Laval, accompagnés par la Société symphonique de Québec, interprétèrent la célèbre trilogie sacrée de Charles Gounod : " la Rédemption ".

La Société symphonique dirigée par M. Joseph Vézina, réussit au-delà de toute espérance, dans l'exécution de ce chef-d'œuvre qui comprend l'exposition lyrique de la Mort, de la Résurrection et de l'Ascension du Sauveur. Le prélude instrumental, d'abord lent et mystérieux, puis soudainement rapide et saccadé, exprime le chaos des éléments et l'apparition de l'ordre et de la lumière : " Que la lumière soit " ! La Marche au Calvaire comprend six périodes distinctes enchaînées de manière à ne former qu'un seul morceau de musique. La deuxième partie de cette triolgie comprend la Résurrection du Sauveur et son Ascension. Dans les hauteurs des trompettes font rententir les airs de leurs appels sonores. Le mouvement musical s'accentue, le rythme s'accélère et soudain éclate dans le chœur final :

Ouvrez vos portes éternelles...
. . . . . .
Vers vos phalanges immortelles
Ouvrez ! Voici le Roi des Cieux !

C'est le chant d'une mélodie forte et vibrante, c'est l'enthousiasme qui éclate, c'est le ciel qui s'ouvre à l'appel des choristes qui lancent à pleine voix :

Ouvrez ! Voici le Roi des Cieux ! ,

tandis que toute l'assistance souligne par des applaudissements prolongés l'exécution parfaite de cette deuxième partie.

La troisième partie est intitulé " la Pentecôte ", et

prélude par le chant d'un distique, d'une suavité et d'une douceur infinies :

> Ah ! qu'ils sont beaux sur la montagne
> Les pas des messagers, ministres de la paix !

Soudain un bruit de tempête ébranle la salle du Cénacle et les langues de feu descendent sur les Apôtres. Ici l'harmonie imitative de l'orchestre est poussée jusqu'à ses extrêmes limites. Puis c'est " l'hymne apostolique " :

> Le Verbe s'est fait Chair : nous prêchons sa victoire.

Le ton est changé. Les instruments expriment la joie, le bonheur, une émotion douce. Tous les choristes entonnent le chant de la reconnaissance au Dieu de l'Eucharistie.

C'est le morceau final de cette trilogie sainte que cinq à six mille personnes ont acclamée et dont elles garderont un souvenir ineffaçable.

A la fin de la première partie de cette trilogie, l'honorable Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, prit la parole. Il fit l'éloge de Mgr de Laval, " fondateur de l'Église canadienne, initiateur d'une politique administrative, tendant à l'autonomie coloniale, créateur de notre enseignement agricole, technique et classique ". L'honorable Premier Ministre fut religieusement écouté et très souvent applaudi.

Le lendemain, dans la chapelle du Séminaire, il y eut grand'messe pontificale chantée par Sa Grandeur Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé. Son Éminence le Cardinal L.-N. Bégin assistait au trône et Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'Université, remplissait la fonction de diacre d'honneur. Le sermon fut donné par M. l'abbé Cyrille Gagnon. Dans l'après-midi, le ciel continuant d'être maussade, la cérémonie qui devait avoir lieu au Monument Laval, se tint dans la grande salle des Promotions. L'honorable

Cyrille Delâge, surintentant de l'Instruction publique, adressa la parole à un auditoire nombreux qu'il conquit.

*
* *

Et le soir, sous le toit hospitalier de l'Université Laval, réunion intime des " Anciens ". Il y eut quelques discours, quelques morceaux de musique exécutés par la Société Ste-Cécile du Petit Séminaire, bientôt suivis d'une causerie générale et d'une promenade des élèves anciens et actuels à travers les salons et les salles de l'Université. Une fumée opaque, dense, nous enveloppe. Les " ceintures vertes " font leur devoir, tandis que du haut des murs, dans leurs cadres bien alignés, les fondateurs contemplent, étonnés, ce spectacle nouveau... La joie sourit dans tous les yeux et s'échappe de toutes les lèvres... Soudain le vide se fait. Les anciens se dirigent vers le vieux Séminaire. Bientôt la salle des " Grands " se remplit. Là le spectacle est aussi étrange que varié.

Juchés dans la tribune, sous les yeux bienveillants de Mgr de Laval, plusieurs orateurs prononcèrent des discours, les uns humoristiques, les autres plus sérieux, qui soulevèrent les applaudissements de l'auditoire, et cela jusqu'à une heure très avancée. Des nuages de fumée flottent sur l'assistance, s'accrochent aux chapitaux des colonnes, et dérobent à la vue la pâleur caractéristique de maints éphèbes inexpérimentés. Puis peu à peu les " Anciens " se retirent enchantés de leur soirée. Tout retombe dans le silence.

*
* *

La fête de Mgr de Laval a donc été dignement célébrée. Plus connu, mieux aimé, notre Fondateur doit se réjouir, au ciel, de la piété de ses enfants. La culture de son esprit,

la trempe de son caractère, la sainteté de sa vie, la clairvoyance de son administration ont été tour à tour exposés, et les leçons qui se dégagent d'une vie aussi bien remplie au service de Dieu et de la patrie ne peuvent demeurer stériles. Elles resteront gravées, nous en sommes sûrs, dans l'esprit et le cœur de ses innombrables enfants.

Puissions-nous, bientôt, pouvoir lui adresser dans le rayonnement glorieux de l'autel, l'hommage officiel de nos humbles prières ! Hâtons par nos vœux, l'aurore d'un si beau jour pour nous et pour tous les diocèses du Canada !

LAVAL.

LES LIVRES

Colonel Rezanof.— *La Troisième Internationale Communiste.*— Un vol. in-12, avec onze planches. " Édition Bossard ", 43, rue Madame, Paris-VIe. Prix net : 3 fr. 90.

Ancien procureur général aux Armées Impériales russes, victime toute désignée, par suite, aux fureurs de la bande révolutionniare, maîtresse du pouvoir, et qu'il n'a évitées qu'en prenant la route de l'exil, le colonel Rezanof a choisi cet instant critique où les puissances européennes prenaient contact avec les représentants soviets, à la conférence de Gênes, pour faire connaître les résultats de ses patientes recherches sur le bolchévisme, sa nature, son but, et les moyens de propagande dont il dispose à l'étranger.

C'est avec l'intention bien arrêtée, d'ébranler l'assurance par trop naïve de certains représentants du gouvernement " bourgeois", prêts à pactiser avec les soviets, et de dissiper cette funeste illusion de croire que le bolchévisme n'est pas " un article d'exportation ", que l'auteur met sous nos yeux des documents authentiques, qu'il a réussi à sortir de Russie. Ces documents suffiront à éclairer quiconque pourrait garder encore des doutes sur les conséquences désastreuses pour un pays soumis ou complaisant à un tel régime.

Nous y apprenons, et l'auteur est le premier à nous révéler cette particularité, l'interdépendance du gouvernement soviétique et de la IIIe internationale communiste, et nous sommes parfaitement renseignés sur " la tactique de trêve ", que les bolchévistes ont inaugurée à Gênes, et qu'ils garderont ou délaisseront, selon que les difficultés du moment les obligent à contourner les obstacles à leur propagande ou à les attaquer de front.

Le volume du colonel Rezanof à une valeur documentaire qui le classe dans la catégorie des livres à consulter.

S. G.

———

X X X.— *Ceux qui nous mènent,* — 1 vol, in-16.— Plon.

Vingt-cinq hommes politiques français, de première ou de troisième importance, croquis par quelqu'un qui les connait bien. Il y a là de l'esprit, du bon sens, du courage. Pas de violence, pas d'injustice, je crois. Une fois seulement, une incompréhensible indulgence.

Comment défendre Henry Bérenger contre le reproche de démagogie, de bassesse et même de médiocrité intellectuelle ?.— M. X. X. X. est-il donc si jeune qu'il ignore les ignobles — je dis ignogles — campagnes anticléricales, dirigées jadis par H. Bérenger avec l'ex-abbé V. Charbonnel ?

H. G. C.

Mgr ODELIN.— *Le cardinal Richard,* Souvenirs.— un petit vol in-16.— de Gigord.

Petit ouvrage sans prétentions, mais vivant, touchant et édifiant

H. G. C.

Abbé CAMILLE ROY. *Erables en fleurs.* Pages de critique littéraire. 1 vol. in-12, 234 pages. L'Action Française, 369, rue St-Denis, Montréal. 90 cents.

Erables en fleurs, c'est le titre d'une page de notre histoire littéraire qui s'est écoulée de 1908 à 1914. Écrivains de chez nous, qui ont puisé à nos sources, qui ont chanté en prose ou en vers nos faits et nos gestes, tels sont ceux que notre distingué critique nous présente aujourd'hui.

Erables en fleurs, c'est une série d'articles qui s'échelonnent sur un espace de six années, parus dans les journaux et les revues. Heureuse idée de les avoir mis en volume, ça nous procure le grand avantage de les avoir tous en même temps et de les lire à volonté. Pages délicieuses, exquises, marquées ici et là d'une fine pointe d'humour, pages qui distribuent sagement les leçons et les conseils, mais pages encourageantes aussi, puisqu'elles inspirent confiance à ceux qui en font l'objet.

Ce nouveau livre, comme ses aînés, est assuré du succès. Il en est digne.

P. P.

Le Canada Ecclésiastique, 1923. Édité par la Librairie Beauchemin, Montréal.

C'est pour la trente-septième fois qu'est publié le *Canada Ecclésiastique.* Cet ouvrage est une mine de précieux renseignements Aussi d'année en année, parce qu'il se complète et se perfectionne davantage, il est toujours de plus en plus apprécié. Cet exemplaire,

comme beaucoup de ses aînés, contient une revue fort bien faite de l'année catholique 1922 au point de vue canadien, signée par l'abbé Élie Auclair.

A. R.

M.-C. FOREST, O.P. *Science et Philosophie.* 20 pages, Montréal, 1923.

Le R. P. Forest, professeur de philosophie à l'Université de Montréal, a eu l'excellente idée de faire un tiré à part de sa causerie intitulée *Science et Philosophie* donnée l'automne dernier au Cercle Universitaire et publiée dans la dernière livraison (mars 1923), de la *Revue trimestrielle canadienne.* Ses auditeurs, intelligents, ont dû une fois de plus se convaincre que la vraie solution des problèmes qui depuis toujours intéresent l'humanité n'est pas dans les extrêmes. Et par extrêmes, le conférencier entend le *scientisme* d'une part et l'*antiintellectualisme* d'autre part. La science n'a pas été fidèle à ses promesses, on s'en est vite aperçu, et il a fallu réagir comme d'instinct. Et la réaction en est arrivé au point de nier à l'intelligence la possibilité d'atteindre le réel. On a même tenté de la remplacer par la fameuse intuition. Ce mot rappelle naturellement Bergson. C'est Boutroux qui le premier s'est attaqué de front au scientisme en proclamant la *Contingence des lois de la nature.* Henri Poincaré vint ensuite et contribua pour une large part à donner une singulière autorité aux idées d'Émile Boutroux. Quant à Bergson, il marque la dernière étape du mouvement anti-scientiste. Mais on sait comment il a exagéré.

M. le professeur, avec raison, proclame que la vérité ne se trouve ni dans le scientisme ni dans le bergsonisme, qui sont comme " les deux extrêmes entre lesquels la pensée contemporaine semble condamnée à se débattre et à osciller ", mais bien " dans l'intellectualisme modéré d'Aristote et de la Scolastique " vers lequel — il y a plus d'un indice qui nous le fait croire — " le monde moderne s'achemine de nouveau ". Mais cette Scolastique, qui est la vraie, celle d'Aristote et de saint Thomas, comme au treizième siècle ne doit pas se désintéresser du progrès des sciences. Ses principes éternels s'y adoptent en général. Et de ce voisinage elle ne retire que profit.

Nous recommandons tout spécialement *Science et Philosophie* à nos confrères dans l'enseignement de la philosophie. Ces pages leur plairont et les instruiront.

A. R.

Abbé CAMILLE ROY. *Mgr de Laval.* Une brochure de 86 pages. Québec, 1923. 25 sous.

Cette petite brochure publiée à l'occasion des fêtes a pour but, comme le dit l'auteur, de "faire connaître le premier évêque de Québec, de célébrer la grande mémoire, l'œuvre courageuse et surnaturelle du fondateur de l'Église du Canada, du vaillant apôtre de la tempérance et de l'éducation". Ce n'est donc pas une vie complète, mais différents aspects de cette belle existence que contiennent ces pages. D'une toilette typographique impeccable, ce petit livre ne plaît pas seulement aux yeux, il est encore instructif et édifiant. C'est une belle étude psychologique de l'œuvre du fondateur du Séminaire de Québec. Qu'on la propage.

P. P.

G. HOORNAERT, S.J. *Le combat de la pureté. Préface par le R. P. Vermeersh, S.J.* 1 vol. in-12, 370 pages. Action Catholique, 79 Chaussée de Haecht, Bruxelles, 1922.

G. HOORNAERT, S.J. *Lueurs d'au-de là!* Petite brochure de 72 pages. Même adresse.

Voici un livre qui a eu beaucoup de retentissement. Et certes, il le mérite bien, et à cause de son auteur, et à cause du sujet qu'il traite. Le R. P. Hoornaert est un éminent jésuite belge, un apôtre de la jeunesse surtout. Cette jeunesse il la voit, mieux qu'un n'importe qui, menacée d'un vice qui entraîne à la décadence et à la mort, les individus, c'est le vice de l'impureté.

A ce sujet on a écrit beaucoup. Des éducateurs de toute école et de toute croyance ont tour à tour cherché le remède à ce terrible mal. Disons tout de suite que l'ouvrage du R. P. Hoornaert se place au premier rang. Avec une pénétrante psychologie, l'auteur étudie le milieu favorable à l'éclosion du vice. Il est trop au courant de la pauvre humanité déchue pour déclarer que sur cette terre il y a des privilégiés qui, sans grâce spéciale et plutôt rare d'en haut, soit exempt des atteintes du vice honteux. C'est pourquoi il conclut avec raison que notre état à tous c'est l'*état militant*. C'est pourquoi encore il nous crie *gare à vous* parce que l'*ennemi* est redoutable, perfide dans son *attaque* et conduit souvent à la *défaite* de ceux qui osent lui résister. Mais soyons assurés que la *victoire* est toujours possible et que le *triomphe* nous est promis si nous sommes vigilants.

Livre à répandre, livre à faire lire surtout par *ceux qui ont vingt ans*, car c'est pour eux qu'il a été tout spécialement écrit.

Le révérend Père fait la part qui lui revient à chaque remède. Aussi bien tout en tenant compte des moyens naturels de combattre on peut dire que toute la stratégie qu'il conseille et qu'il veut, c'est la volonté éduquée et *fortifiée par la grâce divine.*

Si nous avions un petit reproche à faire, c'est une certaine verdeur d'expressions qui étonne. Mais ce sont là des petites peccadilles qui n'enlèvent rien au mérite de ce beau et bon livre.

Dans *Lueurs d'au-delà*, le R. P. Hoornaert expose d'une façon toute neuve, dirons-nous, d'une manière très personnelle et tès alerte toute la doctrine catholique sur l'autre vie. Avec une ironie tranquille, il montre le peu de sérieux des théories opposées et conclut sans effort au *non omnis moriar.* Brochure consolante, s'il en fut, et pour cette raison à repandre partout. Les découragés, les blasés, les timides, les peureux, qui craignent toujours de ne pas posséder la vérité, devraient lire ces pages. En les fermant ils reprendront courageusement le devoir de chaque jour en attendant avec confiance le moment de paraitre devant Dieu.

A. R.

A. VERMEERSCH, S.J. *Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré Cœur* 7e édition. I. *La pratique ;* II. *Partie doctrinale et liturgique.* 6e édition Etablissements Casterman, S. A. Editeurs Pontificaux, Paris, Tournai 1922.

Ces deux volumes concernant la dévotion au Sacré Cœur, sont déja rendus à leur 6e et 7e édition, et à leur 10e mille. C'est un fait qu'il importe de signaler. Car les écrits sur ce sujet pullulent. Mais nous ne sommes pas étonné de cette diffusion rapide quand on connait l'auteur. Le R. P. Vermeersch est un des maîtres les plus écoutés de la science théologique de notre temps. On sait quelle autorité il a dans les questions de morale surtout.

Ces deux nouveaux ouvrages exposent d'une façon très claire, sous forme de méditations, toute la théologie de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. C'est dire que ces méditations fournissent aux âmes vraiment viriles l'aliment dont elles ont un impérieux besoin, et en même temps elles réagissent contre ces pratiques outrées, fatigantes, et surtout, plus ou moins satisfaisantes, parce qu'elles s'appuient uniquement sur la sentimentalité.

Tous les amis du Cœur de Jésus devraient se faire un devoir de se procurer ces deux ouvrages. En le suivant pas à pas ils seront sûrs d'avoir un guide éclairé qui les conduira promptement et sûrement vers celui qui s'est proclamé la voie, la vérité et la vie.

Ces ouvrages font partie de la section ascétique et mystique du *Museum Lessianum*.

A. R.

R. P. M.-A. JANVIER, O.P. *Exposition de la morale catholique, Morale Spéciale*, XII, *La vertu de tempérance*, II, *Carême* 1922. P. Lethielleux, Paris.

Ce volume qui est le vingtième de la série des conférences du R. P. Janvier achève la question si importante en morale, la tempérance et ses vertus connexes. On trouve dans ce nouvel ouvrage toute les qualités qui font le mérite des précédents : doctrine sûre, aperçus nouveaux, interprétation originale mais toujours conforme à l'esprit du texte, de la Somme théologique.

Quel beau monument le R. P. Janvier a élevé à la gloire de Dieu ! On ne saurait dire le nombre d'âmes revenues au bercail, raffermies dans leurs croyances qui ont écouté ou lu le puissant prédicateur de Notre-Dame de Paris.

Souhaitons que pour le plus grand bien des catholiques de France et du monde entier, le Révérend Père puisse conduire à bonne fin sa gigantesque entreprise.

A. R.

DOM J. SIMON, moine bénédictin de Solesme. *Le prêtre et l'apostolat moderne*. 1 vol. de 126 pages. Maison Alfred Mame, Paris, 1923.

Le titre de ce court volume exprime bien exactement ce dont il parle. L'auteur y présente une thèse déjà connue, mais souvent oubliée, celle que Dom Chautard a autrefois exposée avec beaucoup d'envergure dans son petit livre intitulé: l'*Ame de tout apostolat*.

Cette *âme* qui féconde tout apostolat, cette âme sans laquelle tout se ramène à un tapage ennemi du bien, c'est l'union à Dieu, c'est la vie intérieure intime.

Dom Simon, de main de maître, établit à nouveau ce pour quoi, tout d'abord, le prêtre est prêtre. Le prêtre est avant tout le *médiateur entre Dieu et les hommes*. Il faut donc qu'il soit *persona grata* auprès du divin Maître. Et la conclusion s'impose. Quant à l'apostolat moderne, Dom Simon ne le condamne pas absolument. Mais avec raison il en signale les dangers. Et vers la fin de ces pages si substantielles et si à point il pose une question très opportune.

Est-ce que cet apostolat dit moderne a donné tous les résultats qu'on en attendait ? Nous serions anxieux de savoir ce qu'en pensent les lecteurs intéressés.

P. P.

MGR GIBIER, évêque de Versailles, *Le salut par l'élite*. 1 vol. de 308 pages. Pierre Téqui, Paris 1923. En vente aussi à la Librairie Garneau, limitée, Québec.

Le salut par l'élite, voici une thèse qui n'est pas nouvelle mais que tous ne semblent pas comprendre très bien. La longue expérience de Mgr de Versailles lui donne toute l'autorité voulue pour revenir à la charge. Il insiste à nouveau sur *le salut par l'élite dans la nation, dans la paroisse* et *dans la jeunesse*. Ce nouveau volume de Mgr Gibier est appelé à rendre service aux membres du clergé paroissial et à tous ceux qui s'occupent d'œuvres sociales. Il contribuera à ancrer cette conviction chez tous que les masses ont *besoin d'être entraînées* et qu'elles *suivent toujours les élites*. D'où l'extrême importance de celles-ci.

P. P.

PIERRE-XAVIER MICOLAY. *A la conquête des âmes. Essai de psychologie et de pratique pastorale*. Préface de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris. 1 vol. in-12 de 389 pages. Pierre Téqui, Paris, 1923. Librairie Garneau, limitée, Québec.

Voici un livre vécue. C'est l'expérience d'un curé mise par écrit dans les pages destinées à beaucoup d'âmes, et partant, qui feront du bien à plusieurs. C'est, pour ainsi parler, l'histoire d'un apostolat pratique auprès des enfants et des jeunes gens. Et la conclusion qui se dégage de la lecture de ce livre, c'est que le prêtre ne sera véritablement apôtre que s'il est *vrai prêtre*. Instrument entre les mains de Dieu, son rôle se borne à faire régner notre Seigneur ici-bas. Si parfois les meilleures volontés échouent, c'est parce qu'elles *se cherchent*, c'est parce que l'on se met à la place de celui qui *seul* a le droit d'être adoré. M. Nicolay, saint curé de Lorraine, a très bien diagnostiqué le mal dont souffre certaines âmes sacerdotales.

J. M.

Abbé LÉON BOURNET. *Le Christianisme naissant. Expansion et luttes.* 1 vol. in-12, de 482 pages. Pierre Téqui, Paris 1923. Librairie Garneau, Limitée, Québec.

M. l'abbé Bournet professeur au grand Séminaire de Versailles, a mis en volume les leçons d'histoire de l'Église données à ses élèves de philosophie. Son ouvrage est comme une synthèse des travaux spéciaux parus sur les différents sujets qu'il traite. Mais, c'est une synthèse personnelle et originale qui évite les défauts de l'éclectisme. Nous pourrions volontiers intituler ces pages : *un cours d'Apologétique*. Elles sont en effet l'exposé et la défense de la doctrine chrétienne au point de vue spécial de son *expansion* et de ses *luttes*. Les professeurs mettront certainement à contribution le *Christianisme naissant*. Souvent le temps leur fait défaut, et le volume de M. l'abbé Bournet arrive à point, parce qu'il les exempte d'aller consulter de volumineux ouvrages que la lourde besogne quotidienne empêchent souvent d'ouvrir.

J. M.

Dr A. MARCHAND. *Les faits de Lourdes*. Avec une lettre de S. G. Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes. 1 vol. de 170 pages. Pierre Téqui, Paris, 1923.

M. le docteur Marchand est vice-président du bureau des constatations médicales de Lourdes. Il connait donc ce qui s'y passe, et il a toutes les conditions pour constituer un bon témoin. La brochure est *objective* au suprême. Il expose simplement les faits, il nous fait voir, jusque dans les plus infimes détails, le rigoureux et scientifique contrôle auquel ils sont soumis, il nous donne certains exemples typiques de guérisons, et, avec lui, nous concluons comme lui.

Belle étude d'une haute valeur apologétique, préfacée par un maître en cette science, le chanoine Duplessy, elle est appelée à ouvrir bien des yeux et bien des oreilles, et à faire tomber bien des préjugés. Nous la recommandons tout spécialement à ceux qui se contentent de *hausser les épaules* lorsqu'ils entendent parler de miracles de Lourdes.

A. R.

MARIE-THÉRÈSE. *De l'ombre à la lumière*. Préface par le R. P. Yves de la Brière. 1vol. in-12, de 303 pages. P. Lethielleux, Paris, 1923.

Oh ! la consolante et l'édifiante histoire de cette âme qui, par l'Eucharistie, passe *de l'ombre à la lumière*, de l'ombre de l'obscu-

rité, des angoisses, des révoltes mêmes, à la lumière de la foi, de la tranquilité, de la soumission. C'est une montée pénible, que nous décrit celle qui l'a faite, Marie-Thérèse. Beau triomphe pour le sacrement de l'autel, grande conquête pour Jésus-Hostie. A cette époque du retour opportun à la communion fréquente, ces pages délicieuses viennent confirmer à nouveau combien le grand Pie X voyait clair en demandant au monde de communier plus souvent, voire tous les jours.

La belle préface du P. de la Brière est pour ce livre une haute recommandation et lui assure un grand succès. A preuve, en peu de temps, il a vu une deuxième éditon.

P. P.

HENRI HEMBUCHE DE LANGENSTEIN DIT DE HESSE. *Le miroir de l'âme.* Traduit et annoté par Emmanuel Mistiaen, S.J. 1 vol. de 83 pages. Charles Beyaert, Bruges.

A. VIGOUREL, S.S. *La messe primitive? Problèmes. Solutions?* Une petite brochure de 40 pages. P. Lethielleux. Paris, 1923.

Le Tiers-Ordre de Marie. Un petit fascicule de 35 pages. P. Téqui, Paris, 1923.

Officium Majoris Hebdomadæ et Octavæ Paschae, cum cantu. 1 vol. de 924 pages. P. Marietti, Turin.

Le *miroir de l'âme* est l'œuvre d'un théologien du XIVe siècle. Livre onctueux, rempli de saine doctrine et que l'on a bien fait d'exhumer d'un injuste oubli. Il fait partie du *Musuem Lessianum*, section ascétique et mystique.

L'étude de M. Vigourel sur la *messe primitive* est fouillée et bien conduite. Elle pose des problèmes, elle offre des solutions. Celles-ci, sans être encore définitives, satisfont tout de même. Disons que ces pages nous font estimer davantage le sacrifice de nos autels parce qu'elles nous le font mieux comprendre.

Le tiers ordre de Marie nous renseigne sur l'histoire et les règles de cette pieuse association. Il nous en montre le rôle bienfaisant dans l'Église et dans la vie paroissiale.

La maison Marietti a eu l'heureuse idée de publier, avec chant, les différentes parties de l'office divin. Ce volume contient l'office de la semaine sainte, du dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimado. Cette initiative rend surtout service à ceux qui récitent l'office au chœur. Ajoutons que l'impression du texte et que la notation sont très reposantes pour les yeux.

J. M.

Une âme bénédictine. DOM PIE DE HEMPTINE, moine de l'abbaye de Maredsous. 1 vol. in-12 de 268 pages. Abbaye de Maredsous, 1922.

Dom Pie de Hemptime est mort en 1907, âgé de vingt-sept ans. Ce jeune moine a atteint à un très haut degré de perfection simplement en accomplissant avec générosité son devoir de chaque jour. Il a été un exemple vivant de cette règle bénédictine, ample et large, qui rend capable de s'adapter à toutes les charges imposées par les supérieurs. Il en coûtait à Dom Pie de laisser les observances régulières pour devenir surveillant au Collège. Mais sa vie est une preuve vivante que les exercices de piété ne sont pas la perfection mais des moyens d'y arriver. Sans doute, il faut les faire, mais, de leur nature, ils ne comportent pas d'heures précises. C'est parce qu'il comprenait les choses ainsi que ce moine put mener une vie intérieure intense au milieu de ses turbulents élèves.

Ces pages édifiantes se divisent en quatre parties qui ont les titres suivants : *esquisse biographique*, *aspirations et pensées*, *le carnet du bon Dieu* et *lettres choisies*. Elles font partie de la belle collection *Pax*. *Une âme bénédictine* déjà rendu à sa 5e édition, est un livre à répandre et à propager. Il prêche la vraie vertu, c'est-à-dire celle qui consiste dans l'accomplissement de la volonté du bon Dieu là où la Providence nous a placés.

A. R.

F.-A. BAILLARGÉ, ptre, curé de Verchères. *Catéchisme des petits.* 5 sous, en vente chez l'auteur.

Cette petite brochurette de treize pages s'adresse aux tout petits. Par questions et réponses elle leur donne l'essentiel de l'enseignement religieux, proportionné à leur âge. L'auteur a une longue expérience de l'enseignement du catéchisme. Dans ces pages il donne juste ce qu'il faut et pas plus. C'est un rare mérite dont il faut le féliciter.

P. P.

Notre avenir politique. 1 vol. 272 pages. L'Action Française, Montréal, 1923.

Voilà un petit livre qui fera ouvrir les yeux, croyons-nous, et qui fera réfléchir, et qui fera surgir, espérons-le, maintes résolutions fécondes.

Il contient les articles publiés au cours de l'année 1922 dans *L'Action française* sur l'avenir politique de notre race en ce pays,

et, précisément, sur la constitution d'un État français sur les bords du Saint-Laurent. L'enquête menée par la vaillante revue montréalaise n'avait aucune allure bolchéviste ; il ne s'agissait pas de détacher notre Province, ni même les cœurs de ses habitants, de la Couronne britannique ou de la Confédération canadienne ; il ne s'agissait pas de pousser discrètement à la roue de la séparation et de l'indépendance ; il ne s'agissait pas même de sonder le sentiment de nos gens et " *de savoir s'il vaut mieux continuer à faire partie de l'empire britannique et de la Confédération canadienne* ".(1) Non, il s'agissait de préparer les esprits à une éventualité possible, sinon probable : la rupture du lien fédératif, et de les orienter vers un but précis, conforme à l'idéal de nos pères : " *Nous ne voulons rien détruire,* écrit la revue(2) ; *nous ne voulons manquer à aucun devoir; s'il était possible de neutraliser efficacement la malfaisance de l'impérialisme et du fédéralisme, nous trouverions même la situation actuelle favorable à un petit peuple comme le nôtre, dont le premier devoir est d'accroître ses forces... Mais la question est de savoir si dans cinquante ou soixante-quinze ans l'Empire britannique et la Confédération canadiennes existeront encore... Un peuple n'est pas justifiable de se laissr surprendre par les événements... aucun devoir ne nous impose d'attendre l'écroulement de la maison actuelle sur nos têtes, avant de songer à préparer notre logis de demain* ".

Il n'y a donc pas à s'alarmer sur le caractère du livre qui nous occupe : il ouvre des horizons, il tient l'attention éveillée, il stimule les énergies, il fouette le sang de la race ; il fait mieux connaître, mieux apprécier les richesses de toutes sortes enfouies par la Providence dans l'âme canadienne-française ; il montre comment utiliser nos ressources matérielles, économiques, intellectuelles et religieuses ; il enseigne comment nous pouvons devenir un peuple fort et maître de ses destinées. Mais il ne veut ni fomenter la révolte, ni prêcher la haine, l'egoïsme ou le mépris des personnes et des races voisines; il ne veut pas précipiter les événements, mais il les prévoit et veut en prévenir les conséquences.

Qu'on lise, par exemple, les fortes études de M. Antonio Perrault sur " *le Sens national* ", et de M. l'abbé Philippe Perrier, sur " *l'Etat français et sa valeur d'idéal* ", et l'on comprendra comment la vie, même théorique, d'un État français, peut développer chez nous le vrai sens national, ce " *vouloir-vivre collectif* ", dont un peuple fier se nourrit constamment, et peut raviver dans les âmes le culte de l'idéal, dont tous nous devons vivre ; car " *si*

(1) *L'Action française,* mars 1923, p. 189
(2) *Ibid.*

l'idéal est nécessaire à chaque individu pour que ses forces arrivent à leur perfectionnement et donnent leur maximum de rendement, il n'est pas moins urgent que chaque nation ait son idéal pour diriger ses efforts et coordonner toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes ses activités " (p. 230).

Nous ne savons ce que la Providence réserve à notre race sur cette terre d'Amérique, mais nous souhaitons qu'elle se prépare efficacement au rôle qu'elle aura à remplir. Et parce que " *Notre avenir politique*" est de nature à mieux la préparer, nous souhaitons qu'il soit lu et qu'on en médite les salutaires leçons.

C. G.

Le Directeur-Gérant, CAMILLE ROY, p^tre.

Imprimerie de L'ACTION SOCIALE, Limitée
103, rue Sainte-Anne, Québec.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VOLUME IX

FÉVRIER 1923 — JUIN 1923

LIVRAISON DE FÉVRIER

PAGES		
5	Le centenaire de Pasteur	ARTHUR VALLÉE
15	Le troisième centenaire de saint François de Sales. . . .	MAURICE LALIBERTÉ
31	Poèmes épars.	BLANCHE LAMONTAGNE-BEAUREGARD
35	Trois Poèmes	MILLICENT
39	Causerie scientifique. Les premiers principes de la T. S. F.	HENRI SIMARD
50	Chronique Philosophique . . .	ARTHUR ROBERT
70	Miettes d'histoire.	HENRI D'ARLES
73	Chronique de l'Université. . .	LAVAL
79	Les livres.	* * *

LIVRAISON DE MARS

81—Le principe de relativité d'Einstein ..... ALPHONSE CHRISTEN
95—Pages romaines. Le Fascisme. DON PAULO AGOSTO
106—Chronique scientiqfiue. L'hélium ..... PAUL CARDINAUX
109—Marcel Faure. Roman canadien ..... CAMILLE ROY
121—Icare et l'hirondelle..... MAURICE HÉBERT
124—Excelsior *Poésie* ..... ARTHUR LACASSE
127—Séance du Parler français. Allocution du Président... CYRILLE-F. DELAGE
133—Contre le Bureau national d'éducation..... PHILIPPE HAMEL
142—Un monument à Mgr de Laval H. GAILLARD DE CHAMPRIS
156—Les livres..... * * *

LIVRAISON D'AVRIL

161—Les programmes pontificaux depuis un siècle..... Mgr L.-A. PAQUET
179—Le patriotisme de nos vieux maîtres..... CAMILLE ROY
189—Devant le feu. *Poésie*..... IRÈNE FUGÈRE
190—La Basilique de Notre-Dame de Québec ..... C.-E. DORION
195—Nos maîtres furent-ils patriotes..... ARTHUR MAHEUX
210—Chronique du français ..... GALLUS
218—Lettres d'une religieuse de Montréal (1700-1701) .... F.-C. UZUREAU
229—Un manuel d'histoire de la Philosophie ..... J.-M. RODRIGUE VILLENEUVE
232—Les livres..... * * *

LIVRAISON DE MAI

241—Le troisième centenaire de Mgr de Laval. . . . . CAMILLE ROY
250—Le Vén. Frs de Montmorency Laval et l'Église de la Nouvelle France . . . . . H.-A. SCOTT
276—La Sainteté chez Mgr de Laval . . . . . ANTONIO CAMIRAND
294—Jean de Bernières et Mgr de Laval . . . . . H. GAILLARD DE CHAMPRIS
307—Mgr de Laval et l'Education en Nouvelle'France . . . . . GEORGES COURCHESNE
321—Mgr de Laval et la colonisation de la Nouvelle-France IVANHOË CRON
333—Hommages à Mgr de Laval. . ARTHUR ROBERT

LIVRAISON DE JUIN, JUILLET, AOÛT

337—Le bureau national d'éducation. . . . . C.-J. MAGNAN
355—Mgr de Laval. . . . . Mgr DAVID GOSSELIN
359—Les raisons du cœur dans les pensées de Pascal. . . . . GUSTAVE LAMARCHE
369—Le parler populaire . . . . . ALPHONSE DESILETS
383—Le bonheur au foyer. *Poésie* . . ARTHUR LACASSE
384—En marge de la vie des saints. JOSEPH RAICHE
389—Chronique Philosophique . . . ARTHUR ROBERT
403—Chronique de l'Université. . . LAVAL
410—Les livres. . . . . .
422—Table des matières. . . . . .

TELEPHONE MAIN 5479

ALCIDE CHAUSSÉ

ARCHITECTE

(TRENTE ANNÉES D'EXPÉRIENCE)

70, rue Saint-Jacques, MONTRÉAL

PELICAN

CIGARE RECOMMANDÉ À TOUS

Cigare doux, arome exquis et voluptueux

En vente à QUÉBEC: en GROS et en DETAIL par

G.-A. Grondin et J.-E. Giguère,

Auditorium Cigar Store

A votre choix les variétés suivantes :—

"PELICAN" "PERFECTOS" "CORONAS"
"INVINCIBLES" "CONCHAS"

Demandez toujours, PÉLICAN, avec le choix de forme à votre goût

FABRICANTS :--

Legault, Thomson & Cie., Limited

122 Est, RUE ST-PAUL, - - - - MONTREAL.

LE PACIFIQUE CANADIEN

s'étend sur le Canada entier dont il dessert tous les centres industriels et commerciaux. Partout où il circule, il offre le même service merveilleux qui l'a constitué la plus puissante organisation de transport de l'univers. Ses ramifications aux Etat-Unis et dans l'ancien monde vous faciliteront des voyages de tous genres.

Suggestions: { Banff, Lac Louise, Vancouver, L'Europe, L'Orient.

Demandez nos plaquettes illustrées.

C.-A. LANGEVIN

Agent du Trafic-Voyageur. Gare du Palais

QUÉBEC

Représentant aussi TOUTES les lignes de navigation océanique

TABAC ROSE QUESNEL

DOUX ET NATUREL A FUMER

Rock City Tobacco Co. - QUÉBEC

J.-P. OUELLET

Architecte et Estimateur

PRÉSIDENT

de l'Institut Royal d'Architecture du Canada

28, rue Ste-Famille

QUÉBEC

AU CLERGE

Chapeaux romains et hauts de forme en feutre et en soie - -

Imperméables noirs, qualité supérieure. Capots en mouton de Perse, castor piqué. Pardessus drap noir français doublés de vison, rat musqué lustré vison, garnis de loutre naturelle du Labrador, loutre piquée et lustrée ou mouton de Perse.

J.-B. LALIBERTE

145, rue St-Joseph, Québec

BELLEAU, AUGER & TURGEON, Ltée

ASSURANCES

RUE ST-PIERRE, - QUÈBEC.

Téléphone 5460-5461.

SERVICE POUR TOUS

Votre banque est intéressée à votre succès et les employés de la Banque sont désintéressés en vous avisant.

La BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

BASSE-VILLE, rue St-Pierre, --- 383, rue St-Jean,
ST-ROCH, 60, rue de la Couronne, --- LIMOILOU, 212, 3ième Avenue,
ST-SAUVEUR, 794, St-Vallier, --- BELVEDÈRE, coin St-Cyrille et Avenue des Erables.

CERNICHIARO FRÈRES

Maison établie au Canada en 1885

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'église, de coutellerie et argenterie de table.-Ciselure artistique.-Dorure, argenture et nickelure sur métal.— Soudures en or et en argent. — Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.— Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

Atelier et magasin : 372, RUE ST-JEAN, QUEBEC

OBLIGATIONS

Pour l'impression de vos

Certificats
Actions
Obligations
(Débentures)

ADRESSEZ-VOUS A
L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE,
QUÉBEC

LIVRES A FEUILLES MOBILES
DE TOUTES SORTES

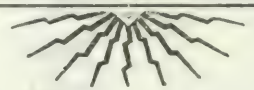

Donnez-nous une commande d'essai et vous serez plus à même de juger de nos prix et de la qualité de nos travaux d'IMPRESSION et de RELIURE.

L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE,
QUÉBEC

Recevez-vous notre magazine "L'APOTRE" ? Articles instructifs, nouvelles intéressantes, jeux de mots, énigmes, etc.
$2.00 par année seulement.—103, rue Ste-Anne, Québec.

AP
21
C3
v.10

Le Canada français

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY